This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762070

Digitized by Google

0914
.108
V.60-61

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz. — Imprimerie CHARLES THOMAS, rue Jurue, 1.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

SECONDE PÉRIODE. — LXIe ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE. — IXe ANNÉE

1879-1880

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

METZ

BALLET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1882

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE DU 27 MAI 1880.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1879-1880

PAR M. L'ABBÉ A. BERARD, SECRÉTAIRE

MESSIEURS,

Erasme (Lib. 3 Apoph.), affirme que Socrate blâmait autrefois l'invention de l'écriture comme très-nuisible à la mémoire. Auparavant en effet, entendait-on quelque chose qui fut digne d'attention, l'on était contraint de l'écrire, non dans un livre, mais dans son intelligence : ce qui nécessairement la rendait à la fois plus active, plus vigilante et plus tenace.

Qu'aurait pensé le philosophe grec de l'usage de nos comptes-rendus annuels? Les aurait-il blamés? Je ne le crois pas.

On y trouve un certain charme et un avantage. *Jucundi acti labores*, dit Cicéron, et il est parfaitement vrai que la mémoire est une table d'airain remplie de caractères que le temps efface insensiblement si l'on n'y repasse quelquefois le burin.

Digitized by Google

Malheureusement aujourd'hui, pour troubler ce charme et diminuer cet avantage, se dresse l'inhabileté de l'ouvrier que vous avez chargé de tenir le burin. Cela est incontestable. Et pourtant cette pensée ne m'effraie pas outre mesure : vous serez indulgents, Messieurs, j'en suis certain, puisque la bienveillance est le propre du vrai mérite.

Personnel.

Chaque année amène fatalement un mouvement dans le personnel de notre Société.

Chaque année en effet, nous avons des morts à déplorer, des vides à combler.

Nous avons perdu un de nos membres honoraires les plus distingués:

M. le général MORIN, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, membre de l'Académie des sciences, est mort le 7 février dernier. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Le général MORIN s'est fait, on le sait, un grand nom dans la science par ses expériences et ses découvertes aussi bien que par son enseignement; c'est l'un des savants qui ont le plus contribué aux progrès de la mécanique pratique.

Né à Paris, le 17 Octobre 1795, le général Morin, était élève de l'école polytechnique, lors de l'invasion de 1814, et défendait Paris, en qualité de canonnier. Entré l'année suivante à l'école d'application de Metz, il en sortit en 1819, comme lieutenant au bataillon des pontonniers. Après avoir franchi tous les grades, il devint général de division d'artillerie en 1855.

Digitized by Google

Nommé professeur de mécanique au Conservatoire des arts et métiers, le général Morin, était directeur de cet établissement depuis 1849; il avait été choisi en 1843, membre de l'Académie des sciences comme successeur de Coriolis; en 1855, président de la commission de la première Exposition universelle de Paris; en 1862, président de la Société des ingénieurs civils.

Il était grand-officier de la Légion-d'Honneur depuis 1858.

On doit au général Morin, de nombreux mémoires de mécanique expérimentale et un ouvrage très-complet intitulé: *Leçons de mécanique pratique*; on lui doit aussi l'invention de plusieurs instruments, tels que le dynamomètre de rotation, la manivelle dynamométrique et enfin l'appareil à indications continues, plus connu sous le nom de *machine Morin*, pour démontrer les lois du mouvement des corps pesants.

M. le Général Morin appartenait à notre Société depuis 1836.

M. le baron O. DE BALZAC, ancien préfet et ancien député de la Moselle, qui s'est éteint, cette année, dans son château de Mazet (Aveyron), en sa 92e année, était membre honoraire de notre Académie, depuis 1823...

Parmi les associés-libres non résidants, j'ai le regret de mentionner trois morts qui nous ont profondément émus.

M. l'abbé René TARDIF DE MOIDREY, qui appartenait à l'Académie depuis 1855, était un enfant de Metz. Après avoir, non sans quelque distinction, commencé sa carrière dans la magistrature, il s'était donné à l'Eglise. Son mérite lui avait bientôt ouvert

Digitized by Google

les portes du Chapitre de notre Cathédrale, et son âge, aussi bien que son talent, permettaient d'espérer de nombreux services : son zèle l'a emporté sur ses forces...

M. Georges BOULANGÉ, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Arras, était originaire de Nancy. Il avait passé à Metz, comme ingénieur de l'Etat, les plus belles années de sa jeunesse. Homme éminemment instruit, M. Boulangé a publié dans les Mémoires de notre Société, dont il était membre depuis 1847, de nombreux travaux historiques. Les Mémoires de la société d'archéologie de la Moselle et la revue d'Austrasie se sont enrichis de ses recherches consciencieuses sur le Pays Messin. Archéologue distingué, collectionneur éclairé, écrivain de mérite, M. Boulangé faisait honneur à notre Académie.

M. C. LAVERAN, médecin-inspecteur de la réserve, à Paris, s'était fait connaître par de nombreuses publications médicales, entre autres un mémoire sur les maladies du nord de l'Afrique, sur une épidémie de scorbut. Il faisait partie de notre Société depuis 1848.

Pour réparer ces pertes, vous avez acclamé comme Membres honoraires :

M. DUFRESNE (Antoine), Conseiller de Préfecture honoraire, connu par ses travaux historiques ;

M. JACQUOT (E.), Inspecteur général des mines, à Paris ;

M. le Comte Théodore de PUYMAIGRE, qui s'est fait depuis longtemps un nom par ses recherches sur la littérature Espagnole ;

Digitized by Google

M. RAILLARD (Emmanuel), de Longwy, ancien ingénieur à Metz, actuellement Inspecteur général des ponts et chaussées, que M. le Ministre des travaux publics de France vient de nommer comme membre d'une des cinq commissions régionales chargées de donner le programme des grands travaux à exécuter pour l'aménagement et l'utilité des eaux.

Vous avez inscrit au nombre de vos Membres Correspondants :

M. Ferdinand DES ROBERT, conseiller d'arrondissement à Nancy, à qui ses diverses occupations n'enlèvent pas le goût des belles lettres ;

M. BRIQUEL (Charles), avocat, administrateur de la bibliothèque de Lunéville, auteur de plusieurs brochures scientifiques ;

M. GÉRARD (Louis), Conducteur des Ponts et chaussées, au Hâvre, qui sait manier aussi bien la plume que le compas.

Tels sont, Messieurs, aussi brièvement que possible, les changements survenus, durant cette année, dans le personnel de notre Académie.

Philologie. — Histoire. — Archéologie.

Pour sa bienvenue, M. Ferdinand DES ROBERT vous a donné lecture d'un curieux rapport sur *Un Vocabulaire Messin du XVI^e^ siècle :*

Il s'agit d'un vocabulaire latin-français-allemand, imprimé l'an 1515, à Metz, par Gaspard Hocffeder ; c'est peut-être un exemplaire unique et à coup sûr, un des premiers vocabulaires qui aient été imprimés.

Digitized by Google

Ce volume qui a appartenu au Couvent des Capucins de Saint-Nicolas-du-Port, contient 25 chapitres et se termine par une sorte de Guide de conversation.

Notre confrère souligne ce qui lui paraît curieux au point de vue philologique, historique et archéologique en ces chapitres qui traitent successivement des : mots usuels, de l'homme, de ses membres, maladies, conditions, parenté, et de ce qui concerne l'habillement, la musique, les emplois religieux, civils et militaires, puis des diverses espèces d'animaux, des plantes et des machines. Suivent des chapitres détachés sur les adverbes, sur quelques prières spéciales, la manière de compter et plusieurs dialogues.

Ces notes intéressantes et détaillées échappent évidemment à la brève analyse d'un compte-rendu, mais seront certainement consultées avec profit.

Plusieurs de nos confrères ont continué avec persévérance leurs précieuses recherches historiques et archéologiques.

A deux reprises, M. DUPRIEZ vous a entretenus de *Betting-lès-Saint-Avold*.

Sur le territoire de cette commune, en effet, on vient de mettre à jour, au canton Vor-Hartsbisch, en un lieu que les anciens de Betting appellent Heidenschloss, une briqueterie Gallo-Romaine. M. Dupriez s'est rendu sur les lieux, mais l'état peu avancé des travaux ne lui a pas encore permis de prendre de notes sérieuses au sujet de cette nouvelle découverte; néanmoins, il a rapporté quelques petits bronzes de Constantin-le-Grand, de Constans Ier, de Constance, de Tetricus et de Claude-le-Gothique, qui ont été trouvés dans les fouilles faites par les habitants. Cette

Digitized by Google

découverte n'est pas à dédaigner, car l'emplacement sur lequel se trouve le Heidenschloss et qui est jonché de débris de briques et de tuiles à rebords, occupe une surface de 200m de large sur 300m de long.

Avant que le propriétaire du *Colombier de Betting-lès-Saint-Avold* abatte ce dernier vestige des seigneurs haut-justiciers de ce lieu, M. Dupriez a voulu également en conserver le souvenir par un croquis qu'il a offert à l'Académie en rappelant les différents droits qu'avait le seigneur de Betting.

Les Marques de fabrique de potiers Gallo-Romains conservées au Musée lapidaire de la ville de Metz ont encore fourni à M. Dupriez l'occasion d'un mémoire.

Dans ce travail, l'intention de notre confrère est de compléter le catalogue des antiquités Gréco-Etrusques publié en 1874 par la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle. Après avoir rappelé que la poterie est aussi vieille que le monde, M. Dupriez en esquisse rapidement l'histoire, depuis les vases d'argile qu'on façonnait à la main et que l'on séchait au soleil, jusqu'à la poterie romaine, rouge, lustrée, très-fine, dont le vernis a conservé tout son éclat et dont nous avons une certaine quantité de fragments. Ce qui prouve, pour le remarquer en passant, que les fabriques romaines étaient assez nombreuses en ce pays.

Les Estampilles ou Marques de fabrique Gallo-Romaines conservées à Metz sont ensuite rangées par M. Dupriez sous quatre divisions : celles sur terre de Samos, — celles sur poterie noire, — celles sur les lampes, — et enfin celles sur les tuiles à rebords.

Espérons avec notre confrère que nous verrons un jour notre musée municipal s'étendre d'avantage et fournir un local plus vaste à notre collection assez riche déjà.

Digitized by Google

Voici le catalogue des marques de potiers Gallo-Romains rédigé par M. Dupriez et qui termine son mémoire :

Poterie rouge.

MARQUE.	LIEU DE LA DÉCOUVERTE.
ATEI(1).....	rue du Pontiffroy
CAVIVS·F.....	id.
CELCINVS	rue Chatillon
CIC....	
COS...	rue Mazelle
CVCET·OFI.....	rue des Prisons-Militaires
DACCUS	rue des Bénédictins
ERTIVS.....	rue du Haut-Poirier
...ESTI·O.....	rue Mazelle
INVX	rue du Pontiffroy
LVCRI·O.....	rue Chambière
MAERI·A.....	rue de la Haye
MAE.....	rue Saint-Henry
MAR.....	rue Mabille
MAR·ALEG.....	rue des Fumiers
OF·BA.....	rue Mabille
OF·CRES.....	rues du Haut-Poirier, Chambière
OF·NACC...	rue Chambière
OF·PRIN.....	rue Chatillon
OF·PRIM.....	rues Chambière, de l'Evêché, etc.
PECV...	rue du Pontiffroy
PIRIMOS.....	rue aux Ossons
P·RM·NA	rue Mabille
RMPIX.....	rue de l'Evêché
RNA	rue du Haut-Poirier
RN.....	rue du Pontiffroy

(1) Nous possédons 5 ou 6 marques de ce fabricant.

Digitized by Google

MARQUE.	LIEU DE LA DÉCOUVERTE.
RORLVS·F	rue du Heaume
S·COTTIVS	
SECVNDI.....	rue du Pontiffroy
...SIUS·F	rue Mabille
... VCATI.....	Esplanade
VISVTI·I.....	rue de l'Evêché
VOLVS·FE	rue Chambière
... VIA.....	id.

Poterie noire.

CITOSAVO.....	Esplanade
TARVCO·VIROMA	
TORNO·VOCAR·F .	rue de la Bibliothèque
VENAVI.....	rue Chambière

Lampes.

ATTILLVS·F	
FORTIS.....	rue Marchant

Tuiles à rebords.

ADIVTICE.	
DONAM.	Sablon
SVITNAREPVXE	
...IAN...	
...MAL...	
MINDNIVI.....	Sablon
NOBILLIAC..	
OF·MI	
..SILVESTRI (1)	
.VAS·ABE	
VIRISIM.....	Sablon

(1) La marque SILVESTRI se trouve sur une anse de cruche.

Digitized by Google

Les *Souvenirs de la première Révolution dans le pays Messin et diocèse de Metz* sont dûs à M. A. BENOIT. Ils traitent de la Bastille de Palloy, des inscriptions révolutionnaires et des nouveaux noms de quelques communes.

Après la prise de la Bastille, un des vainqueurs, l'architecte parisien Charles-Antoine Palloy imagina de faire, avec les débris de la forteresse, des reproductions plus ou moins grandes du monument qu'il vendit à un prix très-élevé. En 1790, il en adressa des échantillons à diverses municipalités afin de pouvoir les porter aux fêtes civiques. L'Empire et la Restauration les firent à peu près disparaître : ils sont assez rares aujourd'hui. On n'en connaît plus qu'un dans le département; il se trouve à Vatimont, encastré dans le mur de la tour de l'église, à gauche de la porte d'entrée.

Aussi rares sont les anciennes inscriptions révolutionnaires si prodiguées alors. Notre confrère donne la liste et l'historique de celles qui existent encore et de celles que l'on retrouve dans les journaux du temps.

Suit la nomenclature de quelques désignations que la Révolution avait infligées à diverses communes pour faire disparaître la trace de leurs anciens noms trop religieux ou trop aristocratiques.

M. Benoît ferme son travail par un appendice sur deux médailles que possède notre musée et qui ont été frappées avec du fer provenant de la Bastille.

Comme à l'ordinaire, vous avez reçu de M. Auguste PROST, plusieurs excellents travaux.

Voici comment notre confrère résume lui-même sa *Notice sur un sceau de Landfriede du XIVe siècle.*

Digitized by Google

« Du sceau, dont il est question, on ne possède qu'une image conservée dans un armorial colorié du XV^e^ siècle. La légende, mentionnant un accord contre ceux qui refusent *de venir à jour et à droit,* détermine le caractère du sceau, lequel ne peut être que celui employé pour l'expédition des affaires d'une association ou alliance de *Landfriede.* Les armoiries représentées, au nombre de quatre, dans le champ du sceau indiquent ceux entre lesquels avait été conclue cette alliance. On sait que les *Landfriedes* étaient des traités destinés à assurer la *paix publique* en opposant une digue au débordement des guerres privées et en contraignant tous ceux, entre lesquels s'élevaient des difficultés et des querelles, à vider leurs différends par des voies de droit, au lieu de recourir à la violence. Ces voies de droit entre personnes appartenant à des seigneuries différentes avaient leur cours devant des commissions arbitrales dont les membres étaient nommés par les confédérés. Ceux-ci étaient des états, princes, seigneurs et cités rapprochés par diverses convenances, par celles du voisinage surtout. Leur association était conclue pour un certain nombre d'années, après lesquelles on la prorogeait quelquefois. »

« Le sceau en question montre par les armoiries gravées dans son champ qu'il s'agit d'une *Landfriede* conclue entre Adhémar, évêque de Metz, de 1327 à 1361, Marie de Blois, duchesse régente de Lorraine, de 1346 à 1354, Henri d'Apremont, evêque de Verdun, de 1312 à 1350, et la cité de Metz. Le rapprochement de ces dates prouve que celle de cette *Landfriede* doit être comprise entre les deux termes assez rapprochés de 1346 et 1350. En parcourant la liste des traités de ce genre, auxquels Metz a pris part et dont le texte est

Digitized by Google

venu jusqu'à nous, on n'en trouve aucun qui se rapporte à ces données chronologiques. Mais certains documents que nous possédons peuvent suppléer à celui qui nous fait défaut. Ce sont d'abord des traités analogues appartenant à des associations de *Landfriede* auxquelles la cité a pris part vers la même époque, puis une pièce d'un caractère particulier qui détermine la date précise de celle qui nous manque. Cette pièce publiée par les Bénédictins, dans les preuves de leur histoire de Metz (tome IV, p. 112), est un atour du 11 janvier 1347, par lequel sont nommés deux commissaires qui doivent figurer au nom de la cité dans le tribunal arbitral d'une *Landfriede,* prolongée pour dix ans à partir de la Saint-Martin, c'est-à-dire du 8 novembre 1348. Cette date se rapporte très-bien à celle du document que nous cherchons et diverses considérations historiques justifient cette attribution. Les développements auxquels donnent lieu ces observations permettent de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les *Landfriedes* du XIVe siècle, époque où ces institutions ont surtout fleuri dans nos contrées. Ils amènent aussi quelques explications sur un usage qui s'en rapproche, celui des *marches d'Estaut* dans des lieux déterminés où, pendant toute la durée du moyen-âge, la cité de Metz a traité ces affaires de droit, en quelque sorte international, avec ses voisins, sur les frontières qui séparaient d'eux son territoire. La cité avait de ces *lieux de marches* avec le Barrois, le Luxembourg, l'archevêché de Trèves, la Lorraine, évêché de Metz et de Verdun. »

« A la fin du mémoire sur le *sceau de Landfriede du XIVe siècle* est donné, en appendice, le texte jusqu'à présent inédit d'une chanson de la même époque, empruntée à un manuscrit de la bibliothèque d'Epinal

Digitized by Google

et intitulée *La Landfrite.* Cette chanson contient des traits de mœurs intéressants se rapportant à cette institution et certaines particularités qui permettent d'assigner avec quelque probabilité une date approximative au document. On reconnaît ainsi dans la *Landfriede* à laquelle il se rapporte, un traité de ce genre passé en 1361 entre les ducs de Lorraine, de Luxembourg, de Bar, l'évêque de Metz, l'abbé de Gorze et d'autres seigneurs, dont le texte se trouve dans les preuves de l'histoire de Lorraine de D. Calmet. On sait combien sont rares et dignes d'attention les chansons anciennes relatant des faits historiques. Celle-ci, pour cette raison, ne devait pas être négligée et sa publication avec son interprétation se rattachaient très-naturellement au travail auquel on a jugé à propos de l'annexer. »

Le mémoire de M. Auguste Prost sur la *Colonne de Merten et le petit monument de Seltz* reproduit en partie un travail du même genre et plus étendu, adressé précédemment à l'Académie de Metz, par notre confrère et intitulé le *Monument de Merten.* Dans son nouveau travail, l'auteur a insisté sur quelques points particuliers, sur ce qui regarde notamment la probabilité d'un socle d'une certaine importance sous le monument; socle dont on n'a rien retrouvé, mais dont l'existence semble prouvée d'après certaines considérations fournies par plusieurs traits significatifs des fragments conservés.

On donne aussi dans ce travail la description d'un monument découvert à Seltz, en Alsace, qui justifie le rapprochement proposé précédemment entre le monument de Merten et les nombreux fragments, recueillis à diverses époques dans la contrée, de groupes en ronde bosse plus ou moins

Digitized by Google

mutilés représentant comme celui qui surmontait la colonne de Merten, un anguipède terrassé par un cavalier. Le monument de Seltz, offre cette particularité essentielle que le groupe y est, comme à Merten, supporté par une colonne terminée par un chapiteau dont la composition rappelle une disposition très-originale du chapiteau de Merten, la décoration de chacune de ses faces par une grande tête sculptée. La présence d'une colonne accompagnant le groupe de Seltz justifie la supposition qu'il pouvait bien en être de même de la plupart des groupes de ce genre découverts en divers lieux.

Cette supposition permet de recommander des investigations nouvelles, qui pourront bien être quelquefois couronnées de succès, comme cela vient d'avoir lieu à Porcieux, dans les Vosges, où avait été découvert antérieurement un des plus beaux spécimens que l'on possède du groupe de l'anguipède et du cavalier, et où M. Voulot, conservateur du musée d'Épinal, a trouvé récemment plusieurs tronçons d'une colonne qu'il n'hésite pas à rapprocher du groupe en question.

Ces explications nouvelles au sujet du monument de Merten, fournissent à M. Prost, l'occasion de faire part à l'Académie d'une rectification à ce qu'il avait dit précédemment du chapiteau qui en fait partie. M. Prost en revenant récemment à Metz, après un éloignement de plusieurs mois, a eu pour la première fois l'occasion de voir rapprochés dans notre musée les trois morceaux de ce chapiteau qu'il avait vus antérieurement séparés; les deux morceaux du haut et du bas à Boulay, où ils avaient été transportés dès les premiers temps de la trouvaille, et le morceau intermédiaire à Merten, où il était resté sur le lieu

Digitized by Google

de la découverte. Le rapprochement de ces trois fragments lui a permis de reconnaître que leur agencement produisait en somme une hauteur moindre que celle attribuée primitivement par lui à l'ensemble, d'après la juxtaposition de trois dessins pris séparément et représentant chacun un des morceaux sous son aspect le plus complet. En réalité la partie la plus élevée de l'un correspondant à la partie la plus basse de l'autre, leur assemblage doit produire une élévation moins considérable qu'il ne l'avait cru. Il résulte de ses nouvelles observations que la corbeille de ce chapiteau n'est décorée au-dessous des bustes que de deux étages de feuilles et qu'elle ne dépasse pas en hauteur, dans cette partie, 38 à 40 centimètres au lieu de 50 qui lui avaient été assignés d'abord.

M. Prost également a entretenu l'Académie *des Murs Romains compris entre la rue Nexirue et la rue des Clercs à leur extrêmité vers l'ancienne rue du Heaume.* Vous me permettrez de ne point analyser ici les détails de cette communication qui m'entraîneraient trop loin. Certainement du reste, vous les retrouverez dans le volume de nos Mémoires.

M. DUFRESNE vous a donné lecture d'une *Notice sur l'usage des signatures apposées au bas des actes, leurs diverses formes et leur valeur.*

Après avoir rappelé qu'il est deux sortes de signatures: les Réelles, qui émanent de la propre main de la personne désignée dans l'acte; les Apparentes, qui, s'annonçant comme réelles par le mot *Signum* et *les Croix,* ne sont pourtant que de la main du notaire, rédacteur de l'acte. M. Dufresne, suit siècle par siècle, du IVe au XVIe, l'usage plus ou

Digitized by Google

moins fréquent de ces signatures; il en signale en détail les diverses formes et en indique la valeur.

Ce travail curieux, mais impossible à analyser, sera utile aux archéologues.

Non moins utile certainement sera le *Catalogue des Ouvrages imprimés de la Bibliothèque municipale de Metz (deuxième fascicule)* par M. SCHUSTER.

Ce fascicule en effet mentionne les ouvrages concernant la Jurisprudence messine; les actes du Parlement de Metz; Chambre de Commerce; Procès, Causes célèbres; Arrêts de la Chambre Royale; Administration; Voyages de Souverains ou de grands personnages; Numismatique messine; Archéologie messine; Notices sur les localités voisines de Metz; Linguistique et Patois messins.

Une *Notice historique et Archéologique sur l'Abbaye de Saint-Mansui-lès-Toul,* vous a été envoyée par M. l'abbé GUILLAUME, de Toul, membre correspondant.

Ceux qu'intéresse l'Abbaye bénédictine, trouveront en ce travail des détails sur son origine et ses constructions, sur le tombeau et reliques de saint Mansui, sur la sépulture et reliques des autres saints évêques de Toul, inhumés à Saint-Mansui, sur les reliques de saint Amon, deuxième évêque de Toul, et enfin une liste chronologique des abbés de Saint-Mansui.

La *Notice sur un bienfaiteur de Vouxey, l'abbé Duquesnoi,* par M. CHABERT, quoique bien courte, pourra intéresser les Messins.

M. Duquesnoi, en effet, dont la famille était originaire de Briey, avait été avant d'être nommé à la cure de Vouxey en 1773, professeur au collége royal

Digitized by Google

de Saint-Louis, de Metz. Ce fut un saint prêtre partout, mais il fit principalement bénir sa mémoire dans sa paroisse où il avait établi des prix de mœurs et d'agriculture.

Sciences.

Avec M. le Docteur HARO, nous sommes, transportés en pleine *Etude sur le Magnétisme animal.*

La question que se pose dès l'abord M. le Dr Haro est celle-ci: Qu'est-ce que le Magnétisme? Sans le placer, comme une foule d'écrivains, au rang des choses occultes ou surnaturelles, notre confrère n'y voit qu'un somnambulisme artificiel. A ce point de vue, le sommeil magnétique, l'insensibilité physique, la vision intérieure sans le secours des sens, et toutes les autres merveilles du magnétisme n'offrent plus rien d'extraordinaire ni de prodigieux, puisque l'on voit les mêmes merveilles se reproduire dans le somnambulisme naturel.

Démontrer par des faits l'analogie intime sinon l'identité de ces deux espèces d'affections qui ne diffèrent évidemment qu'en ce que l'un se manifeste spontanément et sans cause bien appréciable, tandis que l'autre vient à la suite de pratiques artificielles employées par une volonté étrangère, est le but de la première partie du travail de notre confrère.

Ce résultat conduit à un autre non moins important, c'est la facilité d'expliquer le magnétisme par le somnambulisme naturel, dont la science moderne fait entrevoir le secret. Bien curieuses sont les observations sur l'état de sommeil, le rêve, le somnambulisme plus ou moins complet, les phénomènes

Digitized by Google

convulsifs épidémiques, et sur l'immense influence de l'imagination et de la sympathie dans tous ces faits.

Peut-on sans inconvénient se soumettre aux pratiques du magnétisme? — Les auteurs les plus favorables au magnétisme en ont signalé les nombreux dangers, et les jugements sévères qu'ils ont portés contre lui doivent suffire pour le faire exclure de la thérapeutique.

Que faut-il donc penser de l'action curative du magnétisme? — M. le Dr Haro, n'hésite pas à le proclamer : d'après lui, l'action curative du magnétisme n'est qu'une pure illusion.

Tout le monde se rappelle avec effroi l'épouvantable accident arrivé sur les chemins de fer anglais dans la soirée du dimanche 28 décembre 1879. A cette occasion, M. Lametz vous a lu un *Examen de la rupture du pont du chemin de fer sur la Tay, près de Dundée.*

Vous pouvez y trouver les chiffres exacts relatifs au pont de la Tay, à sa construction, à la violence de la tempête dans cette nuit fatale, et à la composition du train qui disparut englouti. Les diverses hypothèses sur les causes de l'accident sont examinées par notre confrère, qui termine par cette réflexion fort juste: L'étude approfondie des cyclones doit être faite pour guider l'ingénieur dans le calcul des pièces aériennes et introduire dans le calcul des *contreventements* des chiffres supérieurs à ceux dont on se servait jusqu'ici. Il faut reviser les observations et les théories et tirer de l'accident, qui vient de se produire, toutes les indications possibles, afin de prévenir le retour d'irréparables malheurs.

Digitized by Google

Quelques perfectionnements à la tenue des livres en partie double, tel est le titre d'un autre mémoire de M. Lametz.

Quoique le système de comptabilité ne soit pour rien dans le résultat pécuniaire du commerce, cependant une méthode d'écritures, qui permet au chef de la maison de juger facilement et à tout instant de la marche de ses opérations et qui l'assure contre les erreurs de chiffres, a son importance et doit être considérée comme un élément de succès.

La tenue des livres en partie double par le contrôle dit balance des comptes, pourvu qu'elle soit faite de bonne foi, ne laisse passer aucune erreur de chiffres. Il y a cependant une catégorie d'erreurs qui n'est pas relevée par la balance des comptes, c'est celle qui porte une somme à un autre compte qu'à celui auquel elle devrait être inscrite. Une autre erreur des comptables distraits consiste à porter au Débit la somme qui devrait figurer au Crédit d'un même compte.

Or, pour éviter ce genre d'erreur ou du moins la rendre plus rare, il suffirait, d'après notre confrère, d'établir à la gauche du journal, une colonne de francs et centimes dans laquelle on inscrirait la somme figurant au débit.

Un autre perfectionnement consisterait dans la répartition des comptes du Grand-livre, lorsqu'on fait la balance, dans les trois catégories suivantes :

Comptes qui se balancent ;
Comptes ayant eu du mouvement depuis la balance précédente ;
Comptes n'ayant pas eu de mouvement depuis la balance précédente.

Sans doute, ces perfectionnements ne sont que

Digitized by Google

d'un ordre secondaire, mais leur emploi facilite le travail des comptables. Ce sont en quelque sorte des moyens mécaniques ou des tours de main de métier qu'il est fâcheux de ne voir indiqués dans aucun traité sur la comptabilité commerciale.

Le travail sur *l'Aventurine verte artificielle ou Aventurine de chrôme*, vous a paru important.

Dans l'intérêt de l'histoire des Arts en Lorraine, M. MARCUS a pensé qu'il n'était pas sans utilité de constater, dans les annales de la Compagnie, la découverte de ce produit. Ce fut au mois de septembre 1840, alors que les cristaux doublés jouissaient d'une grande vogue, que notre confrère entreprit lui-même, à la cristallerie de Saint-Louis, des essais suivis pour obtenir des nuances variées de couleur verte par l'emploi simultané du peroxyde de cuivre qui communique au cristal la teinte vert-bleuâtre et du sexquioxyde de chrôme qui lui donne une couleur vert-jaunâtre.

M. Marcus raconte qu'après diverses expérimentations, il obtint un verre vert auquel il donna le nom d'Aventurine verte, parce que, sauf la couleur, il offrait les apparences de brillant et d'éclat de l'aventurine de Venise, découverte, comme l'avait été celle-ci, par hasard, par aventure.

La nouvelle substance ne tarda pas à être exploitée à la cristallerie de Saint-Louis. On fabriqua divers objets de fantaisie, principalement ces serre-papiers connus universellement sous le nom de Millefiori. A l'Exposition industrielle de Paris, en 1849, des cristaux, où se rencontrait l'aventurine verte, figurèrent au nombre des créations nouvelles dues à l'établissement de Saint-Louis. C'est donc par erreur,

Digitized by Google

que lors des communications faites à l'Académie des Sciences par M. Pelouze en 1865, c'est-à-dire quinze ou vingt ans après, les journaux scientifiques parlèrent d'une découverte de l'aventurine à base de chrôme.

Historiquement, cette découverte a plus de 35 ans, elle revient de droit à notre confrère et les preuves solides qu'il en donne en font foi.

Dans la *Flore adventive du Sablon ou observations sur quelques plantes récemment introduites aux portes de Metz*, par M. l'abbé A. FRIREN, vous avez fait connaissance avec des plantes dont plusieurs n'appartiennent pas à la Flore de France, et qui sont dues au voisinage des grands magasins militaires établis depuis 1872 sur la voie ferrée, à quelques pas du Petit-Séminaire.

L'intention de notre confrère a été surtout de signaler, parmi ces plantes, celles qui paraissent devoir s'accoutumer plus facilement à leurs nouvelles conditions d'existence, et de fournir ainsi la date précise de leur introduction dans notre Flore messine...

M. BELLEVOYE nous a initiés aux *Mœurs des Anthrenus qui vivent aux environs de Metz.* Ce sont, paraît-il, de jolis petits coléoptères mais qui jouissent d'une réputation détestable chez les fourreurs et les amateurs de collections d'histoire naturelle. Puissent alors les savants nous en débarrasser!

L'invasion de Vanessa Cardui en 1879 suivie de l'Eclosion de quelques Coléoptères, a été étudiée également par M. Bellevoye, qui en signale les circonstances les plus intéressantes, et termine son travail par quelques mots sur *les Plantes Insectivores.*

Digitized by Google

Sur la proposition de M. l'abbé Fleck, président, vous aviez nommé une commission composée de MM. de Salis, Schuster, et Marcus, pour examiner les travaux manuscrits, en notre possession, de M. le Général Poncelet et de M. le Général Didion, et juger le parti que l'Académie pourrait en tirer.

Après mûr examen, par la bouche de M. Marcus, cette commission, rendant un hommage mérité à nos illustres confrères défunts, a déclaré néanmoins que les plus importants de ces manuscrits avaient reçu déjà une publication suffisante, et que les autres sont peu de nature à intéresser le public ou la réputation de leurs auteurs si bien établie d'ailleurs par la valeur des ouvrages que leur doit la science.

Je ne terminerai pas cette revue sans mentionner les patientes *Observations météorologiques* de M. Schuster, dont vous savez tous apprécier le prix, ainsi que *l'Etude sur le climat de Metz, fondée sur vingt années d'observations, faites de 1841 à 1860, par MM. Schuster et Lavoine.*

N'oublions pas non plus l'infatigable M. Terquem, qui nous a envoyé cette année, un travail: *Sur les Foraminifères et les Entomostracés-Ostracodes du Pliocène supérieur de l'Ile de Rhodes*; ni le Dr A. Lecadre qui vous a adressé un *Exposé scientifique et médical relatif à l'année 1878,* et *Quelques considérations sur la rage* présentées à l'association pour l'avancement des sciences.

Beaux-Arts.

A l'exposition de Mai 1879, à Paris, l'Académie de Metz était représentée par deux de ses membres.

Digitized by Google

M. Léon Simon avait exposé deux fusains, d'assez grandes dimensions, où le premier plan joue le plus grand rôle. D'une facture différente des autres travaux de notre confrère, ils sont très poussés de détails.

Ces sujets sont :

Ravin de Mainbottel (Meurthe-et-Moselle);
Pont de Gentilval (id)

M. Emile Michel, a envoyé deux toiles de dimensions analogues à celles de l'an dernier. La plus importante et la plus remarquable est un *Etang près Dunvillers* (Meuse); le sujet de l'autre a été pris à *Liverdun*.

Ces tableaux étaient accompagnés de trois jolis dessins:

Un petit lac à Thiéfosse (Vosges);
A Liverdun;
Les grands saules de Champigneulle.

Le feu sacré des arts n'est donc pas entièrement éteint en notre pays...

Concours.

L'Académie a reçu divers travaux et mémoires répondant à plusieurs des questions posées dans les programmes des concours qu'elle ouvre chaque année.

Deux commissions spéciales, chargées, l'une de l'examen des poésies qui vous ont été adressées, l'autre d'un mémoire traitant des constructions rurales, vous ont rendu compte de leur mission et vous ont soumis des propositions de récompenses auxquelles vous avez donné votre sanction.

Des circonstances imprévues ayant empêché la commission nommée *ad hoc*, de faire en temps utile,

Digitized by Google

un rapport sur un mémoire consacré à *l'Histoire des armoiries de la ville de Metz,* portant pour épigraphe : *Aux cœurs bien nés la patrie est chère,* vous avez décidé son renvoi au concours de l'année 1880-1881.

Enfin, il a été déposé au Secrétariat de l'Académie un travail anonyme sur la maladie de la vigne, avec l'épigraphe : *Ergo rite suum Baccho dicemus honorem,* mais sans être accompagné ni d'un pli cacheté ni d'indication aucune, destinée à faire savoir si l'intention de l'auteur était de prendre part au concours. Un rapport de M. Amblard a rendu compte de ce mémoire qui a été déposé aux archives.

Ici, Messieurs, se termine la revue de vos travaux durant l'année 1879-1880. Vous avez pu constater avec plaisir que les difficultés ne vous arrêtent pas trop, que l'étude est toujours en honneur parmi vous et que la bonne volonté ne fait pas défaut.

Que cette satisfaction bien légitime vous rende indulgents, Messieurs, pour votre Secrétaire à qui, en finissant ce compte-rendu, il ne reste d'autre ressource que d'écrire l'humble aveu du vieux poëte français, Benserade :

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connais que deux considérables :
C'est l'entreprise et l'exécution,
A mon avis, fautes irréparables
Dans cet ouvrage.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

DE L'ANNÉE 1879-1880

PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE,

Dans sa séance du 29 avril 1880,

Au nom d'une commission composée de MM. BURTAIRE, F. DE SAULCY, et Paul BEZANSON, *Rapporteur.*

MESSIEURS,

La Commission dont j'ai l'honneur de faire partie, a bien voulu me confier le soin de soumettre à votre décision souveraine, son appréciation des diverses poésies renvoyées à son examen.

Bien qu'à mon sens, cette mission revînt à juste titre à un de mes honorables collègues plus compétent dans la matière, j'ai dû m'incliner devant leur décision, et il ne me reste plus qu'à réclamer votre indulgence, votre bienveillante attention. A défaut d'autre mérite, je m'efforcerai du moins, Messieurs, de traduire avec impartialité notre opinion sur les poésies admises au concours de 1879-1880.

Ces poésies sont au nombre de douze, dont sept ont été écartées ; voici, sur chacune d'elles, l'appréciation de votre Commission.

Digitized by Google

Le Jeune Mendiant, (sans épigraphe). — La pensée est bonne, mais le style qui la traduit, hélas!... Nous ne pouvons que dire à l'auteur, travaillez, travaillez encore !

La Vie d'une Rose, (épigraphe : *Fais bien et laisse dire).* — Bluette assez gracieuse, écartée toutefois par la préférence accordée à un autre sujet qui, à en juger par l'épigraphe, émane du même auteur.

Elle et Moi. — J'aime toutes les belles Choses, (ces deux sujets portent la même épigraphe : *Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, je puis tout exprimer librement*). — Bien que la versification de ces deux poésies dénote une grande facilité, on y remarque toutefois certaines licences poétiques, dont il est bien de ne pas abuser. Nous les avons écartées, en donnant la préférence à un autre sujet du même auteur, qui selon nous l'a justifiée.

La Pierre qui vire, (épigraphe : *C'est à cette heure enfin, que rayonne la Voivre, cette nymphe, serpent aux écailles de cuivre, sur sa tête portant un rubis enflammé*). — Le vers est élégant et correct : Le châtiment du fils qui, sous l'empire d'une passion coupable, méconnaît un devoir sacré et abandonne sa mère à ses derniers moments, fait ressortir la pensée morale qui flétrit l'ingratitude ; ce sentiment est rendu avec chaleur et en excellents termes : toutefois la Commission a donné la préférence à un autre sujet qui, dans sa conviction, est l'œuvre du même auteur ; — il est de règle pour l'Académie, qu'une seule récompense soit accordée à l'auteur qui, dans le même concours est plusieurs fois nommé : dans ce cas, c'est la plus élevée des récompenses proposées par la Commission, qui est décernée.

Digitized by Google

Pitié pour les petits Oiseaux, (épigraphe : *Fais bien et laisse dire*). — Sous une forme gracieuse et légère, l'auteur exprime l'intérêt qu'il éprouve pour ce petit peuple ailé, innocentes victimes de l'ignorance ou des mauvais instincts de l'enfance; si nous écartons cette poésie, qui est loin d'être sans valeur, c'est en raison de la récompense attribuée au même auteur, pour une œuvre meilleure encore.

Souvenirs de trois ans de voisinage, (sans épigraphe). — Nous n'avons pas à apprécier ces *Souvenirs*; car ayant déjà été imprimée, cette œuvre ne peut participer au concours.

Les sept poésies qui précèdent ayant été écartées du concours, voici, Messieurs, celles qui nous ont paru justifier les récompenses soumises à votre appréciation éclairée.

Sœur Marthe ou l'Ange des Pauvres, (épigraphe : *Tous les malheureux sont mes amis*). — Les sentiments les plus élevés respirent dans cette œuvre et sont reproduits avec un rare bonheur d'expression, qui dénote le poète; cet hommage rendu à l'héroïque et sainte femme, dont la vie tout entière fut consacrée au soulagement des malheureux, vous touche et vous émeut; on sent vibrer le cœur, s'humecter la paupière, et l'on s'incline devant cette image si pure qu'entourent constamment le respect et l'affection de tous.

La Calomnie, (épigraphe : *Fais bien et laisse dire*). — La répulsion que soulèvent chez tout homme de cœur, la calomnie et la délation, est reproduite ici avec une puissante énergie; dans ces strophes imagées, à la hauteur du sujet, on sent l'indignation de l'honnête homme, flétrissant du même stigmate d'infamie, le délateur, le calomniateur.

Digitized by Google

Voyage à S.... novembre 1848, poème en trois chants, (épigraphe : *Le Souvenir, présent céleste, ombre des biens que l'on n'a plus, est encore un plaisir qui reste après ceux qu'on a perdus).* — Ce poème dénote une grande facilité de versification, une connaissance acquise des règles qu'elle impose ! il respire un parfum d'honnêté, un profond sentiment religieux : mais, il faut aussi le reconnaître, l'auteur s'égare parfois dans certains détails qui ne sont pas d'un très-vif intérêt : l'œuvre gagnerait à être plus sobre de descriptions où l'on ne retrouve pas toujours ces poétiques aspirations qui font battre le cœur; cependant la conviction qui anime l'auteur, ressort, dans certaines phrases, en termes bien sentis et noblement rendus ; si à nos yeux toute conviction sincère est respectable, nous pensons toutefois qu'elle gagnerait encore à se montrer moins exclusive : que ces ombres disparaissent, et nous n'aurons que des éloges à donner à une œuvre, dont nous apprécions à sa valeur, le caractère consciencieux et moral.

L'Hirondelle, (épigraphe : *Pourvu que je ne parle dans mes écrits, ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, je puis tout exprimer librement*). — Dans un style imagé, empreint d'une pensée pieuse, en rapport avec le sujet, l'auteur reproduit en termes gracieux, la vie accidentée de l'hôte, que partout et toujours, on revoit avec plaisir; n'est-il pas pour tous l'annonce du printemps et pour les cœurs simples et bons, un présage de bonheur !

A Mary ! Les Cloches du Monastère, (épigraphe : *Gardez au moins le souvenir.* — Dans ces strophes émues, en termes aussi simples que vrais et qui ne manquent pas de poésie, se révèle un chaste et tendre sentiment : bien que sous l'impression de l'heure présente,

Digitized by Google

ce cœur, qui l'ignore encore, entrevoit déjà les douleurs de l'absence, les hasards de l'avenir, et cependant son espoir quel est-il? et que demande-t-il dans sa modeste ambition? une prière, un simple souvenir!

Si après cet exposé, Messieurs, vous croyez devoir ratifier l'appréciation consciencieuse de votre Commission, voici l'ordre dans lequel seront classées les récompenses attribuées dans ce concours :

1° Médaille d'argent, moyen module, à la poésie intitulée : *Sœur Marthe* ou *l'Ange des pauvres*.

2° Médaille d'argent, petit module, à la poésie intitulée : *La Calomnie*.

3° Grande médaille de bronze, à la poésie intitulée : *Voyage à S.... novembre 1848*.

4° Médaille de bronze, à la poésie intitulée : *L'Hirondelle*.

5° Médaille de bronze, à la poésie intitulée : *A Mary! Les Cloches du Monastère*.

MESSIEURS,

Notre tâche est remplie et il ne nous reste plus, qu'à exprimer ici toute notre gratitude, envers ceux qui ont bien voulu répondre à notre appel ; qu'ils nous permettent encore de leur adresser un conseil d'amis, heureux d'avoir trouvé dans certaines de leurs poésies, l'écho d'aspirations qui nous sont communes et ont toutes nos sympathies.

Aux vainqueurs, dans cette lutte toute pacifique, nous dirons : « que le succès d'aujourd'hui soit pour vous un encouragement à faire mieux encore ; pénétrez-vous bien de la nécessité d'être sévères pour vous-mêmes, afin d'acquérir le degré de perfection auquel vous devez aspirer ».

Digitized by Google

A ceux moins favorisés, nous dirons encore : « Prenez courage et redoublez vos généreux efforts ! Les larmes sont journalières, et, par un travail soutenu, vous pourrez, à un prochain concours, arriver aux premiers rangs ».

A tous, sans nous lasser jamais, nous ne cesserons de répéter : « Ne perdez jamais de vue, le but qu'il faut poursuivre et qui s'impose à l'art, « cultiver l'esprit et élever le cœur ! Pénétrez-vous bien de cette noble mission, qui est presque un sacerdoce, et nous serons heureux d'avoir à constater, que vous inspirant de cette pensée féconde, c'est bien ainsi que vous l'avez comprise ».

Après délibération, l'Académie appelée à se prononcer sur les conclusions de sa Commission, a émis un vote ratifiant complètement ses propositions. En conséquence, les plis cachetés ont été ouverts et ont fait connaître les noms des concurrents auxquels sont décernées les médailles suivantes :

1° A M. Louis Mercier, de l'Académie de Besançon, une Médaille d'argent, moyen module, pour *Sœur Marthe ou l'Ange des pauvres.*

2° A Mme Morcel, à Vic-sur-Seille, une Médaille d'argent pour *La Calomnie.*

3° A Mme R. Gœtzmann, au Champ-le-Bœuf, près Nancy, une grande Médaille de bronze, pour *Voyage à S.... novembre 1848.*

4° A Mme Morcel, déjà nommée, une Médaille de bronze, pour *L'Hirondelle.*

5° A M. Félix Bezanson, à Nancy, une Médaille de bronze pour *Les Cloches du Monastère.*

L'Académie décide que, conformément à la tradition, les deux Médailles obtenues par Mme Morcel seront confondues en celle du plus haut rang.

Digitized by Google

SŒUR MARTHE

OU

L'ANGE DES PAUVRES

PAR M. LOUIS MERCIER

Lauréat

Tous les malheureux sont mes amis.
Devise de sœur Marthe.

I.

Près du nom de Suard, l'illustre bienfaiteur,
Au Livre-d'Or Comtois, rayonne plein d'honneur
Un nom partout aimé. — C'est celui d'une femme,
Entre toutes sublime, — et modeste, pourtant,
De l'auguste sœur Marthe aux douleurs apportant
L'Espoir, la Charité, comme un divin dictame!

L'Espoir, la Charité!... ces baumes généreux,
La force des martyrs, des humbles et des preux :
Ces deux mystiques fleurs écloses au Calvaire,
Lorsque le Rédempteur en son immense amour,
Le regard suppliant vers l'éternel séjour,
Expirant s'écria : — Pardonnez, ô mon père!...

La France agonisait. — Sur son front désolé
L'ouragan des fléaux s'était amoncelé.
L'horrible invasion l'étreignait dans sa serre.
Pauvre reine, elle avait vu dans le sang sombrer
Sa couronne — et ses fils entr'eux se déchirer,
Ebranlant l'univers du cri de leur colère!

Digitized by Google

Mais de nos maux sans nombre eut pitié le Seigneur;
Et la sœur Marthe vint ange consolateur
Prodiguant des trésors de paix et de clémence.
Et comme un chêne après l'orage de la nuit,
Lève son front brisé devant l'aube qui luit,
En ses traits le malheur vit briller l'Espérance!...

II.

Au vallon paternel, bien jeune, elle savait
Qu'aux cités la misère en pleurant l'attendait.
Le Ciel se fait entendre. Anne (1), à sa voix fidèle,
Quitte son chaume en deuil, Thorraise, son berceau,
Sur les rives du Doubs, si riant et si beau;
Elle part... n'écoutant que son Dieu qui l'appelle!

Et son nom fut béni par tous les malheureux!
Seul, tu connais, Seigneur! quels ont été pour eux
Ses prodiges d'amour, de tendresse infinie.
La sainte, chaque jour, demandait au Sauveur
De quelque dévouement l'indicible faveur :
Son Evangile était sa force, son génie!

A tous les affligés sa belle âme s'ouvrait;
En fête était son cœur quand elle découvrait
Quelque obscure mansarde où gémit la souffrance.
Aux pauvres frissonnant devant l'âtre sans feu,
Elle disait : « Je viens de la part du bon Dieu! »
Du Christ, le grand martyr d'amour et d'indigence!

Au chevet du malade on la voit courir
Pour calmer ses tourments ou l'aider à mourir.
Elle sanctifiait l'heure de l'agonie.
Le moribond, la lèvre attachée à la croix,
Du séjour des élus, en écoutant sa voix,
Croyait ouïr déjà la céleste harmonie!

(1) Anne Reget, en religion sœur Marthe.

Digitized by Google

Quand elle pénétrait dans les sombres cachots,
En hymnes de bonheur se changeaient les sanglots;
Les captifs à sa vue oubliaient leur misère.
Ils se pressaient, émus, autour d'elle, à genoux,
Murmurant tendrement : — Mère, bénissez-nous,
Et couvraient de baisers ses mains et son rosaire !

III.

Vers le champ du supplice un soldat est traîné,
Livide, chancelant, il s'avance enchaîné.
Sanglant il va tomber ; — mais la sœur Marthe passe,
Son regard attendri dans le convoi fatal
Reconnaît un enfant de son vallon natal.
Elle vole en ses bras... l'embrasse... et lui fait grâce. (1)

Quelles sont ces lueurs et ces cris et ces bruits ?
Une ferme qui flambe illumine la nuit.
Dieu ! sous les murs croulants que la flamme dévore,
Une mère apparaît étreignant son enfant.
Pour les sauver au sein du brasier étouffant,
Qui donc vient de bondir?... C'est Marthe, Marthe encore!...

Les canons rugissants ébranlent les vallons.
Voyez-vous s'avancer ces sombres bataillons.
Sur le sol franc-comtois à flots le sang ruisselle.
Le plomb siffle partout, la mort hâche les rangs ;
Mais bravant la mitraille et cherchant les mourants,
Sœur Marthe, la voilà ! c'est elle, toujours elle!...

Oui, sublime toujours d'un courage nouveau,
Elle court au blessé quel que soit son drapeau,
Lave son front souillé de sang et de poussière,
Sur sa blessure pose et le baume et le lin,
Lui parle de retour au village lointain
Et fait monter des pleurs d'amour à sa paupière !

(1) Sœur Marthe avait le droit de grâce.

Digitized by Google

IV.

Mais sur son noble sein mes yeux cherchent en vain
De l'étoile d'honneur l'hommage souverain.
Sœur Marthe a craint l'éclat de l'insigne frivole,
Elle l'a déposé sur l'autel du Seigneur
Et, simple, n'a voulu conserver sur son cœur
Que la croix de bois noir de Celui qui console.

O Marthe ! o sainte sœur ! notre Franche-Comté
Comme un parfum du Ciel, a de ta charité
Gardé la précieuse et touchante mémoire;
Mais il reste encore bien des larmes à tarir,
Des cœurs à consoler, des maux à secourir.
Oh ! veille encor sur nous de l'immortelle gloire !

Et vous, dont le chemin est rayonnant de fleurs,
Riches, tendez les bras à vos frères en pleurs;
Ainsi que Marthe ouvrez votre âme à la misère;
Pour les pauvres laissez des épis dans vos champs;
Un fils de la Comté dans d'admirables chants,
N'a-t-il pas dit : — L'Aumône est sœur de la prière ?...(1)

(1) Victor Hugo, *(Pour les Pauvres)*.

Digitized by Google

LA CALOMNIE

PAR MADAME MORCEL

Lauréat

Fais bien et laisse dire.

Hé bien si, je soutiens qu'il est encore un crime
Plus infâme et plus noir qu'une lettre anonyme :
Le mensonge qui sème et vomit son venin,
D'un sourire emmiellé tout le long du chemin,

Sans que de lui on se méfie ;
Est-il un plus subtil poison
Que la hideuse calomnie
Trompant la plus saine raison ?

En cent lieux à la fois cet horrible fantôme,
De ses malsaines dents attaque l'honnête homme ;
Vainement celui-ci qu'elle étreint se débat,
Il sera terrassé dans l'inégal combat ;

Comme un oiseau par une trombe
Est fatalement emporté,
Il faut que l'innocent succombe
Victime de l'iniquité.

De ce monstre odieux, chacun se fait complice :
On l'écoute, on lui tend une oreille propice.
Au lieu de le chasser, de lui fermer le seuil,
On le flatte et l'attire, on lui fait bon accueil,

Digitized by Google

Sans y mettre de malveillance,
Chacun l'encourage si bien,
On y met tant de complaisance,
Que tout le monde est son soutien.

Encore, en recevant une lettre anonyme,
On éprouve un dégoût qui venge la victime,
On jette au feu l'écrit ; là s'arrête le mal ;
Mais de la calomnie, au venin infernal,

Chacun propage, sans scrupule,
Ce que son oreille entendit,
Et dans une autre, aussi crédule,
Va porter le poison maudit.

D'un couple monstrueux sort ce serpent difforme,
A la gueule empestée et dont la queue énorme
Roule en broyant des cœurs sous ses milliers d'anneaux
Et laissant après lui toutes sortes de maux.

Garez-vous ! le voilà qui passe
Ce féroce ennemi du bien ;
S'il vous regarde et vous menace
Faites le signe du chrétien.

L'affreuse calomnie à la mine hypocrite,
De l'envie, de l'orgueil, est la fille maudite,
Sur ceux dont le bonheur blesse leurs tristes yeux,
Leur fille siffle un mot de son dard vénimeux,

Et ce que bave ce reptile,
Chacun s'en va le répétant :
Comme une immense tache d'huile,
Le mensonge va s'augmentant.

Comment faire cesser les coupables harangues
Qui partent à la fois de plusieurs mille langues?
Il faut laisser courir l'impétueux torrent,
Et pardonner de cœur à l'aveugle ignorant,

Digitized by Google

Quoiqu'il creuse le précipice
Où va s'engloutir l'innocent.
De l'autre, Dieu fera justice,
Je me console en y pensant.

Luttons contre l'effet de la sombre colère
De cette digne sœur d'un détestable frère.
Ils sont enfants jumeaux. L'infâme délateur
Peut bien donner la main au calomniateur;

Ils sont tous deux faits pour s'entendre;
Mais que de tous ils soient maudits,
Et puissent ces vers leur apprendre
Qu'on les accable de mépris.

Digitized by Google

VOYAGE A S.... NOVEMBRE 1848

PAR MADAME R. GŒTZMANN

Lauréat.

Le souvenir, présent céleste,
Ombre des biens que l'on n'a plus,
Est encore un plaisir qui reste,
Après tous ceux qu'on a perdus.

CHANT PREMIER.

Salut champêtre toit ! abri de ma famille,
Qui vit naître, grandir, étendre ses rameaux :
De l'un de ses rejets, je viens en humble fille,
Evoquer du passé quelques touchants tableaux.

Ici reçut le jour ma bonne et tendre mère,
Entouré de respect, là, son vénéré père,
Du devoir paternel saintement revêtu,
A ses nombreux enfants enseignait la vertu,
Et tous, agenouillés répétaient la prière :
C'était de chaque soir leur action dernière,
Puis il les bénissait, et l'Ange du sommeil
Les berçait doucement jusqu'au bruyant réveil.
Tel que chaque matin la joyeuse couvée,
Par son aîle naissante à peine est soulevée,
Qu'un doux gazouillement s'élève au Créateur ;
Ainsi de leurs berceaux la mère vigilante,
Enlevait ses enfants d'une main caressante,
Leur faisait bégayer le doux nom du Sauveur,
Puis, les réunissant à la table frugale,
A chacun pour le jour désignait les travaux,

Digitized by Google

Et tous, sans murmurer, dans une ardeur égale,
Se répandaient aux champs, visitaient les troupeaux.
En toi, bonne Marie, elle avait confiance ;
Tu n'étais pas pourtant le fruit de ses amours (1),
Mais jamais dans son cœur aucune différence,
Ne rappela ton deuil, en attristant tes jours.
A cette tendre amie, à ses filles pleurées,
Tu viens de te rejoindre au séjour du bonheur !
Mânes de mes aïeux ! chères ombres sacrées !
Vous voilà rassemblés près de l'humble Pasteur
Qui, pour vous, offre à Dieu le divin sacrifice ;
L'encens de notre cœur s'unit au Saint calice ;
C'est ici que l'eau sainte ondoya vos berceaux ;
Que le banquet sacré fortifia votre âme ;
Que de vos chastes feux, Dieu consacra la flamme.
Sur le seuil du parvis verdissent vos tombeaux.
Trente pas ont suffi pour mesurer la trace,
De l'instant que sur terre on appela vos jours.
Heureux qui, comme vous, dans un étroit espace,
Borné dans ses désirs, content de ses amours,
A sa postérité laisse pour héritage
Les vertus et la foi de l'homme simple et sage !

Hélas ! qu'avons-nous fait du dépôt précieux
Que nous avaient légué nos religieux pères ?
A leur naïve foi dans les divins mystères
Nous faisons succéder le doute audacieux !
Nous ! atômes d'un jour, ô comble de démence !
Du Dieu qui nous créa nous bornons la puissance !
Nous ne pouvons nier le soleil, ni les mers ;
Nous ne pouvons nier sa sagesse infinie,
Nous voyons sa bonté féconder l'univers,
Nous donner quand il veut, nous reprendre la vie ;
Son regard courroucé met le monde en débris,
Mais là nous l'arrêtons ! et nous nions son fils !

(1) Fille d'un premier mariage de son mari.

Digitized by Google

Toi Seigneur, dont l'amour surpasse les merveilles,
Que pour notre bonheur Dieu sema sur nos pas,
Sur l'abîme entr'ouvert nous dormons, et tu veilles ;
Tu ne te souviens plus que nous sommes ingrats !
Lorsque l'homme aveuglé par son orgueil funeste,
A méconnu la loi, l'amour de son Sauveur,
Il s'égare et gémit ; son désespoir atteste,
Que ce chemin fatal le conduit au malheur.
Mais quand s'évanouit sa dernière espérance,
Quand son cœur déchiré par tous les coups du sort,
L'accuse d'injustice et demande la mort,
Tu t'approches Seigneur ! oubliant son offense,
Tu ranimes son âme et lui fais entrevoir
Son pardon généreux dans un pieux devoir.
Abandonné de tous, à son Dieu qui l'appelle,
Le front courbé, son cœur promet d'être fidelle ;
Et la foi s'éveillant avec son repentir,
Dans l'espoir et l'amour il s'apprête à mourir.

O vous, fiers potentats, qui subjuguez le monde !
Vous, qui les détrônez, peuples, législateurs,
Amoncelez de tous la sagesse profonde,
Evoquez celle encor de vos prédécesseurs ;
Retranchez leurs abus ; que vos lois les banissent,
L'expérience est là, les siècles la fournissent :
Votre philanthropie, au milieu d un banquet,
Dans un brillant discours, annonce le secret
De faire enfin cesser les pénibles misères,
Que depuis six mille ans nous transmettent nos pères ;
Votre haute raison refuse à Jésus-Christ,
Sa céleste origine et l'encens de la terre.
Faites donc mieux que lui ! ! remplacez la prière
Et rendez l'homme heureux par un effort d'esprit !

Mortels audacieux ! et toi, peuple fragile !
Pour vous graver des lois, prenez donc l'Evangile!
Il vous inspirera la sainte Egalité,
Non celle qui consiste à briser la puissance,

Digitized by Google

Qui doit borner de tous l'audace et la licence ;
Mais ce pieux lien de la fraternité,
Qui cherche à ramener aux genoux de leur père
Ses enfants malheureux loin du sein de leur mère.
C'est au pied des autels que se courbe l'orgueil ;
C'est là qu'on se résigne à subir la souffrance,
Là, que l'homme abattu, brisé contre un écueil
Se relève à la voix de la sainte espérance ;
Là, le cœur ulcéré donne le doux pardon.
O frères ennemis ! venez au sanctuaire !
Venez chercher la paix dans la religion ;
Apprendre vos devoirs du haut de cette chaire :
Implorez l'Eternel qui donne chaque jour
Au passereau le grain, à l'arbrisseau la sève,
A l'herbe la rosée, à l'homme son amour;
Mais qui punit toujours de leur ingratitude
Les peuples orgueilleux qui rejettent ses lois,
En les abandonnant aux erreurs de leur choix.

Ah ! confiez-vous donc à sa sollicitude !
Cessez de demander aux hommes impuissants
Que vous portez un jour sur les pavois glissants
Le travail et le pain, la liberté féconde ;
Que peuvent leurs efforts si Dieu ne les seconde ?
Peuvent-ils contenir le flot des passions ?
Peuvent-ils conjurer la foudre et les tempêtes ?
Peuvent-ils détourner de nos coupables têtes
Ce fléau destructeur effroi des nations (1),
Qui s'avance vers nous, étendant ses ravages
Et semble dire à tous, jetant dans chaque lieu
L'épouvante et les pleurs, la mort pour tous les âges,
Laissez, laissez passer la justice de Dieu ! !

Peuples, apaisez donc la colère divine !
Faites enfin cesser cette guerre intestine;
L'injustice et la haine ont envahi vos cœurs;

(1) Le choléra.

Digitized by Google

Que l'amour et la paix fassent sécher les pleurs
Que vous ont fait verser nos discordes civiles.
A la loi du Seigneur revenez plus dociles,
Car c'est au sein de Dieu que se puise l'amour.
Frères, prosternons-nous ; qu'un sincère retour
Vers ce Dieu tout-puissant qui fait trembler la terre,
Détourne son courroux ! sera-t-il plus sévère
Pour nous, enfants bénis par le sang de son fils,
Qu'il ne fut autrefois pour son peuple insoumis,
Lorsqu'il cria vers lui, grâce et miséricorde !
Dieu refoula les eaux, puis, engloutit la horde
De ce Roi qui voulait lui redonner des fers.
N'a-t-il pas fait tomber dans ces vastes déserts
Et la manne du ciel, et l'eau d'arides pierres ?
Fera-t-il moins pour nous qu'il ne fit pour nos pères ?
Non, non, mais son amour, pour calmer nos douleurs,
Attend qu'à ses autels nous répandions nos pleurs.

CHANT SECOND.

Nous voilà de retour sous le toit de nos pères ;
Notre pieux devoir a voilé nos paupières,
Et chacune de nous se livre au souvenir ;
Mais nos joyeux enfants qui veulent parcourir
Les jardins, les vergers, et les bois du village,
Insoucieux, légers, comme on est à leur âge,
Afin de détourner notre sombre regard
Du passé douloureux que notre voix réveille,
Murmurent doucement chacun à notre oreille
Que le soleil est beau, qu'il est déjà bien tard.
Leur désir nous enlève à notre rêverie,
Et nous suivons leurs pas à travers la prairie,
Dont la riche verdure entoure le hameau.
Une herbe fine et tendre, au soleil veloûtée
A l'ombre des forêts, de larmes humectée ;

Digitized by Google

Des saules se penchant sur le bord du ruisseau,
Et qui laissent percer dans leur menu feuillage,
Le soleil, le zéphir, et les toits du village.
Le bois mystérieux qui borde le contour,
De ce lieu ravissant qui charme notre vue,
Exhale son parfum ; à la chaleur du jour
Invite au doux repos sous sa voûte feuillue.
Le faucheur en retard, rasant le sol encor,
Quand déjà des monceaux d'herbe sèche et fanée,
N'attendent que le soir d'une chaude journée,
Pour peser sur le char, dont le pénible essor
Transporte en chancelant l'énorme pyramide
Que doit dans les frimas manger le bœuf avide.
Mais voilà ce bosquet, abri délicieux,
Qui servit si longtemps aux jeux de ma famille !
Et toi, tante chérie, en parcourant ces lieux,
Ne te revois-tu pas, espiègle jeune fille ?
Ne raniment-ils pas dans leurs vives couleurs
Tes jours joyeux et purs, sans crainte et sans douleurs ?
Voilà la branche encore élancée et flexible
Où tu te balançais, satisfaite et paisible,
Regardant le ciel bleu près du gouffre entr'ouvert,
Que nul ne vit combler, où le torrent se perd.
Ah ! je retrouve ici ma mère adolescente,
Dont la taille avant l'âge, élancée et pliante,
A causé la langueur qui pâlit son beau front !
La sémillante Lise, au teint frais, au bras rond
Que souvent elle emploie avec grâce et finesse
Pour arrêter soudain, avec une caresse,
Le courroux paternel qu'elle sait désarmer.
La grave Elisabeth qui ne veut pas aimer :
Ses goûts laborieux, son humeur sérieuse,
L'éloignent des plaisirs d'une jeunesse heureuse;
Rose, naïve enfant, qui peut, presqu'à la fois,
Danser, rire et pleurer, prier devant la croix ;
Et cet aîné des fils, Jean au bon caractère !
Je l'aperçois luttant avec Epvre son frère ;

Digitized by Google

Sa jambe adroite et leste a su l'embarrasser,
Son bras victorieux vient de le terrasser,
Et sa main releyant sa tunique légère,
Le retient dans ses plis ; il rit de sa colère.
Le vaincu furieux se relève, et d'un bond
Sur son frère échappé veut venger son affront.
C'est en vain que Marie en mentor s'interpose,
Que de chaque mutin elle adoucit la cause ;
Sa pacifique voix n'a pu les contenir,
Et dans le champ voisin ils vont se réunir.

Oh ! oui, tous ces tableaux qu'à mon oreille avide
Ma mère retraçait avec charme et bonheur,
Je les retrouve encor dans toute leur fraîcheur.
Ah ! plaignons bien, plaignons, ces hommes au cœur vide
Qui prétendent briser cet antique lien,
Dont Dieu dans son amour entoura la famille (1),
Et qui fait refléter sur le front de la fille
L'exemple des vertus, souvent unique bien
D'une mère luttant avec force et courage
Contre l'adversité, l'injustice et l'outrage,
A l'aspet des enfants que Dieu lui confia :
Elle poursuit sa tâche avec persévérance,
Rallume dans son cœur la foi qu'elle oublia ;
Elle prie ! et son âme aspire l'espérance.
C'est du Ciel désormais qu'elle attend son secours,
Car les heureux du monde à sa voix restent sourds,
Et le Ciel, en retour de tous ses sacrifices,
Du cœur de ses enfants lui donne les prémices.

Et cet homme pervers, égoïste et léger,
A la naïve voix de sa pudique fille,
Qui sent son front rougir et son cœur se changer ;
Satisfaire ses goûts, où la vanité brille ;
Dans ses nombreux plaisirs, oublier son devoir,

(1) En 1848, on avait agité l'absurde proposition d'enlever les enfants à la famille et de les faire élever par l'état, comme à Lacédémone.

Digitized by Google

Livrer sa jeune épouse à l'affreux désespoir
Du cruel abandon qui dévore sa vie ;
Voir sans être ému cette compagne en pleurs,
Son amour si touchant et sa beauté flétrie,
Pour chercher, sans remords, de vénales faveurs ;
Voilà de son bonheur la trompeuse chimère !
Mais son enfant grandit sur le sein de sa mère,
Et sa grâce enfantine et ses élans d'amour
Pour celle, heureuse alors ! qui lui donna le jour,
Souvent troublent le cours de ses plaisirs futiles.
Il compare en secret ces sentiments fragiles
Qui fatiguent l'esprit, sans occuper le cœur,
A ce tableau touchant de paix et de bonheur.
Renfermant ses chagrins, l'épouse délaissée,
Dans les devoirs si doux de la maternité,
A repris sa fraîcheur par les pleurs effacée ;
Ses yeux brillent d'amour et de félicité,
Quand se mêlant aux jeux de sa fille chérie,
Joyeuse, elle se prête à sa mutinerie ;
Ou lorsque lui donnant ses premières leçons,
Elle accorde à l'enfant, quand elle sait comprendre,
Pour la récompenser le baiser le plus tendre ;
Seulement, quand sa voix, pleine d'émotion,
Lui fait dire à genoux la naïve prière,
Qui demande au Seigneur de veiller sur son père,
Un triste souvenir alors voile son front.
Tel qu'un rapide éclair dans une nuit d'orage
Laisse voir un instant son funeste ravage,
Sur ses traits résignés, un regard sur et prompt
Pourrait y deviner sa secrète souffrance,
Un seul murmure ingrat contre la Providence
Qui couronne de fleurs son infidèle époux.....
Mais l'ange gracieux qui prie à ses genoux,
Doux présent du Seigneur dans sa sollicitude,
Arrête son blasphême et son ingratitude.
» Pardonne moi Mon Dieu ! pardonne lui Seigneur !
» Daigne fermer l'oreille à ma plainte insensée !

Digitized by Google

» Etouffe dans mon cœur toute amère pensée !
» Remplis le tout entier de ce puissant bonheur,
» De cet amour divin dont tu comblas ta mère ;
» Amour que l'Eternel, clément dans sa colère,
» Quand Eve eut mérité le châtiment fatal,
» Qui sur terre apporta la douleur et le mal,
» Fit descendre du Ciel pour consoler la femme :
» Tu souffriras dit-il, mais je mets dans ton âme
» Pour adoucir les maux de ta postérité,
» Le sentiment divin de la maternité !

» Oh ! oui, de ce bonheur, mon Dieu, je te rends grâce !
» Pour moi de l'univers, ce berceau tient la place !
» Tout ce qui dans le monde excite les désirs,
» Fêtes, succès flatteurs, et fastueux plaisirs,
» Ne peuvent remplacer une douce caresse
» De l'enfant qui répond à ma vive tendresse.
» Et quand avec bonheur attendant son réveil,
» Je contemple à genoux son paisible sommeil,
» Plus pure alors vers toi s'élève ma prière !
» L'Ange venu des cieux reflète sur sa mère
» La blancheur et l'éclat d'innocence et d'amour
» Dont tu le couronna dans ton divin séjour,
» Et dans mon cœur ému que l'erreur abandonne
» Surgit la charité qui bénit et pardonne.

Et ses douces vertus, sans plainte et sans courroux,
Au foyer conjugal ramènent son époux.
Femmes, unissons-nous, conservons la famille !
Que ces titres sacrés d'épouse, mère et fille
A qui Rome autrefois dut ses brillants destins,
En sauvant son berceau du courroux des Sabins,
Fassent plus aujourd'hui pour la France chrétienne
Qu'ils ne firent jadis pour la ville païenne.
Un monarque orgueilleux disait : l'Etat, c'est moi !
Mais le Ciel en courroux dit : l'Etat, c'est la Foi !
Ensemble sauvons donc, famille, état, croyance !

Digitized by Google

Femmes priez ! priez, ramenez vos époux !
Mères priez encor ! régénérez la France !
Sur le sein maternel, que vos fils à genoux
Apprennent à bénir la parole divine;
Que votre exemple saint dans leur âme burine
Le respect au Seigneur, la Foi, la Charité,
Seuls appuis, précurseurs d'autres vertus civiques,
Qui seules soutiendront les jeunes Républiques.
Le soleil de la Foi, mûrit la Liberté ! !

Vous, vierges au front pur, au cœur chaste et candide
Que votre doux regard, d'émotion humide,
Ne s'arrête jamais sur l'aveugle orgueilleux
Qui ne voit que la terre et qui raille les cieux.
Rejetez son amour, sa promesse trompeuse ;
Il outrage son Dieu ! il méconnaît ses lois.
Saura-t-il respecter sa compagne et ses droits ;
Honorer ses vertus, sa foi religieuse ?
Hélas ! il ne verra dans ces liens sacrés
Par le monde et le Ciel saintement assurés,
Qu'une vaine formule à ce contrat plus sage,
Qui d'un entier pouvoir lui garantit l'usage.
Mais que par ses serments il se croie engagé !
Vous l'espérez en vain : rien pour lui n'est changé.
Il approuve il est vrai qu'à la femme, l'Eglise
Impose le devoir d'être tendre et soumise,
De mettre tous ses soins à conformer ses goûts,
Sans plainte et sans humeur, à ceux de son époux;
De surveiller son cœur ; de pardonner l'injure :
C'est un frein salutaire à sa faible nature.
Mais l'homme, à sa raison doit être abandonné,
C'est pour régner, jouir, qu'on ce monde il est né,
Sa femme a son amour tant qu'elle sait lui plaire.
Mais l'inconstance à l'homme est souvent nécessaire ;
Elle rend l'énergie à l'esprit abattu,
Qui s'engourdit sans force au sein de la vertu.

Digitized by Google

Voilà sur quel appui votre bonheur se fonde ?
Vous cherchez un soutien pour traverser ce monde ;
Votre cœur confiant abandonne en retour,
Et famille et patrie, dame fortune, amour !
Quoi ! vous ne craignez pas cette raison fragile
De l'homme dont l'orgueil repousse l'Evangile !
Qui ne veut aucun frein, qui ne connaît de lois
Que celles dont ses goûts, ses caprices font choix ?
Sa raison, conduira les folles entreprises,
Qui jettent tout à coup les familles surprises
Du sein de la fortune à son triste abandon.
Heureux, cent fois heureux, si la honte à son nom
N'attache pas encor sa rouille malheureuse,
Et ne souille à jamais l'épouse vertueuse,
Et jusqu'à l'avenir de ses enfants chéris !
Ah ! vouez à l'impie et dédains et mépris !
Que repoussé du cercle où son cœur cherche à plaire,
Il soit puni déjà de l'orgueil téméraire
Qui lui fait rejeter la loi de son sauveur,
Sans en avoir connu la sublime douceur.
Car, s'est-il occuppé dans l'ombre et le silence
De la vérité sainte offerte à sa croyance ?
A-t-il lu, médité, comparé les écrits
De nos livres pieux, de nos saints érudits ?
Leur a-t-il consacré sa jeunesse et ses veilles,
Pour démêler l'erreur de ces *fausses merveilles*,
Que l'on offre dit-il à notre humanité,
Comme un appat trompeur à sa crédulité ?
Il s'en est bien gardé ! par l'ennui dans sa vie
Homère et Cicéron ont pris trop large part,
Pour que dans ses beaux jours, il ait la moindre envie
De fouiller le passé d'un sévère regard :
Sa raison lui suffit ; cette haute sagesse
Décide que la Foi, n'est que de la faiblesse,
Et n'accorde, en un mot, qu'un superbe dédain
Aux Ambroise, aux Bernard, ainsi qu'aux Augustin,
Et tant d'autres docteurs, au vaste et saint génie

Digitized by Google

Qui, pour la vérité consacrèrent leur vie !
O déplorable orgueil ! ô funestes erreurs !
Combien à l'univers vous coûterez de pleurs !

Femmes de tous pays, formons une alliance ;
Reprenons au berceau l'œuvre du Créateur
Qui voulut, par la foi, mener l'homme au bonheur.
Nous avons expié la fatale influence,
Que la première femme a transmis jusqu'à nous ;
Le Ciel a vu nos pleurs, désarmons son courroux.
Demandons au Seigneur une nouvelle vie ;
Il est temps d'imiter les vertus de Marie,
Ce modèle parfait qu'il a daigné choisir,
Pour ramener en nous le pur et saint désir
De rendre l'homme à Dieu, de lui faire connaître
La loi de Jésus-Christ, son sauveur et son maître ;
Car c'est en l'entourant de ce divin lien
Que le monde avili retrouvera le bien.

CHANT TROISIÈME.

Allons enfants, quittons le bois et la prairie,
J'entends déjà sonner la cloche de Marie,
C'est l'heure du repas ; retournons au hameau.
Et chacun reparaît ployant sous le fardeau
De verdure, de fleurs, de mousse et de bruyères ;
Reprenons le sentier qu'ont tant suivi nos mères,
Traversons le verger, abrégeons le chemin.

Les convives sont prêts, et la table est servie.
Le pasteur vénéré préside le festin ;
Par tous les conviés sa prière est suivie.
Dans un furtif regard de tendre piété,
Ma tante a reconnu le siége respecté,
Cet antique fauteuil où reposait son père ;

Digitized by Google

(Soudain, je vis briller au bord de sa paupière
Comme une perle pure, une larme du cœur !)
Plus d'un siècle aurait dû lui ravir sa fraîcheur,
Mais de pieuses mains lui conservent son lustre.
Le temps ne marche point quand l'amour vrai le frustre.
Ses larges flancs transmis à la postérité,
Comme un saint monument de son autorité,
Ont toujours imposé respect à la jeunesse.
Il a vu sur ses bras s'appuyer la vieillesse
De trois âges éteints, mais lui reste debout,
Plus qu'un trône affermi, plus vénéré surtout !
Nos pères, dans son sein, ont pendant cent années,
Dicté leurs simples lois, de la bible émanées ;
Jamais pour les garder l'airain ne les coula,
Chaque père disait : Mon père a dit cela !
Et dans ces jeunes cœurs, se gravaient sans murmure
Les sévères conseils de la sagesse mûre,
O temps heureux ! hélas ! qu'êtes vous devenus ?
Amour tendre et soumis, respect de la famille !
A peine votre phare au pauvre hameau brille,
Tremblant déjà, bientôt il n'apparaîtra plus !
Et l'homme voguera vers le sombre rivage,
Sans boussole et sans guide, ainsi que l'équipage
Dont la révolte brise un salutaire frein
Et rejette le chef qui traçait son chemin.
Loin dit-il à jamais l'aveugle obéissance !
Eh ! qu'avons-nous besoin de vieille expérience ?
Notre audace suffit : elle commande au sort ;
Livrons la voile au vent, nous atteindrons le port.
Mais bientôt le courant d'une mer inconnue
Vient jeter le vaisseau dans sa course imprévue,
Sur les nombreux écueils qui hérissent ces mers ;
Son choc impétueux retentit dans les airs ;
La carène se brise et son flanc se déchire,
L'équipage tremblant reconnaît son délire.
Que n'a-t-il respecté le chef qui le guidait !
Que n'a-t-il écouté sa longue expérience !

Digitized by Google

Trop tard il reconnaît ses torts, son impuissance,
Et Dieu par un naufrage a puni son forfait.

Hélas ! et vous aussi fils ingrats et rebelles,
Vous qui faites couler les larmes maternelles,
Lorsque vous repoussez les doux conseils du cœur,
Ah ! n'espérez jamais ni repos, ni bonheur !
L'homme reçoit du Ciel en entrant dans la vie,
Des guides naturels à qui Dieu le confie :
Au père qu'il revêt de ce titre sacré
Il donne un saint pouvoir par l'amour assuré ;
Cet amour vif et pur qui jamais ne sommeille,
Qui, sur l'homme accompli, comme sur l'enfant veille ;
Qui, d'un travail pénible allège le fardeau,
Et qui poursuit sa tâche au-delà du tombeau.
Car le dernier soupir qui s'exhale d'un père
Est un plan de bonheur qu'il trace à son enfant,
Et quand sa voix s'éteint, sa fervente prière
Aux pieds de son Sauveur s'achève et le défend !

Et qui jamais aussi comme une tendre mère
Veillera sur vos jours, pleurera vos douleurs ?
Qui comme elle oubliera l'ingratitude amère ?
Et qui vous bénira, quand couleront ses pleurs ?
Avez-vous donc perdu la jeune souvenance
De cette ardente foi de votre heureuse enfance,
Lorsqu'un faible danger semblait vous menacer,
Dans les bras maternels courant vous enlacer,
De votre cri d'effroi sortait le nom de mère !
C'était pour vous le nom qui sauve et qu'on révère,
C'était le cri du cœur et l'instinct précieux
Qu'à votre premier jour vous reçûtes des Cieux.
Et vous vous révoltez contre l'ordre suprême,
Contre le tendre amour de celle qui vous aime,
Qui prévoit vos besoins et qui s'ouffre pour vous,
Avant que votre cœur ici-bas ne respire ?
Vos succès, vos plaisirs, sont ses soins les plus doux.

Digitized by Google

Son âme est son génie et sans cesse il l'inspire ;
Elle pressent pour vous, les dangers, le malheur.
Ah ! suivez le chemin qu'a deviné son cœur !
Pleins de foi, fiez-vous à ce guide fidèle.
Son pied s'est assuré sur ce sol qui chancèle,
Où votre pied tremblant doit repasser un jour.
Sa main, pour préserver l'enfant de son amour,
Ecarte incessamment et la ronce et l'épine.
Quel est le sentiment que l'ingrat imagine
Plus pur, plus dévoué, plus profond et plus saint,
Qui survit aux douleurs, qui jamais ne s'éteint?
De l'amour du Très-Haut, le plus parfait ouvrage
Est l'amour maternel qu'il fit à son image,
Son auguste pouvoir dans le Ciel est inscrit,
Heureux ! heureux l'enfant que sa mère bénit ! !

O vous, mânes sacrés, aïeux, mère chérie,
Qui nous avez tracé le chemin de la vie
Par votre piété, pour vos humbles vertus ;
Vous qui resplendissez au séjour des élus,
Veillez, veillez encor sur la jeune famille
Qui n'a point entendu les noms de fils, de fille
De votre douce voix, muette sans retour.
Leurs fronts n'ont point reçu par vos mains vénérées
L'inéffaçable sceau des promesses sacrées ;
Mais sur tous vos enfants réunis en un jour,
Sur ceux que le devoir loin de ces lieux appelle,
De votre saint bandeau dirigeant les rayons,
Faites luire sur eux la lumière immortelle,
Pour bénir à la fois trois générations !

Digitized by Google

L'HIRONDELLE

PAR MADAME MORCEL

Lauréat.

Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, je puis tout imprimer librement.

(Beaumarchais.)

Viens, jeune Hirondelle,
A ma tourelle,
Petit à petit
Bâtir ton nid.

Dans ce doux asile,
Sûr et tranquille,
Viens te reposer,
Tu peux l'oser.

Petite architecte,
On te respecte;
Ton nid protecteur
Porte bonheur.

Donne l'espérance
Par ta présence
Au cœur résigné,
Bonne Progné.

Autant que Térée
Tu crains Borée,
Ce dur ennemi
Fait ton souci.

Digitized by Google

Passe la nuitée
Bien abritée
Des vents et du froid
Sous notre toit.

A ton nid fidèle,
Douce hirondelle,
Reviens tous les ans
Dès le printemps.

Dès qu'apparaît l'aube
Sa noire robe
Tranche sur l'azur
D'un beau ciel pur.

L'air est son domaine ;
La souveraine
Fait dans son parcours
Mille détours.

Elle tourne et vire
Dans son empire,
Et prend ses ébats
De haut en bas.

L'œil ne peut la suivre
Quand, de joie ivre,
Ses ailes en faux
Frôlent les eaux ;

Puis quittant la terre,
Prompte et légère,
D'un rapide essor
Remonte encor.

Digitized by Google

De son aile vive
Et fugitive,
Telle qu'un éclair
Elle fend l'air.

Franchissant l'espace,
Vite elle passe
Jetant dans les cieux
Des cris joyeux.

Partout elle vole,
Charmant symbole
De la déité :
La Liberté.

Nécessaire à l'homme,
Il faut voir comme
L'insecte qui nuit
Elle détruit ;

Avec sa compagne
Dans la campagne,
S'en va travaillant
Tout en volant.

Elle prend par mille,
Pour sa famille,
Petits moucherons
Et papillons.

Agile et joyeuse
Elle est heureuse

Digitized by Google

De lui partager
Ce fin manger.

Toute sa couvée,
Tête levée,
Reçoit tour à tour
Ces mets d'amour.

Mais voici l'automne,
Pauvre mignonne!
Tu quittes ces lieux
Pour d'autres cieux.

Faible créature,
C'est ta nature
De fuir nos climats
Et les frimas.

Que Dieu te protège!
Prends garde au piège
Qu'à tout voyageur
Tend le chasseur.

On voit l'innocence
Sous la puissance
De quelque méchant
Tomber souvent.

Ta mère d'un crime,
Fut la victime;
Un tel souvenir
Me fait frémir.

Digitized by Google

Accourcis l'absence,
Car ta présence
Est signe toujours
Des plus beaux jours.

Charmante hirondelle,
A ma tourelle,
Avec le printemps
Viens tous les ans.

Digitized by Google

A MARY.

LES CLOCHES DU MONASTÈRE

PAR M. FÉLIX BEZANSON

Lauréat.

« Gardez au moins le souvenir. »
Le Lac (Lamartine).

Du luth harmonieux, fais-nous entendre encor
Les sons pleins de gaîté, le ravissant accord;
Sous tes doigts qu'il répète, aimable enchanteresse,
Cet air qui fait rêver, où se peint la tristesse,
Où l'on entend si bien tinter dans le lointain
La petite clochette au doux son argentin.
« Cloches du monastère,
Retentissez gaîment;
Vous m'appelez à la prière,
Mais pour prier, Mary, comment
Me faut-il faire? »

Le temps qu'il durera, ce doux son argentin,
Quand la joyeuse note échappera soudain,
Retentira dans l'air, pendant cette seconde,
A moi daigne penser! Ange à la tête blonde,
Je te demande alors un simple souvenir,
Un retour au passé, présage d'avenir!
« Cloches du monastère,
Retentissez gaîment,
Vous m'appelez à la prière,
Mais pour prier, Mary, comment
Me faut-il faire? »

Digitized by Google

Nous sommes au début de ce morceau charmant,
Quand un dernier rayon vient dorer le couchant,
Mais demain, dans un an, hélas ! loin de ces rives,
Entendrons nous encor les plaintes fugitives
De cette note aimable expirant sous ta main ?
Alors je te demande un souvenir.... un rien !
« Cloches du monastère,
Retentissez gaîment,
L'amour est comme la prière,
Mais pour aimer, j'ai su comment
Il fallait faire. »

Au milieu de la lutte, au détour du chemin,
Si je tombe frappé dans un désert lointain,
Alors que tinteront dans l'air les sons funèbres,
Pense à moi ! Pense à moi ! Sur mes yeux les ténèbres
Auront déjà plané ; dans ce triste moment
Adresse une prière à Dieu toujours clément.
« Cloches du monastère,
En tintant tristement,
Qu'au ciel s'élève sa prière
Pour celui qui fut un instant
Pour elle, un frère ! »

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRICULTURE

De l'année 1879-1880

Présenté à l'Académie dans sa séance du 29 Avril 1880

Au nom d'une Commission composée de MM. AMBLARD, ANTOINE et JACQUEMIN, *rapporteur*.

MESSIEURS,

Vous avez confié à l'examen d'une Commission composée de Messieurs ANTOINE, AMBLARD et JACQUEMIN, le travail envoyé à l'Académie sous la devise : *Dieu en soit garde.*

Votre Commission a tout d'abord constaté que le travail, présenté au Concours d'agriculture, répond assez exactement au premier paragraphe de la huitième question de votre programme ainsi libellé :

Etude sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation.

L'auteur, à en juger par son œuvre, possède bien son sujet ; il le traite avec clarté et méthode. Son premier soin, après avoir embrassé l'ensemble des bâtiments nécessaires à l'exploitation rurale, est de rechercher l'emplacement le plus convenable pour

Digitized by Google

établir ces constructions, appelé communément *Ferme.* Il sait que l'organisation générale des services d'une ferme se compose : 1° de la direction, 2° de l'exploitation, 3° de la réception, 4° de l'utilisation des produits consommés sur place par les animaux de boucherie, et, 5° des engrais à recueillir en liquide et en fumier. Aussi dispose-t-il ces constructions dans l'ordre logique de chaque service pour en rendre l'usage et la surveillance plus faciles.

Les considérations développées par l'auteur pour obtenir l'établissement d'une ferme dans de bonnes conditions, sont généralement admises par votre Commission.

Néanmoins, elle regrette de ne pas voir figurer, dans le mémoire présenté à l'Académie, un plan d'ensemble des bâtiments composant une ferme selon les données de l'auteur. Ses regrets sont d'autant plus unanimes, que celui-ci semble familier avec l'art du dessin, puisqu'il a donné, dans le cours de l'ouvrage, un certain nombre de détails dessinés par une main habile. Ce plan d'ensemble aurait certainement contribué à rendre ses démonstrations plus claires encore.

L'auteur s'occupe ensuite des différentes constructions composant une ferme ; il adopte, pour chacune d'elles, un type spécial qui est bien en rapport avec sa destination propre. La question d'hygiène et la distribution intérieure sont bien traitées. Dans la description qu'il fait de chaque bâtiment, il a tenu assez exactement compte de la nature du terrain et des matériaux à employer.

Voici dans quel ordre il a étudié séparément chaque construction :

1° L'habitation du fermier et de sa famille dans

Digitized by Google

l'hypothèse d'une exploitation dirigée par le propriétaire lui-même.

2° Le logement isolé d'un journalier père de famille.

3° Un bâtiment d'exploitation comprenant écurie, sellerie et bourrèlerie ; forge et charronnage ; remise ; granges en maçonnerie ou en bois.

4° Un autre bâtiment pour les animaux nourris avec les produits de la ferme, tels qu'étables, bergerie et porcherie.

5° Les constructions nécessaires à l'élevage des volailles, telles que poulailler, pigeonnier ou colombier, puis celles des cases à lapins, et, enfin, celles à l'usage de la laiterie, des engrais et de l'abreuvoir.

Votre Commission, Messieurs, tout en partageant la manière de voir de l'auteur sur les dispositions générales de ces diverses constructions, et tout en approuvant le type adopté pour chacune d'elles, n'est pourtant pas d'accord avec lui sur certains détails d'aménagement. Ainsi, par exemple, l'auteur donne aux écuries de chevaux des proportions que votre Commission juge exagérées. Cette exagération, suivant elle, vient de ce que l'auteur, croyant qu'il est indispensable de donner à chaque cheval un cube d'air, minimum de 30 à 35 mètres, indique, pour chaque stalle, un espace de 1m,70 à 1m,80 en largeur, et une élévation de 4m,00 pour ses écuries, tandis que, suivant CLAUDEL, 25 à 30 mètres cubes d'air suffisent à un cheval, etc. C'est aussi l'opinion de votre Commission, laquelle est convaincue qu'une trop grande quantité d'air n'est pas toujours hygiénique, surtout dans nos contrées où nous avons plus d'hiver et de froid que de chaleur. C'est pourquoi

Digitized by Google

l'espace conseillé par l'auteur, soit 1m,70 à 1m,80 de largeur, peut être facilement réduit à 1m,60 ou 1m,70 entre séparations fixes, et même à 1m,40 entre séparations mobiles, faites d'un simple bois, comme cela se pratique généralement dans les écuries de ferme ; et que la hauteur sous plafond, au lieu d'être de 4 mètres, peut n'avoir que 3m,00 ou 3m,30 au plus. M. Nadault de Buffon dit lui-même qu'il convient de limiter la hauteur des écuries à 3m,00.

Quant à l'économie que l'on doit rechercher pour ces constructions, l'auteur semble la conseiller plus qu'il ne l'a mise en pratique. Car, indépendamment de la prodigalité d'espace que nous avons constatée pour les écuries de chevaux, nous avons encore remarqué, dans certains détails d'exécution, un luxe trop dispendieux pour des bâtiments de ferme qui doivent être construits le plus simplement possible pour ne pas grever la production agricole des intérêts d'un capital trop considérable.

Votre Commission reconnaît que les étables sont mieux aménagées que les écuries de chevaux, que l'espace réservé aux vaches et aux bœufs est plus raisonnable, mais elle fait la même observation que ci-dessus au sujet de la hauteur sous plafond, portée à 4m,00, quand 3m,00 suffisent. L'emploi des mangeoires en *Cornadis* lui semble aussi un sujet de dépenses inutiles, ainsi que les séparations entre chaque vache.

Elle accorde pourtant une mention spéciale pour les bonnes dispositions adoptées, par l'auteur, pour ses bergeries. La porcherie, au contraire, lui semble un peu grande ; il y a, suivant elle, du terrain perdu qui augmente toujours le travail des porchers, et qui en rend l'entretien plus difficile.

Digitized by Google

Les poulaillers, les pigeonniers ou colombiers sont établis dans de bonnes conditions ; il en est de même pour les cases à lapins. — La question des eaux, au point de vue de l'arrivée et de la distribution, est assez bien traitée.

En résumé, le travail présenté au Concours d'agriculture témoigne des connaissances spéciales de l'auteur ; celui-ci a su assez bien le coordonner pour en faire un mémoire intéressant et digne d'être publié. Aussi votre Commission juge-t-elle que ce travail mérite d'être récompensé. C'est pourquoi, Messieurs, nous avons l'honneur de demander pour son auteur une médaille d'argent moyen module, et de vous proposer l'insertion de son manuscrit dans les annales de l'Académie sous la réserve toutefois que nos observations y seront mentionnées.

Dans sa séance du 29 Avril 1880, l'Académie, après avoir entendu la lecture du précédent rapport et en avoir délibéré, a décerné, conformément à la proposition de sa Commission, une médaille d'argent moyen module, au mémoire intitulé : *Étude sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et de la facilité de l'exploitation.*

L'ouverture du pli cacheté annexé à ce travail, en a fait connaître l'auteur, M. Alphonse Gosset, architecte, membre de l'Académie de Reims.

La Commission des impressions de son côté ayant jugé qu'en raison des très-nombreux dessins répartis dans le texte du travail de M. Gosset, son impression occasionnerait une dépense considérable, et que

Digitized by Google

séparé de ces dessins, le texte ne serait pas toujours suffisamment intelligible et perdrait son intérêt, l'Académie a décidé que l'œuvre couronnée ne paraîtrait pas dans le volume annuel de ses mémoires et qu'elle serait, suivant la tradition, déposée aux Archives de la Compagnie.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

Décernées par l'Académie

A LA SUITE DES CONCOURS DE L'ANNÉE 1879-1880

CONCOURS DE LITTÉRATURE

POÉSIE.

A M. Louis MERCIER, de l'Académie de Besançon (Doubs) : Une médaille d'argent, moyen module, pour *Sœur Marthe, ou l'Ange des pauvres.*

A Mme MORCEL, à Vic-sur-Seille (Lorraine) : Une médaille d'argent, petit module, pour *La Calomnie.*

A Mme R. GŒTZMANN, à Champ-le-Bœuf (Meurthe-et-Moselle) : Une grande médaille de bronze, pour *Voyage à S.... Novembre 1848.*

A M. Félix BEZANSON, à Nancy : Une médaille de bronze, pour *Les Cloches du Monastère.*

CONCOURS D'AGRICULTURE.

CONSTRUCTIONS RURALES.

A M. Alphonse GOSSET, architecte, membre de l'Académie de Reims : Une médaille d'argent, moyen module, pour son *Étude sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation.*

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1880-1881.

L'Académie décernera, au mois de mai 1881, des MÉDAILLES D'OR, des MÉDAILLES DE VERMEIL, des MÉDAILLES D'ARGENT, des MÉDAILLES DE BRONZE et des MENTIONS HONORABLES aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

I. — POÉSIE.

Une pièce de vers.

II. — BEAUX-ARTS.

1. Histoire des beaux-arts dans le pays Messin, de 1830 à 1860.
2. Biographies d'artistes du pays Messin.
3. Un travail artistique.

(Les œuvres d'art resteront la propriété de l'auteur.)

III. — PHILOLOGIE.

Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

(L'Académie a déjà couronné, en 1870, un glossaire de patois messin; elle remet cependant ce sujet au concours pour provoquer de nouvelles études et un travail complétant celui qu'elle a précédemment honoré d'un prix.)

Digitized by Google

IV. — Histoire.

1. Histoire de la rédaction de la Coutume de Metz.
2. Histoire du domaine municipal de la ville de Metz.
3. Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Créhange, Varsberg, Richemont, Forbach, Bitche, etc.) ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle.
4. Histoire du chapitre de la Cathédrale de Metz.
5. Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Sainte-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Etienne de Sarrebourg, Saint-Arnuald, près de Sarrebruck, etc.).
6. Histoire d'une société ou d'une institution locale ayant rendu des services au pays.

V. — Archéologie.

Description de ce qui reste des anciens édifices de la châtellenie de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay. — Joindre un plan, avec marques en couleur, des endroits où l'on a découvert des objets de l'époque celtique, gallo-romaine et du moyen-âge.

VI. — Sciences.

Une question de science pure ou appliquée. — L'Académie aimerait à voir traiter la question de la traction mécanique sur les routes et tramways.

VII. — Sciences morales, économiques; — Statistique.

1. Une question de statistique se rapportant de préférence au pays Messin.

Digitized by Google

2. Historique de l'exploitation du sel, — de la houille, — ou du fer, — en Lorraine.

3. Comparaison de la législation des différents pays sur les brevets d'invention, sur les lois douanières.

VIII. — Agriculture.

1. Études sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation.

2. L'établissement des meules en plein champ, comme cela se pratique généralement dans le département du Nord, en Belgique, etc., doit-il être recommandé pour la Lorraine ?

3. Etude sur l'épizootie connue sous le nom de péripneumonie contagieuse des bêtes à cornes. Quels seraient les moyens de la prévenir et de la combattre ?

4. Etude d'une question intéressant la viticulture dans le pays Messin.

5. Etude sur l'utilisation des amendements et des engrais.

6. De la destruction des parasites nuisibles à l'agriculture et à la viticulture.

7. Etude sur le phylloxera en Alsace-Lorraine, en Suisse et dans les autres pays qui sont, vers le nord, les extrêmes limites de la culture de la vigne.

8. Mémoire sur les moyens les plus pratiques de créer de bonnes prairies artificielles.

9. Étude sur la cuscute.

10. De la production et de l'alimentation économique du bétail.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie lui interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les

Digitized by Google

candidats sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 janvier 1882 (1), au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque, 2.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître. Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté joint à une œuvre ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs des travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du réglement de l'Académie, aucun membre résidant n'a droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat.

(1) Cette date est de rigueur.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1880 - 1881.

Président titulaire : M. Paul BEZANSON.
Président honoraire : M. l'Abbé FLECK.
Vice-Président : M. F. de SAULCY.
Secrétaire : M. l'Abbé BÉRARD.
Secrétaire-Archiviste : M. G. CHARTENER.
Trésorier : M. A. BELLEVOYE.

Agent : M. Eug. COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

UN

VOCABULAIRE MESSIN DU XVI^e SIÈCLE

LATIN-FRANÇAIS-ALLEMAND,

IMPRIMÉ PAR

GASPARD HOCHFFEDER, DE NUREMBERG;

PAR

M. FERDINAND DES ROBERT

Correspondant.

(Lu à la Séance du 18 décembre 1879.)

Nous croyons devoir signaler à l'attention des philologues un ouvrage jusqu'ici inconnu des bibliophiles. Il s'agit d'un vocabulaire latin-français-allemand, imprimé à Metz, en 1515, par Gaspard Hochffeder (1), qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Nancy. C'est peut-être un exemplaire unique

(1) Gaspard Hochffeder, originaire de Nuremberg, imprima plusieurs ouvrages dès 1471. Les œuvres de *Saint Anselme* sortirent de ses presses en 1491. Il se transporta à Metz vers 1500, et l'on connaissait jusqu'à présent, comme imprimés par lui, dans cette ville, les ouvrages suivants : 1° *Medulla gestorum Trevirensium seu extractum chronicorum Trevirensium, cujus author est Johannes Ennius, episcopus Azotensis, etc.* In-4° goth. imprimé à Metz en 1514. C'est la traduction latine d'un ouvrage composé antérieurement par Jean Enen et traduit en latin par Jean Scheckmann, moine de St-Maximin de Trèves. 2° *Le Chevalier aux Dames*, imprimé à Metz en 1516, avec des gravures de François Oudet, et dont l'auteur est inconnu C'est un ouvrage en vers

Digitized by Google

et, certainement, le premier vocabulaire imprimé, après celui que citent les *Annales typographiques de Panzer* (tome II) et qui est intitulé : *Vocabularium latinis gallicis et Theutonicis verbis scriptum. In fine :* Imprimé à Lyon, L'an MCCCCCXIV. par Jehan Thomas demeurant prés l'hospital pont du rosne 4.

Le vocabulaire, imprimé à Metz, porte pour titre sur le recto du premier feuillet qui contient sept lignes, et dont le verso est en blanc :

Vocabularius Latinis
Gallicis et Theuto-
nicis verbis script⁹

Vocabulaire en Latin:
Francoys: et Allemāt.

Ein Vocabel Buchlin[1] Latin
Francoysisch vnd Teutsch.

Format in-16. Caractères gothiques. Imprimé sur deux et trois colonnes. 44 feuillets ; 35 lignes par page, sauf au premier et au dernier folios. Réclames

et une critique fort spirituelle du *Roman de la Rose*. Petit in-4° goth. avec fig.

(Dom Calmet, *Biblioth. lorr. p. 814, Suppl. p. 157*); Teissier, *Essai philologique sur les commencements de la Typographie à Metz, etc.* Sans nom d'auteur. Metz, 1828; pages 25 et suivantes).

(1) Vocabel Buchlin. — Moyen-allemand pour Wörterbuch (Vocabulaire).

Digitized by Google

et signatures. Pas de pagination. Beau papier. Hauteur du feuillet : 0,139. Largeur du feuillet : 0,091. Justification : 0,111 sur 0,075.

Le vocabulaire que nous signalons, le premier, à l'attention des bibliophiles, a été imprimé à Metz, en 1515, la veille de la fête de saint André (30 novembre), comme il résulte de l'indication suivante relevée par nous à la fin du dernier feuillet du vocabulaire messin :

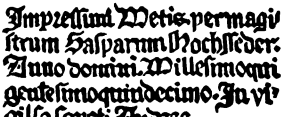
Impressum Metis per magi
strum Kasparum Hochfeder.
Anno domini. Millesimoqui
gentesimoquindecimo. In vi
gilia sancti Andree

Ce vocabulaire, en parfait état de conservation, est encarté au milieu d'autres ouvrages de la même époque, dans une reliure du XVIe siècle, en veau brun gaufré, où l'on remarque, sur les plats, des rinceaux, des arabesques et des abeilles.

Le second feuillet, à son recto, commence ainsi :

MOTS USUELS.

Latin.	*Francoys.*	*Alemāt.*
Deus.	*Dieu.*	*Got* (Gott).
Angelus.	*Ange.*	*Engel.*
Archangelus.	*Archange.*	*Ertzengel* (Erzengel).

Ce premier chapitre contient des mots se rapportant surtout aux êtres célestes, à l'astronomie, au

Digitized by Google

globe terrestre, à la température, etc., tels que : B. L. *Rose-Rousée* (Rosée) ; *Caliditas-Chaud.*

Nous y signalerons quelques locutions et quelques mots dignes de remarque, tels que : *Entre iour et nuit,* en regard du mot latin *Crepusculum ; Unde d'eau* pour Onde, en latin *Unda ; Aubejournal* pour Aurore.

Nous y trouvons la clef d'étymologies qui mériteraient de fixer l'attention des philologues, telles que : B. L. *Abyssus-Abysme ; Messis-Messon* (Moisson) ; *Vertex-Viret-Trendel* (Tourbillon, en latin *Vortex*). *Trendel* n'est plus en usage dans la langue allemande.

Ces mots usuels sont suivis des noms des sept péchés capitaux : *Superbia-Orgueil ; Ira-Ire* (Colère) ; *Gula-Gloutonnerie ; Invidia-Envie ;* B. L. *Accidia* (1)-*Paresse ; Luxuria-Luxure ; Avaritia-Avarice.*

La plupart des mots allemands contenus dans le vocabulaire de Gaspard Hochffeder ont vieilli ; mais cependant ils nous semblent se rapprocher beaucoup plus de l'allemand moderne que les mots français dont ils sont la traduction se rapprochent du français moderne. Quant au latin, ce sont souvent des mots de la basse-latinité, encore en usage au commencement du XVI^e^ siècle, où l'on se servait de la langue latine pour toutes les hautes parties du savoir et où l'on semblait avoir voulu la façonner suivant les idées qu'on voulait exprimer.

Dans tout le cours du travail philologique que

(1) Pluseur grant mal viennent d'*Accide*
Dont cascuns doit avoir grant hide.
(Le Roman du Riche homme et du Ladre. M. S.)
Accidia B. L. ou Acedia (Glossaire de du Cange).

Digitized by Google

nous soumettons à la haute appréciation des linguistes, nous nous sommes servi des mots latins et allemands dont le sens nous était connu pour trouver la signification des mots français vieillis.

Le second chapitre a pour titre:

De mẽbris hõis et quibusdã aliis.

Nous citerons quelques mots contenus dans ce chapitre, qui nous paraissent curieux, soit comme orthographie, soit comme traduction des mots correspondants.

Albugo — *La blanc de l'œil* (Taie ou tache blanche de l'œil).
Vertigo — *Vertin* — *Wirbel ol' schwindel* (Vertige).
Sputum — *Carchat* (Crachat).
Gentzive de dents (Gencive).
Sura — *Ventre de la jambe* (Mollet).
B. L. *Sangulio* — *Tranglot* (Gosier) du verbe encore en usage au XVIe siècle: *Tranglouter*, avaler rapidement, dévorer, engloutir. En allemand *Schlund*.
Lagu de l'œil, ou *Lagaigne* (Chassie, humeur qui sort des yeux), en latin *Acies*, et en V. A. *Augenspitz*.
Pectus — *Forselle* ou *Stomach* (Estomac).
Nous lisons dans Aldobrandin : « Le lait de chêvre ne se cuit pas si bien en la *forcele* que le lait de brebis. »
Pulmo — *Pulmon* (Poumon).
Dormitio — *Dormition* (Sommeil).
Olfactus — *Odorement* (Odorat).
Occiput — *Hasterel* (Hasterel, Haterel, Hatereau, cou, chignon du cou) de *Hasterellus* B. L. (Glossaire de du Cange).
Timpus (Tempus) — *Temple* (Tempe).
Cheveul, pour Cheveu.

Digitized by Google

B. L. *Aurista* — *Cure d'oreille* — V. A. *Orschmer* (Ohrenschmalz) Cire d'oreille.
Labium — *Laure* (Lèvre) — V. A. *Lettz* (Lefze).
Lange, pour Langue.
Palet, pour Palais — *Palatum*.
Boitre, pour Bosse.
Glandula — *Glandet* — (Glande).
Pugillus — *Petit puing* (Poignée).
Index — *Le doy pres du poche* (pouce).
Dorsispina — *L'espine du doys* (dos) Dorsi spina.
V. L. *Sagimen* — *Seymi* — M. A. *Schiner* (Seym, graisse, suif, saindoux) (Glossaire de du Cange).
Sepum — *Syeu* — *Unschlicht* V. A. (Cep) — Anschlitzen, fendre, tailler.
Auditus — *Oyr* (Ouïe).
Pel d'homme (Poil d'homme).
Ventriculus — *La penne du ventre* (La peau du ventre).
Vigilatio — *Veillement* (Veille).
Genu — *Genoil* (Genou).

Le troisième chapitre est intitulé :

De accidentib^o infirmitatib^o hoim.

Nous y remarquons les mots suivants :

Calvities — *Chauuette* (Calvitie).
B. L. *Canicies* — *Chaneure* — V. A. *Graw* (Cheveux blancs, barbe blanche, vieillesse), d'où : *Chenu*.
B. L. *Allopicia* — *Rasche* — V. A. *Grindt* (Escarre, croûte, teigne) Grind.
Tinea — *Tingne* — V. A. *Schebig* (Teigne ou mite, insecte, pou, vermine).
Scabies — *Roigne* — M. A. *Reydig* (Rogne, gale, lèpre).

Digitized by Google

Apostema — Boce ou Apostume — Beul od geschvver M. A. (Abcès, enflure).
Monoculus — Homme ung œil (Borgne).
Fronche ou ride.
Epilentsia — Mal dōt on chet (Epilepsie, Mal dont on tombe).
Palus — Palu — V. A. *Eyter* (Pu, boue, marais, étang) Pallus, Palus se trouve dans Villon (Eiter).
Fraus — Barad — V. A. *Betriegung* (Betriengen, tromper) Embarras, confusion, tromperie.
Dissenteria — Hetique (Dyssenterie).
Emoroidés ou broches.
Ficus — Le fy — V. A. *Figwartz* (Feigwarze) Fic, condylome.
Coliqua — Passiō colicque (Colique).
B. L. *Morphea — Messelerie — Maltzigkeit* V. A. (Messel, carnage, selon du Cange).

Le quatrième chapitre a pour titre :

De Differentijs hominum.

Nous y signalerons les mots suivants :

Adulter — Violeur d'mariage.
B. L. *Amasia — Amye* (Maîtresse, concubine).
Meretrix — Ribalde (Ribaude, fille de joie).
Tailliabilis — Tailliable (Taillable).
Canus — Chanu (Blanc) *ou comme qui dirait Chef nu* (Ménage).

Le cinquième chapitre est intitulé :

De parētib^o et sanguineis et aliis.

Nous pouvons y noter les mots qui suivent :

Filiolus — Fillol (Filleul).
Filiola — Fillole (Filleule).

Digitized by Google

Vitricus — *Parastre* (Beau-père) (1).
Filiaster — *Filiastre* (2) (Beau-fils ou gendre).
Filiastra — *Filiatre* (3) (Belle-fille, bru).
Divortium — *Ptermēt de mariage* (Divorce).
Posthumus — *Apres ne* (Postumus, Posthume).

Le sixième chapitre a pour titre :

De pannis (4) *lanis et aliis eccīe ptinetibus.*

C'est une longue énumération de vêtements et d'objets concernant les gens d'église, au XVIe siècle. Relatons-y les mots suivants :

Canabus — *Cheneue* — V. A. *Hanff* (Chanvre) Hanf.
Colus — *Collogne* — *Kunkel alr' roch* (Quenouille). Var. : *Coloigne* (Apud du Cange).
B. L. *Alabrum* — *Desvidoit* — V. A. *Vaspel* (Devidet, Desvoideur, Devideau, Devidoir) Allemand moderne : Haspel.
V. L. *Singulus* — *Verter à fuseau* — V. A. *Wirten der Spidel.* Espèce de bouton que l'on met à un fuseau pour le faire tourner plus facilement. (V. Glossaire de du Cange).
Licium — *Lice* — *Gletten* (Glatten) Lisse, fil de la trame.
Peplum — *Couvrechief de lic* (Couvre-chef de lit) *Schleyer.*
B. L. *Brachale* — *Brayer* — V. A. *Brochbendel* (Braye,

(1) Parastre comme marastre, marâtre, encore en usage.
(2) Dit Hermensens, bien devroie desuer
Quant mes Fillastres m'a fait si atorner (Le Roman de la Rose).
Et son Fillatre Eneas
Quar certes ses fils n'est i pas (Le Roman de Partonopex. M. S.)
(3) *Fillaitres* de *Filiæ alterius* (Dom Cajot, *Vocabulaire austrasien*).
Aidiez-moi tuit ma Fillastre
A vengier. (Le Roman de la Rose).
(4) *Panna :* Sartugo, caldarium amplum.
Pannus, d'où Pan : Pellitium, pili molliores (du Cange).

Digitized by Google

sorte d'armure protégeant le bas du ventre. Ceinture placée au-dessus des braies ou haut de chausses. *Brayel*, apud Ménage. En allemand moderne, *Bruchband*, bandage herniaire.

Centure, pour Ceinture.

Pariales — *Bauquiet* V. A. *Stullach* (Boquet, Bocal, petite forêt, apud Ménage) d'où vient le mot moderne Bosquet.

Retorta — *Pare* — *Hezierd* (Mot inconnu).

Cancellus — *Letru* — V. A. *Rantzel* (Letri, Letrie, Letrin, Letrum, Lutrin. V. Glossaire de du Cange).

Patena — *Platene* (Patène, vase sacré, de Platel, plat).

Ampula — *Fiale* — *Gutterglas* V. A. (Fiole, flacon).

Palla (1) — *Palle au manteau* — *Altartuch* (Paille, poële, nappe d'autel).

Secretarius — *Secretain* (Secrétaire).

Charta — *Quarte* — V. A. *Brieff* (Lettre)

B. L. *Pressula* — *Auuic* (2) — *Prespindel* (Vis de la presse).

Ray de clarté, pour Rayon de clarté, en bas-latin *Atipira*.

Pugillar — *Cornet à Ancre* (encre) Encrier.

Fanon ou Manipule.

Ensuivance, pour Ensevelissement.

Flambuta — *Baston de cueur* (Flambeau).

Ambe pour Aube.

Crucibulum — *Croysel* (3) (Croissel, Crusset, Croisieu, Croissol, Crasset, Croisuel, Cracets, Crucets, Crochets, lampe en fer en forme de croix. De *Crux* et non pas de *Cruca* (Cruche).

(1) Palla altaris, vestis qua altare cooperitur, videlicet lineus pannus consecratus, qui super altare ponitur, super quem extenditur corporale (Glossaire de du Cange).

(2) Avy, mot se rapprochant de *Auuic* signifie escalier tournant, en forme de vis.

(3) Ki à *Croisuel* toute nuit velle
Pour chest il faus qui s'emervelle
Se déchéant vont les escoles
Pour querre le maule as roissoles.

Digitized by Google

V. Glossaire de du Cange). On se sert encore dans nos campagnes de cette sorte de lampe que l'on pend au manteau de la cheminée à l'aide d'une tige en forme de crémaillère.

Turibulum — *Encensier* (Encencier, Encensoir).

Mirouer, pour Miroir.

Laterne, pour Lanterne.

Stilus — *Touche* — *Griffel* (Poinçon pour écrire, style).

Rubrice ou rouge, du bas-latin *Rubrica*.

Teit, pour *Toit*.

Le septième chapitre porte pour titre :

De instrumentis musicalibus.

Nous y trouvons nommés quelques instruments de musique, en usage au XVI^e^ siècle, et les mots suivants :

Jeugleur, pour Jongleur — *Joculator* — *Spilman* (Spielman).

Flusteur (Joueur de flutte) V. A. *Pfiffer*, de Pfiff, coup de sifflet.

Chāte de cordes — B. L. *Cordalista*. V. A. *Seitenspyl* (Chantre qui s'accompagne sur un instrument à cordes).

Organe (Orgue) — *Organum* — *Orgel*.

Psalterion (Salterion), instrument triangulaire muni de treize cordes sur lesquelles on promenait une verge de fer ou un bâton recourbé.

La Harpe ; la Cimballe ; le Tabourin (Tambourin) ; *la Siphonie ou Viele*, qui ressemblait à notre violon ; *le Rebec ; la Fluste ; le Quinterne* ou Guitare ; *la Busine* ou Trompette ; *le Lucz* ou Luth.

Le huitième chapitre a pour titre :

De prelatis et aliis religiosis.

Il nous donne les mots :

B. L. *Matricularus* — *Marlier* — *Sigerist* V. A. (Marguillier).

Digitized by Google

Arceuesque, pour Archevêque.
Gardian, pour Gardien — B. L. *Gardianus*.
Homme lettre (Homme de lettres).
Begard ou Beguard, religieux du Tiers-Ordre de St-François, du nom de Saint-Lambert *Bègue*, prêtre de Liége au XII^e siècle, qui institua la première communauté de *Béguines*, à Liège, en 1173 *[Art de vérifier les dates, tome I, page 63, col. 2]*.
Enseigneresse.
Disputeur.
Dialecticus — *Arcien* — *Fraglerer* V. A. (Questionneur, étudiant en philosophie, *apud du Cange*, en allemand moderne Frager).
Astronomien et *Géometrien*, pour Astronome et Géomètre.

Le neuvième chapitre a pour titre :

De magnatibus laicis et aliis.

Nous y lisons :
Monarcha — *Prince de princes*.
Maitre de Court — *Hofflich*.
Chamberlang, pour Chambellan.
Maitre des Bourgeois — *Burgmeister*.
Ost de gens d'armes (Bande de gens d'armes).
B. L. *Stipendarius* — *Souldart* — *Soldener* (Söldner, mercenaire).
Chevaucheur — *Reuter* V. A. d'où *Reître*.
Obses — *Otaiger* — *Burg* (Bürge) Otage.
Obstage, pour Otage.
Vice Dominus — *Vidame* — V. A. *Vitztumb* (Vitdom).

Le dixième chapitre est intitulé :

De armis bellicis.

C'est une longue énumération de termes se rapportant à la guerre :

Digitized by Google

B. L. *Cassis* — *Bacinet ou Salade* — *Insenhut* V. A. (Bassinet), armure de tête.

Tormentum — *Canon ou bobarde* —V. A. *Karton* (Karthaune). Le mot latin *Tormentum* signifie littéralement : Machine de guerre avec laquelle on lance des traits, des pierres.

B. L. *Gela* — *Halebarde* — V. A. *Helmbart*, de Helm, casque, heaume.

Escielle, pour Echelle.

Espieur, pour Espion.

Funda — *Fonde* — *Schlinge* (Fronde).

Flesche barbée; Etuy à flesches; Fourreau d'arc; Auberion.

Alumelle pour Epée V. A. *Lamel*, B. L. *Lama*.

Pluteus (1) — *Chastel hault d'ue* — V. A. *Schlos eine thurs hat*, peut-être *Douve*.

Sep, pour Bâton ; *Sag*, pour Sac.

Testudo — *Coultre* (2) *de guerre* — *Schirm* (Abri) *Testudo* est pour *Testuto :* Bouclier en tortue dont on s'abritait pour monter à l'assaut et former l'ordre de bataille que l'on nomme *tortue. Coultre* est dérivé du bas-latin *Custer*, contracté de *Custoditor :* Qui garde ou qui protège :

Scuti genus oblongum aptumque ad testudinem conficiendum (Gl. du C.)

Le onzième chapitre a pour titre :

De domibus et aliis nominibus.

Nous y remarquons les mots suivants :

B. L. *Tabulatum* — *Tablier de l'an* (Calendrier). On dit aussi : Tably, tablet, tableau, de tabula (table).

(1) Pluteus est machina contexta lignaminibus ; inquâ si sunt homines et ducunt eum ad murum et adito muro exeunt cum ferramentis ad fragendum murum castelli, sine lexione, quia sunt coperti frangentes (Tract. MS. De re militari et mach. belli, cap. 22).

(2) *Coultre*, en italien *Coltra*, du L. *Cultrum* (coutre) par le changement de *ul* en *oul*.

Digitized by Google

Casa — Maison de tourches (torchis) — *Hütte.*
Trabs — Tra ou entrebende (Pièce de bois qui en soutient deux autres). *Po*, poutre.
Pauimentum — Pauiment — Estrich (Aire, carrelage, pavé, plancher carrelé, plancher, dalles).
Asser — Aiselle ou Ays — V. A. *Bret* (Solive, chevron, ais).
Stagnum — Estaing (Etang) — V. A. *Weier* (Weiher).
Horreum — Greine (Grenier) — V. A. *Spycher* (Speicher).
Mantica — Maste — V. A. *Wastsack* (Sac, besace, valise).
Couch, pour Couche.
Collegium — Colliege — V. A. *Burs* (Collège, confrèrie, corps).

Le douzième chapitre est intitulé :

De lectisternijs et quibusdam aliis.

Des chambres à coucher et de quelques autres choses.

On y lit les mots suivants :

B. L. *Ustensile — Garniment d'hôtel* — V. A. *Husgeschirs* (Hausgerath).
B. L. *Densula — Aes à chapeler. — Hackbret* (Dent à chapeler ou à tailler).
B. L. *Coquipendium — Crameliere* (Crémaillère) — *Hebel.* (Lévier).
B. L. *Tecla — Falot brādon de feu* — V. A. *Brant* (Brand, feu).
Chorbon, pour Charbon.
Fauilla — Scītelle d'feu mort — V. A. *Funck* (Funcke, étincelle).
Pila vel tribulum — Pettel ou Pilon (Pilon).
B. L. *Dispensa — Dispense* — V. A. *Spysgaden* (de Speisen, manger) Garde-manger.
Gausape — Nape ou tauaille — V. A. *Tischlach* (Nappe).

Digitized by Google

Jou de beus (Joug de bœufs).

B. L. *Seca* — *Broisse* — V. A. *Surste* (Broussaille, apud du Cange).

Saliére ou *Sauniére*.

Couvertoit pour Couverture.

Coulte de plume pour Edredon ; *Charriere*, traduction de *Quadriga* (Chariot).

Le treizième chapitre porte pour titre :

De pistoribus et quibusdam aliis.

Il nous donne les mots suivants :

Brodium — *Brouuet* — *Brod :* Broët, carnium elixarum jus. (Glossaire de du Cange). C'est une sorte de soupe que les nouveaux mariés donnaient à leurs compagnons pour boire le jour de leurs noces (Idem).

Castor — *Bieuvre* (1) (Castor) en allemand *Biber*. Variante : *Biévre*, du bas-latin : *Bever*.

Marmotaine pour Marmotte ; *Lente* pour Lentille.

Veneuf pour Chasseur ; *Grillet ou Crinon* pour Grillon.

Mustelle pour Hermine ; *Chat-neymon* pour Phoque.

Luneus — *Cuiet* — *Weck* (Coin à fendre le bois).

Vustnustium — *Voulte d'œufs* — *Pfannkuch* (En patois messin, *Pancouffe*, crêpe cuite dans la poêle. *Pfannkuchen*, (omelette).

Pala — *Pale* — *Schauffel* (Pelle).

Spelta — *Especte* — V. A. *Speltz*. Epeautre. Spelz.

Triticum — *Grifon* — V. A. *Weyssen* (Froment, Weitzen).

(1) *Bievre*, du L. *bibrum* (castor). *Castorem bibrum*, dit le scoliaste de Juvenal (sat. 12.) *Bibrum* a donné Biévre, comme *febrim* a donné fièvre. (Brachet, *Dict. étymol. de la langue française*).

Digitized by Google

Tartre pour Tarte ; *Bigne* pour Beignet ; en vieux allemand, *Riechlin* et en latin *Laganum*.

Febe pour Fêve ; *Lyonesse* pour Lionne.

Pource sanglier, pour Sanglier mâle — *Asper ; Singesse*, pour Guenon ; *Salemandre* pour Salamandre ; *Pusse* pour Puce ; *Chaval* pour Cheval ; *Escureau* pour Ecureuil.

Le quatorzième chapitre porte pour titre :

De silvis herbis arboribus et fructibus.

C'est une énumération succincte d'arbres, de fleurs, de fruits, etc.

Nous y remarquons les mots suivants :

Fau pour Fagot ; *Hesplier* (sorte de chêne) ; *Plane* pour Platane ; *Seu* pour Sureau ; *Til* pour Tilleul ; *Aerne* pour Aune ; *Lectuaire* pour Electuaire ; *Mandegloire* pour Mandragore ; *Porret* pour Poreau ; *Prouenche*, en bas-latin *Prouenca ; Rayfort* ou *Rabe* (Raifort).

Lignus — Ligne (Laigne, Leigne, Laingne, Lengne, Langne, de *Ligna*, Bois de chauffage).

Avelaine pour Aveline ; *Geneyure* pour Genevrier ; *Pomme granade* pour Grenade ; *Meure* pour Mure ; *Pigment*, liqueur faite de miel, de vin et de différentes épices.

Molle d'arbre pour Moëlle d'arbre. En provençal *Meolla*. En espagnol *Meollo*, du latin *Medulla*.

Le quinzième chapitre est intitulé :

De avibus et generibus eorum.

On y lit les mots :

Sigoigne pour Cigogne ; *Chuette* pour Chouette ; *Voultour* pour Vautour ; *Ostruche* pour Autruche ; *Cerin* pour Serin ;

Digitized by Google

Grife pour Grifau, Griffon ; *Turterelle* pour Tourterelle ; *Hupe*, nom d'oiseau dont le sens nous est inconnu ; *Glannete* pour Emouchet ; *Freynol* pour Orfraie — *Ossifragus ; Arundelle* pour Arondelle ou Hirondelle — B. L. *Arundo ; Papegay* (Papegau, perroquet) — *Psitacus* — V. A. *Papegay vl'sitich*. En allemand moderne, Papegey. Au moyen-âge, on tirait le *Papegay et le Rondel ; Pie ou Agasse* — *Pica* — *Atzel ; Huan* pour Milan.

Le seizième chapitre est intitulé :

De piscibus et aliis diversis nomĩbus.

Nous y relevons les mots suivants :

Colier ou *Coĩuction* (Collier).

Scama — *Eschillie* — *Schippe* (Dépôt d'eau salée).

B. L. *Aranca* — *Solfue* — V. A. *Merspin ?*

B. L. *Capito* — *Chassot* — *Houbling vl' gros ?*

B. L. *Lubito* — *Poisson de chat* — V. A. *Bleicket.*

B. L. *Porca* — *Porce de mer* — V. A. *Merschwin* (Truie).

B. L. *Lucius [Lucios]* — *Lutz* — *Hecht* (Brochet).

B. L. *Tongrus* — *Tongre* — V. A. *Rusche ?*

B. L. *Ventosa* — *Corneter* — *Schrepffhornlin* V. A. (Ventouse — Schöpkopf).

Centenarium — *Centpesant* — *Zentner* (1). Impôt en usage au moyen-âge (Zehente).

Obulus (*Obolus*) — *Maille* (Monnaie de billon, valant un centime) d'où : Ni sol ni maille. Anciennement *Meaille* (Medailla) dans le sens de monnaie : *Thesaurus cum medaleis aureis inventus fuerit in horto*, dit un acte de 1274. On lit dans un glossaire latin : *Obolus quod est medalia.*

(1) *Zent*, en allemand signifie *juridiction*, et *Z[e]hente* signifie *dime*.

Digitized by Google

Le dix-septième chapitre porte pour titre :

De quibusdam mechanicis.

Nous y relevons les mots suivants :

Cementarius — *Murer* (Maçon).

Securis — *Coigne* (Cognée) Var. : *Coignie.*

Esquarre (Equerre) du bas-latin : *Esquadrare* et du vieux-français : *Esquarrer.*

Bipennis — *Hache ou Besague.*

Mango — *Curatier* (de Curator) *de chevaux*, pour : Celui qui s'occupe de chevaux, maquignon.

B. L. *Lenigal* — *Planer* (Polissoir, Rabot, Plaine).

Dolabrum — *Doluere* pour Dolabre.

Tarelle pour Tarière ; *Coue* (Queue) *de charrue*, pour Manche de charrue.

Coutre de charrue, pour Coude de charrue ; *Plombeau* pour Fil à plomb.

Sipsus — *Sis* (Scie) ; *Villette* pour Foret.

B. L. *Cirotheca* (Chirotecæ) — *Hand* (Gant) (1) ; *Pelisson* (pour Pelisse).

Rasouer pour Rasoir ; *Cirurgien* pour Chirurgien ; *Pie* pour Fossoyeur ; *Aguille* pour Aiguille ; *Cuyure* (Cuivre) ; *Fabre* pour Forgeron, taillandier, ciseleur ; *Force* — *Forceps* (Tenaille, pince de forgeron, pince, pincette, forceps, davier, tenettes, ciseaux).

Aspersorium — *Asperget* — *Wedel* (Aspersoir, Goupillon).

Sarloir (Sarcloir) — *Sarculum.*

Le dix-neuvième chapitre a pour titre :

Sequitur de adverbis.

(1) Variante : *Wand*, du B. L. *Wantus* et du Suédois *Wante.*

Digitized by Google

Nous y remarquons les locutions suivantes qui nous ont paru curieuses :

Utinam — A la même Voulẽte ; Suaviter — Soue fuement (Suavement).

Le vingtième chapitre porte pour titre :

Sẽ suit la saincte oraison dñicale.

C'est le Pater noster en latin, en français et en allemand, disposé sur trois colonnes.

Puis viennent la *Salutation angélique*, également disposée, et les *XII articles de la foy*, ou le *Credo*, tel que le rédigea le Concile de Nicée, en 325 (dans les trois langues).

Le vingt-deuxième chapitre est intitulé :

La Oraison du pape Sixte (IV).

Il nous donne dans les trois langues, disposée sur trois colonnes, comme les prières qui précèdent, une prière adressée à la Vierge Marie, qui commence ainsi :

Ave sanctissima Maria, mater Dei, Regina cœli, porta Paradisii, Domina mundi. Tu es singularis virgo pura, tu es *concepta sine peccato*, etc.

On sait que le pape Sixte IV publia, en 1476, une bulle en faveur de la fête de *l'Immaculée conception de la Vierge Marie*, et qu'il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *De conceptione B. Virginis.*

Le vingt-troisième chapitre est intitulé :

S'ensuit le Salve Regina.

C'est l'antienne bien connue, consacrée à la Vierge Marie.

Digitized by Google

Le vingt-quatrième chapitre est intitulé :

Pour apprendre à compter — Zu lernen zelen.

Ce chapitre ne présente plus que deux colonnes de texte, l'une en français, et l'autre en latin. Il commence par la phrase allemande donnée plus haut et précédée d'une main indicatrice.

Ce chapitre contient la numération de *Un à deux mille*, et se termine par le dialogue suivant :

FRANÇAIS.	ALLEMAND.
Bon jour compaignons.	Gutten tag gesellen.
Dieu vous garde de mal.....	
Don venez vous R.....	
Je ven de venesne (chasse).....	
Comēt se portet les Spagos (Espagnols).....	
Ils se portēt bien Dieu mercy.....	
Ils se recommandēt à vous.....	
Dieu les garde de mal.....	
Et le messaiger.....	
Ou allez vous.....	
Je mēvoys chez faulconnier.....	
Que veulx tu faire.....	
Je veux jouer gouter : boire.....	
Jouer aux cartes : aux d..z.....	
A la boule et faire bōne chere.....	
Allez vous-en.....	
A Dieu ne veulx point aller.....	
Je mēvoys souper.....	
Pour parler a lhoste.....	
Bon jour lhoste.....	
Dieu vous garde de mal.....	

Digitized by Google

Que demandez vous.. .....
Nous voulons boire.....
Baillez nous du pain.....
Lhoste apporte du vin.....
Baille sa (1) de la chair.....
Beuvez et mangez hardimēt.....
Lhoste venez compter.....

Le vingt-cinquième chapitre ne porte pas de titre et commence par une prière :

Jésus soit à mon pmier commencement ; et touiours à mon fiuement.

Bien qu'au-dessus des deux colonnes qui divisent le texte soient écrits les mots *Francoys, Alemāt,* la traduction des phrases françaises n'est pas en regard de celles-ci ; mais les deux textes se suivent et s'alternent, en remontant d'une colonne à l'autre. Ainsi la phrase interrompue en bas de la colonne de gauche continue en haut de la colonne de droite.

Nous transcrivons les proverbes suivants :

« Bien doit souvenir qui convient mourir en terre pourrir et au jugement venir. »
« Par bien apprendre et retenir peult ung homme à grand honneur venir. »
« Un homme qui list et rien n'entend : c'est celui qui chasse et rien ne prend. »
« Beaucoup promettre et rien donner fait le chétif réconforter. »
« Amour de Seigneur n'est pas durable. »

(1) En patois messin, *ca*, encore.

Digitized by Google

Puis viennent des questions comme celles-ci :

« Comment s'appelle notre misericors et souverain S^gr l'empereur ? »

« Comment s'appelle un Roy ? Comment s'appelle une chevalière ? Comment s'appelle une jolie femme ? »

Ensuite viennent des vérités comme celles-ci :

« C'est le plus souverain dessous le ciel notre saint père le pape : et le second est notre misericors et souverain S^gr l'empereur. »

Nous voyons dans ce chapitre qu'un marchand de drap demande un florin pour une aune de drap d'Angleterre : « *Je le vo^y doray* (donnerai) *pour ung florī ;* mais il est vendu finalement *neuf sols et demy,* après ces mots du marchand à l'acheteur : « *Je ne le vous pas int* (1) *refuser, car vous estes un bon compaignon.* »

Nous avons relevé quelques phrases, parmi lesquelles nous citerons celles-ci :

Avez vous intention de vous partir ? Avez vous voulente d'mourer ? (de demeurer). Je ne scay ; je n'ay point encors voulente de moy partir. Je m'en vueil (je veux) aller à l'église.

Que voulez vous faire aux *estuves ?* S'il advenait que ieusse affaire de vous ou vous trouveray-je ?

Se demourez à l'hostel je vous viendras qrīr (quérir). Point nalē d'hors (n'allez). Siez (asseyez-vous) à table. Lavez les goboles

(1) *Int.* de *inter*, comme dans *intercéder, intervenir, ect.,* mots en usage.

Digitized by Google

(gobelets). Versez dedans les gobelles (gobeau, gobelet). Soynem (soyez) ioyeulx. Quelle nouvelles dy on (dit-on) au pays bas : ou au pays haut ?

Je ne scay riens que bien. Il va bien la grâce à Dieu. J'ai eu bon temps. Et si ce n'eust esté la guerre : ie ne m'en fusse point parte (parti). Je m'en suis *ennuis* party. Car ie eu bon temps. Mais iay despendu (dépensé) beaucoup.

Penses vous que y demoura paix. Mon intenction (opinion) est qni mourot plus de guerre desormais en avant. Car tous ceulx qui ont fait la guerre en (on) leurs a couppa (coupé) à tous leurs testes. Par son nom monsieur le chancelier et monsieur Hālequort et plusieurs aultres signeurs q̄ je ne scay nommer en la ville de Gant (Gand) sur le jour du ieudi dernier passé. Quant on comptera de la nativité de Notre Seigneur (1). Comment va. Bien à votre commandement. Bien comme vostre amy. Comme vostre pouvre svucteur (pauvre serviteur). Bien grace de Dieu. Ung peu mieulx qua soit iay *annuit suer*. Comment se porte votre corps ? Bon iour vous daint (donne) Dieu ! Je parolle (parle) à vous. Or avant ie veulx avoir messe. Voulons nous aller à vespres ? Nenni vraiment. Pourquoi ? Pour ce le moustier e fait d'pièces, il pourroit bien cheoir sur moi.

Dans ce dernier chapitre qui contient 25 pages, au milieu d'une discussion entre un acheteur et un marchand de coton, nous trouvons les phrases suivantes :

(1) L'évêque de Liége, dit Hocsem, chanoine de Liége (Livre 2. *De episcop.* Leod.) plaça le commencement de l'année à la Nativité, en 1333. (V. *Art de vérifier les dates*, IX.) Un concile tenu en 1310, à Cologne, ordonna (can. 2) que désormais l'année commencerait à Noël, suivant *l'usage de l'Eglise romaine ;* mais cela n'eut lieu que pour le style ecclésiastique (idem, même page). En France, elle commença, l'an 1585, au 1er janvier.

Digitized by Google

« D. Combien donnez-vous pour un florin (du Rhin) ? »
« R. Un denier mains (moins) d'dix sols et demi » et en allemand : « Ein pfennings minder dann eylff (eilf) schilling und dein alben, » ce qui veut dire littéralement : Un pfenning (denier) moins onze schellings et demi. *Dann* signifie lors, alors. D. Quelle monnoye esse quant (1) danieas done to pour un gros ? (Quelle monnaie donne-t-on en deniers, pour un gros ?) R. On en donne huit pour un *blapart* (mot inconnu). Jai suis ioyeux q̄ iayopaigie (2) (je suis joyeux quand j'ai compagnie).

Cette dernière locution est à signaler, ainsi que quelques autres citées plus haut.

Ce dernier chapitre se termine, en bas de la seconde colonne, après le mot *Finis*, vers le milieu de la page, par le nom de l'imprimeur, la date et le lieu de l'impression, tels que nous les avons rapportés au commencement de ce mémoire. Le dernier feuillet compte 14 lignes.

Il nous reste à indiquer que le volume où se trouve encarté le vocabulaire, imprimé par Hochffeder, a appartenu au couvent des Capucins de St-Nicolas-de Port (Meurthe-Moselle, ancien duché de Lorraine) comme il appert de l'inscription manuscrite, relevée par nous sur le second feuillet :

Ex conventu Capucinorum Sancti Nicolaii catalog. abscriptus.

(1) De quantum : autant que.

(2) Ce mot doit être décomposé comme il suit : Jay (j'ai) opaigie (compagnie). Ce dernier mot est une corruption ou une variante du mot ancien : *Compaing — Cum — panis* (qui mange le même pain), dérivé du mot mérovingien : *Companio*, d'où procède le mot moderne : *Compagnie.*

Digitized by Google

NOTA : Dans le vocabulaire que nous venons d'étudier, les abréviations (ou styles) sont nombreuses. On y remarque souvent au-dessus de quelques syllabes un trait horizontal —, surtout pour suppléer à **M** et N. Le style ° y remplace la syllabe *us*. La virgule est remplacée par :

Digitized by Google

SOUVENIRS DE LA PREMIÈRE RÉVOLUTION

DANS LE PAYS MESSIN

ET DANS LE DIOCÈSE DE METZ.

I. *La Bastille de Palloy.* — II. *Inscriptions révolutionnaires.* III. *Nouveaux noms de quelques communes.*

PAR A. BENOIT,

Membre titulaire.

(Lu à la Séance du 30 octobre 1879.)

I. LA BASTILLE DE PALLOY.

La démolition de la célèbre prison d'état fut ordonnée par l'assemblée des électeurs de la ville de Paris deux jours après que l'infortuné gouverneur Delaunay en eut ouvert les portes. Un des vainqueurs, l'architecte parisien Charles-Antoine Palloy, se mit à la tête de l'entreprise, et pour rendre son travail plus connu et plus lucratif, il imagina de faire avec les débris de la forteresse des reproductions plus ou moins grandes, plus ou moins exactes du monument, qu'il vendit à un prix très-élevé, tout en cherchant à persuader qu'il n'était guidé dans son commerce que par le plus pur patriotisme (1).

(1) Il offrit une de ses reproductions au bon Louis XVI, qui la paya largement, et il estimait 4000 francs la Bastille dont il fit hommage à l'Assemblée nationale.

Digitized by Google

C'est au commencement de l'année 1790 que le maître-démolisseur officiel adressa aux chefs-lieux des quatre-vingt-trois départements (1), soit aux administrations centrales, soit aux municipalités, les échantillons de sa patriotique industrie, qu'un « camarade vainqueur » et un ouvrier étaient chargés de présenter de sa part avec des chaînes, des pierres provenant de la forteresse, force certificats d'origine et la note à payer.

A la base de la sculpture, on lisait :

Modèle de la Bastille prise et démolie le 14 juillet 1789 par les citoyens de la ville de Paris, adressé au département de..... par le citoyen Palloy.

Ces petits monuments de Palloy, qui eurent pendant un certain temps beaucoup de vogue, sont maintenant assez rares (2). L'Empire et la Restauration les firent disparaître de la place qu'ils occupaient d'abord au Secrétariat des départements, et les reléguèrent dans les combles des hôtels de préfecture. Sous la monarchie de Juillet, on les fit reparaître un instant. Ils sont actuellement dans les musées provinciaux ou aux Archives départementales.

Dans les départements de l'Est on ne connaissait, avant l'année 1870, que les Bastilles de Strasbourg et de Nancy. La première déposée à la Bibliothèque publique de la ville a disparu lors du lamentable

(1) Les départements de la Loire, du Lot-et-Garonne et du Vaucluse n'étaient pas encore créés.

(2) Tout ce beau commerce n'enrichit pas Palloy, la loi du 27 juin 1792 qui lui donnait une partie de la forteresse ayant été rapportée. Il mourut à Sceaux à l'âge de 81 ans, le 19 janvier 1835, après avoir obtenu du Gouvernement de Juillet une pension de 500 francs. Dans sa longue carrière, on le vit chanter tour à tour tous les gouvernements (V. *Biographies Michaud et Didot*).

Digitized by Google

embrasement de celle-ci ; la seconde, longtemps reléguée sur le faîte de l'escalier de l'Hôtel de l'ancienne Université a été donnée, au mois de décembre 1863, par la Commission de la Bibliothèque, au Musée lorrain. Elle figure actuellement en assez piteux état dans les collections du Palais ducal, après avoir échappé à l'incendie de 1871. D'après les renseignements donnés, elle provenait de l'administration centrale du département de la Meurthe (1).

La Bastille de Metz n'est connue que par deux lettres adressées par Palloy à la Municipalité. Elles sont conservées aux Archives de la ville ; l'une est manuscrite, la voici :

A Monsieur le Maire, Messieurs les Officiers de la ville de Metz,

MESSIEURS,

« J'ai eu l'honneur et je me suis fait un devoir de » vous adresser ma lettre en date du 22 juin, qui » contenait l'hommage d'un modèle de la Bastille et » de l'invitation que je faisais à nos frères d'armes » pour le jour du pacte fédératif et je n'ai eu aucune » réponse, ni aucune visite de nos frères fédérés au » jour de ralliement de tant d'autres qui s'en sont » fait un plaisir. A l'étonnement de votre silence, je » vous ai écrit une en date du 7 août, je ne sais à » quoi attribuer ce retard, si ce n'est par froideur du » patriotisme, par secret de M. le Maire, et de vous » Messieurs, qui ne vous aura pas été communiqué, » ou par erreur que j'ai faite en m'adressant plutôt à » votre municipalité qu'au Directoire de votre dépar- » tement, je désire pour l'intérêt de la chose com- » mune que cela provienne du dernier motif.

(1) *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1864, p. 16.

Digitized by Google

» Pardonnez donc à l'erreur que j'ai commise en » vous adressant cet envoi, recevez les regrets qui » me restent en commettant cette faute, mais néan- » moins, mes chers frères d'armes, deux demandes » valaient bien une réponse.

» Daignez cependant agréer l'envoi dont votre » Directoire vous fera part, vous y trouverez toujours » les marques de mon patriotisme, rien n'ébranlera » le serment que j'ai contracté avec vous pour le » maintien de la liberté et le soutien de notre Roi » et l'amitié que je vous dois, comme la preuve du » désir que j'ai de vous être toujours uni par les » liens les plus fraternels.

» Montrons toujours un courage égal à l'achar- » nement de nos ennemis et donnons à la France » l'exemple de l'union la plus étroite et du patrio- » tisme le plus éprouvé.

» J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec les sen- » timents de la plus parfaite confraternité, votre » très-humble et très-obéissant serviteur, »

PALLOY, patriote, grenadier volontaire
de la 1re division de la garde nationale parisienne.
Rue des Fossés-Saint-Bernard, nº 20.

Paris, ce 2 Novembre 1790 (1).

On ne trouve pas la Bastille de Palloy mentionnée dans le petit journal messin du temps. Cependant c'était la mode de la faire figurer dans toutes les cérémonies et fêtes civiques, et celles-ci ne manquaient pas. C'est à ces exhibitions trop fréquentes que l'on doit attribuer, d'après le colonel Maurin,

(1) Archives de la ville, communication de M. Bellevoye; qu'il veuille bien recevoir mes bien sincères remerciements.

Digitized by Google

acquéreur de la collection Palloy, le mauvais état dans lequel ces petits monuments se trouvent. Les porteurs, à force de trinquer dans ces cérémonies fraternelles, commençaient par tituber, puis finissaient par heurter, bousculer et écorner l'insigne sculpture.

Deux habitants des bords de la Rotte, petit affluent de la Nied française, firent connaître dans leur paisible vallée un produit de l'exhubérante imagination de l'entrepreneur parisien. Ils offrirent à la commune de Vatimont (1) une pierre provenant de la forteresse parisienne. On l'a encastrée dans le mur de la tour de l'église à gauche de la porte d'entrée.

Elle est rectangulaire, d'un grain blanchâtre, haute de 0m,80 et large de 0m,70. Les armes du roi, gravées en creux, sont flanquées de la crosse et de l'épée, insignes des Ordres du clergé et de la noblesse, et traversées par le manche de la faulx plébéienne, dont le fer a pour pendant une feuille d'olivier et qui soutient une banderolle sur laquelle on lit encore.... LEX... (la Nation, la Loi, le Roi), et enfin surmontées d'une couronne sur laquelle plane le bonnet phrygien. L'inscription bien martelée ainsi que l'écusson se trouve au-dessous : Le *Sertifit* montre bien que l'envoi a été vu par l'Achille de la Bastille, comme le nommait l'ex-jésuite Cerutti. Son orthographe fantaisiste était connue de la France entière, elle a varié autant de fois que ses métamorphoses politiques.

(1) Vatimont est la patrie du curé Nicolas fusillé à Metz pendant la Révolution. Sa biographie a été imprimée dans cette ville en 1861.

Digitized by Google

CETTE PIERRE QUE FIT ..... FORTERESSE ÉLEVÉE PAR LA ..... DES TYRANS RAPPELLERA AUX FRANÇOIS ..... QU'ILS SONT PRÊTS DE VAINCRE OU DE MOURIR POUR LA LIBERTÉ.

DONNÉE A LA MUNICIPALITÉ DE VATIMONT, CHEF LIEU DE CANTON DU DISTRICT DE MORHANGE, DÉPARTEMENT DE LA MOZELLE, LE 14 JUILLET 1791, L'AN TROISIEME DE LA LIBERTÉ FRANÇOISE PAR MM. NICOLAS SEBASTIEN PARENT, NATIF DUDIT LIEU ET DOMINIQUE.... D'HOLACOURT.

SERTIFIT, QUE CETTE PIERRE VIENT DES CACHOTS DE LA BASTILLE.

PALLOY *Patri.*

II. LES INSCRIPTIONS RÉVOLUTIONNAIRES.

Les inscriptions révolutionnaires si prodiguées, il y a près d'un siècle, sont presque aussi rares que les petites Bastilles de Palloy. Elles ont été soigneusement effacées sous les divers gouvernements qui suivirent la première République. Celles qui sont données ici les résument presque toutes.

Digitized by Google

Lorsque tout culte cessa, on peignit sur les églises, de par la loi du 10 novembre 1793, l'enseigne suivante : TEMPLE DE LA RAISON.

C'est le décadi, 20 Brumaire de l'an II, que l'on vit pour la première fois, sur les autels, la déesse de la Raison, « marbre vivant d'une chair prostituée, » comme l'appela plus tard un des plus célèbres orateurs chrétiens modernes (1).

La négation de tout culte fit naître forcément des aventures risibles. C'est ainsi qu'à Lixheim, les officiers municipaux virent se présenter devant eux un homme empressé de leur raconter qu'il y avait de longues années, qu'étant ouvrier à l'Arsenal de Toulon, un de ses camarades l'avait tatoué sur le bras droit d'une couronne de lis avec des taches rouges surmontant une serrure et d'un Christ en noir sur la poitrine. Pendant les temps obscurs écoulés, le malheureux avait porté sans scrupule ces dessins ; mais au moment du règne de la Raison, il ne pouvait voir sans gémir ce tatouage réactionnaire, il le maudissait d'autant plus qu'il ne pouvait l'enlever sans risquer sa vie. Aussi promettait-il de ne jamais le montrer, même aux Notables ébahis de ce récit (2).

Les hôpitaux devinrent des maisons *de bienfaisance, d'humanité, des enfants de la patrie* (orphelins). Cette maxime désolante *la mort est un sommeil éternel* indiqua les cimetières. Les croix funéraires furent remplacées par des poteaux avec la formule *Liberté, Egalité !*

(1) Le R. P. Lacordère. — La *Revue catholique de l'Alsace* a donné une courte biographie d'une de ces idoles, morte à l'âge de 90 ans (1863, p. 499).

(2) Archives communales de Lixheim.

Digitized by Google

Dès le mois de décembre 1793, les croix des chemins disparurent. Les fidèles s'empressèrent de cacher le sommet ou crucifix et l'arbre semblable à une colonne milliaire resta seul l'objet, dans les champs, de la vénération du passant. Malgré la guerre acharnée qu'on leur fit, il en reste de très-belles dans beaucoup de localités de l'ancien diocèse de Metz, sur la route entre Fénetrange et le village de Mittersheim (1), à Insming (2), à Sarrebourg (3), à Tincry, à Mey (4), à Vallières, à Oberstinzel, à Altrof, près des ruines de l'abbaye de Stürtzelbronn, près de Phalsbourg, à Vilsberg et à Weischeim (5).

(1) V. A. BENOIT. La Croix Gebell à Mittersheim. Nancy, 1869. Elle fut brisée lors de la seconde invasion.

(2) V. L. BENOIT. La Croix expiatoire d'Insming. Nancy, 1867, 1 pl.

(3) Elle est sculptée par Labroise, à qui on doit presque toutes les croix modernes du pays de la Sarre.

(4) Dite la *Croix aux trois Jambes*, route de Bouzonville, elle fut érigée par l'architecte Jean de Commercy, en 1445, grâce à la piété du seigneur Nicolas Louve. Entre cette croix et le petit bois de Mey eut lieu, le 14 août 1870, un des épisodes les plus sanglants de la bataille de Borny. Le 5e bataillon de chasseurs à pied s'y couvrit de gloire.

(5) Ces dernières sont de belles croix rustiquées, leur conservation est d'autant plus étonnante, que la prévôté de Phalsbourg fut toujours sillonnée de troupes se rendant à l'armée du Rhin. Cette petite contrée, du diocèse de Strasbourg jusqu'au Concordat, resta toujours très-attachée à la foi de ses pères. Elle fut évangélisée sous la Terreur par le bon père Bénédict (Michel Hœffel), ex-chartreux de Molsheim. Jamais il ne fut pris, bien que l'on sût qu'il était dans le pays. Un riche aubergiste de Mittelbronn fut dénoncé au *Journal de la Meurthe* du 21 brumaire an VIII, pour l'avoir caché pendant 15 jours et avoir deux grands fils à la maison. Une chopine de vin et quelques pommes de terre payées douze sols en numéraire avaient excité la bile rancunière d'un officier de hussards L'ex-curé de Mittelbronn, F. Et. Vernert put rentrer en l'an IX dans sa paroisse, en promettant selon la loi : *Fidélité à la Constitution*.

Digitized by Google

Beaucoup de hameaux, de censes, de moulins, de forêts, de collines, de bois, de chemins, de ruisseaux, portent encore les noms de Belle-Croix, de la Croix, de Sainte-Croix, du Calvaire, etc. (1).

Sous le Directoire, les croix furent de nouveau l'objet d'arrêtés destructifs. En 1798, un nommé Bechet, agent du gouvernement, envoya aux maires une circulaire véhémente pour l'enlèvement des dix-huit croix qui restaient encore debout dans le canton de Fénetrange (2).

Dès que le Concordat fut connu, on s'empressa partout de relever les croix, et la vue de ces signes extérieurs du culte catholique causa, en 1809, le plus grand étonnement au sceptique parisien Cadet-Gassicourt, pharmacien de S. M. l'Empereur et Roi. « D'Epernay à Strasbourg, dit-il, en se rendant en » poste à la Grande Armée, il n'y avait pas un » champ, une vigne, un carrefour, un village qui » n'eût un crucifix en pierre bien sculptée (3). »

A Bourdonnay, où il dut changer de chevaux, les habitants avaient été les premiers à rétablir la croix du chemin du château de Marimont, comme on le lit sur le socle :

(1) Voir les dictionnaires de MM. H. Lepage et de Bouteiller et la liste des communes et censes du département.

(2) En 1803, les catholiques de cette ville relevèrent leur croix de la Mission de l'année 1743, comme l'indiquent ces abréviations assez obscures, sauf les millésimes républicain et grégorien :

E · R · V ·
R · M · V ··
DFN XVIII
Gal XI
IAHR
1803.

(3) Voyage en Autriche. Paris, 1818; in-8, p. 8.

Digitized by Google

J'AI ÉTÉ RENOUVELÉE
PAR N. BRION ET
N. DIEUDONNE EN
L'AN X.

A Sarr-Union (Bouquenom) (1), une croix contre l'église a été réparée il y a vingt ans. Au milieu de l'arbre, dans un cartouche du plus pur goût de l'époque, on lit : *Missio Creutz, 1754.*

Puis au-dessus :

Quam
morituri
erexerunt
1754

et au-dessous :

Redivivi
redintegra
runt
Jesuitœ (2)
1861.

Bouquenom fut le grand passage des émigrants. Ce fut dans cette ville, le 9 juin 1791, que le dernier évêque comte de Toul, Mgr de Champorcin, adhéra au mandement de ses confrères de Metz, de

(1) La vieille ville lorraine de Saar-Union fut ainsi nommée en 1793 à cause de la réunion du bourg de Neustatt, comté de Nassau, terre d'Empire. Elle devint avec le village du Vieux Saarwerden, du ressort du district de Bitche, dès la création du département de la Moselle. En 1790, M. de Reiterwald, chevalier de Saint-Louis, maire de Bouquenom, était membre de l'administration départementale à Metz. Un décret du 23 novembre 1793, réunit le Vieux Saarwerden et Bouquenom au département du Bas-Rhin.

(2) Le collège des Jésuites existe encore dans la Grand'rue, il sert de justice de paix et d'école. La chapelle a conservé sa destination. Les bâtiments ont été réparés en 1861. Il y a un très-beau cadran solaire sur la façade. Le temps et les génies y sont peints entourant ce verset du psaume 112 :

A Solis ortu usque ad occasum,
Laudabile nomen Domini. 1861.

Digitized by Google

Verdun et de Nancy, daté de Trèves, sur le bref du pape. Bientôt sa présence ne fut plus possible sur les bords de la Sarre, il fut menacé de la fatale lanterne, le dimanche 17 juillet 1791, et le lendemain il partait pour Trèves. L'abbé Chatrian de Lunéville, ancien député aux Etats généraux de 1789, venant de Sarrebourg, passa aussi à Bouquenom pour se mettre en sûreté à Deux-Ponts.

Avant de terminer cette disgression sur les croix, racontons l'épisode tragico-comique dont une d'elles fut le sujet sous le Directoire.

Sur le ban de Donjeux, canton de Delme, se trouvait encore debout en 1798, une croix dont le socle était armorié. Les clubistes de Salins-libre (c'était le nom que la petite ville lorraine de Château-Salins avait jugé à propos de prendre), désireux de se servir des divers fragments de ce monument pour élever leur autel de la patrie (1), se le firent donner par l'administration centrale du département. Le 15 mars de cette année, ils se présentèrent donc en toute confiance pour l'enlever, mais ils furent fort étonnés de voir que les gens de Donjeux, auxquels s'étaient joints les bons voisins de Delme, avertis par les sons de l'unique cloche de l'église, les attendaient en armes. A la vue de cette réception, les révolutionnaires lorrains se retirèrent au plus vite, non sans proférer des menaces de vengeance dont le résultat fut la démolition de la croix, l'enlèvement de la cloche rebelle, la destitution et la mise en jugement des officiers municipaux, une nouvelle recherche des prêtres dans le canton et enfin l'occupation des deux villages par soixante cavaliers (2).

(1) Un décret du 30 mai 1793 ordonnait qu'il serait élevé dans toutes les communes un autel de la patrie.

Digitized by Google

La nouvelle formule

Le peuple français
reconnait l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme,

dut être peinte en vertu du décret de la Convention du 7 mai 1794, sur toutes les églises. Le 21 mai, les membres de la Société populaire de Château-Salins engagèrent l'agent de la municipalité à peindre l'inscription chère à Robespierre sur l'ex-temple de la Raison (1).

La nouvelle inscription se voyait encore sur le fronton de l'église de Phalsbourg, au dessous du triangle égalitaire encadré par les drapeaux de la République.

On en distingue encore quelques lettres sur l'église de Saint-Avold (2), mais elle est parfaitement visible au-dessus de la porte moderne de la vieille église paroissiale de Vic-sur-Seille (3). Une large bordure noire l'entoure. Sur le fronton de la tour de l'église de Boulay on lit encore :

TEMPLE DE L'ÈTRE SUPRÊME.

En l'an VIII, malgré les ordres de ne sonner les cloches que le matin, à midi et le soir, les Vicois, en l'absence du maire qui était israélite, se mirent à carillonner pour annoncer une fête de l'Eglise ; les gendarmes dressèrent un procès-verbal qui eut pour

(1) J. SCHMIT. Le Culte de l'Etre suprême à Château-Salins.

(2) Généralement les lettres de ces inscriptions sont nettes, d'un beau noir et dessinées d'après l'antique. Le V remplace la lettre U, proscrite comme barbare.

(3) Sur le cadran de l'ex-tribunal de cette ville (ancien couvent des Carmes), on a conservé cet hexamètre si vrai :

Afflictis lentœ, celeres gaudentibus horœ.

Digitized by Google

résultat de traduire le maire en police correctionnelle. Quelques jours plus tard, on trouva des torches enflammées dans l'église. Le télégraphe de Metz à Strasbourg, situé à deux kilomètres, venait d'être incendié par des bandits. On nommait ainsi les déserteurs de l'armée du Rhin qui commettaient mille méfaits.

En 1848, on repeint sur les édifices militaires la formule : *Propriété nationale, Liberté, Egalité, Fraternité ;* ces derniers mots se lisent encore sur la vieille porte ogivale de l'ancien château de Vic, tour à tour résidence des évêques, caserne et école.

On distingue aussi les traces noirâtres de la même inscription sur les églises Saint-Simon et Notre-Dame à Metz. Plus tard on peignit au-dessus d'une porte de cette dernière église

CLUB
DE LA
3e SECTION

M. Bégin (1) nous a conservé la note de l'ouvrier chargé de maculer le portail de Blondel.

Mémoire

de l'inscription que Rollin a peint sur le marbre du temple de l'Etre supreme ordonné par le citoyen Gardeur-Lebrun ingénieur de la ville et dépendances, savoir,

Le peuple francois reconnoit l'Etre supréme et l'immortalité de l'áme.

Ce qui compose le nombre de 57 lettres de caractère de 8 pouces de hauteur à cinq sols l'une, ce qui fait la somme de 14 francs 5 sols.....

Certifié à Metz, le 22 prairial an 2. Signé : Gardeur-Lebrun.

Grâce à ce bon citoyen, les statues colossales de la France éplorée et de la Religion furent conservées sur place. Il les transforma en déesses de la Liberté et de la Raison, et des inscriptions *ad hoc* furent gravées au dessous d'elles. Des vieillards respecta-

(1) Histoire de la Cathédrale de Metz, t. II, p. 435.

Digitized by Google

bles se rappellent encore avoir vu replacer dans les premières années de la Restauration la croix de la statue de la Religion et rétablir les anciennes inscriptions en l'honneur du roi Louis XV.

Après le 9 thermidor on ne reconnut plus le culte imposé par le député d'Arras, et les églises devinrent des temples *décadaires*, *de la divinité* ou de *l'éternel*.

Les inscriptions révolutionnaires sur les monuments civils ont disparu aussi, ainsi que les millésimes du temps.

La célèbre devise

Liberté Egalité Fraternité

ne se voit plus nulle part dans le pays. On en distingue encore quelques lettres sur la Tour aux puces à Thionville (1).

A Jouy, l'inscription ci-dessous est gravée en creux à la mairie.

MAISON
DE COMUNE.
DE L'AN 1792

MAISON COMMUNE a remplacé les armes de la ville à la mairie de Boulay.

A Sarrebourg, la municipalité ayant fait disposer le couvent des Cordeliers pour une caserne, on indiqua les nouvelles réparations par les inscriptions suivantes mises de chaque côté de la porte :

(1) Communication de M. R. Dupriez.

Digitized by Google

J'ai été posée
par le Conseil géné-
ral de la Commune
de Sarrebourg le 4
juillet 1792, l'an 2e
de la République
française.

de
Monastère je
suis devenue
établissement
militaire.

Sur le parapet central de la terrasse qui s'étend au dessus des arcades du portique du théâtre de Metz, on remarque encore quelques traces de peinture. C'est tout ce qui reste d'une magnifique tirade de Voltaire, encadrée de filets aux trois couleurs et que le citoyen Belleval, premier rôle de la troupe et membre de la Commune avait fait peindre. Voici l'imprécation tirée de la tragédie de Brutus (Acte 1er Scène 2e, Brutus aux sénateurs romains) :

Si dans les rues de Metz (1), il se trouvait un traître,
Qui regrettât les rois et voulût un maître,
Que le perfide meurt au milieu des tourmens
Que sa cendre coupable abandonnée aux vents,
Ne laisse ici qu'un nom plus odieux encore
Que le nom des tyrans que Metz entière abhore !

Devant le théâtre se dressait la guillotine et la place se nommait de l'*Egalité* (2).

(1) Rome est remplacée ici par Metz.

La salle de spectacle est très-jolie, dit l'*Almanach des Spectacles pour 1792*. Paris, in-16e, p. 227, quoiqu'ancienne; il y a trois rangs de loges, le théâtre est trop resserré, l'avant-scène surtout est étranglée par des loges nouvellement faites. On peut y faire 2400 livres Mais quand la salle est bien pleine. Le spectacle n'est florissant qu'en raison de la garnison plus ou moins nombreuse Les prix des places sont 48 sols les premières loges, 24 sols les secondes, 12 sols les troisièmes et le parterre. — La troupe est en société. *Acteurs associés*, MM. de Nesle, Belval, Dupuis, Ducros et Crux; Mme de Nesle *Sujets principaux*, Oyez, Milord, Devent, Oh. Sacredié, Duteillis, etc. Mmes Nicolas, Oyez, Milord, Duchaumont, Mimi, etc. *Maître de musique*, M. Boilvin, 16 musiciens, sans compter ceux qui n'y sont pas.

(2) Il y eut à Metz les rues des Sans-Culottes (des *Charrons*), des Piques (de la *Fleur-de-Lis*), de la Liberté, (de l'*Intendance*), Marat (des

Digitized by Google

Les auberges durent aussi se conformer à la mode du jour. Quels furent les nouveaux noms de l'hôtel d'*Henri IV,* rue du Pont-des-Morts ? ou de l'auberge du *Grand Saint Augustin*, place Saint-Thiébaut ? L'auberge de la *Lune* citée dans les almanachs antérieurs à 1790, rue des Rochers, a encore son ancien nom (1).

Un lettré du temps avait fait graver sur sa modeste maison à Azoudange

D. O. M.
Ædificavit D.
Crousse anno
Domini 1792
Gallice vero
Libertatis A° 2 (2).

III. NOUVEAUX NOMS DE QUELQUES COMMUNES.

On pourra compléter la liste qui suit en y ajoutant dans l'archiprêtré de Sarrebourg du diocèse de Metz

Clercs), de la Loi ; les places de la Révolution (du *Fort*), de la Montagne (*Sainte-Croix*), de la Loi (*Napoléon*), de la République (d'*Austerlitz*), de la Liberté ; le pont Saint-Georges était le pont *Ventôse*, les portes Saint-Thiébault et de la Citadelle furent les portes du *Midi* et de la *Meurthe*.

En 1848, on remit pendant quelque temps les anciennes inscriptions *Propriété nationale* ou *de la ville ; Liberté, Egalité, Fraternité ;* la rue et place royale devinrent rue et place *Nationale* ou de la *République*.

Le Coup d'Etat de 1850 se chargea de faire effacer ces souvenirs d'un autre siècle, on voit cependant encore quelques lettres sur la caserne Saint-Simon, et à Arschwiller sur une fontaine et sur le bâtiment du canal.

(1) On ne fit plus des filets de perdreau à la couronne, mais en *anneaux ;* un filet à la maître d'hôtel, mais à l'*homme de confiance*. Les lentilles furent à la *ci-devant* reine, les potages au *ci-devant* Minime, au *ci-devant* Saint-Pierre.

A Metz, la boucherie Saint-Georges fut désignée officiellement sous le nom de boucherie *Ventôse*.

(2) A Berthelming, on s'en tenait encore au millésime grégorien 1792. I. K -M A., lit-on sur la porte d'une grange.

Digitized by Google

Bickenholz pour Sainte Marie de Bickenholz et *Heyersberg* pour Saint-Louis. Encore maintenant un hameau de cette commune ainsi nommée à cause du premier mari de la princesse de Phalsbourg, Henriette de Lorraine) porte ce nom.

Département de la Moselle.

1789.	1793.
Chateau rouge	Rothdorf (1).
Kœnigsmacker	Freymacker (2).
Mont-Royal	Sarreinsberg (3).
Saint-Avold	Rosselgène (*Sources de la Rossel*).
Sarrelouis	Sarre-Libre (4).
Valleroy	Val de loi (5).

Cette nouvelle nomenclature n'eut qu'une durée éphémère. Plus tard, en 1814, une ordonnance royale fit reprendre les anciens noms, il y avait longtemps que le bon sens populaire en avait fait justice. Sarre-libre seul avait cours dans la correspondance administrative, même pendant les Cent-Jours. De nos jours, un seul village du pays a conservé l'ancien nom républicain, c'est Sarreinsberg, l'ex Mont-Royal, localité perdue dans le pays de Bitche, mais les montagnards de cette partie si pittoresque des Vosges n'emploient que le vieux nom royaliste de Kœnigsberg.

(1) Encore usité (rouge village).

(2) En 1848, on dit de nouveau *Freimacker*.

(3) Village située sur les limites des bassins de la Sarre et du Rhin.

(4) Décret de la Convention nationale du 22 juillet 1793, changeant le nom de la ville de Sarrelouis. Paris, Imp. Nat. 2 ff, in-4°.

(5) V. H. Lepage, de Bouteiller, de Chastellux, etc.

Digitized by Google

La Bibliothèque de la ville de Metz possède deux médailles frappées avec du fer provenant de la Bastille. En voici la description :

I. La Liberté écrasant la tyrannie devant la Bastille qui s'écroule. Légende : *La Liberté détruit le despotisme.* R. Le faisceau surmonté du bonnet. Légende : *Ce métal provient des verroux de la Bastille.* Exergue : *L'Union fait la force.* Diamètre, 0m,38. Belière.

II. La colonne qui devait être élevée sur l'emplacement de la forteresse. Légende : *Sur les ruines du despotisme s'est élevée la Liberté.* Exergue : *A la gloire de la Nation française, l'an 3 de la Liberté.* R. *Législateurs, n'oubliez pas jamais le serment que vous prononcates de maintenir de tout votre pouvoir la Constitution du 1er Octobre 1791. Cette époque vous est réitérée par Palloy patriote.* Les deux côtés de cette médaille sont en fer, ils ont été estampés séparément, puis reliés par un petit cercle en cuivre rouge. Diamètre, 0m,36 (1).

Une troisième médaille conservée dans la même collection rappelle un souvenir peu honorable pour Palloy. Arrêté comme concussionnaire adroit et intrigant sur le rapport du conventionnel Cavaignac, le 9 Thermidor le fit sortir de prison et de suite il se posa en victime politique. Voici sa singulière réclame :

III. Une femme tenant une urne sur laquelle on lit : *Aux mânes de P...*, repose au pied d'une colonne dédiée *Aux victimes de l'Anarghie* (sic) *l'an II de la Rep.* Au fond le palais de la *Gonven* (sic). Légende : *Hommage fait par R. F. P. à chaque Représentant du peuple.* Exergue : *En therm^r l'an 3^e de la République*

(1) Il y a encore d'autres médailles frappées avec le fer de la Bastille, entre autres celle offerte par Palloy à tous les Conventionnels.

Digitized by Google

française. R. *Les 9 et 10 thermidor, le Sénat français a été reconu bien mérité d'un peuple libre. Ce fer vient des barreaux de la maison de force ou l'arbitraire m'avait précipité avec les 73 députés qui semblent ainsi que leurs collègues échappés aux horreurs de l'anarchie, avoir été réservés pour sauver la Républ. et assurer à notre pays le règne de la paix et des lois.* PALLOY *patriote.* Diamètre, 0m,55. L'avers est en cuivre rouge recourbé sur le revers qu'il retient.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HOTEL DU VOUÉ

A METZ

PAR M. AUG. PROST

Membre titulaire.

(Lu à la Séance du 28 août 1879.)

I. La vouerie de Metz et l'hôtel du Voué. — II. L'emplacement de l'hôtel du Voué occupé ultérieurement par la maison de la Trinité et par l'aumônerie de la Cathédrale. — III. La maison de la Trinité. — IV. L'aumônerie de la Cathédrale. — V. Souvenirs d'un grand édifice gallo-romain dans le même emplacement. — VI. Observations sur l'état ancien des lieux. — VII. La rue du Heaume. — VIII. La rue le Voué ou du Voué, et la rue Rome-Salle. — IX. Restes de constructions gallo-romaines dans l'emplacement de l'hôtel du Voué. — X. Conclusion.

I.

L'hôtel du Voué où se trouvaient à Metz les prisons, et devant lequel se faisaient les exécutions jusqu'au XIIIe siècle, était le logis d'un officier investi d'attributions diverses, administratives et judiciaires. Suivant la tradition recueillie au XVIe siècle par Philippe de Vigneulles, touchant l'office du Voué, il était dit que dans la cité de Metz « la » chose publicque... estoit... gouvernée, régentée » et aministrée soubz (les) Ampereur, Roy et

Digitized by Google

» aultre grant seigneurs, par ung *Awoués* qui en
» leur non y régentoit, et par les V noble lignée
» avec le Commun,.. lesquelles depuis ont tousiour
» augmentés et méliorés... en telle fasson que depuis
» ce tamps il (elles) ont obtenus par acquaist ycelle
» *Wouerie* et avec ce ont obtenus d'iceulx Ampe-
» reur, Roy, Duc, et aultre grant prince plusieurs
» biaulx previlaige (*a*). »

Il y a dans ce naïf tableau quelque chose de la vérité, mais non pas la vérité tout entière, ni sans mélange d'erreur. A l'époque où fonctionnait à Metz le gouvernement auquel appartenaient les Voués, il n'y était pas encore question de celui des Paraiges. Il serait plus juste de dire que ce dernier régime a succédé à l'autre. Cette évolution dont on est loin de connaître les termes précis, s'est accomplie au XIII^e^ siècle (*b*), et ce qu'on appelle l'acquet de la Vouerie par la Cité, en 1345, lui est tout à fait étranger.

L'histoire de la Vouerie à Metz n'est pas encore faite. Elle ne saurait être abordée ici d'une manière purement incidente, et nous la réservons pour une étude spéciale qui est en préparation. Nous nous bornerons à dire aujourd'hui, qu'à la fin du XII^e^ siècle et au commencement du XIII^e^, Metz avait simultanément deux voués: l'un qui est nommé dans les documents *Advocatus*, et qui était l'ancien

(*a*) Phil. de Vigneulles, *Chroniques de Metz*, à la Bibl. de Metz, mss. fonds hist. n° 88-90, t. I, f° 155, v°. Cf. Huguenin, *Les chroniques de la ville de Metz*, p. 3, col. 1.

(*b*) *Les Paraiges messins*, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, t. XIV, 1876, p. 343. Cf. *Le patriciat dans la cité de Metz*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXXIV, 1872.

Digitized by Google

Judex (*a*) ; l'autre qui est dit *Major advocatus*, et qui était le *Comes*, *Comes Mettensis et Dasburgensis*, le comte de Metz et de Dagsbourg (*b*). Le comté de Metz était alors tenu héréditairement par la famille des comtes de Dagsbourg (Alsace). Dans un vieux document du commencement du XIII^e^ siècle, le record des droits de l'Empereur, de l'Evêque et de la Cité, il est dit : « Messire le comte de Daubore si » est le Voués de tous les frans hommes don pallais, » où qu'ilz soient, et ces doit warder et warantir à » son povoir (*c*). » Dans un autre document du même temps, intitulé « Les drois du Vowé de Mets, » monsr le conte de Dabor (*d*), » il est dit que le voué a « sa justice en Mets, pour jugier de cas de » crimme, » et qu'il y perçoit à son profit le tiers des amendes. C'est à cet officier, selon toute vraisemblance, qu'appartenait le logis où étaient les prisons, et devant lequel se faisaient les exécutions.

La famille des comtes de Dagsbourg, en possession du comté et de la vouerie de Metz, s'éteint au commencement du XIII^e^ siècle, par la mort sans enfants,

(*a*) « Cum... eos (XV solidos à carnificibus annuatim debitos) predeces- » sores nostri *judicibus* civitatis, qui nunc *advocati* dicuntur, in feodo » reddidissent... » — Charte de Bertram, év. de Metz. 1193. — *Histoire de Metz*, preuves, t. III, p. 159.

(*b*) « Ego Albertus dei gratia *comes* Mettensis et de Dasborch notifico... « quod.... » — Charte pour l'abbaye de Villers. Sans date, com du XIII^e^ s. — Cartul. de Villers f. 96 r°, aux Arch. départ. de Metz.

« Comes Albertus de Dasborch *major advocatus* Metensis. » — Charte de Phil. roi des Rom. pour S^t^ Thiébault. 1200. — Cartul. de S^t^ Thiébault, f. 21 r°, au Secrétariat de l'Evêché de Metz.

(*c*) *Histoire de Metz*, preuves. T. VI, p. 311.

(*d*) Copies mss. anciennes à la Bibl. nat. à Paris. *Coll. Lorr.* Vol. 229, n° 10, et vol. 324, dre pièce.

Digitized by Google

vers 1225, de Gertrude, fille unique d'Albert qui en était le dernier héritier mâle, mort lui-même vers 1211. Ultérieurement, on voit la Cité en possession de la juridiction criminelle, qui était tenue précédemment par les Voués, sans qu'on sache comment s'est opérée cette transmission, dont le fait est incontestable du reste. La justice criminelle cesse donc, au XIIIe siècle, d'être exercée à Metz par le Comte Voué, *Comes mettensis, Major advocatus.*

Quant à l'autre office, celui de l'*Advocatus,* ancien *Judex,* il existait encore au moment où le premier disparaissait. Il lui survit même assez longtemps; mais il semble à cette époque réduit à la jouissance de certains droits utiles d'un caractère fiscal, possédés par une famille dont les membres se les transmettent à titre héréditaire. Achetés vers le milieu du XIIIe siècle et convertis en fief par l'Evêque de Metz (*a*), ces droits sont finalement acquis dans ces conditions par la Cité, des mains d'un dernier détenteur, en 1345 (*b*), moyennant consentement et confirmation de l'Evêque, seigneur du fief (*c*), et avec renonciation absolue de sa part, à tout droit de rachat (*d*). Il s'agit, on le voit, dans cette dernière acquisition, de tout autre chose que de la juridiction criminelle, principal attribut de la grande Vouerie, de la Vouerie proprement dite; droit fort important, dont la ville était saisie depuis longtemps déjà, en 1345.

(*a*) *Gesta Episcoporum Mettensium.* Pertz, *Mon. Germ. hist. Script.* X, p. 550, l. 32.

(*b*) *Histoire de Metz,* preuves. T. IV, p. 104.

(*c*) *Ibid.* p. 111.

(*d*) *Ibid.* p. 106.

Digitized by Google

On comprend par ce qui vient d'être dit, comment la ville de Metz pouvait être, vers la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe, en possession des prisons, anciennes dépendances de l'hôtel du Voué, qu'elle vend à cette époque à l'Aumônier de la Cathédrale. Une autre portion de l'ancien hôtel du Voué se trouvait, antérieurement à ce fait, nous ne savons à quel titre (*a*), entre les mains d'un particulier, Abert des Arvolz, et avait été vendue par lui en 1266 aux religieux de la Trinité qui s'y étaient installés.

II.

Nous avons eu précédemment déjà occasion de parler de ces faits, et de nous occuper de l'ancien hôtel du Voué, dans un travail publié en 1863 (*b*), où nous combattions l'opinion que cet antique logis fût la maison qui, à Metz, appartient aujourd'hui à la famille de Gargan, rue Nexirue, nº 9. Cette maison, malgré son ancienneté, ne peut guère remonter plus haut que le XVe siècle, et date par

(*a*) Il n'est pas sans intérêt de faire observer à cette occasion, que le comte de Castres avait alors certains droits mal définis sur cet hôtel du Voué, qu'on appelait la cour le Voué. Quand Abert des Arvolz vend cette maison aux religieux de la Trinité en 1266, le comte de Castres et sa femme interviennent dans la transaction par un engagement, par un crant de renoncer à toute prétention ultérieure, touchant la possession de ce vieux logis. C'est ce qu'on verra par la teneur de l'acte de vente que nous donnons plus loin. Nous donnons aussi dans une note ultérieure un texte de 1267, où il est question de « la maison que fut lo conte de Castes » en la rue lo Voueit, » particularité qui pourrait bien avoir quelque rapport avec ces mêmes droits.

(*b*) *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 1863, p. 166-172.

Digitized by Google

conséquent d'une époque où depuis longtemps il n'était plus question de Voués à Metz. Nous avons de plus démontré alors que cette maison n'est pas même située sur l'emplacement occupé aux XII^e^ et XIII^e^ siècles par l'hôtel du Voué ; que celui-ci se trouvait dans l'espace compris aujourd'hui entre la rue des Clercs et la rue Nexirue, et que si quelqu'une de ses parties donnait, comme cela est probable du reste, sur cette dernière rue, ce ne pouvait être que du côté de ses numéros pairs actuels, c'est-à-dire du côté opposé à celui où nous voyons la maison de Gargan.

Les arguments qui nous ont servi à justifier cette proposition étaient fournis par les deux faits que nous venons de mentionner, de la substitution de l'aumônerie de la Cathédrale et de la maison de la Trinité à l'ancien hôtel du Voué, et par ce qu'on sait de l'emplacement de ces nouveaux établissements : la maison de la Trinité dans la partie extrême de la rue des Clercs, à l'entrée de l'Esplanade actuelle ; et l'aumônerie de la Cathédrale dans la partie moyenne de cette rue, avec la chapelle Saint-Nicolas qui s'y rattachait, remplacée dans la suite par la chapelle Sainte-Reinette, qui a subsisté presque jusqu'à nos jours. Cette chapelle est représentée sur le grand plan du XVIII^e^ siècle qui est aux Archives de la ville ; elle y figure dans l'endroit où se trouve la maison qui porte actuellement le n° 13 de la rue des Clercs.

Il nous avait semblé, lors de notre premier travail en 1863, qu'il pouvait y avoir contradiction entre ces deux faits, et qu'il fallait peut-être choisir entre les deux emplacements de la Trinité et de l'aumônerie de la Cathédrale, pour celui de l'ancien

Digitized by Google

hôtel du Voué. L'une ou l'autre hypothèse aboutissant également à la conclusion que nous poursuivions alors, à savoir que cet hôtel du Voué n'était pas la maison de Gargan, nous n'avions pas poussé plus loin notre examen, et nous avions laissé sans solution la question de décider, dans l'alternative qui paraissait se présenter, lequel des deux emplacements propoposés, de la Trinité ou de l'aumônerie, était celui de l'hôtel du Voué.

Reprenant aujourd'hui le problème, il nous a paru, à y regarder de plus près, qu'il n'y avait ni alternative ni contradiction, mais accord entre les deux propositions, et que l'hôtel du Voué occupait, non pas l'un ou l'autre des deux emplacements de la Trinité et de l'aumônerie, reconnus tous deux dans la rue des Clercs, mais l'un et l'autre à la fois, aux deux points que nous venons d'indiquer. L'existence de la rue du Heaume (aujourd'hui rue Poncelet) qui sépare maintenant ces deux points, semble à première vue fournir une objection à cette conclusion. Mais l'ouverture de cette rue n'est pas très-ancienne ; elle est en tout cas postérieure, comme nous le montrerons tout à l'heure, à un état de choses qui ne remonte pas même jusqu'à l'époque gallo-romaine ; et l'ancien hôtel du Voué était originairement un édifice gallo-romain, dont il existe encore des restes importants entre les points extrêmes où avaient été construites, comme il vient d'être dit, sur deux portions distinctes de son emplacement, la Trinité d'une part et de l'autre l'aumônerie de la Cathédrale.

La construction de la Trinité et celle de l'aumônerie de la cathédrale sont deux faits d'une certaine importance pour l'histoire de l'hôtel du Voué à

Digitized by Google

Metz. Il peut être bon d'étudier les termes dans lesquels ils se produisent, à la fin du XIII^e^ siècle et au commencement peut-être du XIV^e^.

III.

L'établissement en ce lieu de la Trinité porte une date positive, 1266, époque à laquelle un particulier, comme nous l'avons dit, Abert des Arvolz vend aux religieux de cette maison, une portion de l'antique logis, la principale peut-être, puisqu'elle donnait son nom à la rue où elle était située, la rue le Voué. Nous possédons l'acte lui-même de cette vente, dont le texte nous a été conservé par Philippe de Vigneulles. Il est ainsi conçu :

« Conue chose soit à tous ke li menistres et li » freres de la maison de la Trinitez de Mez ont » acquaisteit en eu et en trefons (*a*) à tousiourmaix à » Abert des Arvolz la maixon et la court que fut lou » Voueit de Mez et tous lou resaige, que ciest en la » roue lou Voueit en alne (en alue) (*b*). Et de cest

(*a*) *En eu et en trefons,* que le manuscrit original permettrait peut-être de lire aussi *en en et en trefons,* est une variante de la locution *en aine et en fond* que nous avons expliquée ailleurs. — *Etude sur le régime ancien de la propriété* (à Metz), §§ 16-18, dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger,* 1880.

(*b*) On a généralement considéré jusqu'à présent ces mots *en alne* comme une indication de lieu, complétant la dénomination de la rue au XIII^e^ siècle (d'Hannoncelles, *Metz anc.* t. II, p. 11). Nous croyons que ces mots doivent être lus *en alue,* ce que permet le manuscrit original, et qu'ils se rapportent au verbe *ont acquaisteit.* Cette interprétation et la lecture *en alue* sont justifiées par le rapprochement du texte ci-dessus et de celui-ci qui est du même temps : 1267 — « Bauduyns Wichars prent » ban por les Cordelières sus la maison que fut lo conte de Castes, en la » rue lo Voueit, qu'elles ont aquasteit as signors de la Triniteit en

Digitized by Google

» acquaist est Abers bien solf et paiés. Et cest » acquaist ont fait ly menistres et ly freres par le » crant de Monss[r] Renalt lou conte de Castes et par » le crant de la contesse Ysabelz sa femme, qui » cest héritaige ne peut jamaix niant demander ne » reclamer, ne aultres pour ous. Cist escript fut fait » à feste sainct Nicolas, quant ly milliaires corroit » par mil ij c et lxvi ans (*a*). »

Philippe de Vigneulles ajoute que les religieux de la Trinité établirent alors dans cette maison leur Communauté, et qu'ils y construisirent une église que lui-même il a vue « en la rue, dit-il, on elle » est encor à présant, que nous disons la rue des » Clerc (*b*). » L'église de la Trinité a été détruite au XVI[e] siècle, vers l'année 1563, à l'occasion de la construction de la Citadelle, qui obligea d'en faire le sacrifice. On voit d'après cela que, située rue des Clercs, cette église devait s'élever dans la partie extrême de cette rue, vers l'Esplanade actuelle qui s'étend de ce côté jusque sur l'emplacement du fossé et du glacis de l'ancienne citadelle. Le souvenir existait encore à Metz au siècle dernier, qu'en cet

alluet (en alleu). » (Rôle des bans de 1267. Archives municipales de Metz, carton 932). Ajoutons que de tous les autres textes qui ont passé sous nos yeux avec la mention de la rue le Voué, de 1233 à 1610 (voir la note où ils sont énumérés ci-après), pas un ne reproduit cette expression « en alne » qui semble ici soudée à son nom, ni aucune autre analogue. — Sur la tenure en alleu et sa mention dans les actes relatifs aux mutations, acquets, vestures, prises de ban, etc., voir notre *Etude sur le régime ancien de la propriété* (à Metz), § 42.

(*a*) Phil. de Vigneulles, *Chroniques de Metz,* à la Bibl. de Metz, mss. fonds hist. n° 88-90, t. I, f° 233, r°. Cf. Huguenin, *Les Chroniques de la ville de Metz,* p. 23, col. 2.

(*b*) *Ibid.*, Vigneulles, t. I, f° 234, v°, et Huguenin, p. 24, col. 1.

Digitized by Google

endroit la Trinité était très-près, mais en dehors cependant du périmètre de cet ouvrage (*a*).

Nous avons des renseignements très-précis, on le voit, sur ce qui concerne la transformation d'une partie importante de l'hôtel du Voué, « la maixon » et la court que fut lou Voueit de Mez... en la roue » lou Voueit, » devenue vers la fin du XIII^e^ siècle la maison de la Trinité, laquelle a subsisté jusqu'au XVI^e^, dans un emplacement parfaitement déterminé. Nous les devons à un titre authentique qui nous donne pour ce fait une date positive.

IV.

C'est à un document d'un tout autre genre, moins précis il est vrai à certains égards, mais tout aussi positif dans ses indications, que nous empruntons ce qui concerne l'autre portion de l'ancien logis, celle qui contenait les prisons; entrée à quelque temps de

(*a*) On sait qu'après 1552, la destruction d'un grand nombre de maisons religieuses, nécessitée par la défense aussi bien que par l'attaque de la ville, eut pour conséquence une opération qu'on appela « le relogement, » laquelle consista en une nouvelle distribution de celles qui subsistaient encore. Les pères de la Trinité, entre autres, quittèrent leur établissement de la rue des Clercs et furent installés à la cour d'Orme, près la place Sainte-Croix, dans une rue qui a conservé leur nom. Leur maison de la rue des Clercs fut donnée alors aux religieuses de l'Ave-Maria dont le couvent, situé précédemment au Grand-Meiz (l'arsenal actuel), avait été détruit par la construction du retranchement de Guise. Installées dans l'ancienne Trinité de la rue des Clercs, ces religieuses y restèrent, est-il dit, « jusqu'aux environs de l'an 1563, que cette maison fut démolie pour » les *arrangements extérieurs* de la citadelle. » Ce texte justifie parfaitement ce qui est dit ci-dessus de l'emplacement de l'ancienne Trinité, vers le bout à peu près de la rue des Clercs actuelle. Il est emprunté à une table critique dressée pour accompagner un extrait des chroniques de Vigneulles en 2 vol. in-4; mss. du siècle dernier de la Bibliothèque de M. le baron de Salis (n° 88 bis).

Digitized by Google

là dans le domaine de la Cathédrale, pour y constituer l'hôtel de l'aumônerie, et de plus, deux autres maisons canoniales. Ce document est un fragment de la chronique rimée (*a*), où se trouvent relatées, dans le cadre d'une légende, diverses particularités qui se rapportent au fait en question.

Un pauvre serviteur de Nemmery Baudoche, aumônier de la Cathédrale, injustement accusé d'un crime dont il était innocent, avait été enfermé dans les prisons de l'hôtel du Voué et mis à la torture. Vaincu par les tourments, il avait été, sur l'aveu ainsi arraché à ses défaillances, condamné à mourir ; puis il s'était vu miraculeusement sauvé, au moment de l'exécution, par saint Nicolas son patron que, sur le conseil de son maître, il avait imploré dans sa détresse. L'aumônier Nemmery Baudoche, en action de grâces du miracle, avait acheté de la ville les prisons où l'innocent avait souffert, et dont l'emplacement avait été consacré alors à l'établissement de trois grands logis, un pour l'aumônier, et les autres pour deux chanoines de la Cathédrale. Nemmery Baudoche avait en outre bâti et doté, dans les dépendances de la nouvelle aumônerie, une chapelle dédiée

(*a*) La chronique rimée de Metz est un document dont plusieurs parties ont déjà été publiées, assez imparfaitement du reste, et qui attend encore une édition critique et complète. Le passage de la chronique relatif à l'épisode mentionné ici, comprend 24 quatrains, dont 14 seulement figurent dans l'édition de la veuve Bouchard (1698), et qui manquent absolument dans celle de Dom Calmet (*Histoire de Lorraine*, preuves ; éd^on^ de 1728, tom. II ; éd^on^ de 1745, tom. III). Nous l'avons imprimé d'après un bon manuscrit du XVII^e^ siècle (olim Coll. Emmery 2641, hodie Coll. Aug^e^ Prost, n. 31), dans le corps d'un travail publié antérieurement sur l'hôtel du Voué, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 1863, p. 166-172. Nous nous contentons aujourd'hui d'en reproduire ici quelques fragments essentiels.

Digitized by Google

à saint Nicolas, remplacée plus tard par la chapelle Sainte-Reinette, qui a subsisté presque jusqu'à nos jours, dans la rue des Clercs. En même temps, pour faire cesser dans le voisinage de ce lieu les exécutions criminelles, qui se faisaient de toute ancienneté devant l'hôtel du Voué, le généreux donateur avait livré pour cet usage, à la cité, un vaste terrain situé sur la rive droite de la Moselle, entre les deux ponts (le pont des morts et le pont Thiffroy), où, d'après les chroniques, on voit en effet les exécutions avoir généralement lieu dès le XIV^e^ siècle et ultérieurement.

Le texte de la légende, dans la chronique rimée, contient certaines particularités qu'il importe de relever, touchant le caractère de l'hôtel du Voué qui nous intéresse surtout ici. Voici en extrait ce qui les concerne dans ce document :

« Un lieu estoit en la Citez
» Au cas criminel députez,
» Pour couper teste, oreil et poing,
» Quant la justice estoit à poing.
» .....
» Au plus près estoit la maison
» Très grande à l'anticque fasson
» Des Vowez l'habitation ;
« Et léans estoient les prison.
« .....
« La maison sy grande estoit
» Que le tiers d'icel suffisoit

» Pour y loger un gro seigneur,
» Laquel y dédia à l'heure

Digitized by Google

» Pour un seigneur grand aumonier,
» A tousiour mais sans varier.

» Le demeurant de la maison,
» A la grande esglise en fit don,
» Pour deux maisons canonial.
» Bien resembloit un don royal.

Ce qui est dit dans ce texte, lui-même ancien, de cette maison « très grande à l'anticque fasson » où avaient logé les voués et où étaient les prisons, édifice assez vaste pour suffire, dans une de ses parties seulement, à l'installation tout à la fois de l'aumônerie et de deux des grandes maisons canoniales de la rue des Clercs, donne l'idée d'un bâtiment considérable. Telle pouvait être une grande construction gallo-romaine attirant en ce lieu l'attention, aux XIIIe et XIVe siècles, par ses murailles élevées, et paraissant construite « à l'anticque fasson, » en raison du revêtement en petit appareil régulier avec des cordons de briques que nous voyons aujourd'hui, dans les restes qui en subsistent encore.

Quelle que soit, dans son ensemble et quant au fait principal, la valeur du récit légendaire que nous venons de rapporter, on ne peut méconnaître la signification des traits que nous y avons relevés, ni révoquer en doute la réalité de certaines particularités qu'il relate, et dont plusieurs sont confirmées d'ailleurs par d'autres témoignages : l'aliénation par la Cité des prisons dépendant de l'ancien hôtel du Voué ; l'installation à leur place de l'aumônerie de la Cathédrale, de la chapelle Saint-Nicolas et de deux maisons canoniales ; la suppression des exécutions criminelles dans ce lieu, et leur transport sur la

Digitized by Google

grève, ou le pré, qui s'étendait le long de la rivière au pied de ses murailles, entre le pont des morts et le pont Thiffroy. La légende n'attache à ces faits aucune date ; mais celle-ci ressort de certaines considérations relatives à l'époque où a dû vivre l'aumônier Nemmery Baudoche, qui y a un rôle essentiel.

M. d'Hannoncelles, dans la généalogie qu'il donne de la famille des Baudoche, dit que ce Nemmery aumônier de la Cathédrale, acquéreur de certaines parties de l'hôtel du Voué pour y établir l'aumônerie, était fils de Collignon, lequel vivait en 1250 (*a*). Ailleurs dans une liste, très-incomplète malheureusement, des grands aumôniers de la Cathédrale, il nomme ce Nemmery Baudoche entre Willaume qui vivait en 1193, et Bohémond titulaire de la dignité en 1328 (*b*). Nemmery Baudoche devait vivre, on le voit, dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle ou au commencement du XIV^e^, et les faits auxquels il est associé sont de la même époque.

L'aumônerie de la Cathédrale, dont la chronique rimée rapporte l'installation dans l'ancien hôtel du Voué, était située rue des Clercs, comme le prouvent deux documents que nous avons sous les yeux : un texte de 1328 relatif aux prébendiers de la chapelle Saint-Nicolas qui par son origine en dépendait, « *Stipendiarii hospitalis beati Nicolai in vico* « *Clericorum* (*c*) » ; et un passage de la chronique d'Aubrion, mentionnant expressément sous la date de 1490 « la maixon de l'amonnerie en la rue dez

(*a*) D'Hannoncelles, *Metz ancien*, t. II, p. 11.

(*b*) Ibidem, t. I, p. 271.

(*c*) *Histoire de Metz*, preuves, t. IV, p. 53.

Digitized by Google

« Clerc (*a*). » La chapelle Sainte-Reinette substituée à la chapelle Saint-Nicolas, a subsisté presque jusqu'à nos jours dans cette même rue.

V.

Il est impossible, croyons-nous, de ne pas reconnaître, après ce qui vient d'être dit, que la maison de la Trinité d'une part, et l'aumônerie de la cathédrale de l'autre avec la chapelle Saint-Nicolas, remplacée ultérieurement par celle de Sainte-Reinette, ont été, vers la fin du XIII^e^ siècle ou au commencement du XIV^e^, installées sur l'emplacement de l'ancien hôtel du Voué; et que celui-ci était un grand logis d'origine gallo-romaine, qui occupait alors l'espace compris entre les rues des Clercs et Nexirue à partir d'un point correspondant à la moitié à peu près du parcours de ces rues, et qui s'étendait jusqu'aux environs de la promenade actuelle de l'Esplanade.

Quant à la figure et à la destination première de l'édifice gallo-romain, nous n'en saurions rien dire de positif. Nous nous bornerons à rappeler sur le second point que, dans cette région précisément, existait un grand établissement romain, dont le souvenir s'était perpétué dans le nom significatif de Rome-Salle, conservé jusqu'au XVI^e^ siècle par une rue voisine, la rue Rome-Salle, disparue lors de la construction de la citadelle en 1560; et que le caractère de cet établissement est déterminé par cette tradition recueillie dans la chronique de Philippe de Vigneulles, que « au lieu et en la rue qui ce dit en

(*a*) *Journal de Jehan Aubrion*, p. 264. — Cf. Huguenin, *Les Chroniques de la ville de Metz*, p. 525, col. 1.

Digitized by Google

» Romme Saille ce soilloient paier les denier César » Augustus, et y estoient demourant lez recepuoir » dez Ampereurs de Romme, que en ce lieu recueil- » loient les tribus de touttes les prouince dessa les » mons. » (*a*).

Qu'un grand édifice, siége d'une administration publique à l'époque gallo-romaine, fût devenu plus tard le logis d'un officier, agent de l'autorité souveraine, le Voué, il n'y aurait là rien que de très naturel. Nous tirerons de ce rapprochement l'indication de ce qu'avaient pu être dans l'antiquité des constructions d'une certaine importance situées dans cette région de la ville ; constructions dont le souvenir s'est longtemps perpétué dans le nom de la rue Rome-Salle, et qu'on peut sans trop d'invraisemblance identifier, hypothétiquement du reste, avec le grand logis gallo-romain devenu plus tard la Vouerie, ou l'hôtel du Voué.

Il y a lieu de penser, d'après divers indices, que la partie principale de cet hôtel du Voué, celle affectée au logement de l'officier qui y avait son siége, était la partie même où fut installée, au XIII^e^ siècle, la Trinité, et qui donnait son nom à la rue attenante, la rue le Voué, non loin de la promenade actuelle de l'Esplanade; tandis que la partie opposée, s'étendant jusque vers le milieu de la rue des Clercs et de la rue Nexirue, était consacrée à des dépendances de diverses sortes, aux prisons publiques par exemple, assez naturellement placées près du lieu où résidait le magistrat investi du droit d'exercer la justice criminelle.

Cet état des lieux a vraisemblablement subsisté tant qu'a subsisté aussi la Vouerie elle-même, c'est-

(*a*) Philippe de Vigneulles, *Chroniques de Metz*, à la Biblioth. de Metz, mss. fonds hist., n° 88-90, t. III, f° 316, r°. Cf. Huguenin, *Les Chroniques de la ville de Metz*, p. 789, col. 1.

Digitized by Google

à-dire jusque dans les commencements du XIIIe siècle, jusqu'à l'extinction de la famille de Dagsbourg qui possédait héréditairement cet office. Ultérieurement, il a pu naturellement se modifier, et la diversité de situation que l'on constate pour les deux parties de l'ancien hôtel du Voué, pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, permet de penser que leur séparation par une rue, comme celle aujourd'hui de leurs emplacements respectifs par la rue du Heaume, a pu ne pas tarder à s'opérer. Toutefois, faisons-le remarquer, en disant que, d'un côté, la Trinité et, de l'autre, l'aumônerie sont installées dans l'hôtel du Voué, les documents de ce temps montrent que cette séparation, si elle existait déjà, ne pouvait pas être encore bien ancienne, puisque le souvenir de la cohésion originaire des deux parties était assez vivant encore, pour permettre l'application à chacune d'elles de la dénomination commune. On nous dit alors en effet que la Trinité est installée dans « la maixon et la court que fut lou Voueit, » et l'aumônerie dans « la maison des Vowez l'habitation. » La séparation effective de ces deux parties de l'ancien logis par l'ouverture entre elles d'une rue nouvelle, peut être admise sans être certaine cependant dès cette époque, puisque leur condition est déjà distincte ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'en a pas été toujours ainsi, et que cette division n'existait notamment pas à l'époque gallo-romaine. Nous en sommes assurés, parce que nous avons la preuve qu'à une date, indéterminée il est vrai, mais évidemment postérieure à cette époque, la rue du Heaume n'était pas encore percée; son emplacement ayant été occupé jusque dans des temps plus voisins de nous que ceux-là, par des édifices dont on a retrouvé de nos jours des substructions, comme nous allons le montrer.

Digitized by Google

VI.

L'aspect actuel de cette partie de la ville est fort différent de ce qu'il a pu être dans l'antiquité. Les reliefs du terrain ne sont pas les mêmes, et la distribution des rues est différente également. Le sol naturel auquel on arrive quelquefois en creusant des caves et des fondations dans le quartier, est, on l'a reconnu en mainte occasion, couvert aujourd'hui d'une couche épaisse, mais de hauteur variable, de remblais formés par les débris des édifices qu'il a portés, depuis les temps antiques. Ces remblais où abondent les fragments de marbre, de terre cuite, briques et tuiles, d'enduits de ciment et de stuc, de tessons de pots et de vases, avec accompagnement de monnaies romaines de toutes les époques, atteignent dix mètres d'épaisseur au milieu de la rue aux Ours, et cinq à six mètres au milieu de la rue des Clercs. Nuls dans le haut de la rue du Heaume, vers l'endroit où elle se rattache à la rue aux Ours, ils apparaissent quelque peu en deçà de ce point, et arrivent à deux ou trois mètres d'épaisseur dans cette même rue du Heaume, à la rencontre de la rue Nexirue, ainsi qu'à celle de la rue des Clercs.

Les travaux de construction des égouts dans cette partie de la ville ont en outre fourni, de 1858 à 1868, quelques observations qu'il convient de joindre aux précédentes. Le bout de la rue aux Ours près de la rue du Heaume était dans toute sa largeur couvert, sur une longueur de vingt-deux mètres, par une habitation romaine composée de plusieurs chambres, avec un hypocauste très-important reconnu en 1868 (*a*). Le

(*a*) *Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle*, 1868, p. 87-91.

Digitized by Google

bout de la rue Nexirue du même côté était en partie occupé (au point *L* de la planche) par un angle d'édifice reconnu en 1866, et formé de deux murs perpendiculaires l'un à l'autre, avec revêtement en petit appareil romain (composé de pierres d'oolithe blanc, taillées à la hachette); la direction d'un des deux murs coupait l'axe de la rue, sous un angle de quelques degrés seulement. La rue du Heaume était traversée à la hauteur de la maison nº 7 (au point *M* de la planche), par un gros mur de 1 m 34 d'épaisseur, reconnu aussi en 1866, sans caractère romain, et composé de deux assises de grosses pierres, les unes d'oolithe blanc, les autres d'oolithe jaune. La direction de ce mur était sensiblement celle d'un des deux murs formant un angle, comme il vient d'être dit, au bout de la rue Nexirue. La rue des Clercs était traversée également, à la hauteur de la maison portant aujourd'hui le nº 30 (au point *N* de la planche), par un gros mur de deux mètres à peu près d'épaisseur, vu en 1858, ayant l'air d'un mur de fondation sans caractère romain accusé, et composé à sa base de grosses pierres qui reposaient sur le sol naturel. Ce mur dont la direction n'a malheureusement pas été relevée avec précision, était à peu près dans le prolongement du mur romain reconnu à cette hauteur, et masqué par les constructions modernes, entre la rue Nexirue et la rue des Clercs (sur la ligne *ABC* de la planche).

Ces observations démontrent qu'à une époque ancienne, les rues aux Ours, des Clercs et du Heaume n'étaient pas ouvertes, et que leur emplacement, sur les points au moins que nous avons signalés, était occupé par des édifices dont les uns étaient gallo-romains, tandis que les autres, dans la rue du

Digitized by Google

Heaume notamment, pouvaient appartenir à des temps moins anciens. Une des conséquences qui ressortent de ces observations, c'est que l'ouverture de la rue du Heaume est, comme nous l'avons annoncé, postérieure à un état de choses qui ne remonte pas lui-même jusqu'à l'époque romaine.

Rien ne s'oppose, on le voit, à l'hypothèse énoncée précédemment qu'un grand logis gallo-romain, auquel auraient appartenu les murailles antiques dont il subsiste encore des restes importants entre la rue des Clercs et la rue Nexirue, se fût étendu jadis, d'une part jusque vers le milieu de la rue des Clercs actuelle, au point où l'on signale l'érection de l'aumônerie de la cathédrale et de la chapelle Saint-Nicolas, plus tard Sainte-Reinette, sur l'emplacement de l'hôtel du Voué, d'autre part jusqu'à l'extrémité de cette même rue des Clercs vers l'entrée de l'Esplanade actuelle, au point où il est dit que la Trinité a été également construite sur l'emplacement de cet hôtel du Voué.

VII.

On ignore à quelle époque remonte l'ouverture de la rue du Heaume, sur laquelle notre attention est portée par ces observations. Tout tend à prouver qu'elle n'est pas très-ancienne. L'incontestable existence d'une partie de l'hôtel du Voué sur son emplacement jusqu'au XIII^e^ siècle, ou au moins jusqu'à une époque voisine, en est une preuve suffisante. Nous ne trouvons d'ailleurs pas son nom dans les documents historiques, avant le XV^e^ siècle. A partir de ce temps, on commence à y rencontrer ce nom sans qu'il s'attache formellement d'abord à la dénomination d'une

Digitized by Google

rue ; ce n'est que vers la fin de ce XVe siècle qu'il prend positivement ce caractère.

Parmi six à sept textes que nous pouvons citer à ce sujet de 1430 à 1606 (*a*), les trois derniers (1549, 1594-1606) donnent le nom du Heaume dans des termes qui permettent d'y reconnaître le nom d'une rue dite « az Healme » ou « au Heaulme ». Dans le premier (1430), cette signification est incertaine. Dans les trois autres (1469-1472), la locution « à Heaulme », « au Heaume », « à Hyalme » semble être l'enseigne d'une maison située à la fois dans la rue des Clercs et le long d'une autre rue coupant celle-ci, et nommée la Bonne-Ruelle-des-Fèvres, c'est-à-dire à l'angle formé

(*a*) Nous possédons avec la mention du Heaume les textes suivants :

1° — 1430. « Girerdin de Laitre, qu'on disait Girerdin Amay *du Healme,* qui estoit d'Airs sur Muzelle (Chron. de Praillon dans Huguenin, *Les Chron. de Metz,* p. 172, col. 2).

2° — 1469. Le légat logé à Metz « en l'ostel d'ung chanoine près de l'ostel *à Heaulme* (Phil. de Vigneulles, Chron. mss. t. II, f° 140 r°).

3° — 1472. « La maison de Morimont qu'on dit la maison *au Heaume,* en « la rue des Clercs, de coste les Sgrs de St-Pierre-aux-Ymaiges d'une part « et la ruelle qu'on dit la Bonne-Ruelle-des-Fevres d'autre part. Cest mai- « son n'estoit pas la grant maison ou la cour de Morimont; mais sur « celle-ci l'abbé payoit 40 s. à Jean de Tollon ; sur lequel ils furent con- « fisqués depuis, et donnés à l'abbé par eschange du jardin que la ville « occupoit dans la dite grand maison. » (Paul Ferry, *Observations sécu- laires,* XV, 571).

4° — 1472. « Les fondés de procuration de l'abbé de Morimont vendent à « G., à B., à H. XXX livres met. de cens sur la maison *à Hyalme* séant « en la rue des Clercs, et... (etc.) ... le 5 septembre 1472. » (Paul Ferry, *Ibid.,* XV, 802).

5° — 1549. « Que se Nicolle femme Fiacre Borbon que menoient *az Healme* « ... n'avoit dans ...VII neuds paiet à M. de B... (20 estaies échues et « les adras d'un cens)... sur une maison et ceu qui appand que ciet az « Healme..., etc., (les XIII conduiront le créancier à ladite maison). » (Paul Ferry, *Ibid.,* XVI, 488, 17).

6° — 1594-1606. « Receu de Nicolas Botton menusier demeurant *au* « *Heaulme.* » — « Receu de la veuve de Jacques Corps Saint, quartier, « demeurant *au Heaulme* » (Paul Ferry, *Ibid.,* XVI, 571).

Digitized by Google

par ces deux rues. On est ainsi conduit à penser que la rue du Heaume actuelle a pu partager d'abord le nom de Bonne-Ruelle avec la rue dont elle est comme le prolongement, et qui a conservé cette dénomination qu'elle porte encore. Plus tard seulement, elle se serait distinguée de cette rue Bonne-Ruelle, en adoptant le nom nouveau du Heaume qui aurait appartenu originairement à une maison située à l'un des deux angles qu'elle formait avec la rue des Clercs. Ce ne sont là, du reste, que de simples hypothèses qui ne sont pas nécessaires à notre discussion, et sur lesquelles nous ne voulons pas insister.

Ces conclusions, quelle qu'en soit la valeur, n'intéressent en rien la question essentielle pour nous de l'ouverture de la rue du Heaume, postérieurement à une date où les deux parties extrêmes de l'hôtel du Voué étaient comprises sans solution de continuité dans un corps de construction unique. Cette situation exigeait qu'à ce moment la rue du Heaume ne fût pas encore ouverte. Nous avons démontré, croyons-nous, qu'il avait pu en être effectivement ainsi; attendu que postérieurement à l'époque gallo-romaine, l'emplacement de cette rue était occupé par des édifices dont on trouve encore des restes dans le sol, au travers de la rue actuelle.

VIII.

L'installation au XIII^e^ siècle de la Trinité dans la rue des Clercs, où son existence est constatée jusqu'au XVI^e^, soulève une question à laquelle nous avons évité de nous arrêter tout à l'heure, parce qu'elle n'importait pas à la solution des difficultés

Digitized by Google

que nous avions alors en vue, mais sur laquelle il nous semble bon de revenir maintenant.

Le titre de 1266 reproduit par Philippe de Vigneulles à propos de ce fait, dit que l'hôtel du Voué acquis alors par les Trinitaires pour s'y établir, était situé dans la rue le Voué. Philippe de Vigneulles ajoute que ces religieux y fondèrent une maison, et une église qui subsistait encore de son temps, dans la rue des Clercs ; et son témoignage est confirmé par le fait bien connu de l'existence de cet édifice dans cette rue, jusqu'à la construction de la citadelle pendant la seconde moitié du XVI^e^ siècle. On a conclu de là que la rue le Voué et la rue des Clercs actuelle étaient une seule et même chose. M. d'Hannoncelles le dit formellement (*a*) ; et on l'a répété après lui. C'est, croyons-nous, une erreur. Ces deux rues ont existé simultanément jusqu'au commencement du XVII^e^ siècle ; il n'est donc pas permis de les confondre.

Cette confusion a pour origine une mauvaise interprétation des deux textes, empruntés à Phil. de Vigneulles, que nous venons de rappeler : l'acte de vente de 1266, où il est dit que les religieux de la Trinité achètent alors l'ancienne maison du Voué « que ciest en la roue lou Voueit, » et l'observation du chroniqueur, produite par lui à la suite de ce premier texte, que l'église de la Trinité, construite sur l'emplacement de cette maison, est dans la rue dite de son temps la rue des Clercs, « en la rue... » que nous disons la rue des Clerc. » Au lieu de conclure de là que la rue le Voué et la rue des Clercs sont la même chose, nous ferons, d'après le rapprochement de ces textes deux observations.

(*a*) D'Hannoncelles, *Metz ancien*, t. II, p. 11.

Digitized by Google

La première observation, c'est que, au commencement du XVIe siècle, du temps de Phil. de Vigneulles, la rue des Clercs portait ce nom jusque dans sa partie extrême aujourd'hui détruite, où était la Trinité, dans l'emplacement du glacis ou esplanade de la citadelle, dont l'établissement a entraîné la démolition de cette maison vers 1563 (*a*). Cette observation permet d'écarter l'opinion de ceux qui prétendraient que cette partie extrême de la rue des Clercs était ce qu'on appelait à cette époque la rue le Voué; car il y avait en même temps alors, comme auparavant déjà, comme ultérieurement encore, et une rue des Clercs et une rue le Voué; celle-ci ayant subsisté jusqu'au XVIIe siècle, et l'autre existant encore aujourd'hui.

La seconde observation, c'est que la Trinité devait être à la fois et dans la rue le Voué, et dans la rue des Clercs, lesquelles étaient distinctes et ont existé simultanément, comme il vient d'être dit, jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Or, il y a pour un édifice deux manières de donner à la fois sur deux rues. C'est d'être entre deux rues parallèles, ou bien à l'angle de deux rues qui se coupent, et dont l'une serait par exemple perpendiculaire à l'autre. Telle était, croyons-nous, la situation relative de la rue le Voué et la rue des Clercs; c'est ce qu'il nous reste à démontrer.

Les textes venus jusqu'à nous, où se trouve mentionnée la rue le Voué ou du Voué, ne sont pas très-nombreux. Ceux que nous avons pu réunir au

(*a*) La situation de la Trinité, vers l'endroit où s'arrête aujourd'hui la rue des Clercs à l'entrée de l'Esplanade, et la destruction de cette maison vers 1563, sont justifiées par un texte que nous avons donné en note, un peu plus haut.

Digitized by Google

nombre de 22 vont de l'an 1233 à l'an 1610 (*a*). Ce sont des fragments empruntés à des documents de diverse nature, la plupart relatifs à des mutations de propriété, acquets, prises de ban, et avec eux quelques passages des *Observations séculaires* de Paul Ferry.

(*a*) Voici les textes où est mentionnée la rue le Voué ou du Voué :

1° — 1233 (14 févr. 1234 n. s.). « Je Raouz chenones de saint Thiébaut faz » conoissant... que j'ai vendut au priour Robert d'Aubes mes ij maisons » que j'avoie en la *rue lo Voeit*... (etc.) » (Original parch. Archiv. départ. de Metz. Cathédrale G. 976).

2° — 1245. Prise de ban « sor la maison Richelin ki siet dauant la cort » le voei. » (Rôle des bans de 1245. Archiv. municip. de Metz. Carton 932).

3° — 1245. « Ancillon de la *rue le Woiei*. » (Rôle des bans de 1245. Ibid.).

4° — 1266. Acquet par les religieux de la Trinité de « la maixon et la » court que fut lou Voueit de Mez et tous lou resaige, que ciest en la *roue* » *lou Voueit*. » (Phil. de Vigneulles, Chroniq. mss. t. I, 233 r°).

5° — 1267. « Li maires de S^t^ Sauor prent ban por S^t^ Sauor sus la maison » de la Triniteit en la *rue lo Voweit*. » (Rôle des bans de 1267. Archiv. municip. de Metz. Carton 932).

6° — 1267. « Bauduyns Wichars prent ban por les Cordelières, sus la » maison que fut lo conte de Castes, en la *rue lo Voueit*, qu'elles ont » aquasteit as signors de la Triniteit en alluet. » (Rôle des bans de 1267. Ibidem).

7° — 1269. Ban pris sur une « maison en la *rue le Woueit*, en coste » l'osteil maistre Thieri l'escrivain. » (Rôle des bans de 1269. Biblioth. de Metz. Olim. Coll. Emmery).

8° — 1269. Ban pris sur une « maison en som la *court lou Vouet*. » (Rôle des bans de 1269. Ibidem).

9° — 1275. Ban pris sur une maison « en la *rue lo Voweit* » (en la mairie d'Outre-Moselle). (Rôle des bans de 1275. Archiv. municip. de Metz. Carton 932).

10° — 1275. « La maison de la Triniteit, en la *rue lo Voweit*. » (Rôle des bans de 1275. Ibidem).

11° — 1278. « La maison ki siet en la *rue lou Voweit* en coste la rowelle » à puix. » (Rôle des bans de 1278. Ibidem).

12° — 1297 (avril). « Laix fait par Villames abbé et le couuent de S^t^ » Arnoult l'an 1297, en avril, auquel est faite mention d'une maison qu'ils » auoient en la *rowe con dist lou Woweit* deuant la Treniteit, (qui) est » chargée de 13 s. de messeins de cens ; c'est à dire la rue qu'on dit du » voué deuant la Trinité, dont la maison estoit alors vers la rue du Voué, » près le lieu où est aujourd'huy S^t^ Arnoult. Voy. Madaure en l'Hist. » des Evesques. » (Paul Ferry, Obs. sécul. XIII. 203).

13° — Fin XIII^e^ s. Ban pris sur une maison « en la *rue lou Voweit* en

Digitized by Google

Dix-neuf de ces textes (nos 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22) mentionnent la rue le Voué ou du Voué à toutes les époques de cette longue période de près de quatre siècles, de

» sum la Triniteit » (Rôle de bans sans date, de la fin du XIIIe s. Archiv. municip. de Metz, carton 932).

14° — 1300. « Conue chose soit à tous ke maistre Renalz li clers ait » aquasteit en trefons.... por lou signor Jaicke lou chancelier de la grand » esglize... ..la maison et tout lou ressaige ki apant, ke siet en la *rouwe* » *lou Vouweit* antre la maxon l'exediaicre Watier ki fut, et la maxon » Willame l'official l'exediaicre ki fut... » (Cartul. de la cathédrale, f° 159 r°. Bibl. nat. à Paris. Mss. f. franç. 11846).

15° — Com. XIVe s. Maison « en la *roiwe lou Voeir.* » (Rôle s. date, du commt du XIVe s. de la coll. de M. de Salis, n° 119).

16° — 1383. « Maison que ciet en la rue de la Trinitey con dit la *rue lou* » *Vowei.* » (Titre de l'an 1383. Coll. de M. de Salis, n° 119, paquet I).

17° — 1394. « Maison que ciet en la *rue devant la Trinyteit.* » (Titre l'an 1394. Ibidem).

18° — 1496 (9 avril). « Collignon Roussel mtre échin et les échevins du » palais prennent pour clerc Mengin de Cuvery, demeurant en la *rue le* » *Vowé*, toute sa vie. » (Livre des jugements des Mes Echins; Mss. du XVIe s. n° 63, à la Bibl. de la ville de Nancy).

19° — 1610. « ... présents N. N. et Jonaz de Faulz monteur d'harquebuses » demeurant en la *rue le Voué*, devant la citadelle de Metz. Voy. une » quictance de Paul Ladrague faite à mon père le 28 décemb. 1609 et » l'insinuation d'icelle, au pied de l'acquest que mon père a fait de la » maison où il est mort. Le dit acquest devant Nicolas Travalt aman de » St Ferroy, le 25 nov. 1609; et la de insinuation en la de arche, le ij *feb.* » 1610. » (Paul Ferry, Obs. sécul. XVI, 522).

20° — XVIIe s. « Il y a encore à Metz la *rue du Voué.* » — « La *rue du* » *Voué* est celle où demeuroit M. L'Espingal mon beau-père; car le 1er » préuost Garretier qui y demeuroit est dit tenir en icelle une maison sur » laquelle il payoit à l'église St Vy un cens de 60 sols, qui se paie présen- » tement au bureau des pauures. » (Paul Ferry, Obs. sécul. X, 42 et 29 en marge).

21° — XVIIe s. « De fait la *rue du Voué* vient couper le bout de celle de » Nexerue, montant vers St Arnoult, de la rue du Heaume. » — « Il (le » Voué de Metz) demeuroit en la *rue dite du Voué*, qui monte de la Bonne » ruelle à St Arnoul. » (Paul Ferry. Obs. sécul. X. 161 et 220).

22° — XVIIe s. « La *rue du Voué* où estoit la Trinité, 1297 (mes meslez, » p. 30), où estoit la maison du Voué (p. 30). Semble que ce soit Necce- » rue. Ibid. » (Paul Ferry, Obs. sécul. XIII. 326). — « C'estoit Neccerue. » (Ibid. Indices. T. III. Sécul. XIII, p. 483).

Digitized by Google

1233 à 1610. Trois textes (nos 2, 4, 8) mentionnent de 1245 à 1269 la cour le Voué, acquise en 1266 par les religieux de la Trinité, lesquels sont nommés eux-mêmes dans deux textes de 1266 et 1267 (nos 4 et 6). Six textes (nos 5, 10, 12, 13, 17, 22) mentionnent la maison elle-même de la Trinité en la rue le Voué, qui était dans la mairie d'Outre-Moselle (*a*). On trouve même sous la date de 1383 un texte (no 16) où le titre de la « rue de la Trinitey » ou « devant la Trinyteit » (no 17), est associé à celui de « rue lou Vowei, » lequel subsistait toujours, quoique depuis près d'un siècle, la cour du Voué n'existant plus, le nom qu'elle avait laissé à la rue parût n'avoir plus de raison d'être.

De ces témoignages, nous dégageons surtout la notion de l'existence continue de la rue le Voué, depuis le premier tiers du XIIIe siècle au moins, jusqu'au commencement du XVIIe. Nous savons qu'en même temps existait la rue des Clercs, dont on trouve la mention dans des titres contemporains (*b*).

Revenons à la question de l'emplacement vrai de la rue le Voué. Cinq des textes relatés précédemment (nos 12, 19, 20, 21, 22) et empruntés aux *Observations*

(*a*) Avant d'être transportée dans la rue le Voué en 1266, la Trinité était dans la rue Mazelle, en la mairie de Porsaillis, où l'on trouve encore quelquefois son souvenir après cette translation, dans des prises de ban par exemple : en 1267 sur une maison « devant la Triniteit » en la mairie de Porsaillis ; en 1278 sur une maison « ke ciet en som la Triniteit en » Maizelles. » (Rôles des bans, de 1267 et 1278. Archiv. municip. de Metz, carton 932).

(*b*) En 1382 par exemple, dans un titre où il est question de « lay » maxon... que li sires Gilles de Liège chanone de la grant esglixe de » Mes qui fuit soulloit tenir, que ciet en la rue dez Clers. » (Coll. du baron de Salis, no 119, paq. I, liasse 9).

Digitized by Google

séculaires de Paul Ferry, appellent tout particulièrement à ce sujet notre attention. On voit par la manière dont l'auteur s'exprime, que, lorsqu'il composait son recueil après 1611, époque à laquelle ayant terminé ses études il revient de Montauban à Metz, où il est installé comme ministre, la rue le Voué n'existait plus. Ce savant homme qui était resté pendant plusieurs années loin du pays, ne sait pas même au juste où était autrefois cette rue, dont le souvenir subsistait cependant encore au temps de son enfance. Il hésite en effet entre la rue du Heaume ou une portion seulement de celle-ci (n° 21) et la rue Nexirue (n° 22), pour l'indication de son emplacement. Il croit savoir pourtant qu'elle montait jusque vers St-Arnould (n^{os} 12 et 21). Il nous fournit en même temps de précieuses indications, d'où ressort la preuve que la rue le Voué était parallèle à la rue du Heaume et, comme elle, perpendiculaire à la rue des Clercs.

Paul Ferry remarque en effet que le prévôt Garretier avait autrefois habité une maison située rue du Voué (rue le Voué), et que cette maison est celle où demeurait le s^{r} L'Espingal son beau-père. Il constate en outre que cette même maison, située disait-on autrefois rue du Voué, est de son temps dans la rue qui monte de la Bonne-Ruelle à Saint-Arnould, en coupant le bout de Nexirue ; et il désigne suffisamment ainsi la rue du Heaume. La conclusion pour lui est que ces deux rues, c'est-à-dire la rue du Voué et la rue du Heaume ou au moins une partie de celle-ci, sont une seule et même chose (n^{os} 20 et 21).

Les inductions de Paul Ferry sur l'emplacement de l'ancienne rue le Voué sont fausses ; mais les indications mal comprises par lui, d'où il les tirait, sont

Digitized by Google

très-vraisemblablement exactes. Les données qui en ressortent sont que le prévôt Garretier et le sieur L'Espingal, beau-père de Paul Ferry, ont habité l'un après l'autre la même maison; et que cette maison était située rue le Voué et rue du Heaume.

Pour Paul Ferry, qui ne connaissait pas la rue le Voué (nos 21, 22), la conséquence de cette double proposition était que la rue le Voué et la rue du Heaume étaient la même chose. Pour nous qui savons que la rue le Voué et la rue du Heaume sont deux rues distinctes, que l'une et l'autre existaient simultanément à la fin du XVe siècle et jusque dans les premières années du XVIIe, nous concluons du double renseignement fourni par Paul Ferry, que la maison habitée successivement par le prévôt Garretier et par son beau-père L'Espingal (no 20) donnait dans ces deux rues à la fois, c'est-à-dire que ces deux rues devaient ou être parallèles, ou se couper sous un angle quelconque. Or, nous connaissons fort bien les rues qui coupaient la rue du Heaume de diverses manières; c'étaient les rues de la Haute-Pierre, aux Ours, Nexirue et des Clercs, dont aucune ne peut être confondue avec la rue le Voué, qui, pendant quatre siècles, est signalée en même temps qu'elles. Il faut donc que cette rue le Voué, si elle ne coupait pas la rue du Heaume, lui ait été parallèle. Telle était effectivement la situation réciproque de ces deux voies, lorsque, en 1610, Jonaz de Faulx le monteur d'arquebuses demeurait « en la rue le Voué, devant la citadelle de Metz » (no 19).

Quelle était alors la physionomie de ce quartier? Elle avait été profondément modifiée dans les derniers temps, par la création de la citadelle, commencée en 1560 sur un emplacement couvert d'habitations, qui

Digitized by Google

avaient dû disparaître pour faire place à l'ouvrage principal et à ses abords, jusqu'à une certaine distance en dehors de son périmètre. Cette citadelle était un quadrilatère flanqué aux angles par quatre bastions. Son entrée était pratiquée dans le côté septentrional du quadrilatère qui regardait la ville; et le fossé était couvert en cet endroit par une esplanade formant glacis, de l'ouest à l'est, sur toute sa longueur, depuis le mur en terrasse qui domine la Moselle, jusqu'à l'entrée de la rue Serpenoise. Ce qui pouvait rester encore, en 1610, de la rue le Voué, en grande partie détruite pour ces installations, ne devait plus être que peu de chose, puisque quelques années plus tard, sans que le quartier eût subi, que l'on sache, pendant ce temps de nouveaux changements, le souvenir de cette rue était perdu, à ce point qu'on ne sût pas alors au juste où elle était antérieurement; ce qui explique l'ignorance de Paul Ferry à cet égard (nos 21 et 22).

Un dernier reste de cette rue le Voué, dans laquelle, en 1610, Jonaz de Faulx le monteur d'arquebuses est dit demeurer « devant la citadelle » (no 19), pouvait consister en quelques maisons ayant vraisemblablement appartenu au côté nord de l'ancienne rue, et faisant probablement bordure à ce moment sur l'Esplanade, dont il vient d'être question, devant l'entrée de la citadelle. De là l'indication « en la rue le Voué, devant la citadelle » (no 19).

Quant à l'église de la Trinité, elle avait dû nécessairement s'élever de même du côté nord de la rue le Voué, pour se trouver sur l'emplacement de l'ancien hôtel du Voué, limité par cette rue et s'étendant d'autre part jusque vers le milieu des rues des Clercs et Nexirue. Cette église, dans ces conditions, occupait indu-

Digitized by Google

bitablement l'angle formé par les deux rues sur lesquelles elle donnait à la fois, la rue le Voué et la rue des Clercs; mais elle n'existait plus en 1610. Nous savons qu'on avait été obligé de la faire disparaître, vers 1563, pour ne pas laisser subsister un édifice de cette importance sur le glacis en quelque sorte de la nouvelle citadelle (*a*).

Suivant ces donnés, l'ancienne rue le Voué serait représentée à peu près pour nous par la rue actuelle de l'Esplanade, entre le bout de la rue des Clercs et le palais de Justice. On comprend comment la maison de L'Espingal, beau-père de Paul Ferry, pouvait se trouver à la fois sur cette rue le Voué et sur la rue du Heaume, lesquelles étaient parallèles. Plusieurs maisons présentent encore aujourd'hui une disposition analogue en cet endroit.

Dans le prolongement à peu près de la rue le Voué, ainsi disposée, devait se trouver, sur le parcours actuel de la portion de la rue de l'Esplanade qui va du débouché de la rue des Clercs à celui de la rue Serpenoise, une autre rue dont la construction de la citadelle et l'établissement de ses glacis n'ont laissé subsister non plus que le souvenir : la rue Rome-Salle, dont le nom rappelle aussi des installations antiques. Nous avons mentionné précédemment les traditions recueillies à ce sujet par Philippe de Vigneulles. Elles se rattachaient pour lui à cette rue Rome-Salle qui subsistait encore de son temps, et dont la situation,

(*a*) Ces indications sont fournies par un texte formel que nous avons donné en note, au commencement de notre travail, et qui, rapproché des autres renseignements réunis ici, montre clairement que la Trinité était située au point à peu près où finit aujourd'hui la rue des Clercs, à main droite en sortant de cette rue pour se rendre à la promenade de l'Esplanade.

Digitized by Google

telle que nous venons de l'indiquer, ressort très-clairement des indications fournies dans sa chronique sur l'itinéraire suivi, au mois de mai 1494, par la reine de Sicile, duchesse de Lorraine, promenée alors dans la ville pour la visiter. Elle avait été, dit-il, conduite notamment « par la Hardie pierre, par derrier le » pallas, par la rue des Clerc, par Rome Salle, par » devant saint Martin en Curtis, par devant l'ospital... » etc. » (*a*). La marche signalée ainsi, de la rue des Clercs à l'église Saint-Martin en passant par Rome-Salle, ne permet aucun doute sur la position de la rue qui portait ce dernier nom.

IX.

Après tout ce qui vient d'être dit des souvenirs de l'antiquité attachés à cette partie de la ville, on ne saurait s'étonner de trouver des restes d'édifices gallo-romains importants sur l'emplacement de l'ancien hôtel du Voué, qui était dans cette région même. Il nous semble à propos de fournir ici une description qui n'a pas encore été faite de ce qui reste de ces antiques constructions, bien connues des archéologues messins.

Lorsqu'on détruisit, en 1852, la grande maison Frécot, allant de la rue des Clercs à la rue Nexirue, et remplacée aujourd'hui par les trois maisons de feu Mme Germain, rue des Clercs, nº 17, de la banque de Prusse et de M. G. Malherbe, rue Nexirue, nos 20 et

(*a*) Philippe de Vigneulles, *Chronique de Metz*, à la Bibl. de Metz, Mss. fonds hist. nº 88-90, t. II, fº 361 vº. Cf. Praillon *Chronique*, dans Huguenin, *Les Chroniques de la ville de Metz*, p. 601, col. 1.

Digitized by Google

22, avec le jardin annexé à la maison de M. Amb. Prost, rue des Clercs, nº 15bis, on mit à découvert une muraille romaine qui séparait cette maison Frécot des maisons voisines, rue Nexirue, nº 24, rue du Heaume, nº 5 et rue des Clercs, nº 19. Cette muraille a été, en différents temps, considérablement ébréchée par les propriétaires des maisons qui l'enveloppaient, et ce qui en subsiste encore a été en grande partie recouvert par les constructions modernes. Sur le plan qui accompagne le présent travail, nous avons teinté les parties qu'on peut encore en reconnaître.

Du point *A* au point *C*, l'unité de direction de la muraille permet d'admettre pour tout ce qui en subsiste en cet endroit, l'uniformité de structure; et de considérer comme ayant un caractère général, les particularités que l'on observe sur quelques-uns de ses points qui sont seuls accessibles aujourd'hui. Du point *A* au point *K*, le mur est complètement enfermé dans les constructions actuelles, ou recouvert d'enduits modernes. Dans la petite cour *K* dépendant de la maison de Mme Germain, rue des Clercs, nº 17, le revêtement septentrional du mur romain apparaît depuis le sol jusqu'au faîte à peu près des édifices qui l'entourent, à 10 mètres environ d'élévation. Ce revêtement est formé de pierres taillées en petit appareil, avec des cordons de briques espacés de un mètre sur toute la hauteur du mur, et uniformément composés de deux larges briques superposées. Dans cette petite cour *K* on observe sur la surface de ce mur un ressaut de quelques centimètres, qui indique le bord d'un pilastre saillant, du bas jusqu'en haut de la muraille (*a*). Cette

(*a*) Ce pilastre avait été complètement mis à découvert lors de la destruction de la maison Frécot, en 1852, et figure sur un croquis exécuté à cette époque. (Album de M. Aug. Prost, nº XXV, fº 31, vº).

Digitized by Google

portion du revêtement est, à sa partie inférieure notamment, dans un état de conservation très-remarquable.

Dans la petite cour *B*, dépendant de la maison de M. Jacob, rue des Clercs, nº 19, on voit très-bien le revêtement méridional du même mur, composé également de pierres de petit appareil et de cordons de briques, mais dans un état prononcé de dégradation. A ce point aussi, le mur antique est découvert depuis le sol de la petite cour jusqu'aux combles à peu près de la maison de M. Jacob, sur une hauteur de huit à dix mètres. Deux brèches pratiquées à cet endroit dans la vieille muraille, au rez-de-chaussée, pour fournir un passage, et au second étage, pour donner du jour, permettent d'en reconnaître l'épaisseur qui est de 1^{m} 40 à peu près.

Du point *B* au point *C*, le mur existe chez M. Jacob, depuis le fond des caves jusqu'au grenier. Dans la cave *P*, profonde de 3^{m} 80 au-dessous du niveau du sol de la cour *Q* et de la rue, la muraille se dresse sur un mur de fondation mis à découvert, dont l'empatement dans la cave a 0^{m} 30 environ de saillie, sur 1^{m} de hauteur au-dessus du sol de cette cave. Ce mur de fondation est formé d'un blocage sans caractère, au-dessus duquel s'élève le mur romain avec son revêtement en petit appareil et ses cordons de briques. Au rez-de-chaussée et aux premier et second étages au-dessus de la cave *P*, ce même mur existe, mais il est masqué par un enduit moderne. Il s'arrête au point *C*, à la rencontre de la cour *Q*.

Du point *D* au point *E*, on observe dans les deux maisons Jacob et Germain, un mur analogue au précédent, aussi bien dans les caves qu'aux étages supérieurs, avec le même mur de fondation mis à découvert à sa base. Le revêtement de cette portion du mur, en

Digitized by Google

petit appareil avec cordons de briques, est apparent dans les caves, mais il est recouvert d'un enduit moderne au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs. Au rez-de-chaussée, un jour de souffrance percé sur la petite cour *S* de la maison Germain, permet de reconnaître l'épaisseur de un mètre que le mur a en cet endroit.

Du point *B* au point *D*, la muraille romaine se voit depuis le fond des caves de la maison Jacob, jusqu'au second étage des deux maisons. Elle a été ébréchée de part et d'autre d'une manière très-irrégulière par les deux voisins. Un procès engagé entre eux il y a vingt-six ans, à l'occasion de certains empiétements opérés ainsi, a provoqué une expertise datée de 1854, d'où il semble résulter que cette partie de la muraille antique avait originairement 1m 35 à 1m 40 d'épaisseur. Cette expertise y relève les traces d'une fenêtre murée de 2 à 3 mètres de haut sur 1m 30 environ de large, qui avait été reconnue également lors de la destruction de la maison Frécot en 1852. On avait pu voir alors que cette fenêtre devait être à plein cintre avec des claveaux alternativement en pierre ou en brique, autant qu'on peut en juger aujourd'hui d'après un croquis malheureusement très-imparfait exécuté à cette époque (*a*). L'expertise ajoute à ces renseignements une indication qui a son importance. Elle établit en effet que les traces laissées par cette fenêtre, aujourd'hui murée, présentent des dimensions plus grandes sur la propriété Germain que sur l'autre; ce qui montre de quel côté se trouvait probablement l'ébrasement de cette ouverture. Cet

(*a*) Ce croquis est joint à celui qui est indiqué ci-dessus (Album de M. Aug. Prost, nº XXV, fº 31 vº).

Digitized by Google

ébrasement était du côté de la maison Germain. Il semble résulter de là que l'intérieur des édifices auxquels appartenait la muraille *BD* était, dans cet endroit, sur le terrain de la maison Jacob ; et l'extérieur, sur celui de la maison Germain (*a*). Une conséquence intéressante de cette observation, c'est que, l'angle *ABX* comprenant un terrain découvert, la muraille *AB*, si elle n'était pas un simple mur de clôture, devait limiter en ce lieu des logis installés sur son flanc méridional, du côté de la rue du Heaume actuelle. L'expertise de 1854 signale également, en *DX*, un prolongement de la muraille *BD*, visible seulement dans la cave de la maison Germain, qu'elle sépare d'un caveau dépendant de la même propriété (*b*).

(*a*) Nous estimons que l'ébrasement de la fenêtre s'élargissait du côté du dehors. C'est le contraire pour les fenêtres des édifices modernes; mais il en était quelquefois autrement des fenêtres, dans les constructions antiques. Nous rapprocherons à cet égard les édifices gallo-romains de Metz de ceux qui nous restent des Thermes de Julien à Paris, où la salle principale est éclairée par de grandes fenêtres dont la baie s'élargit vers l'extérieur, par deux ressauts à angle droit. Tout porte à croire qu'il pouvait en être de même à Metz, où cette disposition s'accorderait avec une distribution suivant laquelle les espaces restreints *CBDE* et *EDX* représenteraient des chambres occupant l'intérieur de l'édifice, et l'espace beaucoup plus vaste *ABDX*, des parties découvertes à l'extérieur; ce qui est parfaitement logique.

(*b*) Il peut être intéressant de faire connaître les points principaux relevés dans cette expertise de 1854, tels que nous les avons extraits d'un long procès-verbal que M. Ver Jacob en a conservé, et qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer. L'expertise de 1854, minutieusement faite du 16 mars au 28 juillet par trois experts qui y ont consacré chacun 63 vacations(!) porte principalement sur l'état des deux parois des murailles antiques devenues mitoyennes entre les deux voisins, et ne donnne qu'indirectement et incomplètement quelques indications sur l'épaisseur de ces murailles. Il est dit cependant que le mur DX, dont il ne reste plus rien que dans la cave de la maison Germain, a 1m,35 d'épaisseur. On y voit à divers indices que le mur BD, dont le mur DX semble être le prolongement, a également 1m,35 d'épaisseur à peu près, et le mur DE un mètre au rez-

Digitized by Google

Du point *G* au point *H*, du point *H* au point *I*, le mur antique reparaît dans les caves de la maison Germain. Il a en cet endroit une épaisseur uniforme d'un mètre seulement, avec le même revêtement

de-chaussée. Relativement à son objet principal, l'expertise constate les faits suivants :

Le mur AB existe sur une hauteur d'environ 8m,30 et une longueur de 2m,40 dans la petite cour B de la maison Jacob, où son parement antique est en quelques endroits intact, et dans d'autres plus ou moins endommagé. Du côté de la propriété Germain, son parement est, sur la même longueur de 2m,40, intact au rez-de-chaussée dans une écurie, mais ébréché et recouvert d'un enduit moderne aux 1er et 2e étages et dans le grenier.

Le mur BD a, dans la maison Jacob, son parement antique intact dans la cave; plus ou moins ébréché au rez-de-chaussée, avec des renfoncements de 0m,20; 0m,02; 0m,81; recouvert d'un enduit aux 1er et 2e étages. Dans la maison Germain, où il n'y a pas de cave à cet endroit, le parement antique du mur est intact, sur une hauteur de 2m,50, dans une remise au rez-de-chaussée Il est plus ou moins ébréché aux 1er et 2e étages, avec des enfoncements de 0m,16 et 0m,80 au 1er étage, de 1m,08 au 2e étage. Cette partie de muraille n'existe plus dans les greniers, et il est constaté qu'elle a été autrefois percée à la hauteur du 1er étage actuel par une grande fenêtre aujourd'hui murée, dont la place est reconnaissable, du côté de la maison Jacob, par un renfoncement de 0m,25 ayant 1m,32 de large sur 2m,65 de haut; et du côté de la maison Germain, par un renfoncement de 0,m80 ayant 1m,45 de large sur 4m,17 de haut.

Le mur DE se voit depuis les caves jusqu'aux combles des deux maisons. Dans la maison Jacob, le parement antique est plus ou moins ébréché et recouvert en partie d'un enduit moderne dans la cave. Il est également ébréché et couvert d'un enduit avec des renfoncements de 0m,22; 0m,27; et 0m,55 au rez-de-chaussée. Il est couvert d'un enduit aux 1er et 2e étages. Dans la maison Germain, son parement est intact dans la cave. Aux rez-de-chaussée, 1er et 2e étages et au grenier, le parement est plus ou moins attaqué, avec un renfoncement de 0m,53 au rez-de-chaussée, et des retraites successives de 0m,25 au 1er étage, de 0m,09 au 2e étage, de 0m,05 au grenier.

Ce mur DE présente, dans les caves, une percée murée de 1m de large sur 1m,18 de haut, et au rez-de-chaussée une fenêtre S, ouverte entre les deux propriétés, permettant de reconnaître l'épaisseur de 1 mètre de la muraille en cet endroit. L'expertise constate en même temps que le sol de la cave Germain est de 0m,67 plus bas que celui de la cave Jacob, et que la fondation du mur antique y est mise à nu sur une hauteur de 1m,48 avec un empatement de 0m,12 à 0m,15 de saillie sur le droit du mur qu'elle porte.

Digitized by Google

sur ses deux faces, en pierres de petit appareil, coupé de cordons de briques. Une brèche y a été ouverte au point *H*, pour permettre la circulation dans les caves où il se trouve.

Une observation qu'il convient de faire maintenant, c'est que, dans la cave *P*, où la fondation de la muraille romaine est, comme nous l'avons dit, mise à découvert, le pied du mur sur cette fondation est à 1^{m} environ au-dessus du sol de cette cave, laquelle a 3^{m} 80 de profondeur. On voit par là que le pied de la muraille antique était à 2^{m} 80 de profondeur, au-dessous du niveau du sol actuel dans la cour *Q* et dans la rue avoisinante; ce qui est d'accord avec l'épaisseur de deux à trois mètres des remblais observés sur le sol ancien dans les parties voisines, de la rue des Clercs et de la rue du Heaume. On peut conclure de là que le pied de l'édifice antique auquel appartenaient ces murailles romaines, se trouvait sur ce sol ancien, à deux ou trois mètres au-dessous du sol actuel.

Partout, le corps des murailles antiques, sous le revêtement que nous avons décrit, est formé d'un blocage composé de pierres de toute nature et de fragments de briques noyés dans le mortier.

Nous avons signalé à la partie inférieure de ces vieux murs deux brèches ouvertes, l'une au point *H*, pour permettre la circulation dans les caves de la maison Germain, l'autre au point *B*, pour donner entrée dans une petite cour dépendant de la maison de M. Jacob. M. Lhermite, mort très-vieux, il y a nombre d'années, disait à ce dernier qu'il se rappelait avoir vu dans sa jeunesse cette dernière brèche servir à un passage public, dont l'usage remontait probablement très-loin, et qui permettait de traverser les maisons

Digitized by Google

pour se rendre de la rue du Heaume à la petite place sur laquelle se trouvent, rue des Clercs, l'entrée de la maison Jacob et celle de la maison Germain. Cette particularité d'où nous ne tirons aucune induction pour le moment, méritait d'être relevée.

Il nous semble bon de consigner ici également une autre observation toute récente, dont nous devons la communication à M. Jacob. Des ouvriers chargés, au mois d'août 1879, de faire des travaux de réparation dans la maison Germain, ont trouvé, en faisant brèche dans les murailles romaines en question, une monnaie petit bronze de Magnence, noyée dans la maçonnerie. Cette monnaie d'un empereur intronisé en l'an 349 et mort en 353, permet d'assigner le milieu du IVe siècle, comme date supérieure, à la construction de la partie de muraille où elle a été rencontrée. Malheureusement on ne saurait décider si cette partie de muraille que les ouvriers n'ont pas pu désigner d'ailleurs avec précision, mais qui se trouvait située vers les points *BDX*, appartient à l'œuvre de construction originaire des édifices, ou bien, ce qui est possible, à un travail d'additions ou de réparations, postérieur à leur premier établissement. Cette considération enlève à la découverte quelque peu de son importance; elle ne lui ôte pourtant pas tout intérêt, malgré ce qu'ont d'incomplet les conclusions qu'on peut en tirer. Les murailles en question pourraient bien dater d'une époque plus ancienne que le milieu du IVe siècle. Mais, dans ce cas, elles auraient reçu, à une date nécessairement postérieure à celle-là, des additions ou des réparations. Tel est l'enseignement qui ressort de la petite découverte du mois d'août 1879.

Ces grands murs gallo-romains, de tout temps apparents dans quelqu'une de leurs parties, ont tou-

Digitized by Google

jours attiré l'attention et vivement provoqué la curiosité. On a prétendu qu'ils avaient appartenu à l'enceinte de la Cité. Cette idée devait naître tout naturellement de cette considération que la plus ancienne enceinte connue à Metz, celle que signalent nos légendes (*a*), devait passer assez près de ces lieux dans son parcours de la Moselle à la chapelle du Pré, située au point à peu près où sont aujourd'hui les prisons militaires. Nous croyons cependant que cette supposition doit être écartée. L'épaisseur de 1m à 1m 40 de ces vieilles murailles ne permet guère d'y reconnaître un mur d'enceinte. Nous rappellerons à cette occasion que sur un autre point, derrière les arcades de la place Saint-Louis, les traces laissées par l'ancienne muraille qui formait l'enceinte de la Cité en cet endroit, donnent pour elle à peu près 2 mètres d'épaisseur (*b*); et ici nous ne trouvons rien qui dépasse une épaisseur de 1m 40 au plus. Ajoutons que l'agencement de ces vieux murs qui se coupent en plusieurs points à angle droit, s'accorde plutôt avec l'idée qu'ils ont appartenu à des logis, dont on ne saurait du reste décider ni la forme ni la destination première. L'importance des restes que nous en voyons et les traditions relatives à Rome-Salle qui était dans cette région, telles que nous les avons rapportées tout à l'heure, induisent à penser que ces constructions antiques avaient pu appartenir à quelque édifice consacré du temps des Romains à un service public, et devenu dans le haut moyen-âge l'*hôtel du Voué*. C'est

(*a*) *Etudes sur l'histoire de Metz. Les légendes.* 1865, p. 132.

(*b*) *Les fouilles de Metz en 1875*, dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1875-1876, p. 388.

Digitized by Google

ce qui résulte de certains indices dont nous avons consigné l'appréciation dans le présent travail (*a*).

X.

Résumons en quelques mots ce qui précède. L'office de la vouerie à Metz, auquel appartenait l'exercice de la juridiction criminelle, et qui finit au commencement du XIII^e^ siècle, laisse après lui son souvenir attaché à un vaste logis, l'hôtel du Voué, où s'étaient trouvées réunies, et la demeure de cet officier, et les prisons, dont le régime était comme une dépendance de ses fonctions. Cet hôtel du Voué était une grande construction, pour une part au moins d'origine gallo-romaine, qui occupait la portion méridionale de l'espace compris maintenant entre les rues des Clercs et Nexirue, et qui s'étendait jusqu'à la promenade actuelle de l'Esplanade à peu près ; la rue du Heaume n'était pas alors ouverte, comme nous le voyons aujourd'hui.

Après la suppression de l'office de la vouerie, l'hôtel

(*a*) Nous joignons à notre travail une planche représentant l'état actuel des lieux, d'après le grand plan de Metz au 500^me^, exécuté par M. Maurice en 1862-1871. Nous y avons indiqué en outre, par des lignes ponctuées, la distribution du même terrain au milieu du siècle dernier, d'après le grand plan de cette époque qui est aux archives municipales de Metz, dressé à la même échelle à peu près que celui de M. Maurice, au 432^me^, c'est-à-dire à 2 lignes par toise. Dans un coin de notre planche se trouve une réduction d'une portion un peu plus étendue de la même partie de la ville, d'après ce plan du XVIII^e^ siècle, où nous avons introduit entre parenthèses pour les besoins de notre discussion, quelques indications étrangères à celui-ci, les unes (rue Rome-Salle, rue le Voué, la Trinité), appartenant à un état des lieux plus ancien, d'autres (l'hôtel de Gargan par exemple), à un état des lieux plus récent. Le plan du XVIII^e^ siècle n'est pas daté. Divers indices autorisent à placer son exécution vers 1739 à peu près.

Digitized by Google

du Voué disparaît à son tour. Mais auparavant il se divise en deux parts : la demeure elle-même du Voué, la cour du Voué, devenue dans la seconde moitié du XIIIe siècle la maison de la Trinité ; et les prisons avec leurs dépendances, transformées vers le commencement du XIVe siècle en trois maisons canoniales, dont l'une est l'aumônerie de la cathédrale, avec une chapelle Saint-Nicolas remplacée plus tard par celle de Sainte-Reinette.

Il n'y a plus dès lors d'hôtel du Voué à Metz. Mais son nom se conserve dans la dénomination d'une rue, la rue le Voué ou du Voué, qui le limitait jadis au sud-est, et que représente à peu près aujourd'hui la rue de l'Esplanade, entre le bout de la rue des Clercs et le palais de Justice. Cette rue le Voué sur laquelle s'ouvrent successivement la cour du Voué et la maison de la Trinité qui la remplace au XIIIe siècle, subsiste jusque vers le commencement du XVIIe siècle.

A ce moment a cessé d'exister, depuis 1563 à peu près, la maison de la Trinité, qui occupait l'angle formé par cette rue le Voué et par la rue des Clercs, quelque peu en avant peut-être du lieu où s'élève aujourd'hui la maison de M. de Courcelles. Quant à l'aumônerie et aux deux maisons canoniales qui représentent avec elle et avec la chapelle Ste-Reinette, entre les rues des Clercs et Nexirue, l'autre partie de l'ancien hôtel du Voué, les prisons, elles ne disparaissent, après diverses modifications, qu'à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci. La chapelle Sainte-Reinette, dont l'origine se rattache à celle de l'aumônerie de la cathédrale, figure encore vers le milieu de la rue des Clercs, sur un plan de la ville dressé au siècle dernier, en 1739 à peu près.

Digitized by Google

De tout cela il ne subsisterait plus rien aujourd'hui que le souvenir, si l'on ne voyait se dresser encore dans les dépendances des maisons comprises entre les rues des Clercs et Nexirue, quelques pans de murailles gallo-romaines, parfaitement caractérisées par leur revêtement en petit appareil et par leurs cordons de briques ; derniers vestiges des antiques logis qui ont précédé tout ce qu'on a vu se succéder à diverses époques en ces lieux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mém

PI. XIII

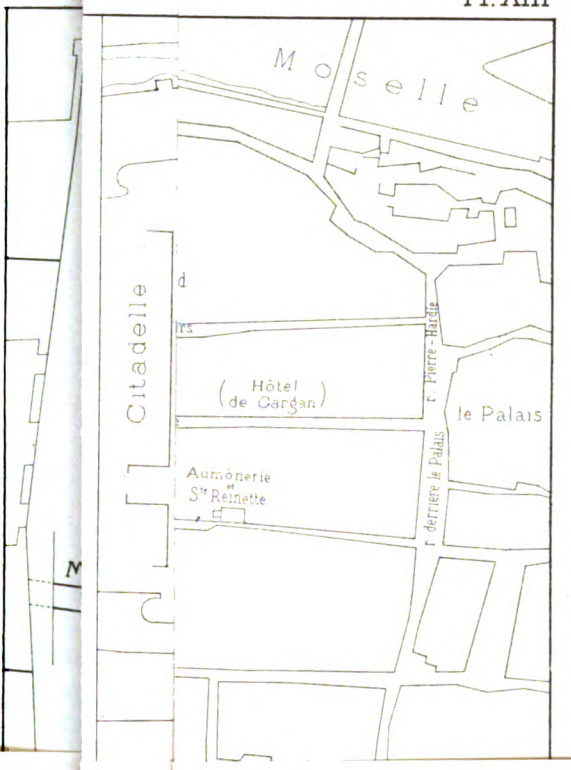

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'USAGE DES SIGNATURES

APPOSÉES AU BAS DES ACTES

LEURS DIVERSES FORMES ET LEUR VALEUR

PAR M. DUFRESNE

Membre honoraire.

(Lu à la Séance du 29 janvier 1880.)

On distingue deux sortes de signatures, les signatures réelles et celles qui ne sont qu'apparentes.

Les signatures réelles sont celles qui émanent de la propre main de celui qui est désigné dans l'acte ; les signatures apparentes sont celles qui s'annoncent comme réelles par le mot *Signum* et les croix, et qui sont cependant faites de la main du notaire rédacteur de l'acte.

Le souhait ou les salutations finales servaient de signature aux empereurs du Ve siècle.

Deux lettres de l'empereur Justinien ne portent pour toute souscription que le mot latin *Legi ;* la souscription d'une loi de l'empereur Tibère adressée au questeur Théodore (VIe siècle), consiste dans un souhait, *Divinitas te servet* &c., le contre-seing du questeur n'offre que ce seul mot : *Legi.*

Digitized by Google

On s'est servi d'un grand nombre de termes pour désigner les signatures, telles sont : *Scriptia — Scriptura — Suscriptia — Chirographum — Signum — Sigillum — Signetum — Signaculum — Signatura — Nota — Annotatia — Allegatio — Stipulatio — Confirmatio — Crux — Manus — Sacramentum propria manus — Parafus*, &c.

Tous ces termes peuvent désigner aussi un acte, une convention ; ils peuvent aussi s'appliquer aux monogrammes annoncés dans les chartes le plus souvent par ces mots : *Manu* ou *Propria manu.*

Les mots *Manu propria firmare — roborare* n'annoncent pas toujours de véritables monogrammes ou signatures, on reconnaît facilement que les noms des prétendues signatures ont été écrits par la même main qui a rédigé le corps de l'acte. Cette expression est fréquente aux X^e^ et XI^e^ siècles. Mabillon explique le véritable sens de la formule *Manu corroborare*, en y ajoutant le mot *tajendo* en raison de l'usage où l'on était alors de toucher les parchemins pour confirmer un acte ; usage qui résulte de cette formule.

Il faut s'attacher au caractère de l'écriture, et selon que l'on y trouvera de la variété, on pourra en conclure que les souscriptions ont été tracées par les notaires ou par les parties.

En général, la signature des parties contractantes est la condition indispensable de la validité d'un acte. L'invasion des barbares modifia peu à peu les coutumes suivies dans l'ancien monde romain.

L'an 491, une dame illustre déclare dans une donation que son ignorance l'oblige à marquer une croix pour tenir lieu de sa souscription.

Digitized by Google

Dans les siècles suivants, on trouve de nombreux exemples de signatures remplacées par des croix.

Au VIIIe siècle, on voit paraître parmi des signatures originales ou des croix, des signatures apparentes dont les noms ou les croix mis après le mot *Signum* ne peuvent être attribués qu'à l'écrivain rédacteur de la pièce.

Au IXe siècle, cet usage devint ordinaire.

Au XIIe, cette coutume fut universelle, quelquefois on y rencontre encore quelques signatures originales, mais elles sont d'autant plus rares que l'usage des sceaux devenu ordinaire, permettait de donner aux actes, indépendamment de la signature, un caractère suffisant d'authenticité.

La plupart des notaires du XIIIe siècle ne signaient pas leurs actes, les parties se contentaient d'y apposer leurs sceaux et d'en faire mention à la fin de l'acte, sans nommer, ou après avoir nommé les témoins qui y auraient été présents.

L'usage pour les témoins était le même que pour les parties contractantes, d'abord ils signaient leur nom en entier, puis le remplaçaient par des croix, puis enfin ils se déchargeaient de ce soin sur les notaires.

L'usage de signer et de sceller en même temps les actes est sans contredit le plus ancien, il fut prescrit par les lois (Code Théodosien, livre 21, chapitre *De Testam...*) La barbarie des temps postérieurs le fit oublier, les chartes des VIIIe, IXe, Xe, XIe et XIIe siècles, n'offrent aucun indice de signatures, les notaires écrivaient les noms des témoins et une croix apposée par chacun d'eux au devant de leur nom suffisait.

Louis VII (1137 à 1180) ordonna l'abolition des

Digitized by Google

signatures réelles, l'énumération des témoins suffisait, cet usage ordinaire au XIe siècle fut universel au XIIe.

L'énumération des témoins servait autant aux actes que les signatures.

Les édits et rescrits des empereurs du IVe siècle étaient signés de leur propre main (*divina manu*).

Au sixième siècle et le suivant, les rois Mérovingiens mettaient ordinairement leurs noms après ceux des évêques et avant ceux des abbés, leur souscription est pour l'ordinaire en lettres majuscules ou allongées, ceux qui savaient écrire approuvaient leurs noms de leur propre main, après avoir tracé un signe, tantôt composé de plusieurs traits, ou en forme de croix, la plupart ajoutaient la formule *Subscripsi* tout au long ou en abrégé.

Septième Siècle.

La souscription de la propre main de nos rois est annoncée dans beaucoup de diplômes, mais ils n'offrent que des monogrammes enclavés dans la souscription écrite de la main des notaires.

Huitième Siècle.

Les chartes sont signées par le référendaire.

Charlemagne est le premier qui, pour signature, ait introduit dans les diplômes l'usage constant des monogrammes, qui n'ont cessé en France que sous Philippe III (1270 à 1285); et en Allemagne que sous l'empereur Charles IV (1347 à 1378). Les

Digitized by Google

auteurs des chartes et les témoins ne font que des croix, le reste est écrit par le notaire ; malgré cela, on ne laisse cependant pas de dire dans les actes que les parties ont souscrit.

A cette époque, les évêques souscrivaient encore de leur propre main, d'autres par celle du notaire.

Neuvième Siècle.

La signature des princes Carlovingiens du IX^e^ siècle est placée après le mot *Signum*, les paroles qui indiquent ce signe sont toujours écrites de la main du notaire ou chancelier. Les actes moins importants ne portent que la signature du chancelier. Dans la plupart des chartes ecclésiastiques, on se contente d'annoncer les signatures des témoins.

Les prélats commencent à mettre plus communément après leur signature le nom des églises ou des dignités dont ils sont titulaires.

Dixième Siècle.

Les signatures des empereurs ou des rois ne consistent qu'en des monogrammes, les formules qui les accompagnent sont écrites de la main du chancelier.

Pour les chartes privées, on suit à peu près le même usage que dans le siècle précédent, les souscriptions ne consistent qu'en des croix, rarement les signatures entières sont de propre main du soussigné, les croix ne le sont même pas toujours.

Digitized by Google

Onzième Siècle.

Les souscriptions royales n'offrent rien d'uniforme, tantôt le roi signe et le chancelier ne signe pas, tantôt c'est le contraire, parce que le sceau tenait alors lieu de toutes les signatures.

Les ducs et comtes souverains authentiquèrent leurs chartes de différentes manières, quelquefois ils y apposaient leurs sceaux, sans faire mention de signatures ou de témoins, ou ils y mettaient leur seing en suivant les formules royales, enfin, et c'est le plus ordinaire, ils faisaient nommer dans l'acte les témoins qui ne signaient pas pour cela.

Les particuliers autorisaient leurs actes, 1° en écrivant leurs noms, ce qui est fort rare, ou en le faisant écrire avec ceux des témoins qui y apposaient des croix ou les faisaient tracer, 2° en marquant seulement les noms des témoins, précédés de la formule *testes sunt*, ou autre semblable; 3° en touchant l'acte de la main; 4° en attachant au bas des chartes des bandes de cuir auxquelles tous les témoins faisaient des nœuds.

Douzième Siècle.

Au douzième siècle, la signature des rois de France n'est autre chose que leur monogramme, le défaut de signature est suppléé par le sceau. Louis le Gros et ses successeurs se contentèrent d'apposer leur monogramme sans l'accompagner de la formule *Signum. N. francorum regis.* Ce mono-

Digitized by Google

gramme est placé communément au milieu de la souscription du chancelier.

Le même roi réduisit à quatre le nombre des grands officiers auxquels la signature était dévolue ; c'étaient le sénéchal, le grand chambellan, le connétable et le bouteillier. On trouve aussi dans quelques diplômes, outre ces quatre signatures, celles de plusieurs prélats et autres grands seigneurs.

Depuis Louis le Gros, personne ne souscrit à la place du chancelier, s'il est absent, on remplace sa signature par ces mots : *data vacante cancellario.*

En Allemagne, l'usage d'écrire les noms d'un nombre de témoins après le texte du diplôme devint général.

Les particuliers qui n'avaient pas de sceaux pour attester leurs actes se contentaient d'annoncer la présence, ou les signatures apparentes ou réelles des témoins.

Treizième Siècle.

Quoique, en général, les sceaux tiennent lieu de signatures, nos rois, jusqu'à Philippe IV inclusivement (1285 à 1314), ont signé leurs diplômes les plus importants et les ont fait signer par leurs grands officiers, c'est-à-dire qu'on y voit le monogramme du prince et les signatures du chambellan, du bouteillier et du connétable ; une partie des chartes de Philippe IV n'est autorisée que par le sceau de ce prince, sous les conditions ci-dessus. Depuis ce roi, les signatures des grands officiers ne paraissent plus.

Digitized by Google

En Allemagne, les signatures des témoins deviennent rares dans les diplômes impériaux et royaux.

Dans un grand nombre de chartes privées, les sceaux tiennent lieu de tout. Les notaires même ne signaient pas ordinairement et, quand ils signaient, leur souscription consistait en des figures de roues ou de damiers surmontées de croix formées avec des estampilles qui variaient selon leur caprice.

Quatorzième Siècle.

On ne trouve ni signature ni monogramme dans les lettres royales de Louis X et de ses successeurs, le sceau suffisait à tout.

Les signatures réelles de nos rois Capétiens écrites de leur main commencent à Philippe le Long (1316 à 1322), mais cet usage ne fut suivi que sous Jean II (1350 à 1364).

Philippe le Hardi (1270 à 1285) est le dernier prince qui ait fait usage du monogramme.

En Allemagne, on se servit encore du monogramme pour souscription et une multitude de témoins du premier rang attestent encore quelquefois les diplômes.

Un grand nombre d'actes privés n'ont que des sceaux pour tenir lieu de signatures ; cependant les actes attestés par les témoins ne sont pas moins nombreux. Les signatures de la main des souverains avaient commencé à revenir en usage sur le déclin du XIII^e^ siècle, mais elles furent plus fréquentes dans celui-ci sans que l'usage en fut commun si ce n'est dans les actes souscrits par les ecclésiastiques ; l'art d'écrire était ignoré par la plupart des laïques.

Digitized by Google

Quinzième Siècle.

La souscription termine assez communément les lettres royales du XVe siècle. Dans un diplôme en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, le roi Louis XI annonce une signature faite de sa propre main.

Le conseil arrête que les lettres royales signées de la main du roi seraient contresignées par le secrétaire du département, et que les lettres closes, outre la contre-signature du secrétaire, seraient scellées du sceau royal.

L'empereur Maximilien Ier supprime dans ses diplômes l'usage de la signature en monogramme et y substitue, en 1486, la souscription de sa propre main.

Telle fut l'époque du rétablissement en Allemagne des signatures manuelles.

La plupart des actes particuliers de ce siècle sont passés devant les notaires, l'usage du sceau suffisait pour les rendre authentiques ; on en trouve cependant plusieurs qui sont signés et scellés.

On ne connaît pas de signatures réelles des évêques de Toul et des ducs de Lorraine antérieures à ce siècle. Henry de Ville, 66e évêque (1409 à 1436), signait une lettre en 1428 ; René II, duc de Lorraine (1431 à 1452), est le premier duc qui ait également signé ses actes.

Seizième Siècle.

En France, tous les diplômes signés par le roi le sont également par le secrétaire sur le pli et le repli.

Digitized by Google

Philippe II, roi d'Espagne (1555 à 1598), signe ses lettres par ces mots : *yo el re,* moi le roi.

Le sceau supplée encore quelquefois au défaut de signatures et de témoins.

En 1554, François II rend une ordonnance qui enjoint expressément aux particuliers de signer leurs actes ou contrats.

Ce règlement n'eut d'effet réel qu'après l'arrêt du Parlement de 1579.

Au commencement de ce siècle, Louis XII avait aboli l'usage de se passer de témoins dans les actes publics; il était défendu à tout notaire de recevoir un contrat sans qu'il n'y eût deux témoins présents, et cela, nonobstant toute coutume locale.

RÉSUMÉ.

IVe SIÈCLE. — Les édits et rescrits des empereurs étaient signés de leur propre main — *propria manu.*

Ve SIÈCLE. — Le souhait ou la salutation finale servait souvent de signature pour les empereurs.

VIe SIÈCLE. — Deux lettres de l'empereur Justinien ne portent pour signature que le mot *legi.*

Les rois Mérovingiens souscrivaient leurs noms en lettres longues ou majuscules précédées d'un signe composé de plusieurs traits ou figurant une croix. Ceux qui ne savaient pas écrire se servaient d'une griffe.

VIIe SIÈCLE. — Emploi du monogramme enclavé dans la souscription écrite de la main du notaire. Signatures des référendaires.

Digitized by Google

VIII^e SIÈCLE. — 1° Charlemagne introduit l'usage constant des monogrammes ; 2° signatures des référendaires ; 3° croix des témoins, etc.

IX^e SIÈCLE. — Usage des monogrammes, signature du référendaire ou chancelier, l'impression de l'anneau supplée la signature du prince.

X^e SIÈCLE. — Monogrammes, formules de la main du chancelier.

XI^e SIÈCLE. — Monogrammes, le sceau tient lieu de toutes signatures ; les grands officiers signent les diplômes des lois ; on désigne dans l'acte les noms des témoins qui ne signent pas malgré cela.

XII^e SIÈCLE. — 1° Monogrammes et sceaux, on réduit à quatre le nombre des grands officiers qui doivent signer ; 2° désignation des témoins ; 3° croix.

XIII^e SIÈCLE. — Monogrammes et sceaux jusqu'à Philippe IV (1285 à 1314), désignation des témoins, monogrammes des notaires.

Dans les actes des particuliers, signatures réelles des parties, mais fort rares à la fin de ce siècle.

XIV^e SIÈCLE. — Le sceau remplace les signatures.

Les signatures réelles de nos rois commencent à Philippe le Long (1316 à 1332). Mais cet usage ne fut suivi que sous Jean II (1350 à 1364).

Philippe le Hardi (1270 à 1285) est le dernier prince qui ait fait usage du monogramme.

En Allemagne un grand nombre de témoins attestent les actes.

XV^e SIÈCLE. — Signatures et sceaux.

Digitized by Google

En 1686, l'empereur Maximilien Ier substitue' dans ses diplômes, l'usage de la signature réelle à celui du monogramme.

XVIe SIÈCLE. — Signatures et sceaux.

François II, en 1554, enjoint expressément aux particuliers de signer leurs actes et contrats.

Cette mesure n'eut d'effet réel qu'après l'arrêt du Parlement de 1579.

Digitized by Google

LES DROITES ET LES PLANS DANS L'ESPACE

PAR M. L'ABBÉ FLECK,

Membre titulaire.

Dans ce mémoire nous avons essayé de placer dans un ordre logique les propriétés fondamentales des droites et des plans dans l'espace. Dans ce but tout le système des démonstrations a dû être refait. Le lecteur jugera si nos efforts ont été heureux. Ajoutons que l'idée première de ce travail nous a été suggérée par la lecture de la préface du « *Traité de Géométrie élémentaire*, par MM. Rouché et Comberousse » (édition de 1866).

CHAP. I. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

I. NOTION DU PLAN. — Le *plan* est une surface telle que toute ligne droite qui a deux points dans cette surface y est contenue tout entière.

Nous admettons comme évident :

1° que les conditions auxquelles doit satisfaire une surface pour être *plane* n'impliquent aucune contradiction, et que par suite le plan est une surface possible;

Digitized by Google

2° que le plan peut être indéfiniment prolongé dans tous les sens.

II. POSITIONS RELATIVES D'UN POINT ET D'UN PLAN. — Nous admettons encore comme évident qu'un point et un plan ne peuvent avoir que deux positions respectives :

1° le point est *situé dans le plan;*

2° il est *extérieur au plan,* et alors il peut être situé par rapport à ce plan, soit d'un côté, soit de l'autre : par exemple *au-dessus* ou *au-dessous, à droite* ou *à gauche, devant* ou *derrière le plan.*

On dit encore que le plan *passe* ou *ne passe pas par le point,* pour exprimer que le point lui-même se trouve dans le plan ou hors du plan.

III. POSITIONS RELATIVES D'UNE DROITE ET D'UN PLAN. — Une droite et un plan ne peuvent avoir que trois positions relatives :

1° la droite a deux de ses points dans le plan, et dès lors y est contenue tout entière (I). On dit alors que la droite est *située dans le plan,* qu'elle est *tracée dans le plan,* qu'elle est *l'une des droites du plan,* etc.; que le plan *passe par la droite,* est *mené par la droite, contient la droite,* etc.;

2° la droite n'a qu'un de ses points dans le plan, et alors on admet comme évident qu'en ce point la droite *traverse le plan,* c'est-à-dire se trouve composée de deux parties séparées en ce point par le plan. On exprime cette circonstance en disant que la droite et le plan se *coupent,* se *rencontrent,* se *traversent,* etc. On admet encore comme évident qu'*une droite coupe un plan si elle unit deux points séparés par le plan;*

Digitized by Google

3° la droite et le plan n'ont aucun point commun, quelque loin qu'on les prolonge l'une et l'autre; dans ce cas la droite et le plan sont dits *parallèles* (la droite au plan et le plan à la droite).

IV. DÉTERMINATION DE LA POSITION D'UN PLAN.

1. *La position d'un plan ne saurait être déterminée ni par un point, ni par un nombre quelconque de points en ligne droite;* en effet nous regardons comme évident que, par un ou deux points donnés, on peut toujours mener une infinité de plans distincts.

Par une droite donnée on peut aussi mener une infinité de plans distincts; car pour qu'un plan contienne la droite, il suffit qu'il passe par deux de ses points.

Théorème I. — Un plan est déterminé par trois points non en ligne droite, ou encore par une droite et un point situé hors de cette droite. — Il est d'abord évident qu'en déplaçant convenablement un plan quelconque P, on peut toujours l'amener à passer, soit par trois points A, B, C, non en ligne droite, soit par une droite AB et un point C pris hors de cette droite. Pour cela on fera d'abord passer le plan par les points A et B, et par suite par la droite A B elle-même; on fera ensuite tourner le plan autour de A B jusqu'à ce qu'il contienne aussi le point C.

Soient maintenant les plans P et P′ menés tous deux par les points A, B et C non en ligne droite, ou encore par la droite A B et le point C pris hors de cette droite; je dis que les deux plans ont tous leurs points communs. Cela est évident pour tous les points situés sur les droites AB, AC, BC; car chacune de ces droites, ayant deux de ses points dans chaque plan, est com-

Digitized by Google

mune aux deux plans. Soit donc M un point du plan P pris hors des droites AB, AC, BC; puis imaginons

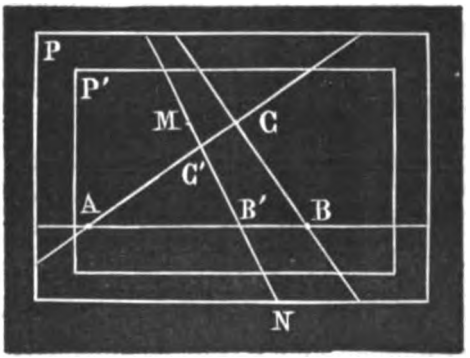

que par ce point et dans le plan P on ait conduit une droite MN qui rencontre, en B′ et en C′ respectivement, les droites AB, AC; la droite ainsi menée dans le plan P aura les deux points B′ et C′ dans le plan P′, et par suite elle sera située tout entière dans ce plan; donc le point M de la droite en question se trouve à la fois sur les deux plans. On prouverait de même que tout point du plan P′ appartient aussi au plan P.

2. *Deux droites situées d'une manière quelconque dans l'espace ne sauraient en général déterminer un plan.* Soient en effet AB, CD ces droites; par AB et un point F pris

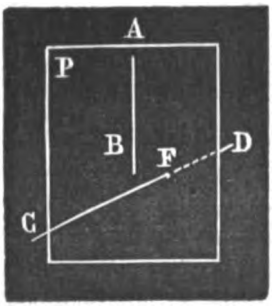

à volonté sur CD je mène un plan P; ce plan ne contiendra CD que pour certaines positions tout-à-fait exceptionnelles de cette droite; en général il coupera CD en F; dans ce cas, AB et CD ne peuvent appartenir à un même plan, et par suite ne sont ni concourantes ni parallèles; car tout plan, quel qu'il soit, mené par AB et par le point F

Digitized by Google

coïncide nécessairement avec le plan P (théor. I), et par suite coupe la droite CD en F.

Il en est autrement si les droites AB, CD sont concourantes ou parallèles; en effet :

Théorème II. — Un plan est déterminé par deux droites concourantes ou parallèles. — D'abord, quelles que soient dans l'espace les positions des droites AB, AC qui se coupent en A, on peut toujours faire passer par ces droites un plan quelconque P. Il suffit pour cela de faire passer ce plan par le point d'intersection A et par deux autres points B et C pris respectivement sur les deux droites. La même conclusion subsiste pour deux droites parallèles AB, CD; car, en vertu de la définition des parallèles, ces droites sont dans un même plan P'; or il suffit de faire passer le plan P par la première droite AB et par un point C pris arbitrairement sur la seconde, pour que le plan P coïncide avec le plan P', et par suite contienne aussi la droite CD.

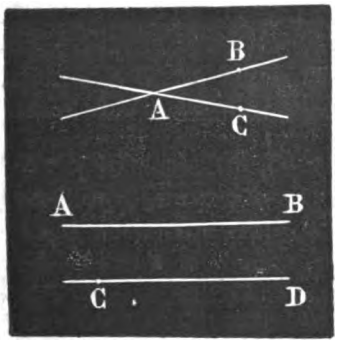

D'ailleurs dans chacune des deux figures ci-dessus on trouve trois points non en ligne droite; donc chacune d'elle détermine un plan.

V. DIVERS MODES DE GÉNÉRATION D'UN PLAN.

Théorème III. — Un plan peut être engendré par le mouvement d'une droite assujettie à l'une ou à l'autre des conditions suivantes :

Digitized by Google

1° *de passer constamment par une droite fixe et par un point fixe extérieur à cette droite;*

2° *de glisser sur une droite fixe en restant toujours parallèle à elle-même;*

3° *de glisser sur deux droites fixes parallèles ou concourantes.*

La démonstration découle immédiatement des deux premiers théorèmes.

VI. POSITIONS RELATIVES DE DEUX PLANS. — Deux plans ne peuvent avoir que trois positions relatives :

Ils peuvent :

1° *se confondre* ou *coïncider,* 2° *se couper,* 3° être *parallèles,* de manière à n'avoir aucun point commun.

Théorème IV. — Lorsque deux plans distincts ont deux points communs, ils se coupent suivant une droite qui passe par ces points. En effet :

1° la droite en question est commune aux deux plans; 2° tout point pris hors de cette droite ne peut appartenir en même temps aux deux plans, sans quoi ces plans se confondraient.

Théorème V. — Lorsque deux plans distincts ont un point commun, ils se coupent suivant une droite qui passe par ce point. — En effet soient les plans distincts P et P′ qui passent tous deux en A. Par ce point et dans le plan P′ menons deux droites AB, AC qui se coupent en A; marquons de part et d'autre du point A, sur la seconde droite, les points C et C′, puis joignons un point B de la première droite avec celui des deux points C, C′ qui est séparé du point B par le plan P (dans le cas de la figure il faut joindre BC′); cette

Digitized by Google

dernière droite coupe le plan P en un point A'. La droite BC' ayant deux de ses points dans le plan P', y est contenue tout entière; et par suite le point A' appartient, non seulement au plan P, mais encore au plan P'; donc ces deux plans se coupent suivant la droite AA'.

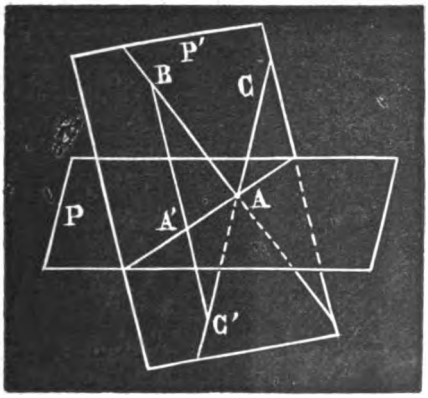

CHAP. II. — DROITES DANS L'ESPACE.

§. 1. — Droites parallèles.

Théorème VI. — Par un point donné on ne peut mener qu'une seule parallèle à une droite donnée. — En effet la droite donnée et les différentes parallèles que l'on pourrait mener à cette droite par le point donné, sont situées dans le plan déterminé par la droite donnée et le point donné, et par suite ces parallèles se confondent.

Théorème VII. — Si par deux droites parallèles AA *et* BB' *on conduit respectivement deux plans distincts du plan des deux parallèles, leur intersection* CC' *est parallèle à chacune des deux droites.* — En effet la droite CC

Digitized by Google

ne saurait rencontrer la droite AA′, sans quoi les plans CBB′, BAA′ coïncideraient; d'ailleurs CC′ et AA sont dans le même plan CAA′; donc CC′ est parallèle à AA′. On démontrerait de même que CC′ est parallèle à BB′.

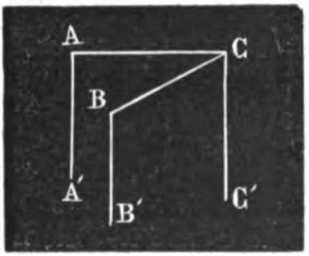

Théorème VIII. — Deux droites, AA′, BB′, *parallèles à une même troisième* CC′, *sont parallèles.* — Sur l'une des deux premières droites, sur BB′, par exemple, je marque un point B à volonté, puis je conduis les deux plans BAA′, BCC′. Si le point etait situé dans le plan des deux parallèles AA′, CC′, les trois droites étant situées dans ce même plan, la proposition serait déjà démontrée par les principes de la géométrie plane. Nous supposerons donc le point B′ extérieur au plan AA′CC′; dans ce cas les plans BAA′, BCC′, distincts du plan des deux parallèles AA′, CC′, se couperont suivant une droite BB″ passant par le point B et parallèle à la fois à AA′ et à CC′; or les droites BB″ et BB′ se confondent, puisque BB′, supposée parallèle à CC′, passe également au point B; donc BB′ est parallèle à AA′.

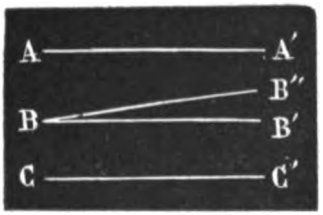

Théorème IX. — Lorsque deux angles ont leurs côtés respectivement parallèles, 1° ces angles sont égaux ou supplémentaires, 2° leurs plans sont parallèles.

Digitized by Google

1° Soient les angles BAC, B′A′C′, tels que AB soit *parallèle à* A′B′ et de *même sens*, AC *parallèle à* A′C′ *et de même sens ;* je dis que ces angles sont *égaux*.

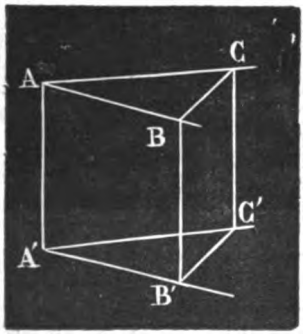

Pour le démontrer, je prends AB = A′B′, AC = A′C′, et je joins BC, B′C′, AA′, BB′, CC′. Par hypothèse les quadrilatères AA′B′B, AA′C′C ont chacun deux côtés égaux et parallèles ; donc ces quadrilatères sont des parallélogrammes ; il suit de là que les côtés BB′, CC′, sont égaux et parallèles à la droite AA′ ; ces côtés sont donc égaux et parallèles, et par suite le quadrilatère BB′C′C est un parallélogramme. On conclut de là BC égal et parallèle à B′C′. Les deux triangles ABC, A′B′C′ sont donc égaux, comme ayant leurs côtés respectivement égaux ; donc on aura BAC = B′A′C′.

Si les côtés AB et AC étaient respectivement *de sens contraire* à A′B′ et A′C′, les angles BAC, B′A′C′ seraient encore *égaux*. En effet A′B″ et A′C″ étant respectivement les prolongements de A′B′ et de A′C′, on a, en vertu de ce qui précède, BAC = B″A″C″ ; or B″A′C″ = B′A′C′ ; donc BAC = B′A′C′.

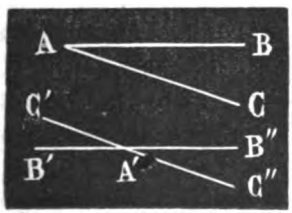

Si enfin l'un des côtés de l'angle BAC, AB par exemple, étant dirigé dans le même sens que le côté

Digitized by Google

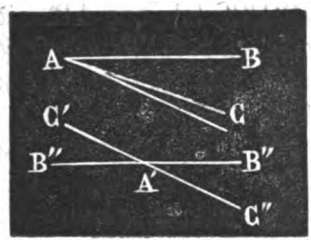

A'B' qui lui est parallèle, les côtés AC et A'C' étaient de sens contraire, les angles dont il s'agit seraient supplémentaires. En effet A'C'' étant le prolongement de A'C', on a B'A'C'' = BAC; or B'A'C'' + B'A'C' = 2^d, donc BAC + B'A'C' = 2^d.

2° Désignons par P et P', respectivement, les plans des angles BAC, B'A'C', et supposons que ces plans suffisamment prolongés se coupent suivant une droite OD. Si cette dernière droite se confondait avec l'une

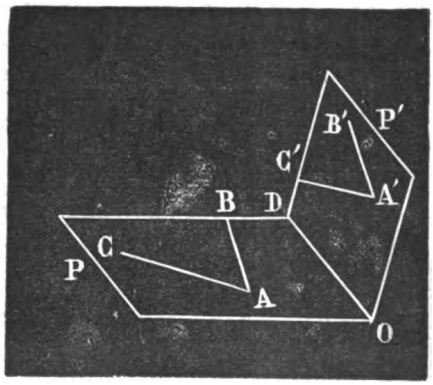

ou l'autre des quatre droites AB, AC, A'B', A'C', les plans P et P' se confondraient, ce qui est contraire à l'hypothèse admise; donc les plan ABA'B', AC A'C' sont distincts des plans P et P', et par suite l'intersection des deux derniers plans est à la fois parallèle aux quatre droites AB, AC, A'B', A'C' (théor. VI), ce qui est absurde, puisque par le point A, par exemple, on ne peut mener qu'une parallèle à OD. Donc les deux plans P et P' ne peuvent pas se couper; donc ils sont coïncidents ou parallèles.

Digitized by Google

§. II. — Droites qui ne sont ni concourantes ni parallèles.

1. Une droite quelconque AB peut être supposée décrite par un point mobile, ou simplement parcourue par la pensée, dans deux sens contraires. Ces deux *directions opposées* sont indiquées par les notations AB, BA.

D'après cela on comprend fort bien comment des segments d'une même droite peuvent avoir *une même direction* ou *des directions opposées;* p. ex. dans la figure ci-dessus, AB et DC ont la même direction; AB et CD sont des droites de directions opposées.

On dit encore que deux droites ont *la même direction* lorsqu'elles sont parallèles et de même sens; elles sont dites *de directions contraires,* lorsqu'étant parallèles, elles ne sont pas de même sens.

Dans ce qui va suivre nous attribuerons à chaque droite la direction convenable.

2. Supposons que les droites AB, CD ne soient ni concourantes ni parallèles, et que par un point quelconque O de l'espace on ait mené les droites OB', OD' respectivement de même direction que AB et CD; l'angle B'OD' ainsi formé, et dont la grandeur ne dépend nullement de la position du point O, mais uniquement des directions AB, CD, est ce qu'on nomme *l'angle* des deux droites AB, CD.

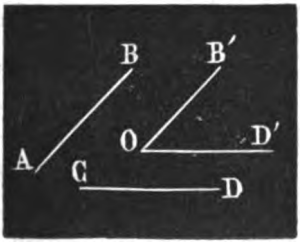

Si on désigne cet angle par la notation [AB, CD], il résultera immédiatement des conventions qui précèdent :

Digitized by Google

1° que *les angles* [AB, CD], [BA, DC] *sont égaux, et les angles* [AB, CD], [AB, DC] *supplémentaires;*

2° que *deux angles dont les côtés ont respectivement la même direction, ou des directions contraires, sont égaux, tandis que deux angles dont deux côtés ont la même direction, les deux autres ayant des directions contraires, sont supplémentaires.*

Deux droites sont dites *perpendiculaires* quand leur angle est droit.

Théorème X. — Une droite AB *perpendiculaire à une autre* CD *est perpendiculaire à toutes les droites parallèles à cette dernière.* — En effet supposons que par un point quelconque O de l'espace on mène OH parallèle à AB et de même sens, OG parallèle à CD et de même sens; on aura, par hypothèse [AB, CD] = HOG = 1 droit; mais OG parallèle à CD est aussi parallèle à toute droite EF parallèle à CD; donc [AB, EF] = HOG = 1 droit.

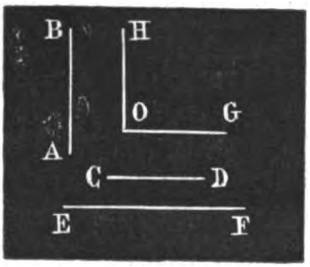

Chap. III. — DROITE ET PLAN.

§. 1. — Droite et plan parallèles.

Théorème XI. — Une droite est parallèle à un plan si elle est parallèle à une droite tracée dans le plan; car si la première droite rencontrait le plan, elle rencontrerait aussi la seconde droite.

Digitized by Google

COROLLAIRE. — Par un point donné extérieur à un plan on peut toujours mener une infinité de droites parallèles à ce plan.

SCOLIE. — On peut encore énoncer le théorème de la manière suivante : *Un plan qui passe par l'une de deux droites parallèles est parallèle à l'autre ou contient l'autre.*

Théorème XII. — Une droite parallèle à un plan ne peut rencontrer aucune figure tracée dans ce plan; sans quoi elle rencontrerait le plan lui-même.

COROLLAIRE. — *Deux droites, sans être parallèles peuvent ne pas se rencontrer, à quelque distance qu'on les prolonge.*

Théorème XIII. — Une droite étant parallèle à un plan, si on conduit par la droite un plan quelconque, l'intersection des deux plans est parallèle à la droite donnée; car non seulement la droite donnée et l'intersection dont il s'agit sont situées dans un même plan; mais encore la première droite ne peut pas rencontrer la seconde.

COROLLAIRE I. — *Etant donnée une droite parallèle à un plan, on pourra toujours, par un point quelconque du plan, mener dans ce plan une parallèle à la droite donnée.*

COROLLAIRE II. — *Etant donnée une droite parallèle à un plan, si par un point quelconque du plan on mène une parallèle à la droite donnée, cette parallèle ne quittera pas le plan;* sans quoi on pourrait, par le point donné, mener deux parallèles à la droite donnée, l'une dans le plan, l'autre hors du plan.

Théorème XIV. — Etant données deux droites parallèles, si l'une d'elles est parallèle à un plan, l'autre l'est

Digitized by Google

également ; elle peut toutefois être située dans le plan. — En effet si le plan des deux parallèles est parallèle au plan donné, la proposition est évidente. Dans le cas contraire, l'une des deux droites données étant parallèle à l'intersection des deux plans, l'autre l'est également; ce qui prouve la proposition.

COROLLAIRE. — *Une droite parallèle à deux plans qui se coupent est parallèle à leur intersection,* puisque toute droite menée par un point quelconque de l'intersection des deux plans, parallèlement à la droite donnée se confond avec cette intersection.

NOTA. — Le théorème XIV peut être énoncé de la manière suivante : *Une droite étant parallèle à un plan ou tracée dans ce plan, toute droite parallèle à la droite en question est aussi parallèle au plan ou tracée dans ce plan.*

§. 8. — Droite et plan perpendiculaires ou obliques.

Un droite et un plan sont dits *perpendiculaires,* si la droite est perpendiculaire à toutes les droites du plan. Une droite qui coupe un plan sans lui être perpendiculaire est dite *oblique au plan,* et le plan est dit *oblique à la droite.*

Théorème XV. — Toute droite perpendiculaire à un plan coupe ce plan. — En effet si elle était parallèle au plan elle ferait un angle nul avec sa parallèle menée dans le plan.

Théorème XVI. — Si deux droites sont parallèles, et que l'une d'elles soit perpendiculaire à un plan, l'autre

Digitized by Google

l'est également. — En effet toute droite du plan, perpendiculaire à l'une des deux parallèles, l'est également à l'autre (théor. X).

Théorème XVII. — Par un point donné on peut toujours mener une droite perpendiculaire à un plan donné, et on n'en peut mener qu'une.

1° Soit le plan P et un point A extérieur au plan. Parmi les droites en nombre infini qui unissent le point A au plan, il y en a évidemment une ou plusieurs qui mesurent la plus courte distance du point au plan. Soit AB cette droite minimum, si elle est unique, ou l'une d'elles, s'il peut y en avoir plusieurs. Il est d'abord évident que AB est perpendiculaire à une droite quelconque DE passant par son pied dans le plan, sans quoi la perpendiculaire AB′ abaissée sur DE serait plus courte que AB. D'ailleurs AB est perpendiculaire à toute autre droite MN du plan; en effet si on mène DBE parallèle à MN, on aura [BA, MN] = ABE; or, en vertu de ce qui précède, le dernier angle est droit; donc le premier l'est aussi; donc AB est perpendiculaire au plan.

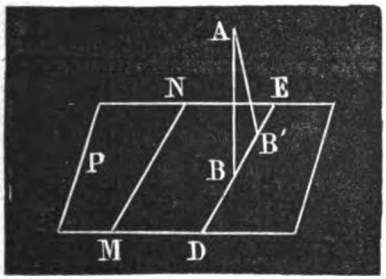

En second lieu, du point A on ne peut abaisser sur le plan P qu'une seule perpendiculaire; car si les droites AB et AB′ étaient tous deux perpendiculaires au plan, le triangle ABB′ serait rectangle en B et en B′, ce qui est absurde.

Digitized by Google

2° Supposons actuellement le point A pris sur le plan P. D'un point extérieur B′ pris à volonté j'abaisse sur le plan P la perpendiculaire B′A′, puis je conduis AB parallèle à A′B′. En vertu du théor. XVI, AB est perpendiculaire au plan. Toute autre droite AB″ passant au point A est oblique au plan P; en effet le plan BAB″ coupe le plan P suivant une droite AC (théorème V) sur laquelle AB est perpendiculaire, et par suite AB″ oblique.

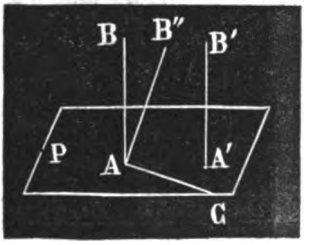

Théorème XVIII. — *Par un point donné* A *on peut toujours mener un plan perpendiculaire à une droite donnée* BC. — Après avoir construit une droite DE perpendiculaire à un plan P, je transporte cette figure auxiliaire sur la figure donnée, puis je fais glisser la ligne DE le long de la droite donnée BC jusqu'à ce que le plan P passe en A; dans cette position le plan P, perpendiculaire à DE, sera également perpendiculaire à la droite BC qui coïncide avec DE.

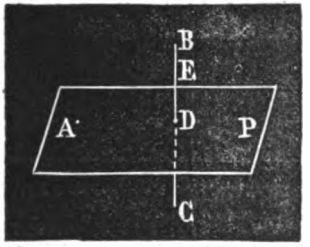

Théorème XIX. — *Toutes les perpendiculaires menées par un point quelconque* A *à une droite* DE *se trouvent dans chaque plan* P *mené par le point* A *perpendiculaire-*

Digitized by Google

ment à la droite. — Supposons d'abord le point A pris sur la droite DE, et soit AB l'une des perpendiculaires dont il est question dans l'énoncé; l'intersection des plans P et BAD étant perpendiculaire à DE coïncide avec AB; donc AB est une des droites du plan P.

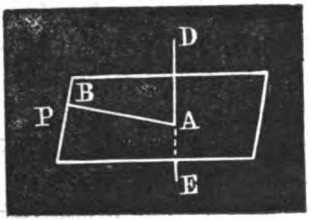

Supposons actuellement que du point A extérieur à la droite DE on ait abaissé sur DE la perpendiculaire AC; on sait déjà que le plan P contient AC; cela étant menons CF parallèle à AB; CF sera perpendiculaire à DE, et par suite située dans le plan P; donc AB parallèle à CF et ayant un de ses points dans le plan P, y sera également contenue tout entière.

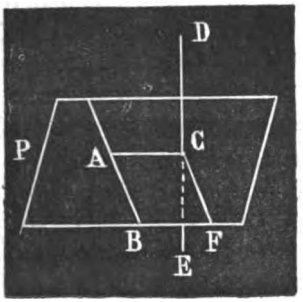

COROLLAIRE. — *Par un point* A *on ne peut mener qu'un plan perpendiculaire à une droite donnée.*

Théorème XX. — *Une droite est perpendiculaire à un plan* P *si elle est perpendiculaire à deux droites de ce plan non parallèles.* — Soit la droite AB perpendiculaire aux droites CD, CE, situées dans le plan P et qui se coupent en C; soit de plus P'

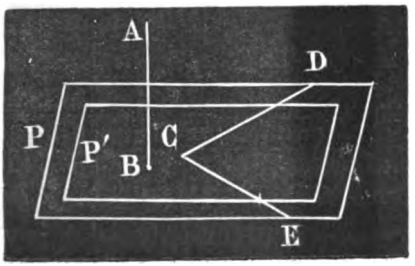

Digitized by Google

le plan passant en C et perpendiculaire à AB ; ce plan contient les droites CD et CE (théor. XIX); donc il se confond avec le plan P, et la droite AB, perpendiculaire, par construction, au plan P', est aussi perpendiculaire au plan P.

Théorème XXI. (Théorème *des trois perpendiculaires*, 1er énoncé.) — *Etant donné un plan* P, *une droite* BC *tracée dans ce plan et un point* A *extérieur au plan ; si du point donné on abaisse sur le plan une perpendiculaire* AD, *que du pied* D *de cette perpendiculaire on abaisse sur la droite une perpendiculaire* DE, *et qu'on joigne le pied de cette perpendiculaire au point* A, *la droite ainsi obtenue est perpendiculaire à la droite donnée.* — En effet BC, perpendiculaire en même temps à DE et à AD est perpendiculaire au plan ADE ; donc BC est perpendiculaire à la droite AE tracée dans ce plan.

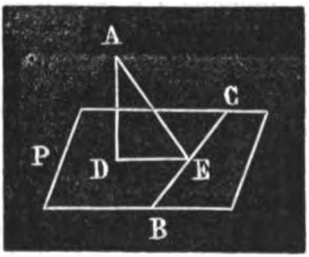

Théorème XXII. (Théorème *des trois perpendiculaires*, 2e énoncé.) — *Si d'un point* A *extérieur à un plan P on abaisse une perpendiculaire* AD *sur le plan, et une autre perpendiculaire sur une droite* BC *tracée dans le plan, la droite* DE *qui joint les pieds des deux perpendiculaires est elle-même perpendiculaire à la droite donnée.* — En effet BC, perpendiculaire aux deux droites AD, AE, tracées dans le plan ADE est également perpendiculaire à la droite DE tracée dans ce plan.

Théorème XXIII. (Théorème *des trois perpendiculaires*, 3e énoncé.) — *Si d'un point* A, *extérieur à un plan* P,

Digitized by Google

on abaisse une perpendiculaire AE *sur une droite* BC *tracée dans ce plan; que par le pied* E *de cette perpendiculaire, et dans le plan* P, *on élève sur la droite donnée une perpendiculaire* ED, *et qu'enfin du point donné on abaisse une perpendiculaire* AD *sur la dernière droite* ED, *la droite ainsi obtenue sera perpendiculaire au plan.* — En effet BC, perpendiculaire aux droites ED, AE, l'est aussi à la droite AD tracée dans leur plan; donc AD est perpendiculaire à la fois à BC et à DE; donc AD est perpendiculaire au plan P de ces deux droites.

CHAP. IV. — PLANS DANS L'ESPACE.

§. 1. — Plans parallèles.

Théorème XXIV. — *Deux plans perpendiculaires à une même droite sont parallèles,* sans quoi, d'un point quelconque de leur intersection, on pourrait mener deux plans perpendiculaires à la droite.

COROLLAIRE. — *Par un point donné hors d'un plan on peut toujours mener un plan parallèle à ce plan.*

Théorème XXV. — *Tout plan* P *qui contient deux droites concourantes* AB, AC, *parallèles à un plan* P′ *est lui-même parallèle à ce plan.* — Par un point A′ menons dans le plan P′ les deux droites A′B′, A′C′, respectivement parallèles à AB, AC (théor. XIII, corollaire 1); les plans P et P′ contiendront

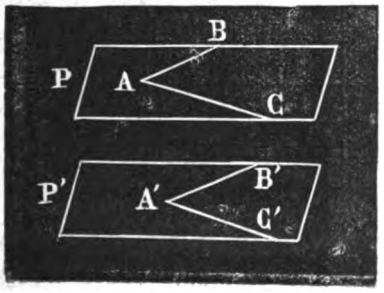

Digitized by Google

respectivement les côtés des angles BAC, B'A'C' dont les côtés sont parallèles deux à deux; donc ces deux plans sont parallèles.

SCOLIE. — On peut directement démontrer ce théorème de la manière suivante : Si les deux plans P et P' se rencontraient en un point A', les droites A'B' et A'C', respectivement parallèles à AB et à AC seraient à la fois dans les deux plans (théor. XIII, corol. II), et par suite les deux plans se confondraient.

Théorème XXVI. — Les intersections de deux plans parallèles par un troisième plan sont parallèles, sans quoi les deux premiers plans se rencontreraient. — Autrement : *Deux droites situées dans deux plans parallèles sont parallèles toutes les fois qu'elles sont situées dans un même plan.*

Théorème XXVII. — Les droites menées parallèlement à un plan P *par un point extérieur* B *sont toutes dans un même plan* P' *parallèle au plan donné et passant par le point donné.* — BD étant l'une des droites dont il s'agit, conduisons par cette droite et par un point quelconque A du plan P un plan qui coupera le plan P suivant une droite AC. La droite AC est parallèle à BD (théorème XXVI), et par suite au plan P' (théor. XI); or BD a un de ses points dans le plan P'; elle est donc tout entière dans ce plan.

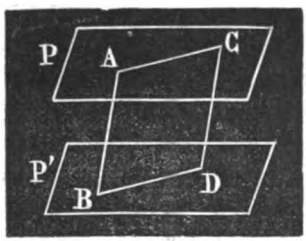

COROLLAIRE I. — *Par un point* B *extérieur à un plan* P *on ne peut mener à ce plan qu'un seul plan parallèle;*

Digitized by Google

car chaque plan passant en B et parallèle au plan P contient toutes les droites du plan P′ qui passent en B, et par suite se confond avec le plan P′.

COROLLAIRE II. — *Deux plans parallèles à un même troisième sont parallèles ou se confondent;* sans quoi, par un point quelconque pris sur leur intersection, on pourrait mener deux plans parallèles au troisième plan.

Théorème XXVIII. — Les portions de parallèles interceptées entre deux plans parallèles sont égales. — Soient AB et CD les portions de deux parallèles interceptées par les plans parallèles P et P′; le plan ABCD des deux parallèles coupera les deux plans suivant les droites parallèles AC et BD; le quadrilatère ABCD est donc un parallélogramme, et par suite AB = CD.

Théorème XXIX. — Etant donnés deux plans parallèles, toute droite AB, *parallèle à l'un de ces plans est parallèle à l'autre ou située dans ce dernier plan.* — Supposons

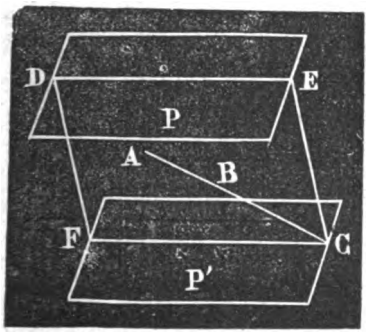

que la droite AB parallèle au plan P, rencontre le plan P′ en C; par la droite AB et un point quelconque D du plan P je conduis un plan qui coupera les plans donnés suivant deux droites parallèles DE et CF (théor. XXVI); or AB est aussi parallèle à DE (th. XIII); donc les droites AB, FC, qui ont le point C commun se confondraient; ce qui est contre l'hypothèse admise.

Digitized by Google

SCOLIE. — Cette proposition subsiste si on regarde les droites situées dans un plan comme étant parallèles à ce plan.

COROLLAIRE. — *Une droite qui coupe l'un de deux plans parallèles coupe également l'autre.*

Théorème XXX. — Etant donnés deux plans parallèles, toute droite AB *perpendiculaire à l'un de ces plans* P, *est aussi perpendiculaire à l'autre* P'. — En effet chaque droite du second plan est parallèle à une droite du premier, et par suite perpendiculaire à la droite AB.

Théorème XXXI. — Deux droites quelconques sont coupées par trois plans parallèles en parties proportionnelles. — Soient les plans parallèles P, P' P'', les droites AC, A'C' qui rencontrent respectivement les trois plans en A, B, C et A', B', C', et la droite AC'' parallèle à A'C' et qui rencontre en B'' et C'' les plans P' et P''; on aura d'abord A'B' = AB'', B'C' = B''C'' (théor. XXVIII); d'un autre côté BB'' étant parallèle à CC'' (théor. XXVI),

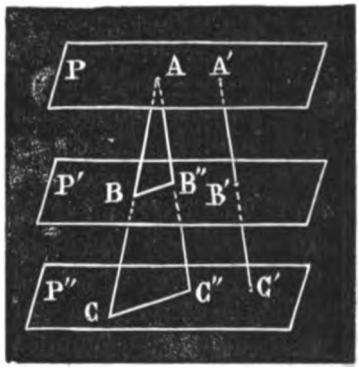

on a $\frac{AB}{BC} = \frac{AB''}{B''C''} = \frac{A'B'}{B'C'}$.

Digitized by Google

§. II. — Plans concourants ou angles dièdres.

I. DES ANGLES DIÈDRES EN GÉNÉRAL.

1. On appelle *angle dièdre* la figure formée par deux plans qui se rencontrent et dont chacun s'arrête à leur intersection commune.

Les deux portions de plans qui forment l'angle dièdre en sont les *faces*.

La ligne de rencontre des faces est *l'arête* de l'angle dièdre.

Pour désigner un angle dièdre il suffit quelquefois d'indiquer son arête, mais si deux ou plusieurs dièdres ont l'arête commune, il faut employer quatre lettres, en ayant soin de placer au milieu les points pris sur l'arête.

2. On appelle *section droite* d'un angle dièdre l'intersection de cet angle par un plan perpendiculaire à l'arête.

Théorème XXXII. — Toutes les sections droites d'un angle dièdre sont des angles égaux. — En effet, étant donné l'angle dièdre AB et les sections droites DCD', FEF', les droites CD, CD' sont respectivement parallèles aux droites EF, EF' et de même sens qu'elles ; donc les angles DCD', FEF' sont égaux.

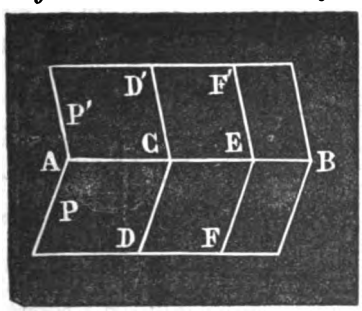

3. Deux angles dièdres sont dits *égaux* lorsqu'on peut les faire coïncider.

Digitized by Google

Théorème XXXIII. — Deux angles dièdres égaux ont des sections droites égales et réciproquement; car dans chacune des deux hypothèses on peut faire coïncider à la fois les sections droites et les angles dièdres.

COROLLAIRE. — *Deux angles dièdres égaux et dont les arêtes coïncident peuvent toujours être superposés par une rotation, sans glissement, de l'un des dièdres autour de son arête.*

Théorème XXXIV. — Un angle dièdre a pour mesure sa section droite. — La démonstration est tout-à-fait analogue à celle de la mesure des angles au centre par les arcs de cercle compris entre leurs côtés.

4. Deux plans sont dits *perpendiculaires* quand l'un d'eux, non prolongé au-delà de la ligne de concours des deux plans, forme avec l'autre deux angles adjacents égaux.

Un angle dièdre est dit *droit* quand l'une de ses faces est perpendiculaire à l'autre.

Théorème XXXV. — Un angle dièdre droit a pour section droite un angle droit. — En effet, si par un point quelconque de l'arête commune aux angles dièdres adjacents égaux on mène un plan perpendiculaire à cette arête, les deux sections droites sont égales entre elles, comme appartenant à des angles égaux; d'ailleurs elles forment des angles adjacents; donc chacune d'elles est un angle droit.

Théorème XXXVI. — Deux angles dièdres adjacents valent ensemble deux angles droits. — En effet les sections droites de ces deux angles dièdres sont supplémentaires. *La réciproque est vraie.*

Digitized by Google

Théorème XXXVII. — Deux angles dièdres opposés par l'arête sont égaux. — En effet leurs sections droites sont des angles opposés par le sommet.

En s'appuyant sur les propriétés des sections droites des angles dièdres, on démontrera, avec la plus grande facilité, relativement aux plans, un grand nombre de théorèmes analogues à ceux de la géométrie plane concernant la ligne droite, par exemple l'égalité des angles correspondants, etc. etc.

II. DES ANGLES DIÈDRES DROITS OU DES PLANS PERPENDICULAIRES.

Théorème XXXVIII. — Toutes les fois qu'un plan P' *est perpendiculaire à une droite* AB *tracée dans un autre plan* P, *1° cette droite est perpendicalaire à l'intersection des deux plans, 2° les deux plans sont perpendiculaires.* — En effet, 1° le plan P' étant perpendiculaire à la droite AB en un point D, ce point appartient à la fois aux deux plans, et par suite il se trouve sur leur intersection CD; cela étant, la droite AD, perpendiculaire au plan P' est perpendiculaire à la droite DC tracée dans ce plan. — 2° Au point D, et dans le plan P', élevons DE perpendiculaire à CD. L'angle ADE est la section droite de l'angle dièdre ADCE; or cet angle est droit, puisque AD, perpendiculaire au plan P', est perpendiculaire à la droite DE tracée dans ce plan; donc l'angle dièdre ADCE est droit, et les plans P et P' sont perpendiculaires.

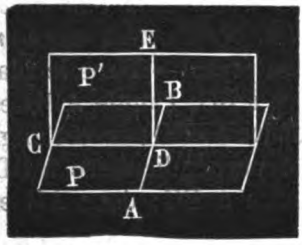

Digitized by Google

Théorème XXXIX. — *Lorsqu'une droite* AB *est perpendiculaire à un plan* P, *tout plan* P' *mené par cette droite est perpendiculaire au plan* P. — Par le pied B de la perpendiculaire et dans le plan P je mène BD perpendiculaire à l'intersection BC des deux plans; l'angle ABD, section droite de l'angle dièdre ABCD est un angle droit; donc les deux plans sont perpendiculaires.

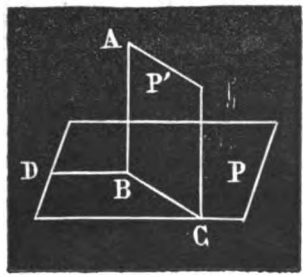

COROLLAIRE. — *Par une droite quelconque on peut toujours mener un plan perpendiculaire à un plan donné.*

Théorème XL. — *Etant donnés deux plans perpendiculaires* P, P', *toute droite* AB *tracée dans l'un de ces plans perpendiculairement à leur intersection commune* BC, *est perpendiculaire à l'autre plan.* — Dans le plan P je mène BD perpendiculaire à BC; l'angle ABD est la section droite de l'angle dièdre ABCD; or cet angle dièdre est droit; donc AB est perpendiculaire à BD; or AB est aussi perpendiculaire à BC; donc AB est perpendiculaire au plan P.

Théorème XLI. — *Etant donnés deux plans perpendiculaires* P, P', *toute droite* AB *perpendiculaire à l'un de ces plans* (P) *est parallèle à l'autre* (P'), *ou située dans ce plan.* — Dans les deux plans P et P' je mène BE et EF, perpendiculaire à l'intersection commune CD des deux plans; la droite EF

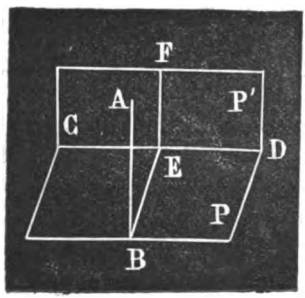

Digitized by Google

sera perpendiculaire au plan P et par suite parallèle à BA, d'où il suit que BA est parallèle au plan P'. La *réciproque* n'est pas vraie.

COROLLAIRE I. — *Par une droite située dans un plan ou oblique à un plan on ne peut mener à ce plan qu'un seul plan perpendiculaire.*

COROLLAIRE II. — *L'intersection de deux plans perpendiculaires à un même troisième est aussi perpendiculaire à ce troisième plan.*

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

L'AVENTURINE VERTE ARTIFICIELLE

OU

AVENTURINE DE CHROME

PAR M. A. MARCUS

Membre honoraire.

(Lu à la Séance du 29 janvier 1880.)

Il y a quelques années, à l'occasion d'une note insérée au *Bulletin de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg* (1), sur une Aventurine verte naturelle de l'Inde, dans laquelle la coloration était due à de l'oxyde de chrôme, j'ai eu l'honneur de présenter à l'Académie (2) de très-brèves observations sur l'Aventurine verte artificielle, aussi à base de chrôme, obtenue, il y a environ 40 ans, à la cristallerie de Saint-Louis.

(1) *Mikroskopische Beschaffenheiten des grünen Aventurins aus Indien,* von Herzog N. von Leuchtenberg. *Bull. de l'Acad. imp. des sc.* de Saint-Pétersbourg t. XXI, n° 5; 1876.

(2) *Procès-verbaux des séances de l'Académie.* 25 janvier 1877.

Digitized by Google

Dans l'intérêt de l'histoire des arts en Lorraine, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans utilité de constater dans les Annales de la Compagnie la découverte de ce produit; et, après avoir recueilli les faits et leurs dates, je viens les exposer à l'Académie et soumettre à son appréciation l'opportunité de l'insertion de la *Note* suivante dans ses *Mémoires*.

Au mois de septembre de l'année 1840, alors que les cristaux *doublés* (¹) jouissaient d'une grande vogue, j'entrepris à la Cristallerie de Saint-Louis, des essais suivis pour obtenir des nuances variées de couleur verte par l'emploi simultané du peroxyde de cuivre, qui communique au cristal la teinte vert-bleuâtre et du sesqui-oxyde de chrôme, qui lui donne une couleur vert-jaunâtre.

Dans la cristallerie, où le chrôme est très-employé pour la coloration de ses produits, on ne se sert pas du sesqui-oxyde ou oxyde vert de chrôme, bien que ce corps soit l'agent colorant. Cette substance étant d'un prix relativement élevé, on la remplace toujours par un sel d'acide chrômique, le chromate de plomb, le chromate ou le bichromate de potasse, et, de préférence, ce dernier, parce qu'il est à la fois le moins cher et le plus riche en acide chrô-

(¹) Les cristaux dits *doublés, triplés,* etc., dans le langage de la verrerie, sont des pièces où le cristal blanc, ou coloré dans la masse est revêtu d'une, de deux, etc., couches de cristal de couleur, transparent ou opaque, ce qui permet d'enrichir la surface de ces objets de dessins variés, par la taille et la gravure qui enlèvent, par parties, une ou plusieurs des couches superposées.

Digitized by Google

mique. Dans l'opération de la fonte des matières du cristal, mélangées de bichromate de potasse, il se fait deux décompositions : d'abord celle du bichromate en potasse et en acide chrômique, puis celle de cet acide en oxygène et en sesqui-oxyde de chrôme qui, en se fondant, produit la couleur verte dans la masse vitrifiée.

Je m'aperçus bientôt que ce sesqui-oxyde est d'une fusibilité très-limitée et qu'il n'était pas possible de fondre, en bichromate de potasse, plus de 1 p. 0/0, en poids, de la quantité de *composition* (1) de cristal à colorer. Si cette proportion était dépassée, on remarquait dans la masse colorée en vert, et uniformément disséminées, une quantité de paillettes très-nettes et d'un grand éclat, dont le nombre augmentait à mesure qu'on forçait le dosage de bichromate, et qui ne sont autre chose que du sesqui-oxyde de chrôme à l'état cristallisé et ayant résisté à l'action des fondants.

Toutefois la limite de 1 p. 0/0 n'a rien d'absolu : elle est corrélative de l'emploi d'une composition de cristal, où il entre moyennement 3 parties de silice à l'état de sable, 2 parties de minium et une partie de carbonate de potasse; de la température du four où se fait la fusion et de la durée de la fonte, qui est habituellement d'environ 12 heures. Si ces conditions viennent à changer, le *quantum* de bichromate qu'il est possible de fondre change avec elles; c'est ainsi qu'en prolongeant la fonte pendant une durée de 24 heures, au lieu de 12, on arrive à introduire dans

(1) En terme de verrerie, on appelle *composition* le mélange des matières qui entrent dans la préparation du verre ou du cristal.

Digitized by Google

le cristal 1 $^1/_2$ p. 0/0 de bichromate de potasse, sans qu'il y reste des parcelles d'oxyde de chrôme en suspension.

Dans les circonstances que je viens d'indiquer j'ai obtenu, après quelques essais de dosage de bichromate de potasse, un verre vert, convenablement chargé de paillettes de sesqui-oxyde de chrôme, à vifs reflets de lumière, pouvant se travailler seul, ou s'allier de différentes manières au cristal blanc ou coloré. Ce produit nouveau offrant, sauf la couleur, les apparences de brillant et d'éclat de l'Aventurine de Venise, découvert comme l'avait été celle-ci, par hasard, par aventure, reçut le nom d'*Aventurine verte* (1).

(1) On admet assez généralement que l'Aventurine des Vénitiens a retenu son nom de cette circonstance, que sa composition ayant été trouvée par hasard, c'était un verre d'*aventure;* mais on est moins d'accord sur l'époque du fait.

Lazari, directeur du musée Correr, de Venise, et placé à bonne source pour être exactement informé, ne lui assigne pas de date. Parlant des divers progrès de la verrerie vénitienne au XVIII^e^ siècle, il se contente d'écrire que « la fabrique des Miotti a acquis une « grande renommée par l'invention de l'aventurine... » *(Gazette des beaux-arts,* t. IX, oct. 1861, p. 337);

P. Larousse, dans son *Grand dictionnaire universel du XIX^e^ siècle* (t. I^er^, au mot Aventurine), dit que c'est vers 1750 que le docteur A. Miotti réalisa la découverte.

Dans une conférence sur le verre, au Trocadéro, en juillet 1878, M. Clémandot en fait honneur à un nommé Vincenzo Miotti et la fixe à l'année 1720 (*Bull. de l'assoc. scientif. de France,* n° 624, 19 oct. 1879, p. 40).

Peut-être faudrait-il remonter plus haut encore, si, comme le rapporte M. Littré dans son excellent dictionnaire de la langue française, l'étymologie du mot *Aventurine* est due à Ménage, qui est mort en 1692.

Digitized by Google

La nouvelle substance ne tarda pas à être exploitée à la Cristallerie de Saint-Louis, notamment de 1846 à 1851. On en fabriqua divers objets de fantaisie ; on l'employa surtout, ainsi qu'en témoignent les registres d'expédition de l'usine, pour les serre-papiers hémisphériques dits *Mille fiori* auxquels, à cette époque, la mode procurait un grand succès. A l'exposition industrielle de Paris, en 1849, des cristaux où se remarquait l'Aventurine verte, figuraient parmi les produits de la Compagnie des cristalleries de Saint-Louis (1), et, au nombre des créations nouvelles dues aux établissements de cette Société, le *Moniteur industriel* de l'époque (2) signale ces objets sous le nom d'*imitation d'aventurine.*

Je mets sous les yeux de l'Académie deux de ces serre-papiers dont la fabrication remonte à la période de 1846 à 1851. La surface de l'un d'eux est recouverte d'une couche légère d'aventurine verte ; dans l'intérieur de l'autre se trouvent juxtà-posés deux morceaux d'aventurine de Venise et d'aventurine verte, et l'on peut apprécier d'un coup d'œil la

On sait d'ailleurs qu'il n'est rien resté des procédés de Miotti (A. ou Vincenzo), qui en a si bien gardé le secret qu'à sa mort ils se sont trouvés perdus. Ils ont été retrouvés depuis, vers 1826, par quelques habiles verriers vénitiens, parmi lesquels P. Bigaglia, qui, à leur tour, ne les divulguent pas. Cela n'a pas empêché les chimistes et les verriers français de produire aussi l'aventurine de cuivre, dont l'exposition de 1848 offrait de nombreux spécimens.

(1) Voici la désignation complète de quelques-uns de ces objets, extraite des registres de la Cristallerie de Saint-Louis :

Cremier triplé d'aventurine verte, taillé à guirlande et décoré ; 4 fr.
Presse-papiers d'aventurine verte et Venise ; 4 fr. 50.

(2) N° 1378, du 13 septembre 1849.

Digitized by Google

ressemblance qui, abstraction faite de la couleur, existe entre ces deux produits de la verrerie. La forme de l'*hexagone régulier* qui appartient au système cristallin du sesqui-oxyde de chrôme a été constatée dans les paillettes de l'aventurine de chrôme. Dans l'aventurine des vénitiens, on admet généralement que les cristaux sont du cuivre métallique. Cependant il y a parmi les chimistes des opinions dissidentes ; et le *Grand dictionnaire universel du XVIe siècle* de P. Larousse, t. 1er, p. 1058, définit l'Aventurine : « Verre jaunâtre dans lequel se trou» vent disséminés des milliers de petits cristaux » tétraédriques, très-nets et très-brillants, de *cuivre* » *métallique*, de *protoxyde de cuivre* ou de *silicate de ce* » *protoxyde*. »

En 1865, c'est-à-dire 15 à 20 ans après les faits que viens de rapporter, M. Pelouze s'est occupé de la préparation de l'aventurine à base de chrôme. Dans une communication faite par l'éminent chimiste à l'Académie des sciences (1), sur les essais qu'il a pratiqués, la composition qu'il recommande comme la meilleure est celle d'un verre à glaces — 250 parties de sable, 100 parties de carbonate de potasse et 50 parties de carbonate de chaux —, à laquelle il mêle 10 p. 0/0 de bichromate de potasse. Il ajoute que le verre qui en résulte contient 6 à 7 p. 0/0 d'oxyde de chrôme, dont la moitié à peu près est combinée avec le verre, et l'autre moitié reste à l'état de liberté, sous forme de cristaux ou paillettes brillantes, — ce qui confirme la réserve que je faisais tout à l'heure, en indiquant la proportion de

(1) Comptes-rendus de l'Académie des sciences, année 1865, t. 61, p. 610.

Digitized by Google

bichromate de potasse que, à l'usine de Saint-Louis, on était arrivé à fondre dans le cristal.

Le savant académicien propose de conserver au produit qu'il a obtenu le nom d'*Aventurine de chrôme* que lui ont donné toutes les personnes qui ont vu les premiers échantillons ; et apprend que l'honorable M. Daubrée a reconnu avec exactitude dans les paillettes qui y sont disséminées, la forme de l'*hexagone régulier,* forme appartenant au système cristallin du sesqui-oxyde de chrôme.

Les journaux du temps se sont occupés de ce qui avait été communiqué à l'Académie des sciences. Le *Moniteur universel,* après avoir, dans son numéro du 18 octobre 1865, publié la note sur l'aventurine de chrôme lue à la savante Compagnie par M. Pelouze, revient, le lendemain, sur les résultats annoncés par le célèbre chimiste, qu'il qualifie de *découverte* d'une nouvelle aventurine à base de chrôme.

Ainsi, les rédacteurs du Journal officiel ne connaissaient ni les objets en aventurine verte qui ont figuré à l'exposition industrielle de Paris, en 1849, ni l'article du *Moniteur industriel,* où ils se trouvent mentionnés.

Ces objets et la mention qui les concerne étaient également ignorés des auteurs du *Grand dictionnaire universel du XIX*e *siècle* de M. P. Larousse, qui reproduit textuellement l'appréciation du *Moniteur universel.* On y lit, t. 1er, p. 105, au mot AVENTURINE : « Au moment où nous terminons cet » article, les feuilles savantes nous informent que » les bijoutiers vont avoir une nouvelle sorte » d'aventurine à la disposition de leur fantaisie. » A la dernière séance de l'Académie des sciences, » M. Pelouze, notre éminent chimiste, a lu une

Digitized by Google

» note relatant la *découverte* d'une nouvelle aventurine » à base de chrôme..... », allégation qui est encore répétée au t. 12, p. 534 du même ouvrage.

Il importe de remarquer cependant que la note portée à la connaissance du corps savant n'annonce pas une *découverte* ; le mot ne s'y rencontre même pas. Voici comment elle débute :

« *On sait* que le sesqui-oxyde de chrôme commu- » nique une couleur verte aux fondants et particu- » lièrement au verre ; le bichromate de potasse jouit » de la même propriété..... »

« Si la proportion du sel est petite, le verre est » transparent, d'une homogénéité parfaite et d'une » couleur verte légèrement jaunâtre. »

« *Si elle est plus forte,* dans une certaine mesure, » *on trouve dans le verre des paillettes de sesqui-oxyde* » *de chrôme.* »

.....

Ce n'est pas là un langage qui revendique le mérite de l'invention d'un produit véritablement nouveau.

M. Eug. Peligot qui a publié, il y a trois ans, le meilleur ouvrage que j'aie lu sur la verrerie, dit simplement de l'aventurine de chrôme : « Cette » sorte de verre a été obtenue, en 1865, par » M. Pelouze (1)..... »

A l'exposition universelle de Paris, en 1867, il y avait parmi les produits de la manufacture de Saint-Gobain une petite table en aventurine de chrôme ; et une usine de Bohême, celle de M. Meyr, offrait, parmi ses verreries variées, deux vases de la même matière.

(1) *Le Verre, son histoire, sa fabrication,* par Eug. Peligot. 1 vol. in-8°. Paris, 1877 ; p. 439.

Digitized by Google

A l'exposition de 1878, j'ai vainement cherché parmi les productions de la verrerie proprement dite des objets fabriqués avec de l'aventurine verte; mais aux étalages de plusieurs exposants qui se livrent avec succès à la production des émaux et des pierres précieuses artificielles, on voyait figurer cette aventurine en morceaux plus ou moins brillants; à celui de l'établissement de Saint-Gobain se distinguait une plaque d'une réussite remarquable et de l'éclat le plus vif.

J'ai pensé que les détails dans lesquels je viens d'entrer n'étaient pas indignes d'attention, parce que, en fixant la date de l'apparition des premiers objets en aventurine verte ou de chrôme, ils établissent que, historiquement, la fabrication de cette espèce de verre ne remonte pas à moins de 35 ans; c'est ce qui m'a engagé à en faire l'objet de la présente communication.

Les personnes qu'intéressent particulièrement l'Aventurine de chrôme, l'Aventurine des vénitiens et le verre *Hematinone*, que les romains employaient à la confection des mosaïques, et qui n'est pas sans analogie avec cette dernière, trouveront des renseiinstructifs dans les publications et ouvrages suivants :

Note sur l'Aventurine. Hist. de l'Acad. des sciences, ann. 1781 ; hist. p. 18.

Examen comparé de l'Aventurine et de quelques pierres chatoyantes, par M. Sage. Ibid.; mém. p. 1.

Observation sur le Spath étincelant, sur l'Aventurine naturelle et sur la pierre appelée Œil de poisson. Ibid.; mém. p. 5.

Digitized by Google

Note sur la production de l'Aventurine artificielle, par MM. Frémy et Clémandot. *Comptes-rendus de l'Acad. des sc.,* ann. 1846, t. 22, p. 339.

Note sur l'Aventurine de Venise, par M. de Hautefeuille. Ibid., p. 377.

Note sur le même verre, par M. Marion-Bourguignon. Ibid. p. 437.

Analyse de l'Aventurine artificielle, par M. Peligot. Ibid., p. 548.

Sur l'Aventurine artificielle, par M. E. Hautefeuille. *Bulletin de la Soc. d'Enc. pour l'ind. nat.,* ann. 1861, t. VIII, p. 609.

Préparation d'une Aventurine artificielle, par MM. Frémy et Clémandot. Ibid., p. 614.

*Grand Dictionnaire universel du XIX*e *siècle,* par P. Larousse. Art. *Aventurine,* t. 1er, p. 1058 et 1059.

Même ouvrage, art. *Hematinone ;* t. 9, p. 164.

Sur l'Aventurine à base de chrôme, par M. J. Pelouze. *Comptes-rendus de l'Acad. des sc.,* ann. 1865, t. 61, p. 613.

Guide du verrier, par G. Bontemps. 1 vol. in-8o. Paris, 1868 ; p. 547 et 548.

Revue scientifique du docteur Quesneville, fév. 1875.

Le Verre, son histoire, sa fabrication, par Eug. Peligot. 1 vol. in-8o. Paris, 1877 ; p. 432 à 459.

Digitized by Google

QUELQUES PERFECTIONNEMENTS

A LA

TENUE DES LIVRES

EN PARTIES DOUBLES

PAR M. LAMETZ

Membre titulaire.

(Lu à la Séance du 29 janvier 1880.)

Ce sont les opérations commerciales qui produisent le gain ou la perte d'un négociant ; le système de comptabilité n'est pour rien dans le résulat pécuniaire du commerce. Cependant une méthode d'écritures qui permet au chef de la maison de juger facilement, et à tout instant, de la marche des opérations dans lesquelles il est engagé, et qui l'assure contre les erreurs de chiffres a son importance, et doit être considérée comme un élément de succès.

La tenue des livres en parties doubles, par le contrôle dit *balance des comptes*, ne laisse passer aucune erreur de chiffres. Je suppose, bien entendu, un comptable qui ne fait pas, sciemment, des erreurs.

Comme chaque somme se trouve en même temps débitée et créditée, il en résulte que le total du débit des comptes est égal au total du crédit des mêmes comptes, et que ces deux quantités sont égales à une troisième qui est le total du Journal.

Digitized by Google

Chaque fois que ces trois totaux ne forment pas le même chiffre, c'est qu'il y a erreur; il peut y avoir une seule erreur, ou bien une somme d'erreurs diverses, ou encore une différence ou soustraction entre plusieurs erreurs dont les unes viennent diminuer les autres.

J'ai connu des négociants qui, n'étant pas pénétrés du principe de la méthode en parties doubles, disaient à leur comptable de ne pas passer son temps à rechercher une petite erreur, révélée par la balance des comptes. Ces négociants ne se rendaient pas compte qu'une différence de quelques centimes entre le total du débit et le total du crédit des comptes peut provenir d'autres erreurs nombreuses et importantes, qu'une différence de quelques centimes peut être la différence entre la somme de plusieurs erreurs portées au crédit et la somme de plusieurs erreurs du débit.

Il y a cependant une catégorie d'erreurs qui n'est pas relevée par la balance des comptes; c'est celle qui consiste à porter une somme à un autre compte qu'à celui auquel elle devrait être inscrite.

EXEMPLE. — Pierre doit 100 fr. à Caisse. Si, au lieu de porter 100 fr. au débit du compte de Pierre, on porte la même somme au débit du compte d'Antoine ou de Jules, la balance des comptes est impuissante à signaler cette erreur.

Une autre erreur des comptables distraits consiste à porter au débit la somme qui devrait figurer au crédit d'un même compte; pour éviter ce genre d'erreur ou tout au moins la rendre beaucoup moins fréquente, il suffit d'établir à la gauche du Journal une colonne de francs et centimes dans laquelle on inscrit les sommes figurant au débit.

Digitized by Google

EXEMPLE. — Au lieu d'écrire

Marchandises générales 190 fr. »	A divers :		
	à Pierre.....	100	»
pour sa fourniture de 200 k. de savon à 50 f... 100 f.			
	à Paul.....	90	»
pour sa fourniture de 500 k. d'avoine à 18 f... 90 f.			
Divers 250 fr. »	à caisse :		
Frais généraux.....		150	»
payé pour location d'une remise..... 150 f.			
Antoine :		100	»
ma remise espèces en compte..... 100 f.			

On tracera une colonne de chiffres à gauche et on écrira

		[2]			
190	»		Marchandises générales A divers :		
			à Pierre.....	100	»
			pour sa fourniture de 200 k. de savon à 50 f... 100 fr.		
			à Paul.....	90	»
			pour sa fourniture de 500 k. d'avoine à 18 fr... 90 fr.		
			Divers [3] ..... à caisse:	250	»
150	»		Frais généraux :		
			payé pour location d'une remise 150 fr.		
100	»		Antoine		
			ma remise espèces en compte 100 fr.		

[1] Lire : 190 fr. dus par Marchandises générales à divers.

[2] Cette colonne est réservée pour inscrire les folios des comptes Grand-Livre au fur et à mesure qu'on reporte le Journal.

[3] Lire : Divers doivent à caisse 250 fr.

Digitized by Google

On remarquera que toutes les sommes qui doivent être portées au débit des comptes du Grand-Livre sont inscrites dans la colonne de gauche du Journal ; or, dans les comptes du Grand-Livre, le débit est aussi à gauche ; toutes les sommes inscrites à gauche au Journal seront donc reportées à gauche au Grand-Livre.

Respectivement les sommes au crédit figurent à droite du journal et à droite du Grand-Livre.

Le report du journal au Grand-Livre devient en quelque sorte machinal : inscrire à droite ce qui est à droite au Journal et à gauche ce qui est à gauche.

Cette disposition très-simple prévient beaucoup d'erreurs.

Un autre perfectionnement consiste dans la répartition des comptes du Grand-Livre, lorsqu'on fait *la balance*, dans les 3 catégories suivantes :

Comptes qui se balancent.

Comptes ayant eu du mouvement depuis la balance précédente.

Comptes n'ayant pas eu de mouvement depuis la balance précédente.

Cette répartition en 3 catégories procure plusieurs résultats.

1° Il suffit de passer l'article suivant au Journal :

A déduire les comptes qui se balancent à telle date, suivant le livre des balances .... *tant* et d'en faire la soustraction dans les deux colonnes du Journal, dans celle de gauche et dans celle de droite pour débarrasser la future balance de la reproduction fastidieuse de tous les comptes du Grand-Livre. Comme cela, il ne reste plus que les comptes qui ne se balancent pas et qui sont, par conséquent, d'un intérêt d'actualité, les comptes supprimés n'ayant

Digitized by Google

pour la plupart qu'un intérêt rétrospectif ; ils restent d'ailleurs au Grand-Livre où on les retrouve facilement avec le répertoire.

2° Le second résultat du classement des comptes lors de l'établissement de la balance est de faciliter la recherche des erreurs; en effet, les comptes n'ayant pas eu de mouvement sont bien vite comparés à ce qu'ils étaient à la balance antérieure, comme leurs chiffres doivent être restés les mêmes, s'il y avait erreur là, elle serait de suite reconnue.

Les comptes qui se balancent n'offrent que peu de prise aux erreurs, puisqu'il faudrait, pour qu'ils soient fautifs, que la même erreur soit faite à leur débit et à leur crédit.

Il ne reste donc sujets aux erreurs que les comptes ayant eu du mouvement, qu'il faut pointer avec les articles du Journal dans le cas où les comptes ne se balancent pas entre eux, et le plus souvent il suffit de pointer seulement le débit ou le crédit. Quand l'un des deux est d'accord avec l'addition du Journal, c'est que l'erreur est dans celui qui n'est pas d'accord.

Les perfectionnements indiqués ci-dessus ne sont que d'un ordre secondaire et ne font pas déroger la précision ni l'inflexibilité du principe de la méthode en parties doubles, mais leur emploi facilite, et de beaucoup, le travail des comptables ; ce sont en quelque sorte des moyens mécaniques, ou des tours de main de métier qu'il est fâcheux de ne voir indiqués, du moins à ma connaissance, dans aucun traité sur la comptabilité commerciale.

Digitized by Google

Digitized by Google

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, EN 1879,

PAR M. SCHUSTER,

PROFESSEUR DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE A L'ÉCOLE INDUSTRIELLE DE METZ,

EX-PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES DE L'UNIVERSITÉ,

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE.

HUITIÈME ANNÉE DE LA TROISIÈME SÉRIE.

Nature et position des instruments.

BAROMÈTRE.

Position géographique de sa cuvette	Latitude	49° 07' N.
	Longitude	3° 50' E.
	Altitude	189m, 24

Ce baromètre est de Fortin. Voici les données numériques fournies par le Constructeur relativement à cet instrument et la correction qu'elles comportent :

Rayon intérieur du haut du tube	3mm, 55
Rayon intérieur de la cuvette	17mm, 00
Rayon extérieur du bas du tube au niveau du mercure dans la cuvette	2mm, 55
Largeur de l'anneau mercuriel	14mm, 45
Demi-largeur de cet anneau	7mm, 22

Digitized by Google

Hauteur du ménisque dans le tube.....	1^{mm}, 2
Hauteur du ménisque dans la cuvette.....	1^{mm}, 3
Dépression de la colonne mercurielle	$+0^{mm}$ 814
Dépression du niveau dans la cuvette.....	-0^{mm} 059
Correction totale.....	$+0^{mm}$ 755

L'altitude de la cuvette est de 4^{m}, 32 moindre que dans les années qui précèdent 1875. Cela tient à ce que le baromètre a été transporté à la bibliothèque de la ville. Pour comparer les nouvelles observations aux observations antérieures à 1875, il y aura donc à faire une correction de 0^{mm}, 4, additive pour les anciennes ou soustractive pour les nouvelles.

THERMOMÈTRES.

Les thermomètrographes sont exposés au NE à 1^{m}, 60 au-dessus du sol. Ils sont accrochés à une tringle parallèlement à un mur dont ils sont écartés d'une distance de 40 centimètres. Dans aucune saison, les rayons du soleil n'atteignent ni les murs, ni les thermomètres (les murs les arrêtant). Les thermomètres ont été vérifiés à la température de la glace fondante et leurs indications sont toutes corrigées de l'écart qu'on a constaté à cette température.

UDOMÈTRE.

L'udomètre dont on se sert est celui qui a été prescrit par l'Association scientifique de France. Il est placé sur la terrasse du réservoir des eaux de la ville, à 17 mètres au sud-est d'un bâtiment qui a 15 mètres de longueur et 4 mètres de haut. A l'est de l'udomètre se trouve une tour de 16 mètres de hauteur; elle est à 12 mètres du poteau de soutien.

L'altitude de l'udomètre est de 195^{m}, 32.

TENUE DES REGISTRES

Les thermomètrographes sont observés chaque jour à dix heures. On attribue invariablement le minimum au jour de l'observation,

Digitized by Google

et le maximum à la veille. C'est à huit heures du matin qu'on observe l'udomètre; la quantité de pluie mesurée est inscrite au jour de l'observation. Les hauteurs barométriques sont calculées à un centième de millimètre près. Toutefois, comme cette approximation est certainement illusoire, on n'a conservé que le chiffre des dixièmes en le forçant d'une unité, lorsque celui des centièmes surpasse cinq. Dans le calcul des moyennes, la hauteur barométrique est évaluée à un centième de millimètre près; les températures le sont à un centième de degré près.

GIROUETTE.

La girouette observée est celle qui se trouve au sommet de la flèche de la cathédrale, flèche dont la pointe est à 89^{m}, 25 au-dessus du pavé de l'église.

Notations adoptées dans le registre.

CONFIGURATION DES NUAGES.

Cr....	*Cirrus*.....	Nuages en filaments déliés.
Cm....	*Cumulus*.....	Nuages en forme de balles de coton.
St....	*Stratus*.....	Couche étendue, continue, horizontale.
Cr-Cm.	*Cirro-Cumulus*	Ciel pommelé, petites balles serrées.
Cr-St..	*Cirro-Stratus*..	Pommelures en couches horizontales.
Nim...	*Nimbus*.....	Nuages à pluie, à teinte sombre.
Cm-St.	*Cumulo-Stratus*	Réunion d'un grand nombre de cumulus.

NOTA. La première indication est celle des nuages qui dominent.

NÉBULOSITÉ.

Les chiffres placés dans cette colonne expriment le nombre de dixièmes du ciel qui sont couverts par les nuages ou la brume.

VENTS.

Le chiffre qui suit leur direction exprime leur force : 1, vent faible; 2, vent ordinaire; 3, vent fort; 4, bourrasques; 5, tempête; 6, ouragan.

Digitized by Google

Autres abréviations employées pour représenter les phénomènes météorologiques.

Pour plusieurs d'entre eux, les chiffres de 1 à 3 indiquent leur intensité

S	Serein, ciel sans nuages.	R	Rosée.
V	Ciel voilé.	G bl	Gelée blanche.
V_1, V_2	— légèrement ou fortement.	Gv	Givre.
Bl	Brouillard.	Gra	Grésil
Bl_1, Bl_2	— léger ou dense.	Grl	Grêle.
P	Pluie.	Or	Orage voisin.
P_1, P_2	— fine ou très-forte.	Tn	Tonnerre éloigné.
N	Neige.	Hs	Halo solaire.
N_1, N_2	— légère ou abondante.	Hl	Halo lunaire.

? Désigne une observation douteuse.

! Désigne une observation sûre, quoiqu'elle paraisse anormale.

» Les guillemets sont mis à la place d'une observation qu'on n'a pas pu faire, — ou qu'il n'y avait pas lieu de faire, comme celle de l'udomètre, par exemple, lorsqu'on est certain qu'il n'a pas plu.

Pour des raisons de service, nous avons été obligé de reporter à 1 heure de l'après-midi l'observation qui se faisait à midi.

Digitized by Google

Digitized by Google

DATES	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	745,3	8,9	SO	1	745,4	10,0	»	10	»	»	»	
2	735,0	8,0	SO	3	739,6	5,0	»	10	746,6	3,0	ONO	
3	740,2	3,1	SE	3	736,2	5,0	»	10	735,0	7,0	SO	3
4	735,3	6,3	ONO	3	735,5	5,0	»	10	737,0	3,1	NO	
5	748,0	1,1	O		748,4	1,6	Cm	5	748,9	1,3	NO	
6	750,1	— 2,3	N		750,0	— 1,7	Cm	2	749,3	— 1,5	NNE	
7	747,4	— 1,3	NNE		746,0	— 0,2	Cm	5	744,5	— 0,3	N	
8	735,0	— 3,3	NE	4	732,3	— 3,3	Cm	7	731,5	— 3,3	NE	4
9	739,8	— 6,3	NE	3	739,8	— 5,5	Cm	3	739,9	— 3,3	NE	
10	735,5	— 6,7	NE		735,1	— 5,6	Cm	6	734,3	— 5,7	NE	
11	733,3	— 5,6	NE		732,3	— 4,3	»	10	732,0	— 3,7	NE	
12	743,7	— 4,2	ONO		745,6	— 3,3	»	10	749,9	— 3,3	ONO	
13	755,9	— 6,0	SSE		753,1	— 4,0	»	10	754,3	— 2,0	SE	
14	751,8	— 0,3	ESE		750,9	— 0,3	»	10	750,0	0,7	NE	
15	741,9	2,3	SO		742,3	2,6	»	10	743,9	2,3	S	
16	745,7	2,3	SE		744,6	2,6	»	10	745,7	2,3	E	
17	748,4	— 1,1	N		749,4	0,0	Cm	2	749,9	0,0	N	
18	749,9	— 2,2	NNE	2	748,8	— 0,2	«	10	746,9	— 0,4	NE	
19	749,7	— 2,1	NO		749,8	— 1,0	»	10	750,0	— 1,3	NE	
20	751,6	— 4,3	NE		751,2	— 4,4	»	10	749,9	— 4,7	NE	
21	742,9	— 5,6	ENE		741,9	— 3,8	Cm	5	740,6	— 2,8	NE	
22	740,9	— 3,7	NE		740,8	— 3,7	»	10	740,0	— 3,3	»	
23	739,8	0,0	NE		739,4	0,4	»	10	739,9	0,3	SSE	
24	738,9	1,3	NE		740,0	1,3	»	10	740,1	1,3	NNO	
25	742,6	2,3	N		743,0	3,3	»	10	742,3	3,3	N	
26	746,0	0,3	N		746,4	1,0	»	10	747,4	1,2	NE	
27	751,3	— 0,3	NE		751,3	0,0	»	10	750,9	0,2	NE	
28	750,1	0,0	NE		750,0	0,1	»	10	749,6	0,0	NE	
29	749,9	0,1	NE		749,9	0,3	»	10	749,9	0,3	NE	
30	750,0	— 0,3	NE		749,9	0,2	»	10	749,3	0,1	NE	
31	750,0	— 0,3	NNE		749,9	— 0,1	»	10	749,8	— 0,2	NE	
						Moyennes.						
1 à 10	741,16	0,67			740,85	1,01		6,8	740,80	0,21		
11 à 20	747,19	—2,14			747,00	—1,19		9,2	746,96	—1,01		
21 à 31	745,76	—0,61			745,68	—0,03		9,5	745,45	0,05		
1 à 31	744,73	—0,69			744,55	— 0,07		8,5	744,56	—0,36		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
8,5	10,7	9,6	»	Belle journée et température très-douce; déclinaison de l'aiguille aimantée : 15° 12′ occidentale.
3,0	8,1	5,5	»	
0,0	7,4	3,7	»	L'eau couvre les parties basses du pré St-Symphorien.
2,2	6,4	4,3	7,4	Grand vent nuit du 3 au 4.
— 4,0	1,8	— 1,1	6,9	L'eau couvre la moitié du pré St-Symphorien.
— 3,5	— 1,3	— 2,4	»	Bl. G. bl.
— 2,5	— 0,1	— 1,3	»	Quelques flocons de neige.
— 4,5	— 3,0	— 3,7	»	Froid assez âpre à cause du vent.
— 8,5	— 5,0	— 6,7	»	La Moselle est prise. Forte brise NE.
— 7,5	— 5,1	— 6,3	»	
— 7,6	— 3,6	— 5,6	»	Neige abondante. Dégel et verglas le soir.
— 4,5	— 3,3	— 3,9	12,5	La neige atteint 0m,07 d'épaisseur.
—11,0	— 2,0	— 6,5	3,4	
— 3,1	0,9	— 1,1	»	
0,0	2,8	1,4	3,8	Dégel; Bl_1. D. Q à 11 h. 11 m. du matin.
0,5	2,7	1,6	0,6	Bl_1.
— 2,1	0,1	— 1,0	»	
— 3,0	— 0,1	— 1,5	»	Jolie brise NNE.
— 3,5	— 0,5	— 2,0	»	Bl_1.
— 5,1	— 4,1	— 4,6	»	Bl_1.
— 7,5	— 2,7	— 5,1	»	Temps clair; jolie brise ENE.
— 5,3	— 3,0	— 4,1	»	Bl_1. Neige à 9 h. 1/2 du matin. N.L. à 0 h. 0 m. du soir.
— 1,5	0,6	— 0,4	23,1	Bl_2. Dégel.
0,7	1,7	1,2	2,9	Bl_3. Id.
1,5	3,7	2,6	3,3	Bl_2. Id.
— 1,0	1,8	0,4	»	Bl_1.
— 0,6	0,5	0,0	»	Bl_1.
— 0,3	0,4	0,0	»	Bl_1. Jolie brise NE.
— 0,2	0,7	0,2	»	Bl_1. Id.
— 1,5	0,5	— 0,5	»	Id.
1,5	— 0,1	— 0,8	»	
Moyennes.			Somm.	Pendant le cours de ce mois, le régime anticyclonique a prédominé. C'est le 22 et le 23 janvier qu'a eu lieu le fameux verglas qui a occasionné tant de dégats au sud et à l'ouest de Paris. Ce mois a été plus froid qu'il ne l'est d'ordinaire à Metz, où la température moyenne de janvier est — 0,45.
—1,68	1,99	0,16	14,3	
—3,94	—0,71	—2,32	20,3	
—1,56	0,37	—0,59	29,3	
—2,37	0,54	—0,91	63,9	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 8.	Temp extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	747,6	— 1,5	NE 2	747,1	0,0	»	10	746,2	0,3	NE
2	742,3	1,5	NE 2	741,6	2,0	»	10	740,5	2,7	NE
3	737,9	1,9	NE	735,2	2,9	»	10	735,2	3,1	ONO
4	735,8	5,5	ONO	736,5	2,5	»	10	738,4	0,7	ONO
5	746,1	— 0,5	NE	746,0	0,0	»	10	745,0	0,3	S
6	740,8	0,5	S	740,3	2,5	»	10	740,0	— 0,5	S
7	741,3	5,5	S	740,6	7,5	»	10	738,8	7,3	S
8	739,1	6,5	SO	739,6	7,0	Cm	5	739,9	7,4	SO
9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10	729,1	10,0	SO	727,5	11,3	»	10	726,3	11,5	SO
11	725,4	7,1	SSO	724,9	8,5	»	10	725,0	9,0	SO
12	731,0	7,1	SO	733,0	8,3	»	10	735,7	7,1	O
13	745,4	4,1	O	744,3	5,4	»	10	742,8	5,2	O
14	736,9	2,3	ENE	736,1	3,8	»	10	735,3	5,0	ENE
15	734,6	1,2	N	733,7	3,5	Cm	2	733,1	5,0	NE
16	724,7	1,5	SO 3	723,3	4,5	Cm	9	721,7	4,8	SO
17	720,1 !	0,9	SSO 3	719,8 !	5,5	»	10	720,7	5,3	SO 4
18	723,8	2,3	SO 4	724,8	3,3	Cm	7	725,6	2,2	O
19	732,9	1,1	SO 3	734,1	3,1	Cm	9	733,0	3,0	SO
20	728,3	1,7	SO 4	727,0	3,0	Cm	10	725,0	0,0	SO 4
21	726,3	0,5	SO	725,0	0,9	»	10	725,6	2,0	SO
22	728,2	0,0	ONO	728,9	1,5	»	10	729,4	2,5	NNE
23	729,3	1,3	NE	729,3	1,3	»	10	730,5	1,1	NE
24	738,3	— 1,0	NE	738,9	— 0,7	Cm	3	739,5	— 0,5	NE
25	738,1	— 1,9	NE	736,0	— 1,0	»	10	732,5	— 2,0	NE
26	734,8	— 1,1	NNE	735,8	— 0,7	»	10	737,9	— 1,5	NO
27	740,9	— 1,2	O NO	741,3	— 0,7	»	10	741,4	— 0,5	NO
28	740,8	— 0,5	O	740,2	— 0,8	»	0	740,0	1,0	O
					Moyennes.					
1 à 10	740,00	3,26		739,38	3,96		9,4	738,92	3,64	
11 à 20	730,31	2,93		730,10	4,89		8,7	729,59	4,66	
21 à 28	734,58	—0,49		734,43	—0,02		7,9	734,33	0,26	
1 à 28	734,80	2,03		734,47	3,12		8,7	734,11	3,02	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
8,5	17,5	13,0	»	Beau temps.
6,7	11,3	9,0	»	Abaissement de la température.
1,3	10,5	5,9	14,0	
2,5	11,5	7,0	0,1	Jolie brise N.
3,0	13,4	8,2	»	
4,8	13,8	9,3	»	P. L. à 10 h 34 m. du soir.
5,3	13,5	9,4	»	
4,3	12,7	8,5	7,9	La pression tombe à 725,2.
7,0	12,6	9,8	»	
4,0	13,6	8,8	»	Bl_1.
3,7	6,3	5,0	1,4	Bl_1. — Neige fondante.
— 3,0	5,4	1,4	0,8	Gelée assez forte pour la saison.
— 1,0	5,3	2,1	»	
1,2	7,3	4,2	»	
3,5	9,7	6,6	5,9	
5,7	12,7	9,2	4,3	
3,2	10,8	7,0	2,6	
2,5	8,5	5,5	2,2	
1,5	10,5	6,0	»	
»	»	»	»	Grand frais SO.
5,1	13,0	9,0	7,6	N. L. à 2 h. 5 m. du soir.
6,1	9,7	7,9	1,2	
5,0	15,0	10,0	»	
7,5	14,0	10,7	0,9	
7,0	11,4	9,2	3,2	
4,7	11,4	8,0	6,1	Jolie brise NE.
6,3	13,5	9,9	4,7	Retard dans la végétation.
5,0	14,2	9,6	0,2	Jolie brise NNE.
5,0	10,6	7,8	»	Neige : quelques flocons vers 8 h. 1/2 du matin.
2,5	10,3	6,4	»	
Moyennes.			Somm.	
4,74	13,04	8,89	22,0	Mois notablement plus froid qu'il ne l'est d'ordinaire à Metz. La moyenne n'a été que de 7°,74 au lieu de 9°,95.
1,92	8,50	5,21	17,2	
5,42	12,31	8,86	23,9	
4,10	11,38	7,74	63,1	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	o			mm	o			mm	o		
1	744,3	0,6	S	2	745,3	3,0	»	10	746,4	3,5	SE	
2	749,8	4,3	N	2	749,9	5,0	»	10	749,0	4,5	NO	
3	746,3	— 1,5	O	2	745.8	0,5	»	10	745,2	1,0	O	
4	748,7	3,0	NO	1	749,0	5,1	»	7	749,8	5,5	N	
5	751,6	3,0	S		751,2	6,0	St	6	750,8	6,0	S	
6	750,4	7,5	SO		750.4	8,1	»	10	750,3	8,0	SO	
7	758,1	0,7	O ?		758,9	2,9	»	10	758,9	3,5	NE	
8	760,3	3,0	NE		760,3	8,0	»	0	759,3	9,0	NE	
9	759,0	5,1	NE		758,5	7,0	»	0	758,2	8,0	NE	
10	757,8	6,0	ENE		756,4	9,5	»	10	752,0	9,0	SO	
11	750,8	6,0	SO	2	750,8	7,0	»	10	750 6	8,0	O	
12	750,6	5,1	SO	3	750,0	6,6	Cm	7	745,8	6,6	SO	
13	749,3	3,0	NO	3	749,9	3,0	Cm	5	749,7	3,0	ONO	
14	750,0	0,0	N	2	750,1	1,0	Cm	4	749,9	0,7	NNE	
15	744,5	3,0	S	1	743,6	7,1	Cm	8	740,9	7,5	SO	
16	741,8	8,0	SO	1	742,5	9,5	Cm	5	743,7	9,0	SO	
17	747,4	8,3	NO		747,4	10,5	Cm	8	747.2	10,0	NO	
18	746,9	3,0	NE		744,8	8.5	»	5	743,7	8,4	NE	
19	740,3	6,0	NE		738,7	12,5	»	7	739.0	13,0	NE	
20	737,1	9,0	NE		736,6	13,5	Cm	7	736,0	13,6	NE	
21	739,5	10,0	»		738,1	12,5	Cm	8	735,9	12,0	»	
22	734,0	7,0	»		»	»	»	»	»	»	»	
23	»	»	»		»	»	»	»	»	»	»	
24	737,3	— 0,5	NE	2	737,4	— 0,2	»	10	737,3	0,3	NE	
25	738,5	— 0,3	NE	2	738,5	0,3	»	10	738,2	1,2	NE	
26	737,8	3,1	NE	2	736,9	7,0	Cm	9	735,0	6,0	NE	
27	734,1	6,5	NE	1	732.9	10,0	Cm	5	731,0	11,0	NE	
28	735,5	6,5	NE	2	736,2	10,3	Cm	5	737,0	10,5	ENE	
29	744,6	8,0	SSE	2	744,1	10,5	»	10	742,7	10,7	S	
30	743,2	10,5	SO	2	743,1	10,7	»	9	742,6	10,8	SO	
31	741,3	11,5	SSO	2	741,0	12,5	»	10	740,3	12,5	SE	
					Moyennes.							
1 à 10	752,63	3,17			752,57	5,51		7,3	751,99	5,80		
11 à 20	745,87	5,14			745,35	7,92		6,6	744,65	7,98		
21 à 31	738,58	6,23			738,69	8,18		8,4	737,88	8,33		
1 à 31	745,69	4,85			745,84	7,17		7,4	745,08	7,33		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
0,3	3,7	2,0	»	Bl_1 ; eaux fortes.
1,3	5,5	3,4	0,5	Bl_2 ; id. jolie brise N.
— 2,5	1,5	— 0,5	»	Bl_3.
0,1	6,0	3,1	0,4	Beau temps.
0,0	6,7	3,3	»	id.
4,5	8,5	6,5	»	Bl_1 ; P, après-midi.
— 0,2	4,2	2,0	1,3	Bl_2.
— 0 5	9,5	4,5	»	Bl_1 ; beau temps; petite brise NE. P.L. à 1 h.19 m.soir.
0,0	8,3	4,1	»	Bl_1 ; temps superbe ; petite brise NE.
0,0	10,2	5,1	»	
5.1	8,5	6,8	0,3	Bl_1.
0,0	7,5	3,2	0,9	Grand frais SO.
0,0	3,4	1,7	»	Neige : quelques flocons; bon frais NO.
— 2,3	1,5	— 0,4	»	Id. id. id. jolie brise N.
— 1,5	8,1	3,3	»	
1,5	10,5	6,0	»	
3,7	11,1	7,4	»	
0,0	8,8	4,4	»	Bl_1 ; petite brise NE.
3,0	13,2	8,1	»	Bl_1 ; id.
5,7	13,8	9,7	»	Bl_1 ; id.
6,0	13,0	9,5	»	Bl_1 ; beau temps.
3,0	9,0	6,0	»	
»	»	»	»	Neige : elle fond en touchant le sol et ne reste que sur [les toits.
— 1,3	0,3	— 0,4	0,2	Id. id.
— 1,0	1,5	0,2	2,5	Id. id.
0,5	7,5	4,0	1,4	Id. id.
3,5	11,5	7,5	»	Petite brise NE.
3.6	11,0	7,3	»	Jolie brise NE.
5,1	11,3	8,2	0,2	Id.
7,1	11,0	9,0	2,9	P_1.
8,3	12,9	10,6	0,9	
Moyennes.			Somm.	
0,30	6,41	3,35	2,2	La température moyenne de ce mois diffère très-peu de sa valeur normale : 4°, 76.
1,51	8,64	5,08	1,2	
3,48	8,92	6,20	8,1	
1,76	7,99	4,87	11,5	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	739,6	13,5	S	738,0	17,0	Cm	8	736,6	17,0	SE
2	735,9	8,1	N	735,4	10,1	»	10	732,1	7,5	NO
3	732,3	4,5	ONO	732,8	6,2	»	10	733,2	10,0	O
4	739,9	7,2	N	740,2	9,3	Cm	3	740,7	11,0	N
5	744,1	8,0	ESE	743,1	12,3	Cm	7	742,0	11,0	S
6	739,5	9,7	S	737,9	13,5	»	10	735,7	13,3	S
7	728,9	10,5	SE	727,8	12,5	»	10	726,3	12,1	S
8	725,2	10,1	NO	725,9	12,1	»	9	727,0	12,3	SO
9	730,8	11,0	OSO	730,8	12,0	»	10	731,0	11,5	O
10	735,2	10,5	NE	735,0	12,9	Cm	8	735,1	12,7	NE
11	738,1	6,0	NE	738,5	5,5	»	10	738,2	5,0	NE
12	739,6	0,0	NE	739,1	2,0	»	9	738,6	4,5	»
13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	733,4	9,7	SO	733,1	11,0	Cm	8	733,1	12,0	SE
17	733,6	7,5	O	733,6	9,8	Cm	9	734,0	10,0	ONO
18	739,6	6,0	ONO	739,9	7,5	»	10	740,0	7,0	ONO
19	743,2	7,0	NE	742,5	9,0	Cm	8	741,2	10,0	NO
20	»	»	SO 4	734,8	12,0	Cm	10	»	»	»
21	728,6	10,1	ESE	728,9	12,1	»	10	729,8	12,0	SSE
22	732,8	9,0	SSO	733,3	9,3	»	10	734,6	8,0	SO
23	734,9	10,0	SE	733,8	13,5	»	8	733,0	15,0	SE
24	736,8	12,5	ENE	737,8	13,5	»	9	739,9	13,6	ENE
25	746,5	10,0	ONO	746,5	11,0	»	10	746,1	9,5	SO
26	740,3	9,5	SO	739,9	10,5	»	10	739,4	10,5	SE
27	735,0	9,7	NE	734,6	13,0	Cm	5	734,7	13,3	NE
28	737,5	10,3	NE	737,2	13,8	Cm	7	738,3	13,0	NE
29	746,6	8,0	NNE	747,5	10 3	Cm	3	747,8	10,5	NE
30	749,9	6,9	NNE	749,9	9,7	»	6	748,6	10,0	NE
				Moyennes.						
1 à 10	735,14	9,31		734,69	11,79		8,5	733,97	11,84	
11 à 20	737,91	6,03		737,35	8,11		9,1	737,51	8,08	
21 à 30	738,89	9,60		738,94	11,67		7,8	739,22	11,54	
1 à 30	737,22	8,66		736,95	10,82		8,4	736,81	10,85	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
8,5	17,5	13,0	»	Beau temps.
6,7	11,3	9,0	»	Abaissement de la température.
1,3	10,5	5,9	14,0	
2,5	11,5	7,0	0,1	Jolie brise N.
3,0	13,4	8,2		
4,8	13,8	9,3		
5,3	13,5	9,4		
4,3	12,7	8,5	7,9	La pression tombe à 725,2.
7,0	12,6	9,8		
4,0	13,6	8,8		Bl.
3,7	6,3	5,0	1,4	Bl. ; neige fondante.
— 3,0	5,4	1,4	0,8	Gelée assez forte pour la saison.
— 1,0	5,3	2,1	»	
1,2	7,3	4,2	»	
3,5	9,7	6,6	5,9	
5,7	12,7	9,2	4,3	
3,2	10,8	7,0	2,6	
2,5	8,5	5,5	2,2	
1,5	10,5	6,0	»	
»	»	»	»	Grand frais SO.
5,1	13,0	9,0	7,6	
6,1	9,7	7,9	1,2	
5,0	15,0	10,0	»	
7,5	14,0	10,7	0,9	
7,0	11,4	9,2	3,2	
4,7	11,4	8,0	6,1	
6,3	13,5	9,9	4,7	Jolie brise NE.
5,0	14,2	9,6	0,2	Retard dans la végétation.
5,0	10,6	7,8	»	Jolie brise NNE.
2,5	10,3	6,4	»	Neige : quelques flocons vers 8 h. 1/2 du matin.
Moyennes.				
4,74	13,01	8,89	22,0	Mois notablement plus froid qu'il ne l'est d'ordinaire à Metz. La moyenne n'a été que de 7°,74 au lieu de 9°,95.
1,92	8,50	5,21	17,2	
5,42	12,31	8,86	23,9	
4,10	11,38	7,74	63,1	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	745,3	5,0	SO 3	745,4	7,1	»	10	744,3	7,8	NE
2	745,6	7,5	NE 4	745,7	11,9	Cm	5	746,3	11,7	NE
3	750,2	7.7	NE 4	750,0	10,1	»	10	750,0	11,0	NE
4	751,5	10,2	NE 4	751,3	13.7	Cr Cm	2	751,0	13,9	NE
5	750,5	1,35	NE 4	750,4	15,0	Cr Cm	2	749,3	14,7	NE
6	744,0	14,0	NO 3	742,1	17,5	»	0	740,0	1,85	NO
7	739,3	1,1 !	NNE 2	739,8	4,5	»	10	739,9	5,3	NE
8	741,5	6,3	NNE 1	741,1	8.0	»	10	740,5	11,0	»
9	737,6	7,0	NNO 1	736,1	10,8	»	10	735,1	11,0	NE
10	739,9	5,0	N 1	740,9	9,0	Cm	9	741,2	9,5	NE
11	747,9	8,0	N 1	747,9	11,3	Cm	5	748,7	10,7	NNE
12	750,0	9,0	NNE 2	750,0	12,3	»	5	749,4	12,0	NNE
13	749,5	12,2	NO 2	749,0	15,0	Cm	6	748,0	15,0	NO
14	746,5	14,5	SO 3	745,3	15,2	»	10	743,6	15,7	SO
15	746,7	9,1	SO 3	746,7	11,3	Cm	7	747,0	10,2	O
16	746,8	10,2	E 2	746,8	10,3	Cm	6	746,4	10,7	SSE
17	747,8	8,0	NNE 1	746,3	13,6	Cm	6	745,1	13,9	NO
18	»	»	»	»	»	«	»	»	»	«
19	739,2	14,0	NNE 1	739.8	17,0	»	10	739,9	15,0	O
20	744,5	14,5	NNE 1	744,5	17,8	Cm	6	744,3	18,0	NE
21	748,9	15,0	NNE	748,3	19,0	»	0	747,4	20,0	NE
22	748,8	17,0	NNE	748,7	21.0	»	0	748,3	22.1	NE
23	747,3	18,0	E	746,0	20,5	Cm	5	746,9	17,7	ONO
24	749,3	11,9	SO	749,1	13,3	»	10	747,0	15,0	SO
25	742,3	15,0	S	742,0	15,7	»	10	741,4	15,6	S
26	740,3	16,1	NE	740,2	16,3	»	10	739,8	17,2	NE
27	734,4	13,1	NO	734,1	14,0	»	10	734,7	13,6	NE
28	736,9	14,0	NE 1	736,0	16,7	Cm	2	733,5	18,0	SO
29	740,8	13,7	SO 2	741,2	15,3	Cm	7	741,9	17.0	SE
30	745,3	16,0	SE 3	744,6	17,0	Cm	5	742,0	20,0	SE
31	742,0	15,0	SO 3	742,0	16,0	»	10	»	»	»
					Moyennes.					
1 à 10	744,54	7,73		744,28	10,76		6,8	743,76	11,44	
11 à 20	746,54	11,05		746,25	13,75		6,8	745,82	13,47	
21 à 31	743,30	14,98		742,93	16,80		6,3	742,38	17,62	
1 à 31	744,68	11,39		744,38	13,87		6,6	743,92	14,20	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
1,4	8,6	5,0	2,1	P_2. à 10 h. du matin.
2,3	12,5	7,4	1,4	Grand frais NE
2,5	11,9	7,2	»	Bl_1; le régime anticyclonique règne sur nos contrées
2,8	14,6	8,7	»	[et sur le Nord de l'Europe.
5,7	15,7	10,7	»	Grand frais NE.
7,8	19,0	13,4	»	Vent NNO à midi. Refroidissement brusque de la tem-
0,0	5,4	2,7	5,2	pérature à partir de 6 h. du soir. Le 7, neige abon-
1,3	12,5	6,9	4,6	dante et en gros flocons ; mais elle fond en arrivant
4,2	11,7	7 9	»	à terre
3.4	10,0	6,7	»	
1,5	12,3	6,9	»	
1,9	12,7	7,3	»	Jolie brise NNE.
6,5	15,7	11,1	»	
6,7	16,0	11,3	0,2	Bon frais SO
7,0	11,5	9,3	1,5	Bon frais SO.
3,7	11,5	7,6	2,1	Jolie brise E.
6,0	14,7	10,5	1,4	
6,5	16,1	11,3	»	
7,3	17,5	12 4	0,2	
8,0	18,5	13,5	2,4	Eclairs et un coup de tonnerre vers 8 h. 20 m du soir.
8,0	21,0	14,5	»	Petite brise NE.
8,9	23,0	15,9	»	
11,0	21,4	16.2	»	
8,3	15,5	11,9	0,6	
8,0	16,8	12,4	»	
8.0	17.9	12 9	»	
10.0	14,0	12,0	»	
7,8	18,8	13,3	8,2	Orage et bourrasques violentes vers 8 h. du soir.
8.0	17.5	12.7	3,2	
8,0	21,0	14,5	4,6	
10,0	17,3	13,6	2,7	Grand frais SO.
Moyennes.			Somm.	
3,14	12,19	7,66	13,3	Mois de mai très-froid. Moyenne de 10°,56 au lieu de
5,51	14,65	10,08	7,8	14° 52, valeur déduite de 50 années d'observations.
8,73	18,56	13,64	19,3	
5,89	15,24	10,56	40,1	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	742,3	16,2	SO 3	742,0	16,9	Cm	7	741,7	14,5	SO
2	742,5	16,8	SO 3	742,1	17,0	Cm	8	741,5	13,7	SO
3	739,5	17,5	SO 4	739,2	17,6	»	10	740,0	14,0	SO
4	745,2	14,3	SO	745,3	15,3	Cm	4	745,0	15,0	SO
5	741,5	17,2	NE	740,9	20,3	Cm	5	739,8	22,3	NE
6	739,9	18,1	SO	741,2	21,5	CmNim	7	740,5	20,5	SO
7	741,0	19,0	E	740,0	22,2	Cr Cm	3	738,9	22,3	E
8	740,0	19,3	ENE	739,9	23,0	Cm	5	739,7	22,7	ENE
9	744,3	18,0	ONO	744,3	21,5	Cm	7	744,8	21,3	ONO
10	747,1	19,3	NE	746,5	19,9	»	10	747,5	18,5	O
11	749,4	15,3	NE	747,9	23,5	Cm	3	746,0	23,0	SE
12	749,9	19,1	O	749,7	20,7	Cm	5	749,3	20,0	OSO
13	750,2	17,0	OSO	750,2	20,0	Cm	7	750,1	20,3	O
14	750,8	17,0	N	749,7	20,0	Cm	8	749,9	19,6	NE
15	746,2	17,9	O	745,0	22,0	»	0	743,7	22,7	O
16	739,6	17,0	ESE	738,3	22,1	»	7	738,0	21,5	SE
17	737,9	15,0	S	737,6	15,5	Nim	10	737,0	17,5	SO
18	739,9	14,5	OSO	740,2	15,3	»	10	741,2	17,1	O
19	747,0	17,0	SSE	746,3	19,2	Nim	10	745,1	19,9	SE
20	743,6	20,0	ESE	742,3	23,1	»	5	743,0	20,0	SO
21	746,4	20,0	S	745,3	22,0	Cm	7	743,7	22,5	S
22	745,8	18,3	SO	745,8	19,3	Cm	5	745,5	19,9	SO
23	745,2	17,5	O	744,0	20,5	Cm	5	742,1	20,0	O
24	739,9	18,1	SO	740,0	18,2	Cm	9	740,1	18,0	SO
25	739,8	17,5	SSO	739,5	20,1	»	10	739,5	17,7	O
26	746,8	17,5	S	746,2	20,0	Cm	4	746,2	17,7	SSO
27	748,1	21,1	SO	747,9	23,5	Cr Cm	3	746,5	24,0	SO
28	742,9	24,0	SSE	742 8	27,0	Cr	5	74?,6	27,0	SO
29	747,2	22,5	NO	745,5	25,3	Cr	5	744,5	26,0	NNO
30	750,3	19,3	O	750,1	21,5	Cm	9	749,9	21,0	O
				Moyennes.						
1 à 10	742,33	17,57		742,14	19,32		6,2	741,94	18,48	
11 à 20	745,45	16,98		744,72	20,14		6,5	744,33	20,16	
21 à 30	745,24	19,56		744,71	21,74		6,2	744,06	21,38	
1 à 30	744,34	18,04		743,86	20,47		6,3	743,44	20,01	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
10,3	17,1	13,7	»	Bon frais SO.
10,5	17,2	13,8	0.2	Idem.
11,7	18,5	15,1	3,2	Vent, tempête.
9,7	15,9	12,8	13,9	
12,0	23,2	17,6	»	Petite brise NE.
12,3	22,5	17,4	6,2	
12,0	23,6	19,8	»	
14,2	25,4	19,8	0,4	
13,0	22,7	17,8	0,9	Orage à 8 h. du soir.
13,4	20,5	16,9	2,7	Bl$_2$. le soir.
10,0	24,2	17,1	0,5	Bl$_2$. le matin. — Orage vers 8 h. du soir.
15.0	21,6	18.3	2,0	
13.4	21,4	17,4	»	
11,0	20,8	15,9	0,6	
12,0	23,4	17,7	»	
13,5	23,3	18.4	»	Orage le matin à 9 h.
12,3	18.5	15,4	19.5	Tempête nuit du 17 au 18.
11,7	17,3	14,5	13,2	Orage à 5 h. du soir.
12.0	20,7	16,3	10,8	
13,0	23,3	18,1	»	Tonnerre à 2 h. 15 de l'après-midi.
12,0	23,5	17,7	1,2	Cirrus le matin.
14,1	20,5	17.3	6,8	Pluie nuit du 21 au 22.
10,3	20,7	15,5	»	
13,0	18,5	15,7	»	
13,1	21,5	17,3	2,0	Orage de 5 h. à 6 h. du soir.
11,3	21,4	16,4	3,8	
14,1	25,5	19,7	»	
17,0	28,0	22,5	»	
16,5	27,5	22,0	»	Pluie d'orage vers 7 h. du soir.
13,1	22,0	17,5	0,8	
Moyennes.			Somm.	
11,91	20,66	16,27	27,5	La température moyenne de ce mois a atteint à peu près la valeur normale 17.74.
12,39	21,45	16,92	46,6	
13,45	22,91	18,18	14,6	
12,58	21,64	17,11	88,7	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	742,3	20,5	ESE 3	740,0	23,1	Cr	3	738,9	24,5	SE 3
2	741,2	15,0	SO 4	741,4	18,0	Cm	5	741,7	17,0	SO 4
3	741,3	15,7	SO 4	740,0	16,1	»	10	739,9	16,0	SO 3
4	740,5	16,0	SO 4	741,3	18,2	Cm	8	741,8	18,3	SO 4
5	744,0	15,0	SO 4	744,0	17,3	Cm	7	743,9	17,5	SO
6	745,6	14,3	O 3	745,5	15,0	Cm	5	745,4	15,5	O
7	744,1	14,2	SO 3	743,9	15,3	»	10	743,3	15,6	SO
8	739,9	15,0	SO 2	739,7	16,5	»	10	739,7	16,0	SO
9	738,4	15,0	SO 2	737,6	16,0	Cm	8	738,4	14,7	OSO 3
10	739,5	13,0	SO 2	739,7	12,7	»	10	739,9	15,0	SO
11	743,8	12,0	SO 3	744,1	13,1	Cm	7	744 3	17,0	SO 3
12	744,3	14,0	SSE 2	743,6	17,0	»	10	742,0	18,0	SO
13	737,9	15,3	SE 2	736,9	16 9	»	10	736,7	16,3	SE
14	739,1	13,0	SO 2	739,0	15,2	Cm	5	739,0	15,0	SO
15	739,9	15,0	SSO 2	740,0	17,0	Cm	5	740,3	15,0	SO
16	743,4	15,3	O 1	743,7	18,8	»	8	743,3	18,7	O
17	741,0	19,0	NE 1	740,3	20,0	Cr-Cm	3	740.2	20.3	SSO
18	742,9	20,0	NE 1	742,3	22,3	Cm	6	742,3	20,0	NE
19	744,3	20,0	NE	743,6	22,0	»	9	734,0	22,1	»
20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21	736,0	13,3	SO 4	735,6	16,3	»	10	735,8	15,3	SO
22	734,5	13,8	SO 5	734,6	14,7	»	10	735,3	16,4	SO
23	742,6	14,5	ONO 2	744,6	14,6	»	10	746,3	16,0	ONO
24	749,9	18,0	NO 3	749,9	20,0	Cm	4	750,0	20,8	SO
25	749,9	18,0	NO 3	749,8	20,0	Cr	2	748,7	21,0	O
26	746.6	19.0	NNE 2	745,4	22,1	Cm	9	743,2	22,5	SO
27	747.3	18,7	NO 2	747.9	22,0	Cm	5	748,6	22,7	ONO
28	751,4	19,0	ONO 1	751,3	22,5	»	7	750,8	21,0	NO
29	749,9	19,7	NE 2	749,0	23,0	»	0	747,3	24,0	NE
30	745,0	22,1	ENE	744,9	25,1	Cm	1	744,6	25,0	SO
31	745,3	23 0	NE	744,6	26,0	Cm	6	743,3	26,0	SO
				Moyennes.						
1 à 10	741,65	15.37		741,31	16,82		7,6	741,29	16,95	
11 à 20	741,84	15.95		741,50	18,03		7,0	741,25	18,07	
21 à 31	745,28	18,05		745,24	20,57		4,0	744,90	20,97	
1 à 31	743,04	16,53		742,81	18,56		6,1	742,59	18,76	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
12,7	25,3	19,0	»	Cirrus.
13,0	19,4	16,2	13,4	Temps frais. — Orage à 3 h. 30 m. de l'après-midi.
12,1	17,3	14,7	0,6	Grand vent.
11,0	18,5	14,7	1,8	Id. Tempête nuit du 4 au 5.
10,2	18,0	14,1	1,3	Id.
10,1	16,3	13,2	0,3	
10,0	15,4	12,7	4,8	Temps froid pour la saison.
10,0	16,9	13,5	6,3	
12,1	17,0	14,5	2,0	Grand vent et pluie.
10,5	15,3	12,9	3,2	Tempête. — Orage à 4 h. 55 m. du soir.
9,7	17,2	13,4	19,8	P_2 Bon frais SO.
10,3	18,5	14,4	3,1	P_2.
11,2	17,5	14,3	3,1	P_2.
10,7	15,7	13,2	4,5	P_1.
12,2	17,7	14,9	5,1	
12,3	19,0	15,6	4,1	
11,1	20,5	15,8	»	Petite brise NE le matin.
13,0	22,9	17,9	»	Averse à 3 h. du soir. — Tonnerre à 3 h. 48.
15,0	22,7	18,8	2,1	Tonnerre à midi 16 et à 1 h. 50 m. Orage à 6 h.
»	»	»	3,4	P_2.
11,7	16,9	14,3	24,5	P_2.
11,5	16,9	14,2	4,1	
11,7	16,6	14,1	15,4	
13,0	21,5	17,2	0,7	
14,0	22,0	18,0	0,8	
13,0	23,7	18,3	»	Orage le soir ; pluie torrentielle pendant la nuit.
14,2	23,6	18,9	30,4	
13,0	23,7	18,3	»	
13,1	26,0	19,5	»	
15,0	26,5	20,7	»	Orage à 4 h. 30 du soir. A 7 heures, brouillard épais sur le pré Saint-Symphorien.
15,0	26,9	20,9	4,3	
Moyennes.			Somm.	
11,17	17,94	14,55	33,7	En résumé, mois extrêmement pluvieux et froid. Juillet 1816 peut seul, depuis un siècle, lui être comparé. La température moyenne de juillet doit être 19° 20 au lieu de 15,97.
11,72	19,08	15,40	45,2	
15,20	22,21	17,70	80,2	
12,09	19,85	15,97	159,1	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	744,9	25,5	SO	2	744,8	26,1	Cm	7	744,3	27,5	ONO	
2	747,3	23,5	NNE	1	746,8	28,0	Cr	3	745,4	29,5	NE	
3	745,1	26,5	NE	1	744,9	29,3	»	0	744,9	30,5	SO	
4	747,3	24,0	SO	2	748,3	25,0	Cm	3	748,4	23,0	SO	
5	747,0	21,2	NE	1	745,0	24,0	Cm	5	743,0	25,0	NNE	
6	744,6	17,1	SO	2	744,4	20,1	Cm	8	744,4	21,0	SO	
7	747,2	17,5	SO		746,9	20,3	»	10	746,8	20,5	SO	
8	745,8	19,0	SO		745,6	21,1	»	10	745,5	20,0	SO	
9	740,5	16,5	SO		742,3	19,0	Nim	9	743,3	20,0	NO	
10	746,5	16,0	ONO		747,0	18,7	Cm	5	747,1	20,0	»	
11	747,3	16,5	NE		746,6	21,0	Cm	1	745,3	21,0	NNE	
12	744,3	19,5	NE		745,8	21,0	»	0	743,0	22,0	NE	
13	743,5	18,1	NE		743,1	22,5	Cr	1	743,3	23,0	NE	
14	746,1	21,0	NE	1	746,8	24,0	»	10	746,3	25,0	NNO	
15	744,3	21,4	N	2	744,0	24,1	Cm	5	743,5	24,5	NE	
							»					
16	739,9	19,3	SO	3	739,8	23,0	»	10	739,5	20,0	SSO	
17	742,1	16,0	SO	3	742,3	19,3	»	10	742,0	19,5	SO	
18	740,8	16,0	SSO	3	740,7	18,3	»	10	740,6	16,1	SO	
19	742,7	17,2	SE		743,1	17,3	»	10	743,4	19,2	ONO	
20	744,5	20,0	SO		744,1	22,7	Cm	3	743,5	23,0	SO	
21	741,6	22,0	NE	2	740,2	25,0	»	0	739,6	28,0	E	
22	744,0	21,0	SO	1	744,2	22,0	Cm	10	744,0	23,5	SO	
23	747,3	20,0	SE	1	746,4	23,0	Cm	4	745,9	22,2	SO	
24	745,1	19,7	OSO	3	746,2	20,2	Cm	9	746,3	21,5	SO	
25	746,4	19,3	SO	3	745,7	20,8		10	745,2	20,0	SO	
							»					
26	743,6	16,5	O	2	742,8	17,3	»	10	743,0	18,3	SO	
27	745,7	18,1	SO	1	745,1	18,0	»	10	742,6	19,0	SO	
28	742,8	20,0	SO	1	741,8	22,3	Cr Cm	1	740,3	13,5	OSO	
29	746,3	18,3	SO	2	746,3	18,8	»	8	746,3	28,9	SO	
30	747,0	18,4	OSO	1	746,9	17,9	Cr Cm	10	746,0	18,1	NE	
31	749,5	18,7	ONO		750,0	19,3	Cr Cm	7	750,9	19,6	NE	
					Moyennes.							
1 à 10	745,62	20,68			745,60	23,16		5,0	745,31	23,90		
11 à 20	743,55	18,50			743,43	21,02		6,0	743,04	21,33		
21 à 31	745,39	19,27			745,07	20,45		7,2	744,55	21,16		
1 à 31	744,87	19,48			744,71	21,51		6,1	744,31	22,10		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
o	o	o	mm	
16,5	28,5	22,5	»	
18,3	29,7	24,0	»	
20,0	31,6!	25,8	»	Chaleur torride 31°,6 ; éclairs le soir à 8 heures vers [le NO.
20,3	26,5	23,4	»	
15,5	26,3	20,9	»	Orage à 7 h. 1/2 du soir ; averse ; grêle.
16,1	21,9	19,0	8,9	
12,5	21,5	17,0	0,8	Abaissement notable de la temp. pendant la nuit
15,0	21,8	18,4	»	
14,0	21,0	17,5	20,6	Averses dans la matinée : grêle à Magny.
11,0	20,9	15,9	»	
9,5	22,0	15,7	»	Petite brise NE.
10,5	22,9	16,7	»	
11,5	23,5	17,5	»	
13,3	25,5	19,4	»	Bl_1 le soir.
16,5	25,0	20,7	»	Eclairs vers minuit, nuit du 15 au 16.
16,0	23,5	19,7	21,3	Tonnerre à 1 h. 43 m. de l'après-midi. — Orage.
11,0	20,3	15,6	9,2	Bon frais SO.
12,0	17,2	14,6	1,6	
13,1	20,0	16,4	6,7	Bl_1 le soir.
15,0	24,1	19,5	1,9	
15,3	28,9	22,1	»	Bl_2 le soir.
18,0	23,5	20,7	10,5	Orage nuit du 21 au 22 entre 11 h. et minuit.
15,0	23,5	19,2	»	P_2 le soir.
14,9	22,7	18,8	9,2	
15,0	21,1	18,0	3,0	Bon frais SO.
14,5	18,6	16,5	0,6	
11,5	19,6	15,5	»	
16,0	24,0	20,0	»	
14,0	19,2	16,6	1,3	
14,3	18,5	16,4	»	
13,1	20,1	10,6	2,3	
Moyennes.			Somm	
15,92	24,97	20,44	30,3	Le mois d'août 1879 est un peu plus chaud que le
12,84	22,40	17,62	40,7	mois d'août normal à Metz, dont la température
14,69	21,79	18,24	26,9	moyenne est 18,12
14,49	23,01	18,75	97,9	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	755,3	15,0	NE	754,5	»	Cr	5	745,9	17,0	NE
2	»	14,5	NE	»	»	»	»	»	19,0	E
3	»	15,0	N	»	»	»	»	»	24,0	E
4	»	16,0	N	»	»	»	»	»	25,0	E
5	»	12,5	E	»	»	»	»	»	24,6	E
6	»	20,0	N	»	»	»	»	»	25,0	NO
7	»	15,0	O	»	»	»	»	»	25,0	N
8	»	14,7	O	»	»	»	»	»	20,0	O
9	»	15,0	O	»	»	»	»	»	18,0	O
10	»	15,0	S	»	»	»	»	»	18,0	N
11	»	15,0	S	»	»	»	»	»	20,0	S
12	»	15,0	O	»	»	»	»	»	20,0	S
13	»	12,0	S	»	»	»	»	»	24,5	S
14	»	14,0	E	»	»	»	»	»	25,0	E
15	»	15,0	E	»	»	»	»	»	25,0	E
16	»	18,4	N	»	»	»	»	»	28,5	E
17	»	14,0	NE	»	»	»	»	»	21,0	E
18	»	18,1	S	»	»	»	»	»	20,0	SO
19	»	17,0	N	»	»	»	»	»	22,5	N
20	»	18,3	E	»	»	»	»	»	22,0	NE
21	»	17,0	N	»	»	»	»	»	25,0	NE
22	»	15,0	O	»	»	»	»	»	15,0	NO
23	»	13,0	NO	»	»	»	»	»	18,0	O
24	»	16,0	SO	»	»	»	»	»	19,0	O
25	»	14,0	O	»	»	»	»	»	14,0	N
26	»	11,0	N	»	»	»	»	»	13,0	N
27	»	11,0	N	»	»	»	»	»	13,0	NE
28	»	11,0	N	»	»	»	»	»	15,0	N
29	»	12,0	NE	»	»	»	»	»	15,0	NE
30	»	12,0	NNO	»	»	»	»	»	14,0	E
Moyennes.										
1 à 10	»	15,27		»	»		»	»	21,56	
11 à 20	»	15,48		»	»		»	»	22,55	
21 à 30	»	13,20		»	»		»	»	15,90	
1 à 30	»	14,65		»	»		»	»	19,94	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
9,0	17,1	13,0	»	Le régime anticyclonique domine dans ce mois. —
8,1	22,5	15,3	»	Anticyclone remarquable le 2 et le 3, et dont le centre est vers Berlin.
11,0	26,0	18,5	»	
14,0	26,0	20,0	»	
14,5	25,0	19,7	»	Beau temps.
17,0	26,2	21,6	»	Nuage le matin ; beau le soir.
15,0	25,0	20,0	1,6	Couvert le matin ; beau le soir.
19,0	20,5	19,7	»	Couvert le matin ; pluie l'après-midi.
14,0	18,5	16,2	7,8	Couvert le matin ; variable après-midi.
12,5	18,5	15,5	»	Variable toute la journée.
10,0	20,5	15,2	»	Beau le matin ; variable le soir.
11,0	21,0	16,0	»	Variable.
12,0	25,0	18,5	»	Beau.
11,0	25,5	18,2	0,5	Beau.
10,0	26,0	18,0	»	Bl$_1$.
18,0	24,0	21,0	28,2	
12,0	21,5	16,7	»	
16,0	21,0	18,5	»	
15,0	23,0	19,0	9,1	
15,0	23,0	19,0	»	
15,0	24,0	19,5	»	Beau temps.
14,0	15,5	14,7	»	Couvert le matin ; pluie le soir.
9,0	18,0	13,5	3,4	Couvert.
12,0	19,5	15,7	»	Beau le matin ; couvert l'après-midi.
13,0	14,5	13,7	0,8	Couvert.
9,5	13,5	11,5	»	Couvert.
9,0	13,0	11,0	»	Id.
9,0	15,5	12,2	»	Id.
10,0	15,5	12,7	»	Id.
11,0	14,5	12,7	0,4	Pluie.
Moyennes.				
13,41	22,53	17,95	9,4	Ce mois de septembre est sensiblement plus chaud qu'il ne l'est habituellement à Metz. La température moyenne de septembre est 14,96. Il y a donc eu 1°,01 de plus que la moyenne.
13,00	23,05	18,02	37,8	
11,15	16,35	13,75	4,6	
12,52	20,64	16,57	51,8	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	o		mm	o			mm	o	
1	747,5	11,0	NE	746,0	14,0	Cm	7	745,3	15,0	SO
2	744,6	15,0	SO	744,6	16,5	»	10	745,4	16,4	SO
3	752,6	12,0	NO	752,7	13,5	Cm	5	752,7	12,5	O
4	753,5	9,4	S	753,2	13,3	»	0	752,0	14,0	NO
5	752,8	14,0	NE	752,8	15,3	»	0	752,9	15,0	NE
6	753,1	12,1	NE	752,9	15,0	»	0	752,0	15,0	NE
7	753,9	11,2	NNE	753,4	13,7	»	0	753,5	14,0	NE
8	755,3	11,0	NE	755,3	11,1	»	10	755,2	11,1	NE
9	754,5	11,9	NE	754,1	14,5	»	10	753,9	14,1	NE
10	753,9	10,1	NE	753,8	11,2	»	10	753,9	11,0	NO
11	756,8	11,0	NE	756,4	12,1	»	0	756,1	13,0	N
12	757,5	11,9	NE	757,6	14,0	Cr	2	757,0	13,7	NE
13	755,3	11,6	NE	754,0	12,5	Cr	2	753,5	12,4	NE
14	750,0	9,3	NO 1	749,3	10,6	»	10	747,5	11,4	SO
15	745,8	7,0	NE 2	744,2	8,2	Cm	4	743,5	8,5	N
16	746,3	5,5	NO 2	745,9	8,5	Cm	6	746,3	8,4	NO
17	749,0	0,5	NO 2	746,4	5,9	»	10	744,5	6,5	NO
18	740,6	8,3	ONO 3	741,8	9,1	Cm	7	743,1	8,5	ONO
19	740,5	10,5	OSO 4	737,5	10,7	»	10	735,6	10,6	SO
20	731,3	10,6	SO 4	731,0	10,0	»	10	731,0	8,5	SO
21	739,9	7,9	OSO	740,0	8,3	Cm	5	740,1	8,5	NO
22	747,3	7,3	OSO	747,4	8,7	Cm	8	747,7	7,0	SO
23	748,1	7,0	SO	747,9	9,0	»	10	747,4	10,5	SSE
24	746,2	9,3	ESE	745,3	10,5	»	10	744,0	12,3	ESE
25	740,6	9,2	SSE	740,2	10,8	»	10	740,5	11,5	ESE
26	745,5	10,5	SO	745,2	12,5	Cr Cm	6	745,5	12,7	SE
27	749,6	6,5	E	749,2	10,5	»	0	749,9	9,3	NE
28	750,3	5,3	NE	750,2	6,2	»	10	749,5	6,5	NE
29	747,7	7,5	NE	747,3	8,8	»	10	747,2	8,5	NE
30	748,8	8,3	NE	748,8	8,9	»	10	748,5	8,9	NE
31	748,2	7,1	NE	747,1	7,5	»	10	»	»	
				Moyennes.						
1 à 10	752,17	11,77		751,88	13,81		5,2	751,68	13,81	
11 à 20	747,31	8,62		746,41	10,19		6,1	745,81	10,15	
21 à 31	746,56	7,81		746,23	9,24		8,1	746,03	9,57	
1 à 31	748,61	9,35		748,11	11,02		6,5	747,84	11,18	

Digitized by Google

ÉR. EXTRÊMES.			PLUIE en 24 h. et en millim	REMARQUES JOURNALIÈRES.
u.	Maximum.	Moyen.		
	o	o	mm	
2,0	15,1	10,0	1,6	
0,0	16,8	13,4	4,2	
9,0	13,6	11,3	5,8	Beau temps.
5,5	14,5	10,0	»	Id.
6,0	16,9	11,4	»	Id. Bl_1; Petite brise NE.
7,2	15,3	11,3	»	Id. Bl_1.
5,1	15,0	10,0	»	Id. Bl_1 faible.
3,0	11,6	8,3	»	Id. Bl_1 id.
8,9	15,0	11,9	»	Id Bl_1 id.
8,0	11,5	9,8	»	Id.
4,5	13,7	9,1	»	Temps très-beau ; Bl_1 le soir.
8,9	14,7	11,8	»	Id.
9,6	13,5	11,5	»	
5,4	11,5	8,4	»	
5,0	8,5	6,7	0,8	B_1l.
0,5	9,4	4,9	»	Bl_1.
1,5	6,1	2,3	3,9	Bl_3 matin et soir ; gelée.
3,7	9,3	6,5	0,7	
4,5	10,9	7,7	19,7	Tempête nuit du 19 au 20.
4,7	10,8	7,8	»	Tempête.
2,5	8,9	5,7	27,3	
2,3	9,1	5,7	»	Bl_1.
4,1	10,6	7,3	»	Bl_1, temps humide.
7,1	13,3	10,2	0,4	Bl_1 id.
5,3	11,9	9,1	»	
7,5	14,5	11,0	»	Beau temps.
3,2	10,9	7,0	»	Id.
4,1	7,5	5,8	»	Bl_1.
4,3	9,1	6,7	»	Bl_1.
7 1	9,3	8,2	»	Bl_1.
6,0	8,2	7,1	»	Bl_1.
Moyennes.			Somm.	
6,97	14,53	10,74	11,6	La température moyenne du mois d'octobre 1879 est d'environ 1°,4 plus basse que la valeur qu'elle doit avoir d'après la moyenne déduite d'un grand nombre d'années.
4,53	10,84	7,67	25,1	
4,95	10,30	7,62	27,7	
5,47	11,83	8,65	64,4	

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.			1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.		
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	Bar. à 0°.	Temp extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.
	mm	°		mm	°			mm	°	
1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3	749,9	5,1	NO	749,9	6,0	Cm	10	750,1	6,5	NO
4	756,0	6,7	ONO	756,0	7,5	»	10	756,5	7,5	O
5	758,7	6,0	O	758,0	7,6	»	10	757,7	6,5	OSO
6	756,6	6,8	O	756,3	7,1	»	10	755,0	3,0	SO
7	754,8	9,5	ONO	755,3	10,1	»	10	757,2	9,1	NNO
8	760,3	8,2	N	760,2	9,5	»	10	760,0	9,1	N
9	756,3	5,5	NE 1	755,8	8,5	»	0	755,0	8,3	E
10	751,5	3,5	SE 2	750,2	8,5	Cm	7	749,5	8,3	SO
11	748,9	7,6	SO 3	748,0	8,8	»	7	746,6	8,3	SO
12	739,8	6,5	SO 5	739,8	7,5	Cm	3	740,0	6,0	SO 4
13	743,9	2,3	SO 4	744,3	4,5	Sr	8	744,9	3,0	SO
14	747,6	2,7	ONO	747,9	4,3	Cm	8	748,2	3,7	ONO
15	753,5	— 4,8	N	753,8	— 0,8	Cm	8	754,3	— 0,5	N
16	754,2	1,0	ONO	753,9	1,3	»	10	753,0	2,5	ONO
17	750,1	5,0	O	750,5	4,5	»	10	750,8	5,5	O
18	747,1	7,5	O	747,3	9,5	Cm	8	748,0	8,7	NO
19	750,0	2,1	NNE	748,9	3,5	»	0	748,2	3,0	NE
20	742,2	— 0,7	NE	741,8	— 0,5	»	10	741,1	0,0	NE
21	744,1	1,3	NE	744 8	0,0	»	10	745,1	2,1	NE
22	747,9	0,0	NE	746,5	1,5	»	10	745,3	3,5	NE
23	745,6	1,7	N	745,3	4,5	»	10	744,0	4,6	N
24	746,1	1,7	NO	747,2	3,4	»	10	748,2	1,1	N
25	749,8	0,5	NE	748,9	0,6	»	8	747,9	9,5	NE
26	744,7	— 1,5	NE	744,2	— 1,3	»	10	743,4	— 2,0	NE
27	744,1	— 3,1	NE	744,0	— 2,9	»	10	743,7	— 3,3	NE
28	744,9	— 5,3	NE	744,0	— 3,5	»	0	745,0	— 2,7	NE
29	740,7	— 3,9	NE	740,0	— 1,5	Sr	3	739,8	— 1,3	N
30	738,2	— 2,5	NE	737,6	— 1,3	Cm	4	737,6	— 1,0	NE
				Moyennes.						
1 à 10	753,51	6,38		755,21	8,10		8,4	7. 5,12	7,79	
11 à 20	747.73	2,95		747,59	4,23		7,2	747,31	4,02	
21 à 30	744,61	—1,11		744,25	0,05		7,5	743,80	0,15	
1 à 30	748,84	2,47		748,75	3,84		7,6	748,36	3,71	

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
»	»	»	»	
»	»	»	1,1	Grêle à 1 h. après-midi.
2,1	7,1	4,6	»	
3,1	7,8	5,5	1,2	
4,7	7,9	6,3	2,0	Bl_1.
5,1	7,3	6,2	»	Bl_1.
6,3	10,5	8,4	»	Bl_1.
6,7	7,7	8,2	»	Bl_2.
2,3	9,1	5,7	»	Ciel très-pur à midi.
— 0,5	8,7	4,1	»	
6,5	8,9	7,7	0,9	
3,7	7,6	5,6	4,4	Tempête et grêle, nuit du 11 au 12.
0,0	4,8	2,4	2,7	
1,2	4,8	3,0	0,1	Bl_1 ; — neige : quelques flocons. N. L. à 0 h. 48 m.
— 3,0	— 0,2	— 1,6	»	Bl_1. [du matin.
— 2,5	2,5	2,5	»	Bl_1.
2,7	5,7	5,7	»	
4,6	9,7	9,7	3,7	
0,5	3,6	3,6	0,9	
— 3,0	0,1	— 0,1	»	Neige.
— 1,0	2,3	0,6	12,8	Bl_1 le matin ; — Neige à partir de 9 h.
— 0,2	3,6	1,7	7,3	Mesuré 0^m,09 de neige ; — dégel.
2,9	4,7	3,8	16,2	Bl_3 ; — dégel.
1,2	3,4	2,3	»	Mesuré 0,008 de neige.
— 0,2	0,7	0,2	»	Le pré Saint-Symphorien est inondé.
— 2,4	— 1,0	— 1,7	»	Les eaux se retirent. — A midi neige : quelq. flocons.
— 3,7	— 2,9	— 3,3	»	Les eaux continuent à se retirer.
— 8,5	— 2,7	— 5,6	»	Gelée blanche ; — ciel très-pur à midi. P. L.
— 8,6	— 1,3	— 4,9	»	La Moselle est prise au pont des Roches.
— 5,7	— 1,0	— 3,2	»	
Moyennes.			Somm.	
3,72	8,51	6,11	4,3	Mois de novembre froid. Il est de 2°,49 au-dessous de
1,07	4,75	2,91	12,7	la valeur normale 4°,91.
—2,62	0,88	—1,02	36,3	
0,51	4,53	2,42	53,3	Ces moyennes portent sur 28 jours.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN.				1 HEURE APRÈS MIDI.				4 HEURES DU SOIR.			
	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.		Bar. à 0°.	Temp. extér.	Config. des nuages.	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	737,0	— 2,7	NE	1	737,0	— 2,7	»	10	738,3	— 2,9	NE	
2	742,4	— 8,5	NNE	3	742,5	— 7,8	»	0	743,1	— 7,0	NNO	3
3	742,9	—11,3	N		741,3	—10,7	»	0	740,0	—10,5	N	
4	730,9	— 7,5	NNO		729,9	— 5,7	»	10	727,3	— 7,0	N	
5	726,7	— 6,5	SO	4	733,1	— 7,5	»	10	737,1	— 6,7	SO	3
6	738,3	— 3,0	NO		739,7	— 5,5	»	2	742,0	— 7,0	NO	
7	756,6	—15,3	NE		757,7	—13,5	»	0	758,3	—13,6	NE	
8	759,9	—17,5	NE		759,8	—14,5	»	10	760,0	—15,5	NE	
9	761,2	—16,7	N		760,3	—13,5	»	0	760,0	—11,5	N	
10	757,9	—19,5	ONO		757,1	—15,4	»	10	756,2	—12,5	ENE	
11	760,0	—10,0	N		759,8	— 8,4	»	10	759,6	— 7,4	NO	
12	760,4	— 5,4	NO		760,2	— 4,4	»	10	760,1	— 4,6	ONO	
13	762,0	— 7,4	N		762,5	— 6,0	»	0	762,0	— 5,4	N	
14	760,9	—13,5	NE		760,3	—11,8	»	10	759,3	—10,5	N	
15	758,3	—11,8	N	2	757,2	— 7,5	»	0	756,7	— 9,1	NE	
16	758,3	—16,4	N	2	757,8	—13,7	»	0	757,0	—11,5	NNE	
17	756,3	—14,9	N	2	755,4	—13,0	»	5	754,2	—10,0	N	
18	758,7	— 9,7	N		757,9	— 8,1	»	0	758,2	— 7,0	N	
19	757,3	— 4,4	NE		757,2	— 1,5	»	0	757,3	— 2,3	NE	
20	758,2	— 5,6	NE		757,8	— 4,4	»	0	757,2	— 5,5	NE	
21	757,2	—11,1	NE	2	757,2	— 9,0	»	0	757,5	— 9,3	NE	
22	760,4	—15,7	NO	2	760,7	—12,5	»	10	762,0	—12,0	NE	
23	766,1	—12,3	N	2	764,9	— 9,0	»	0	763,1	— 5,2	N	
24	760,6	—12,7	ENE		760,2	—11,0	»	0	759,8	—1,00	NE	
25	760,5	—14,2	NNO		»	»	»	»	»	»	»	
26	»	— »	NE		758,4	— 5,0	»	0	758,4	— 5,3	NE	
27	759,2	— 7,0	NE		759,1	— 6,1	»	0	759,3	— 6,5	NE	
28	760,2	—10,1	NE		758,5	— 8,2	»	0	757,9	— 7,0	SE	
29	752,0	2,5	S	2	750,6	1,5	»	10	749,8	3,4	S	
30	750,2	1,6	S	2	750,0	1,6	»	10	747,0	2,1	SO	
31	749,2	2,7	SO	3	747,6	3,6	»	10	745,6	4,3	SO	
					Moyennes.							
1 à 10	745,38	—11,15			745,81	—9,68		5,2	746,23	—9,42		
11 à 20	759,13	— 9,91			758,61	—7,88		3,5	758,16	— 7,33		
21 à 31	757,56	—7,63			756,72	—5,41		4,0	756,04	— 4,55		
1 à 31	754,02	—9,56			753,72	—7,66		4,2	753,48	—7,10		

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES. Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
— 3,7	— 1,3	— 2,6	2,8	Neige : 0m,05 d'épaisseur à 10 h. du matin. G. bl.
— 9,3	— 6,5	— 8,0	0,9	Mesuré 0m,01 de plus que la veille. G. bl.
—17,4	—10,3	—13,9	»	La Moselle est prise. G. bl.
—12,4	— 5,7	— 9,0	»	Neige : 0m,07 à 2 h. 20. Verglas le soir.
—12,6	— 6,7	— 9,6	7,9	Tempête de neige le 4 ; le baromètre remonte avec une [rapidité remarquable.
— 7,0	— 3,0	— 5,0	4,9	Mesuré 0,195 de neige à 10 h. du matin.
—17,0	—12,7	—14,8	»	Bl$_2$ le soir, jolie brise NE.
—20,5	—14,5	—17,5	»	Bl$_3$ Le thermomètre est descendu à — 20,5.
—18,6	—11,4	—15,0	»	Bl$_1$.
—20,7	—12,5	—16,6	»	Neige après-midi.
—1,30	— 7,4	—10,2	»	Bl$_1$; G. bl.
— 7,5	— 4,1	— 5,8	»	B$_1$.
— 9,0	— 4,4	— 6,7	»	G. bl. ; le baromètre est très-haut. N. L. à 11 h. 15
—17,1	— 9,7	—13,4	»	G. bl [m. du matin.
—16,8	— 7,5	—12,1	»	Jolie brise N
—17,9	—11,1	—14,0	»	Bl$_1$. G. bl. Jolie brise.
—18,3	— 9,7	—14,3	»	Bl$_2$. Id.
—11,5	— 7,0	— 9,2	»	Bl$_3$: on voit à peine la cathédrale depuis la biblio-
— 8,2	— 1,4	— 4,8	»	Stratus à 10 h. du matin ; temps clair. [thèque.
— 8,5	— 4,3	— 6,4	»	Beau temps.
—12,6	— 9,0	—10,8	»	Bl$_1$; jolie brise NE.
—18,0	—12,0	—15,0	»	Bl$_3$.
—16,8	— 5,0	—10,9	»	Pression atmosphérique 766,1 !
—15,0	— 9,7	—12,3	»	Bl$_3$. Ciel pur à midi.
—19,1	—11,0	—15,0	»	Bl$_1$. Id.
— 9,0	— 4,5	— 7,0	»	Id.
—10,1	— 6,5	— 8,3	»	Id.
—17,1	— 7,0	—12,0	»	34 jours de gelée sans interruption. P. L.
0,3	3,4	1,7	»	Le dégel a commencé dans la nuit du 28 au 29.
0,6	2,2	1,4	9,3	Le 28, à 7 h. du matin, aurore boréale très-belle.
0,4	4,5	2,5	2,4	
Moyennes.			Somm	En résumé, mois excessivement froid. A la campagne,
-13,92	—8,50	-11,20	16,5	le thermomètre est descendu à — 26° et même à
-12,84	—6,76	—9,80	»	— 27°. On ne se souvient pas d'avoir observé d'aussi
-10,61	—4,96	—7,78	11,7	basses températures dans le pays messin. La moyenne
-12,46	—6,74	—9,59	28,2	est au-dessous de la valeur normale + 1,87 d'un nombre de degrés égal à 11,46.

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1879.

Pressions atmosphériques.

MOIS.	MOYENNES DES PRESSIONS.			Différences de 10 h. à 4 h.	PRESSIONS EXTRÊMES.				Différences des pressions extrêmes.
	à 10 heur.	à 1 heure après midi.	à 4 heures		minima absolus.	DATES.	maxima absolus.	DATES.	
	mm	mm	mm	mm	mm		mm		mm
Janvier...	744,73	744,55	744,56	0,17	731,5	8	755,9	13	24,4
Février...	734,80	734,47	734,11	0,69	719,8	17	747,6	1	27,8
Mars.....	745,69	745,84	745,08	0,61	731,0	27	760,3	8	29,3
Avril.....	737,22	736,95	736,81	0,41	725,2	8	749,9	30	24,7
Mai.....	744,68	744,38	743,92	0,76	734,1	27	751,5	4	17,4
Juin.....	744,34	743,86	743,44	0,90	737,0	17	750,8	14	13,8
Juillet....	743,04	742,81	742,59	0,45	734,5	22	751,4	28	16,9
Août	744,87	744,71	744,31	0,56	739,5	16	750,9	30	11,4
Septembre	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Octobre ..	748,61	748,11	747,84	0,77	731,0	20	757,6	12	26,6
Novembre.	748,84	748,75	748,36	0,48	737,6	30	760,3	8	22,7
Décembre.	754,02	753,72	753,48	0,54	726,7	5	766,1	23	39,4
Moyennes.	744,62	744,38	744,05	0,57	731,62	..	754,75	..	23,13
Moyennes de 10 h. et de 4 h. : 744,33				Ext. :	719,8	17 Févr.	766,1	23 Déc.	39,4

Différence des pressions extrêmes de l'année :
766,1 — 719,8 = 46,3.

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1879.

Températures

MOIS.	MOYENNES DES TEMPÉRATURES. à 10 heur.	à 1 heure après midi.	à 4 heures.	TEMPÉRATURES. minima de chaque mois.	DATES.	TEMPÉRATURES. maxima de chaque mois	DATES.	Différences des températ. extrêmes.
Janvier...	— 0,69	— 0,07	— 0,36	— 11,0	13	10,7	1	21,7
Février..	2,03	3,12	3,02	— 2,2	25	12,3	10	14,5
Mars	4,85	7,17	7,33	— 2,5	3	13,8	20	16,3
Avril.....	8,66	10,82	10,85	— 3,0	12	17,5	1	20,5
Mai.....	11,39	13,87	14,20	0,0	7	23,0	22	25,0
Juin	18,04	20,47	20,01	9,7	4	28,0	28	18,3
Juillet....	16,53	18,56	18,76	9,7	11	26,9	31	17,2
Août.....	19,48	21,51	22,10	10,5	12	31,6	3	21,1
Septembre	14,65	»	19,94	8,1	2	26,2	6	18,1
Octobre ..	9,33	11,02	11,18	— 1,5	17	16,9	5	18,4
Novembre.	2,47	3,84	3,71	— 8,6	29	10,5	7	19,1
Décembre	— 9,56	— 7,66	— 7,10	—20,7	10	3,4	29	24,1
Moyennes.	8,09	9,33	10,30	—0,96	..	18,40	...	19,3

Moyenne : 8,72

Extrêmes..... —20,7 (10 déc.) 31,6 (3 août) 24,1

Différence des températures extrêmes de l'année : 31,6 + 20,7 = 52,3.

Digitized by Google

Températures *(Suite).*

TEMPÉRATURES JOURNALIÈRES EXTRÊMES.

MOIS.	MOYENNES des minima.	MOYENNES des maxima.	DIFFÉRENCES.	MOYENNES.
Janvier	— 2,37	0,54	2,91	— 0,91
Février.....	0,66	4,05	3,39	2,35
Mars	1,76	7,99	8,23	4,87
Avril.....	4,10	11,38	7,28	7,74
Mai.....	5,89	15,24	9,35	10,56
Juin.....	12,58	21,64	9,06	17,11
Juillet.....	12,09	19,85	7,76	15,97
Août	14,49	23.01	8,52	18,75
Septembre.....	12,52	20,64	8,12	16,57
Octobre	5,47	11,83	6,36	8,65
Novembre.....	0,51	4,33	3,82	2,42
Décembre.....	—12,46	— 6,74	5,72	— 9,59
	4,60	11,15	6,71	
	7,87			7,87

NOTA. — D'après les moyennes de ce tableau, on voit que la température moyenne 7,87 en 1879 a été d'environ 2° plus basse que sa valeur habituelle 9,94. L'année 1879 doit donc être considérée comme ayant été très-froide.

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1879.

Vents et Nébulosité.

MOIS.	Nombres de jours où, à 10 heures du matin, le vent a été								Nébulosité moyenne à midi exprimée en centièmes.
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	
Janvier...	7	12	2	2	1	3	3	1	0,85
Février...	2	7	1	»	4	8	5	»	0,87
Mars.....	2	10	1	»	5	5	2	3	0,74
Avril. ...	4	6	3	2	3	3	5	1	0,84
Mai.....	11	6	2	1	1	6	»	3	0,66
Juin	1	3	4	»	6	8	7	1	0,65
Juillet....	1	5	2	1	2	12	4	4	0,61
Août.....	2	7	»	2	1	14	5	»	0,61
Septembre.	10	4	4	»	4	1	6	1	»
Octobre...	1	14	2	»	2	4	4	4	0,65
Novembre.	4	10	»	1	»	3	8	2	0,76
Décembre.	11	11	1	»	2	2	1	3	0,42
Sommes [1].	56	95	22	9	31	69	50	23	0,69
	138	268	62	25	87	194	141	65	Nébulosité moyenne pour l'année.
	Nombres proportionnels pour 1000 vents.								

[1] La somme des nombres de vents inscrits dans la ligne horizontale en regard du mot *sommes* forme un total moindre que 365, à cause de quelques lacunes dans les observations.

Digitized by Google

Résumé des observations météorologiques faites à Metz en 1879.

Hydrométéores.

MOIS.	Nombre de jours de							Pluies sur la terrasse.						
								Pour les régions						
	pluie.	grêle.	neige.	gelée.	tonnerre, orages.	tempête.	brouillard.	NE	SE	SO	NO	Totales.	Maxima en 24 heures.	Dates.
Janv..	9	»	4	23	»	1	12	39,4	3,5	7,4	13,6	63,9	23,1	23
Fév...	20	2	12	15	»	3	4	6,7	0,6	65,1	22,8	95,2	18,4	4
Mars .	11	»	6	7	»	»	12	4,8	2,9	3,4	0,4	11,5	2,9	30
Avril .	16	»	2	2	»	»	2	5,6	24,9	16,3	16,3	63,1	14,0	3
Mai ..	15	»	1	»	2	»	1	19,2	7,3	9,6	4,3	40,4	8,2	28
Juin..	18	»	»	»	6	2	2	4,4	21,5	51,4	11,4	88,7	19,5	17
Juillet.	24	»	»	»	6	2	1	5.5	17,9	132,6	3,1	159,1	30,4	27
Août .	14	1	»	»	3	»	3	43,0	»	53,0	1,9	97,9	21.3	16
Sept..	8	»	»	»	»	»	1	14,5	14,4	13,6	9,3	51,8	28,2	16
Oct...	9	»	»	1	»	2	16	0,9	1,3	47,7	14,5	64,4	27,3	21
Nov...	12	2	6	12	»	1	9	36,5	0,3	11,2	5,3	53,3	16,2	25
Déc. .	6	»	5	28	»	1	12	7,6	4,7	11,9	4,0	28,2	9,3	30
Sommes	162	5	36	88	17	12	75	188,1	99,3	423,2	106,9	817,5	Plus grand maximum en 24 h. : 30mm,4 le 27 juil	

Moyenne par jour de pluie..... $\frac{817,5}{162} = 5^{mm},04.$

Digitized by Google

TEMPÉR. EXTRÊMES Minimum.	Maximum.	Moyen.	PLUIE en 24 h. et en millim.	REMARQUES JOURNALIÈRES.
°	°	°	mm	
— 2,5	0,5	— 1,0	0,5	Neige le matin ; elle fond en touchant le sol.
— 2,0	3,4	0,7	»	Bl_1.
0,5	3,5	1,9	1,5	P_2.
3,5	6,1	4,8	18,4	P_1 ; Neige le soir.
— 1,5	0,7	— 0,4	0,2	
— 0,5	2,7	1,2	0,4	Neige pendant la nuit du 5 au 6.
5,5	7,7	5,6	0,3	P_1 ; — P. L. le 7, à 1 h. 51 min. matin
5,7	7,8	6,7	7,6	Tempête nuit du 7 au 8.
6,7	8,9	7,8	9,5	
7,5	12,3	9,9	1,2	
6,5	9,5	8,0	7,1	
5,1	9,5	7,2	»	Une zône de basses pressions traverse de l'Ouest
2,3	5,7	4,0	»	à l'Est toute l'Europe, dans les journées du 16,
1,4	5,4	3,4	»	du 17 et du 18 ; — P_1, le 14.
— 0,4	5,2	2 4	1,5	D. Q. le 13, à 7 h. 3 min. du soir.
0,7	5,1	2,9	»	P_2 ; — Grêle l'après-midi.
0,1	5,9	3,0	5,6	P_1 ; Neige fondante ; — tempête ; — Grêle le soir.
0,5	3,7	2,1	7,8	Temps très-sombre à 1 h. 35 ; — tempête ; — Neige
— 0,2	3,5	1,6	3,2	P_2 ; Neige fondante nuit du 19-20. [fondante.]
— 0,2	0,0	— 0,1	5,7	Neige fond. ; — abondante vers 3 h. $^1/_2$ après-midi.
— 0,2	2,5	1,6	14,5	Neige : 0,11 d'épaisseur à 9 h. $^1/_2$ du matin.
— 1,0	3 0	1,	2,8	N. L. le 21 à 4 h, 12 min. matin.
— 2,5	1,7	— 0,4	»	Bl_1.
— 5,0	— 0,4	— 1,7	»	Flocons de neige ; Bl_1.
— 3,5	— 1,0	— 2,2	»	Neige le 25 et nuit du 25 au 26 ; Bl_2 le soir.
— 2,5	0,0	— 1,2	3,4	Epaisseur de neige : 0,08. Vent NO à midi.
— 3,0	— 0,4	— 1,7	4,1	Neige ; épaisseur : 0,03 de plus que le 26.
— 2,5	1,3	— 0,6	0,3	Eaux de la Moselle et de la Seille très-fortes.
Moyennes.			Somm.	
2,11	5,54	3,72	39,2	Le mois de février 1879 a une température
1,58	5,35	3,45	30,9	moyenne 2,36 qui est à peu près la même que
—2,27	0,84	—0,71	25,1	la moyenne normale 2,35 déduite de 50 années
0,66	4,05	2,36	95,2	d'observations.

Digitized by Google

DATES.	10 HEURES DU MATIN				1 HEURE APRÈS-MIDI.				4 HEURES DU SOIR			
	Bar. à 0°.	Temp. exter.	Vent		Bar. à 0°.	Temp. exter.	Config. des nuages	Nébulosité.	Bar. à 0°.	Temp. extér.	Vent.	
	mm	°			mm	°			mm	°		
1	744,3	0,6	S	2	745,3	3,0	»	10	746.4	3,5	SE	
2	749.8	4·3	N	2	749,9	5,0	»	10	749,0	4,5	NO	
3	746.3	— 1,5	O	2	745,8	0,5	»	10	945,2	1,0	O	
4	748,7	5,0	NO	1	749,0	5,1	»	7	749,8	5,5	N	
5	751,6	3,0	S		751,2	6,9	Cm	6	705,8	6,0	S	
6	750,4	7,5	SO		750,4	8,1	Cm	10	750,5	8,0	SO	
7	758,1	0,7	O ?		758.9	2,9	Cm	10	758,9	3,5	NE	
8	760,3	3,0	NE		760,3	8,0	Cm	0	759,3	9,0	NE	
9	759,0	5,1	NE		758.5	7,0	Cm	0	758,2	8,0	NE	
10	757,8	6,0	ENE		756,4	9,3	Cm	10	752,0	9,0	NE	
11	750.8	6,0	SO	2	750,8	7,0	»	10	750,6	8,0	O	
12	750,6	5,1	SO	3	750,0	6,6	»	7	745,8	6,6	SO	
13	749,3	3,0	NO	3	749,9	3,0	»	5	749,7	3,0	ONO	
14	750,0	0,0	N	2	750,1	1,0	»	4	749,9	0,7	NNE	
15	744,5	3,0	S	1	743,6	7,1	»	8	740,9	7,5	SO	
16	741,8	8,0	SO	1	742.5	9,5	»	5	745,7	9,0	SO	
17	747,4	8,3	NO		747,4	10,5	Cm	8	747,2	10,0	NO	
18	746,9	3 0	NE		744,8	8,5	»	5	745,7	8,4	NE	
19	740,3	6,0	NE		738,7	12,5	»	7	739,0	13,0	NE	
20	737,1	9,0	NE		736,6	13,5	»	7	736,0	15,6	NE	
21	739,5	10,0	»		738,1	12,5	Cm	8	735,0	12,0	»	
22	734,0	7,0	»		»	»	»	»	»	»	»	
23	»	»	»		»	»	»	»	»	»	»	
24	737,3	— 0.5	NE	2	737,4	— 0,2	»	10	737.3	0.3	NE	
25	738,5	— 0,3	NE	2	738,5	0,3	»	10	738,2	1,2	NE	
26	737,8	3,1	NE	2	736,9	7,0	»	9	735,0	6,0	NE	
27	734,1	6,5	NE	1	732,9	10.0	»	5	731,0	11,0	NE	
28	735.5	6,5	NE	2	736,2	10,3	»	5	737,0	10,5	ENE	
29	744,6	8,0	SSE	2	744,1	10,5	»	10	742,7	10.7	S	
30	743,2	10,5	SO	2	744,1	10,7	»	9	742,6	10,8	SO	
31	741,5	11,5	SSO	2	741,0	12,5	»	10	740,3	12,5	SE	
					Moyennes.							
1 à 10	752,63	3,17			752,87	5,81		7,3	751,99	5,80		
11 à 20	745,87	5 14			745,55	7,92		6,6	744,65	7,98		
21 à 31	738,58	6,23			738,69	8,18		8,4	737,88	8,53		
1 à 31	745,69	4,85			745,84	7,17		7,4	745.08	7,33		

Digitized by Google

APPENDICES ET EXTRAITS

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1879-1880.

I. — Ouvrages divers.

A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie.

BELLEVOYE (A.) : *Mœurs des Anthrenus qui vivent dans les environs de Metz.* In-8, 16 p. Metz, J. Verronnais, s. d.
Extrait du *XV^e Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz*, 2^e partie.

BRIQUEL (C.) : *Note sur l'Artemia salina.* In-8, 10 p.
Nancy, Crépin-Leblond, 1879.

— *L'Écrevisse.* — 1^re Lettre. In-8, 4 p.
Nancy, Crépin-Leblond, 1879.

— *Petite Faune, ou Description des animaux que l'on rencontre le plus fréquemment en France.* Nouvelle édition. Un vol. in-12, 234-VIII p. Nancy, 1879.

CHABERT (M.) : *Rapport sur le projet de statuts de la Nancéienne, Société d'assurances,* etc. In-8, 27 p.
Nancy, N. Colin, 1879.

— *Notice sur un bienfaiteur de Vouxey, l'abbé Duquesnoi.* In-8, 7 p. Épinal, V. Collot, s. d.
Extrait des *Annales de la Société d'émulation des Vosges.*

Digitized by Google

DAUBRÉE : *Recherches expérimentales sur les cassures qui traversent l'écorce terrestre, particulièrement celles qui sont connues sous les noms de* Joints *et de* Failles. In-4, 17 p. Paris, Gauthier-Villars, s. d.

Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LXXXVI ; séances des 14 janv. et 14 fév. 1878.

— *Expériences tendant à imiter des formes diverses de ploiements, contournements et ruptures que présente l'écorce terrestre.* In-4, 15 p. Paris, Gauthier-Villars, s. d.

Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LXXXVI ; séances des 25 mars, 8 et 14 av. 1878.

— *Application de la méthode expérimentale à l'étude des cassures terrestres.* In-4, 9 p. Paris, Gauthier-Villars, s. d.

Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LXXXVIII ; séances des 31 mars et 7 av. 1879.

— *Expériences relatives à la chaleur qui a pu se développer par les actions mécaniques dans l'intérieur des roches, particulièrement dans les argiles ; conséquences pour certains phénomènes géologiques, notamment pour le métamorphisme.* In-4, 15 p. Paris, Gauthier-Villars, s. d.

Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. LXXXVI ; séances des 29 av. et 6 mai 1878.

FRIREN (l'abbé A.) : *Flore adventive du Sablon, ou Observation sur quelques plantes récemment introduites aux portes de Metz.* In-8, 24 p. Metz, J. Verronnais, 1879.

Extrait du *XV^e Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Metz*, 2^e partie.

GANDELET (Albert) : *Pie IX et l'Immaculée Conception.* In-8, 30 p. Namur, Wesmael-Charlier, 1879.

GUILLAUME (l'abbé) : *Notice historique et archéologique sur l'abbaye de Saint-Mansui-lès-Toul.* In-8, 22 p., avec une vue générale de l'abbaye. Nancy, L. Wiener, 1879.

Digitized by Google

— *Notice sur le fragment de l'un des clous de la Passion de Notre-Seigneur, vénéré dans l'insigne cathédrale de Toul.* In-8, 22 p. Nancy, N. Colin, 1880.

LECADRE (le Dr) : *Quelques considérations sur la rage.* In-8, 5 p. Paris, Chaix et Cie, s. d.

Extrait des *Séances de l'Association française, pour l'avancement des sciences.* Congrès de Paris ; séance du 27 avril 1878.

— *Exposé statistique et médical relatif à l'année 1878.* In-8, 30 p. Havre, Lepelletier, 1879.

Extrait du *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses ;* année 1878.

ORBAIN : *Discours prononcé à la séance annuelle de l'Académie de Metz du 23 mai 1875.* In-8, 16 p. Metz, Ch. Thomas, s. d.

Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz.*

PROST (Aug.) : *Notice sur un sceau de Landfriede.* In-8, 72 p. Paris, 1879.

Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de France,* t. XXXIX.

QUETELET (Ernest) : *Recherches sur les mouvements de l'aiguille aimantée à Bruxelles.* In-4, 29 p. Bruxelles, F. Hayez, s. d.

Extrait du t. XLIII des *Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique ;* 1879.

— *Recherches sur les mouvements de l'aiguille aimantée à Bruxelles.* In-8, 7 p. Bruxelles, F. Hayez, s. d.

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique,* 2e série, t. XLV, n° 2 ; 1879.

ROBERT (F. des) : *Les Tapisseries du château de Bar.* In-8, 4 p. Nancy, Crépin-Leblond, s. d.

Digitized by Google

— *Voyage de Renée de Bourbon à Metz (1523)*. In-8, 46 p., avec une planche représentant un vitrail de la cathédrale de Metz. Nancy, Crépin-Leblond, 1880.

Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine;* 1879.

SCHUSTER (A.): *Catalogue des ouvrages imprimés de la bibliothèque municipale de Metz.* 2e fasc. In-8, 96 p. Metz, J. Verronnais, 1877.

SIMONIN (E.): *De l'emploi de l'Ether sulfurique et du Chloroforme à la clinique chirurgicale de Nancy.* T. II, 2e part. In-8, 662 p. Paris, J.-B. Baillière, 1879.

TERQUEM (O.): *Mémoires de la Société géologique de France*; 3e sér., t. Ier. — III. *Les foraminifères et les entomostracés-ostracodes du pliocène supérieur de l'île de Rhodes.* In-4, 128-VII p. et 14 pl. Paris, 1878.

VIRLET (le colonel): *Notice sur l'emploi du baromètre pour les avertissements agricoles.* In-8, 42 p. Châlons-sur-Marne, E. Martin, 1879.

B. Ouvrages dont les auteurs sont étrangers à l'Académie.

ARNOULT (Mme Clarisse): *La Source du bonheur; peinture de mœurs.* In-12, 180 p. Paris. 1878.

BLASIUS (Dr Wilh.): *Die Neuaufstellung des Herzogl. Naturhistorischen Museums in Braunschweig.* In-12 de 50 p., avec un plan du musée. Braunschweig, 1879.

BRÉMOND (Alphonse): *Monographie de la seigneurie de Preisch (Luxembourg-Lorraine).* In-8, 122 p., avec dessins d'armoiries dans le texte et gravure hors texte de la chapelle de Preisch. Metz, Ch. Thomas, 1879.

— *Histoire de l'hôtel de Garyan, situé en Nexirue, à Metz.* In-8 de 16 p. avec photographie de la façade de l'hôtel. Metz, Ch. Thomas, 1878.

Digitized by Google

— *La Moselle nobiliaire et héraldique.* Gr. in-8 de 16 p., avec plusieurs dessins d'armoiries dans le texte.
Metz, Ch. Thomas, 1879.

BROCH (Dr O.-J.) : *Le royaume de Norvége et le peuple Norvégien, ses rapports sociaux, hygiène, moyens d'existence, sauvetage, moyens de communication et économie.* 1 vol. grand in-8, 380 p., avec une carte de la Norvége. Christiania, Malling, 1876.

CHEREST (Aimé) : *L'Archiprêtre, épisode de la guerre de cent ans au XIVe siècle.* 1 vol. in-8, 410 p.
Paris, Claudin, 1879.

FORTIER (Charles) : *Le département de l'Eure à l'Exposition universelle de 1878.* 1 vol. in-8. 256 p.
Évreux, Ch. Herissey, 1879.

GRANDGAIGNAGE (Edm) : *Histoire du péage de l'Escaut depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.* In-8, 176 p., 2 tab. et une carte.

HECHT (le Dr) : *Les colonies lorraines et alsaciennes en Hongrie.* In-8, 54 p., avec carte.
Nancy, Berger-Levrault, 1879.
Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas,* 1878.

HOUZEAU (J.-C.) et BUIJS-BALLOT (C.-H.-D). Voir : Observatoire royal de Bruxelles.

LETELLIER (C.-L.-A.) : *Le mot Dieu, étude philologique sur la pensée, la raison et la vérité relative.* 1 vol. in-8, 424 p. Paris-Caen, 1880.

MAILLY (Ed.) : *Notice sur Ernest Quetelet.* In-12, 50 p. avec portrait. Bruxelles, F. Hayez, 1880.

MAXE-WERLY (L.) : *Notice sur une nouvelle série de monnaies « à la Croix ».* Gr. in-8, 31 p. et 2 pl. Bruxelles, 1879.
Extrait de la *Revue de Numismatique,* année 1879.

Digitized by Google

— *Numismatique de Remiremont et de Saint-Dié.* Gr. in-8, 83 p. et 6 pl. Nancy, Crépin-Leblond, 1879.

Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* pour 1879.

PANGBORN (J.-G.): *The new Rocky Mountain Tourist, Arkansas Valley and san Juan Guide.* In-4, 64 p. avec nombreux dessins dans le texte.

Chicago, Knigt et Leonard, 1878.

ROBERT (A.): *Rapport sur la question des traités de douanes.* In-4, 57 p. Rouen, H. Boissel, 1879.

Anonyme: *Minéral Map and général Statistics of new south Wales (Australia).* Carte coloriée de 46 sur 40, avec texte.

Sidney, Richard, 1876

II. — Publications officielles.

CHAMBRE DE COMMERCE DE METZ. — *Compte-rendu des délibérations de la Chambre de commerce de Metz,* du 11 juin 1872 au 31 décembre 1876. Gr. in-8, 72 p.

Metz, Ch Thomas, 1878.

— *Compte-rendu des travaux de la Chambre de commerce de Metz,* pendant l'année 1877. Gr. in-8, 35 p.

Metz, Ch. Thomas, 1878.

III. — Recueils des Académies, des Sociétés savantes, etc.

EUROPE.

ALSACE-LORRAINE, **Metz** *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Metz.* 2e sér., XVe cah., 1re part. 1 vol. in 8, 130 p. Metz, J. Verronnais, 1878.

Digitized by Google

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.* Mai à décembre 1879 ; janv. à mars 1880. 7 fasc. gr. in-8, pl. et tab. Mulhouse, v^e Bader, 1879, 1880.

— **Strasbourg.** *Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.* Bulletin trimestriel, t. XIII, 1879, 2^e, 3^e et 4^e fasc. 3 br. in-8. Strasbourg, Fischbach, 1879.

AUTRICHE-HONGRIE, **Budapest.** *Iahrbücher der Kön. Ung. central-Anstalt für Meteorologie und Erdmagnetismus, etc.*, herausgegeben von Dr. Guido Scheuzl. VII Bd. Jahrgang 1877. In-4 de 133 p. Budapest, 1879.

— **Graz.** *Mittheilung des historischen Vereines für Steiermarck.* XXVII Heft. In-8, 186 p., avec un dessin de la place du Marché de Mureck, avant 1665.

Beiträge zur Kunde Steiermärkischer Geschichtsquellen. 16 Jahrgang. 1 vol. in-8, 151 p. Gratz, 1879.

BAVIÈRE, **Munich.** *Königliche-bayerische Akademie der Vissenschaften. — Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe.* 1878, Bd. II, Heft III ; 1879, Bd. I, Heft I à IV, Bd. II, Heft I, II. 7 fasc. in-8.

Sitzungsberichte der mathematisch-physikalischen Classe. 1879, Heft I à IV ; 1880, Heft I. 6 fasc. in-8.

Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe. 15^ten Bd., 1^te Abth. 1 vol. in-4, 240 p.

Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe. 13^ten Bd., 2^te Abth. 1 vol. in-4, 274 p., 6 pl.

Abhandlungen der historischen Classe. 14 ^ten Bd., 3^te Abth. 1 vol. in-4, 196 p.

Ueber Calderons Sybille des Orients. Festrede gehalten, etc., von Wilhelm Meyer. In-4, 26 p.

BELGIQUE, **Anvers.** *Académie d'Archéologie de Belgique.* Bulletin. I, 1^er à 12^e fasc., 1868 à 1877 ; II, 1^er à 3^e fasc., 1875 à 1877 ; 2^e partie, I, 1879. 16 fasc. in-8, dont le dernier contient le plan d'Anvers, de 1531 à 1542. Anvers, 1868 à 1879.

Digitized by Google

Annales de la Société d'Archéologie de Belgique. T. XXXI à XXXIV. 4 vol. in-8. Anvers, 1875, 1878.

— **Arlon.** *Institut archéologique du Luxembourg.* Annales. T. XI, 25e fasc. 1 vol. gr. in-8, 293 p. et 2 pl. Arlon, A. Bruck, 1879.

— **Bruxelles.** *Annales de l'Observatoire royal de Bruxelles.* Nouv. série. Astronomie, t. I et II. 2 vol. in-4, 405 p., avec 5 cartes célestes, et 306 p., avec 6 pl. Bruxelles, F. Hayez, 1878, 1879.

Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles. 45e ann. 1878 et 46e ann. 1879. 2 vol, in-12, 381 et 373 p. Bruxelles, F. Hayez, 1877, 1878.

Observations météorologiques faites aux stations internationales de la Belgique et des Pays-Bas. 1re année 1877. In-4 de 58 p. Bruxelles, F. Hayez, 1878.

— **Liége.** *Mémoires de la Société royale des sciences de Liége.* 2e sér., t. VII et t. VIII. 2 vol. gr. in-8, 350 p. et 24 pl.; 528 p. et 5 pl. Bruxelles, F. Hayez, 1878.

— — *Annales de la Société géologique de Belgique.* T. V, 1877-1878. 1 vol. gr. in-8. 176 p. et 4 pl. Liége, A. Deck, 1878.

FRANCE :

AIN, **Bourg.** *Annales de la Société d'Emulation de l'Ain.* 12e ann., 1879, 2e, 3e et 4e trim.; 13e ann., 1880, 1er trim. 4 fasc. in-8. Bourg, 1879.

ALPES-MARITIMES, **Nice.** *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.* T. V. 1 vol gr. in-8, 391 p. et une carte des aqueducs romains de Cimiez (Cemenelum). Nice, 1878.

AVEYRON, **Rodez.** *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.* XI, du 1er juil. 1876 au 31 mars 1878. In-8, 173 p. Rodez, 1878.

Digitized by Google

Tables des matières contenues dans les publications de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. 1838-1876. 1 vol. in-8, 200 p. Rodez, s. d.

BOUCHES-DU-RHÔNE, **Aix.** *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.* T. X et XI. 2 vol. in-8, 486 et 500 p. Aix, 1878.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. In-8, 59 p. Aix, 1878.

— **Marseille.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.* Ann. 1877-1878. 1 vol. in-8, 526 p. Marseille, 1878.

CALVADOS, **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* 1 vol. in-8, 548 p. Caen, 1879.

CHARENTE-INFÉRIEURE, **Rochefort.** *Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.* Travaux. Années 1877-78. 1 vol. gr. in-8, 262 p. Rochefort, 1879.

CÔTE-D'OR, **Dijon.** *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.* 2e sér., t. XIV, ann. 1866-1867; 3e sér., t. V, ann. 1878-1879. 2 vol. in-8. Dijon, 1868, 1879.

DOUBS, **Besançon.** *Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.* Ann. 1876 et 1877; ann. 1878. 2 vol. in-8, 242 et 300 p. Besançon, 1878, 1879.

EURE, **Évreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.* 4e sér., t. III, 1876 et 1877, et t. IV. 2 vol. in-8 avec pl. Évreux, 1878, 1879.

FINISTÈRE, **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e sér., t. VI, 1er fasc. In-8 de 256 p. Brest, 1879.

GARONNE (HAUTE-), **Toulouse.** *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* 1880. 1 vol. in-8. Toulouse, 1880.

Digitized by Google

— — *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France.* Séances du 26 mars au 6 août 1878 ; du 26 nov. 1878 au 18 mars 1879 ; du 25 mars au 5 août 1879. 3 broch. in-4. Toulouse, 1878, 1879.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. T. XI, 5e et 6e liv. 1 vol in-4, 120 p. avec pl. Toulouse, 1878.

— — *Bulletin de la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.* T. III, ann. 1875-1876, 1re et 2e liv,; t. IV, ann. 1877-1878, 1re liv. 3 liv. in-8. Toulouse, s. d.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France.* T. VI, août, novembre et décembre 1878 ; T. VII, janv., fév., av., juin, août à décembre 1879. 13 fasc. in-8. Toulouse, s. d.

Table analytique des matières du Journal d'agriculture pratique.... de 1805 à 1872. In-8. Toulouse, 1873.

GIRONDE, **Bordeaux**. *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux.* 4e sér., t. II, liv. 3e à 6e et dern.; t. III, liv. 1re à 4e. 8 fasc. gr. in-8. Bordeaux, 1878, 1879.

ISÈRE, **Grenoble**. *Bulletin de l'Académie Delphinale.* 3e sér. T. XIII et XIV. 2 vol. in-8, 375 et 370 p. avec pl. Grenoble, 1878, 1879.

JURA, **Lons-le-Saulnier**. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura.* 2e sér., 3e et 4e vol., ann. 1878. 2 vol. in-8, 594 et 584 p. avec pl. Lons-le-Saulnier, 1878, 1879.

LOIRET, **Orléans**. *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* No 100, 1er trim. 1879. Broch. gr. in-8, 100 p. Orléans, 1877.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. T. XVI, 1er fasc., 1879. 1 vol. gr. in-8, 274 p. Orléans, 1879.

Digitized by Google

LOIRE-INFÉRIEURE, **Nantes.** *Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* 1878 et 1er sem. 1879. 2 vol. in-8, 358 et 356 p. Nantes, s. d.

Table alphabétique des noms d'auteurs et des matières contenues dans les Annales de la Société académique de Nantes..... de 1798 à 1878. 1 vol. in-8, 146 p. Nantes, 1879.

LOZÈRE, **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Lozère.* Mai à décembre 1879; janv. à avril 1880. 7 liv. in-8. Mende, 1879, 1880.

MAINE-ET-LOIRE, **Angers.** *Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers.* 50e ann. 1879, 1er et 2e sem. 2 liv. in-8. Angers, 1879, 1880.

MANCHE, **Cherbourg.** *Mémoires de la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.* T. XXI, 3e sér., t. I; catalogue de la bibliothèque de la Soc. 2e part., 2e liv. 2 vol. gr. in-8. Cherbourg, 1877, 1878.

MARNE, **Châlons-sur-Marne.** *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.* Ann. 1877-1878. 1 vol. in-8, 330 p. avec pl. Châlons-sur-Marne, 1879.

— **Vitry-le-François.** *Société des sciences et arts de Vitry-le-François.* VIII, 1877. 1 vol. in-8, 300 p. avec pl. Vitry-le-François, s. d.

MAYENNE, **Mayenne.** *Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.* 1878, 19e ann. Broch. in-8, 58 p. Mayenne, 1878.

MEURTHE-ET-MOSELLE, **Nancy.** *Tarif général des douanes, traités de commerce. Rapport sur l'enquête; vœu émis par la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.* In-8, 14 p. Nancy, Paul Sordoillet, 1880.

Digitized by Google

Rapport de la commission nommée par la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, pour répondre au questionnaire de la Société des agriculteurs de France sur les Baux à terme. In-8, 12 p.
Nancy, Paul Sordoillet, s. d.

NORD, **Cambrai**. *Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai.* T. XXXV. Un vol. in-8, 520 p. avec pl.
Cambrai, 1879.

— **Douai**. *Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.* 2e sér., t. XIII, 1874-1876. 1 vol. gr. in-8, 484 p. avec pl. Douai 1878.

— — *Société d'agriculture. Bulletin agricole de l'arrondissement de Douai.* Ann. 1877 et 1878. 2 broch. gr. in-8. Douai, 1878, 1879.

— **Dunkerque**. *Mémoires de la Société Dunkerquoise.* 1869-1870, 15e vol. 1 vol. in-8, 394 p.
Dunkerque, 1875.

— **Lille**. *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.* 4e sér. t. IV, V, VI. 3 vol. gr. in-8, 417, 485, 553 p. Paris, Lille, 1878, 1879.

OISE, **Beauvais**. *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.* T. I, II, III, 1847 à 1858, et VIII, IX, X, 1871 à 1879. 6 vol. gr. in-8, ou 20 fasc. avec pl. Beauvais, 1878, 1879.

PAS-DE-CALAIS, **Arras**. *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.* 2e sér., t. X. 1 vol. in-8, 460 pages. Arras, 1879.

PUY-DE-DÔME, **Clermont-Ferrand**. *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* T. XX, ann. 1878. 1 vol. in-8, 640 p.
Clermont-Ferrand, s. d.

PYRÉNÉES (BASSES-), **Pau**. *Bulletin de la Société des sciences,*

Digitized by Google

lettres et arts de Pau. 1877-1878 ; 2e sér., t. VII. 1 vol. gr. in-8, 328 p. Pau, 1879.

PYRÉNÉES-ORIENTALES, **Perpignan.** *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* T. XXIII. 1 vol. in-8, 388 p. Perpignan, 1878.

RHÔNE, **Lyon.** *Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.* 4e sér., t. IX, 1876. 1 vol. gr, in-8, 700-CXLIV p. avec pl. Lyon, 1877.

SAÔNE (HAUTE-), **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône.* 3e sér., n° 10. 1 vol. in-8, 440 p. Vesoul, 1880.

Travaux de la section d'archéologie. Annexe n° 2. Broch. in-8, 71 p. et pl. Vesoul, 1880.

SAÔNE-ET-LOIRE, **Chalon-sur-Saône.** *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.* T. VI, 3e part. In-4 de 110 p. Chalon-sur-Saône, 1879.

SARTHE, **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* Ann. 1879 et 1880, 1er fasc. Gr. in-8, 124 p. Le Mans, 1879.

SEINE, **Paris.** *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.* Ann. 1871. In-8 de 48 p.

Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France. T. XXXII à XXXIX, de 1871 à 1878. 8 vol. in-8. Paris, 1871 à 1879.

— — *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France.* T. XXIV, avril à oct. 1879, nos 597 à 621 ; t. XXV, oct. 1879 à mars 1880, nos 622 à 647. 2 vol. in-8. Paris, 1879, 1880.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France.* T. XXXVIII, 1878, et XXXIX, 1879. 2 vol. in-8.

Digitized by Google

Mémoires de la Société nationale d'agriculture de France. Ann. 1877. 1 vol. in-8. Paris, 1878 et 1879.

— — *Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale...* 49e ann., 1879; 50e ann., 1880. 2 vol. gr. in-8. Paris, 1879, 1880.

— — *Bulletin de la Société de géographie.* 6e sér. T. XVIII, juill. à sept. 1879; t. XIX, janv. à juin 1880. 2 vol. in-8. Paris, 1879, 1880.

— — *Bulletin mensuel de la Société d'acclimatation.* 3e sér., t. VI, av. à déc. 1879; t. VII, janv. à mars 1880. 12 liv. in-8. Paris, 1879, 1880.

SEINE-INFÉRIEURE, **Le Hâvre**. *Recueil des publications de la Société nationale havraise d'Etudes diverses.* 43e ann., 1876. 1 vol. gr. in-8, 490 p. Le Hâvre, 1877.

— **Rouen**. *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.* Ann. 1876-1877 et 1877-1878. 2 vol. in-8, 456 et 523 p. Rouen, 1877, 1878.

— — *Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen.* 14e ann., 1878, 2e sem.; 15e ann., 1879, 1er sem. 2 vol. in-8, 312 et 96 p. Rouen, 1879.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 190e cah., ann. 1878; 194e cah., 1er trim. 1879. 2 vol. in-8. Rouen, s. l. n. d.

— — *Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.* T. XXI, 1er, 2e et 3e fasc. In-8. Rouen, 1879.

SEINE-ET-OISE, **Versailles**. *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise.* 2e sér., t. XI et XII. 2 vol. in-8, 212 et 196 p. Versailles, 1879.

— — *Mémoires de la Société des sciences morales, des*

Digitized by Google

lettres et des arts de Seine-et-Oise. T. XI. 1 vol. in-8, 416 p. Versailles, 1878.

SÈVRES (DEUX-), **Niort.** *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres.* N° 1, mai 1879; n°s 6-10, juin-oct. 1879; n°s 11-12, nov.-déc. 1879. 3 br. gr. in-8, planches. Niort, s. d.

SOMME, **Abbeville.** *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville.* 3e sér., t. II. 1 vol. in-8, 636 p., pl. Abbeville, 1878.

— **Amiens.** *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.* Ann. 1879, n°s 1 à 4. 4 broch. in-8. Amiens, 1879.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. 3e sér., t. V. 1 vol. in-8, 677 p. Amiens, 1876.

— — *Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.* 3e sér., t. V. 1 vol. in-8, 378 p. Amiens, 1879

VIENNE, **Poitiers.** *Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.* N°s 229 à 234, avr. à sept. 1878; n° 235, janv. 1879. 7 fasc. in-8. Poitiers, 1878, 1879.

VOSGES, **Épinal.** *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges.* Ann. 1879. 1 vol. in-8, 325 p. Épinal, 1879.

YONNE, **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Ann. 1878, t. XXXII. 1 vol. in-8, 280 p. avec pl. Auxerre, 1879.

HOLLANDE, **Harlem.** *Tidschrift uitgegeven door de Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid.* 4e sér., t. III, n°s 7 à 12, 1879. 6 fasc. in-8. Harlem, 1870.

Digitized by Google

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE), **Luxembourg**. *Publications de la section historique de l'Institut royal grand-ducal.* Ann. 1879, t. XXXIII (XI). 1 vol. gr. in-8, 806-CLXXI p.

Publications de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg, section des sciences naturelles. T. XVII. 1 vol. in-8, 204 p.

Bulletin de la Société des sciences médicales du grand-duché de Luxembourg. 1879. 1 vol. in-8, 172 p.

NORWÉGE, **Christiania**. *Forhandlinger i Videnskabs-Selskabet i Christiania.* Aar 1876, 1877, 1878. 3 vol. in-8, avec planches. Christiania, 1877 à 1879.

Oversigt af Norges Araneider; af Robert Collett. I, saltigradæ, citigradæ; II, laterigradæ, obitelariæ. 2 broch. in-8.

Fiske indsamlede under den Norske Nordhavs. Expeditions 2 forste Togter, 1876 oy 1877; af Robert Collett. Broch. in-8.

Indberetning om en i sommeren 1876 foretagen Lepidopterologisk Reise; af. J. Sparre Schneider. Broch. in-8.

De i Sondre Bergenhus Amt hidtil observerede Coleoptera og Lepidoptera; af J. Sparre Schneider. Br. in-8.

Nye Echinodermer fra den norske Kyst; af G. O. Sars. Br. in.8.

Bidrag til Kundskaben om norges Hydroider; af G. O. Sars. Br. in-8.

Fortegnelse over Separat-Aftrik af Christiania videnskabs-Selskabs Forhandlinger. Br. in-8. Christiania, 1S78.

Bidrag til Kundskaben om norges artktiske Fauna. I, Molusca regionis arcticæ Norvegiæ. In-8, 466 p., cartes et pl. Christiania, 1878.

Om Poncelets Betydning for geometrien..... af Elling Holst. In-8, 146 p. Christiania, 1878.

Digitized by Google

Rune-Indskriften paa Ringen i Forsa Kirke i Nordre Helsingland.....; af Sophus Bugge. In-4 de 58 p., pl. Christiania, 1877.

Om Stratifikationens Spor; af Dr Theodor Kjerulf. In-4 de 39 p., dessins dans le texte. Christiania, 1877.

— — *Det kongelige norske Frideriks Universitets Aarsberetning.* For 1876, 1877. 2 broch. in-8. Christiania, 1877, 1878.

PRUSSE, **Gœrlitz**. *Neues Lausitzisches Magazin.* 55 ter. Bd., 2tes. Heft. In-8, 178 p. Gœrlitz, 1879.

RUSSIE, **Saint-Pétersbourg** *Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.* T. XXV, nos 4, 5 et dern.; t. XXVI, n. 1, 3 fasc. in-4.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg 7e sér., nos 5 à 11. 7 fasc. in-4. Saint-Pétersbourg, 1878, 1879.

SUÈDE, **Lund** *Acta universitatis Lundensis.* T. XII, 1875-1876, *Mathematik och Naturvetenskap*; t. XIII, 1876-1877, *Mathematik och Naturvetenskap; Philosophi, Sprakvetenskap; och Historia; Theologi*; t. XIV, 1877-1878, *Mathematik och Natur vetenskap; Philosophi, Sprakvetenskap och Historia.* 6 vol. in-4. Lund, 1875, 1878.

Lunds Universitets-Biblioteks Accessions-Katalog. 1876, 1877, 1878. 3 fasc. in-8. Lund, 1877, 1879.

SUISSE, **Zurich**. *Mittheilung der Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.* XLIV. 1 fasc. in-4 avec pl. Zurich, 1880.

AFRIQUE.

ALGÉRIE, **Alger**. *Revue africaine. Journal des travaux de la Société historique algérienne.* De la 1re année, 1856, à la 23e année, 1879. 23 vol. in-8, en 138 nos ou fasc. Alger, 1856, 1879.

Digitized by Google

ÉGYPTE, **Le Caire**. *Bulletin de la Société khédiviale de géographie.* N° 6, novembre 1879. Br. gr. in-8.
Le Caire, 1879.

AMERIQUE.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE). *Boletin de la Academia Nacional de ciencias de la Republica Argentina.* T. III, entrega 1. Petit in-4, 134 p. Cordoba, 1879.

BRÉSIL, **Rio-de-Janeiro**. *Archivos do Museu nacional do Rio-de-Janeiro.* Vol. II, 1er à 4e trim., 1877; 1er et 2e trim., 1878. 2 vol. in-4, pl. et cartes.
Rio de-Janeiro, 1877, 1878.

ÉTATS-UNIS :

COLOMBIA, **Washington**. *Smithsonian miscellaneous Collections.* Vol. XIII, XIV, XV. 3 vol. gr. in-8.
Washington, 1870.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution..... For the Year 1877. 1 vol. gr. in-8, 500 p. Washington, 1878.

— — *Department of the Interior. — Illustrations of Crétaceous and tertiary Plants of the western Territories of the U. S.* Atlas in-4 de XXVI pl.
Washington, 1878.

Material for a Bibliography of north American Mammals..... Appendix B, *of the Monograrphs of north American Rodentia ;* by Elliot Coues and Joel Asaph Allen. 1 vol. in-4, 130 p. Washington, 1877.

Birds of the Colorado Valley..... By Elliot Coues. Part first..... 1 vol. in-8, 807 p., avec dessins dans le texte.
Washington, 1878.

First annual Report of the U. S. entomological

Digitized by Google

Commission ; for the Year 1877. 1 vol. gr. in-8, 770 p., avec cartes, planches et dessins dans le texte.
Washington, 1878.

40 Brochures gr. in-8, sur divers sujets d'histoire naturelle. Washington, 1872-1879.

Annual Report of the Secretary of the Interior on the Operations of the department ; for the Year 1873. Broch. gr. in-8, 36 p. Washington, 1873.

Bibliography of north American invertebrate Paleontology..... By C. A. Withe, and H. Alleyne Nicholson. 1 vol. gr. in-8, 132 p. Washington, 1878.

Catalogue of the Publications of the U. S. geological and geographical Survey of the Territories ; by F. V. Hayden. Br. gr. in-8, 38 p. Washington, 1877.

Sketch of the Origin and Progress of the U. S. geological and geographical Survey of the Territories ; by F. V. Hayden. Broch, gr. in-8, 15 p. Washington, 1877.

Catalogue of the Photographs of the U. S. geological and geographical Survey ; by W. H. Jackson. In-18, 51 p. Washington, 1875.

— — *Report of the Commissioner of Agriculture.* For the Year 1877. 1 vol. gr. in-8, 592 p., cartes et pl.
Washington, 1878

CONNECTICUT, **New-Haven.** *Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences.* Vol. III, part. 2. and vol. V, part. 1. 2 vol. gr. in-8, 280 et 255 p., avec pl.
New-Haven, 1878, 1880.

MASSACHUSETTS, **Boston.** *Proceedings of the american Academy of Arts and Sciences.* Vol. XIII, part. II, III ; vol. XIV. 3 vol, gr. in-8. Boston, 1778, 1879.

OHIO, **Columbus.** *Zweiunddreissigster Jahresbericht der Staats Ackerbaubehörde von Ohio.....* Für das Jahr 1877. 1 vol. gr. in-8, 826 p. Colombus, 1878.

Digitized by Google

IV. — Revues et Journaux.

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique, organe de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle..... 59e ann. 26 nos, du 11 janv. au 27 déc. 1879. In-4, 260 p. Nancy.

Le Courrier de la Moselle. 51e et 52e ann., du 29 mai 1879 au 27 mai 1880. In-fo. Nancy.

Le Moniteur de la Moselle. 28e et 29e ann., du 29 mai 1879 au 27 mai 1880. In-fo. Metz.

Le Vœu National. 32e et 33e ann., du 29 mai 1879 au 27 mai 1880. In-fo. Metz.

Tablettes biographiques. Mémorial universel des hommes du temps ; par une Société de gens de lettres. — Le colonel Pierre-François Hennocque. Gr. in-8 de 4 p. Paris, 1878-1879.

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1879-1880.

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

Anonyme : Mémoire sur la maladie de la vigne.

AMBLARD . Rapport sur le mémoire précédent.

ARNOULT (Mlle) : Le maréchal Fabert.

BELLEVOYE : Rapport sur la candidature de M. Ch. Briquel, administrateur de la bibliothèque de Lunéville, au titre de correspondant de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. F. de Saulcy, Simon et Bellevoye.

BENOIT (A.) : * Souvenirs de la première Révolution dans le Pays messin et dans le diocèse de Metz.

BÉRARD (l'abbé) : * Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1879-1880.

BEZANSON (Félix) : * Les Cloches du monastère.
Concours de 1879-1880. — Méd. de bronze.

BEZANSON (Paul) : * Rapport sur le concours de poésie de l'année 1879-1880, au nom d'une commission composée de MM. Burtaire, F. de Saulcy et Paul Bezanson.

— Allocution prononcée à la séance annuelle de l'*Académie*, du 27 mai 1880.

Digitized by Google

DUFRESNE : * Notice sur l'usage des signatures apposées au bas des actes, leurs diverses formes et leur valeur.

DUPRIEZ (Raymond) : Notice sur Betting-lès-Saint-Avold (Lorraine).

— Communication sur le colombier de Betting-lès-Saint-Avold, avec dessin.

— Communication sur les marques de potiers romains.

FERREZ (E.) : Rapport sur la candidature de M. Ferdinand des Robert au titre de correspondant de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. Chartener, l'abbé Ledain et Ferrez.

FLECK (l'abbé) : * Géométrie dans l'espace. Liv. V. Les droites et les plans dans l'espace.

GŒTZMANN (Mme R.) : * Voyage à S..., novembre 1848.
Concours de 1879-1880. — Grande méd. de bronze.

GOSSET (Alphonse) : Etude sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et de la facilité de l'exploitation.
Concours de 1879-1880. — Méd. d'argent, moyen module.

JACQUEMIN : * Rapport sur le concours d'agriculture de l'année 1879-1880, au nom d'une commission composée de MM. Amblard, Antoine et Jacquemin.

LAMETZ : * Quelques perfectionnements à la tenue des livres en partie double.

— Examen technique de la rupture du pont de la Tay, près de Dundee.

MARCUS (A.) : * Note sur l'Aventurine verte ou Aventurine de chrôme.

— Rapport relatif aux travaux manuscrits des généraux Poncelet et Didion qui se trouvent déposés aux archives de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. le baron de Salis, Schuster et Marcus.

MERCIER (Louis) : * Sœur Marthe, ou l'Ange des pauvres.
Concours de 1879-1880. — Méd. d'argent moyen module.

Digitized by Google

MORCEL (Mme) : * La Calomnie.
Concours de 1879-1880. — Méd. d'argent, petit module.

— * L'Hirondelle.
Concours de 1879-1880. — Méd. de bronze.

PROST (Aug.) : * L'Hôtel du Voué, à Metz.

ROBERT (Ferdinand des) : * Un vocabulaire messin du XVIe siècle (1516).

SCHUSTER (A.) : Rapport sur la candidature de M. L. Girard, conducteur des ponts et chaussées, au titre de correspondant de l'*Académie*, au nom d'une commission composée de MM. l'abbé Bourgeat, Remoissenet et Schuster.

— * Observations météorologiques faites à Metz en 1879.

Travaux présentés au Concours de 1879-1880 et restés anonymes.

Poésies. — Le jeune Mendiant.
La Vie d'une rose.
Elle et moi. — J'aime toutes les belles choses.
La Pierre qui vire.
Pitié pour les petits oiseaux !
Souvenirs de trois ans de voisinage.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

SIGNES ABRÉVIATIFS.

	✱.	Chevalier de la Légion d'honneur.
O.	✱.	Officier — —
C.	✱.	Commandeur — —
G. O.	✱.	Grand officier — —
	☆.	Médaille militaire.
A.	❶.	Officier d'Académie.
I.	❶.	Officier de l'Instruction publique.

Bureau pour l'année 1880-1881.

Président titulaire :	M. PAUL BEZANSON.
Président honoraire :	M. l'Abbé FLECK.
Vice-Président :	M. F. de SAULCY,
Secrétaire :	M. l'Abbé BÉRARD.
Secrétaire-Archiviste :	M. G. CHARTENER.
Trésorier :	M. A. BELLEVOYE.

Conseil d'Administration pour l'année 1880-1881.

Membres de droit : MM. les membres du Bureau.

Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement : M. LAMETZ. M. le baron DE SALIS.

Agent : M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

Digitized by Google

Admissions et mutations pendant l'année 1879-1880.

Membres honoraires : M. E. JACQUOT, O. ✱, inspecteur général des mines, élu le 30 octobre 1879; — M. ANTOINE DUFRESNE, ✱, conseiller de préfecture honoraire, élu le 27 novembre 1879; — M. le comte THÉODORE de PUYMAIGRE, hommes de lettres, élu le 26 février 1880; M. EMMANUEL RAILLARD, ✱, inspecteur général des ponts-et-chaussées, élu le 26 février 1880.

Correspondants : M. FERDINAND des ROBERT, élu le 26 juin 1879; — M. CHARLES BRIQUEL, avocat, administrateur de la Bibliothèque de Lunéville, élu le 27 novembre 1879; — M. LOUIS GÉRARD, conducteur des ponts-et-chaussées au Hâvre, élu le 25 mars 1880.

Membres décédés pendant l'année 1879-1880

Membres honoraires : M. le général de division ARTHUR MORIN, [1] G. O. ✱, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur du Conservatoire des arts et métiers de Paris, décédé à Paris, le 7 février 1880; M. le baron de BALSAC, O. ✱, ancien préfet de la Moselle, décédé au château du Mayet, le..... février 1880.

Associés-libres : M. C. LAVERAN, C. ✱, médecin-inspecteur de la réserve, décédé le..... septembre 1879; — M. l'abbé RENÉ TARDIF DE MOIDREY, décédé le 28 septembre 1879; — M. GEORGES BOULANGÉ, ✱, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, décédé le..... mars 1880.

1 Voir le discours ci-après, p. 307.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A LA DATE DU 27 MAI 1880.

Membres honoraires.

MM.

1845. BARRAL (J.-A.), O. ✱, ancien élève et répétiteur de l'École polytechnique, secrétaire perpétuel de la Société centrale d'agriculture de France; rue de Rennes, 66, à Paris.

1830. BLANC (F.), publiciste; rue des Dominicains, 10, à Nancy.

1850. BOILEAU (PROSPER), O. ✱, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences); rue de la Bibliothèque, 7, à Versailles.

1856. BOUTEILLER (ERNEST DE), ✱, I. ❶, ancien capitaine d'artillerie; rue Cassette, 23, à Paris.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), C. ✱, I. ❶, membre de l'Institut (Académie des sciences), inspecteur général des mines; boulevard Saint-Michel, 62, à Paris.

1879. DELESSE (ACHILLE)[1], inspecteur général des mines, membre de l'Institut (Académie des sciences); rue Madame, 59, Paris.

1843. DUFRESNE (ANTOINE), ✱, conseiller de préfecture honoraire; rue de Toul, 12 *bis*, à Nancy.

1858. FRÉCOT (HENRI), O. ✱, inspecteur général des ponts et chaussées; impasse Jeanne d'Arc, à Nancy.

1851. JACQUOT (E.) O. ✱, inspecteur général des mines, rue de Berlin, 12, à Paris.

1861. LEMUD (AIMÉ-GEORGES DE), ✱, peintre; rue Mazagran, 9, à Nancy.

1863. MARCUS (ADOLPHE), ✱, ancien élève de l'École polytechnique; place Dauphine, 31, à Toul.

1 Décédé à Paris, le... mars 1881.

Digitized by Google

1836. MARÉCHAL (L. C.), O. ✱, peintre d'histoire, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts); rue Charée, 4, à Bar-le-Duc.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), O. ✱, A. ◐. membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard Saint-Michel, 57, à Paris.

1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE DE), homme de lettres; rue de l'Université, 17, à Paris.

1857. RAILLARD (EMMANUEL), ✱, inspecteur général des ponts et chaussées; rue Fénelon, 7, à Paris.

1846. ROBERT (CHARLES), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), intendant général inspecteur; rue de la Tour-Maubourg, 25, à Paris.

1873. ROLLAND (E.), ✱, membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur général des manufactures de l'État français; rue de Rennes, 66, à Paris.

1849. SALIS (le baron de) [1]; rempart Saint-Thiébault, 6, à Metz.

1856. SALMON (AUGUSTE), O. ✱, A. ◐, sénateur, conseiller à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); place Gozlin, 8, à Paris.

1849. SAULCY (ERNEST M. J. CAIGNART de), ✱, ancien lieutenant de vaisseau; rue de la Ravinelle, 27, à Nancy.

1832. SAULCY (L. FÉLICIEN J. CAIGNART de) [2], C. ✱. membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); rue de la Baume, 1, à Paris.

1815. TASTU (Mme AMABLE), à Paris.

1860. THOMAS (AMBROISE), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.

1847. VIRLET (EDOUARD), O. ✱, colonel d'artillerie en retraite; rue du Château, 5, à Fontainebleau.

1 Décédé à Beaumarais (Prusse), le 2 Octobre 1880.

2 Décédé à Paris, le 4 Novembre 1880.

Digitized by Google

Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (CHARLES), docteur en droit.
1873. ANTOINE, médecin vétérinaire.
1858. BELLEVOYE (ADOLPHE), graveur.
1877. BENOIT (ARTHUR), membre de plusieurs sociétés savantes.
1875. BÉRARD (l'abbé), professeur de rhétorique.
1877. BEZANSON (PAUL), ✱, ancien Maire de Metz, député au Parlement.
1879. BOURGEAT (l'abbé), professeur au Grand-Séminaire.
1875. BURTAIRE, délégué du Maire de Metz près les écoles municipales.
1878. CHARTENER (GUSTAVE).
1877. DUPRIEZ (RAYMOND), membre de la Société d'histoire naturelle de Metz.
1879. FERREZ (Eugène).
1869. FLECK (l'abbé), professeur de mathématiques.
1869. FRIREN (l'abbé), professeur de sciences naturelles.
1873. GILBRIN, docteur en médecine.
1878. GURY (ALPHONSE), pharmacien.
1836. HARO, docteur en médecine.
1877. JACQUEMIN (REMY), architecte.
1877. LAMETZ, ingénieur civil.
1867. LEDAIN (l'abbé ADOLPHE).
1868. LEJEUNE (JULES), avocat.
1871. MARCHAL (EUGÈNE), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.) ✱, docteur en médecine.
1875. MAURICE, géomètre.
1872. MIGETTE (AUGUSTE), A. ❶, peintre.
1873. ORBAIN, ✱, président de chambre honoraire à l'ancienne Cour d'appel de Metz.
1875. PANGE (le comte MAURICE de).
1847. PROST (AUGUSTE), homme de lettres.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien.

Digitized by Google

1849. SAMSON, médecin vétérinaire.
1875. SAULCY (FÉLICIEN de), membre de la Société entomologique de France.
1873. SIMON (LÉON), peintre.
1871. VIANSSON (LOUIS), ✱, ancien maire de Plappeville.
1873. WINSBACK (ERNEST), docteur en médecine.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ADERER (ADOLPHE), ✱, A. ❶, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, à Paris.
1863. ALMERAS-LATOUR (le baron LOUIS-M.), O. ✱, conseiller à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1864. BABINET (LÉON), O. ✱, A. ❶, lieutenant-colonel, commandant l'artillerie à Poitiers.
1837. BÉGIN (ÉMILE), docteur en médecine, rue Fabert, 42 *bis*, à Paris.
1856. BOUCHOTTE (ÉMILIEN), ✱, ingénieur civil, place Saint-Michel, 6, à Paris.
1863. BOURGEOIS, ✱, I. ❶, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1865. CAILLY (CHARLES)[1], docteur en droit ; place Saint-Jean, 41, à Nancy.
1846. CAZALAS (L.), C. ✱, médecin inspecteur de la réserve ; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHABERT (F. M.) ; quai Claude-le-Lorrain, 22, à Nancy.
1853. CHASTELLUX (de), ✱, ancien sous-préfet.
1864. COLLIGNON (CLAUDE), I. ❶, principal émérite, faubourg Stanislas, 1, à Nancy.
1864. CROVA (ANDRÉ), A. ❶, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur de l'Église réformée, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1870. DEMOGET, architecte-ingénieur de la ville de Nantes.
1871. DIDION (JULES), ✱, docteur en médecine ; rue Saint-Nicolas, 28, à Nancy.

1 Décédé à Rozérieulles, le 4 juin 1882.

Digitized by Google

1847. DIEU (Sosthène), O. ✱, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite; à Dunkerque.

1857. DU COLOMBIER (Maurice), directeur du télégraphe à Amiens.

1863. DUFRESNOY, ✱, directeur de la manufacture des tabacs de Bordeaux.

1836. DURUTTE (le comte Camille) [1], ancien élève de l'École polytechnique; rue du Faubourg Saint-Denis, 86, à Paris.

1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✱, général de brigade du génie du cadre de réserve; à Paris.

1877. GANDELET (Albert), membre de la Société philomatique de Verdun.

1869. GÉHIN, ancien pharmacien; à Remiremont.

1855. GERANDO (le baron Gustave de), O. ✱, premier président honoraire près la Cour d'appel de Nancy; boulevard Saint-Michel, 113, à Paris.

1863. GOULIER (C. M.), O. ✱, I. ✪, colonel du génie en retraite; rue Vaneau, 49, à Paris.

1837. GRELLOIS (Eugène), C. ✱, I. ✪, docteur en médecine, médecin principal de première classe en retraite; à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).

1855. GUÉPRATTE (l'abbé Louis), directeur du collége de Bitche.

1864. HANRIOT (Charles), ✱, I. ✪, inspecteur d'Académie; à Troyes.

1835. HANRIOT (Théodore), ✱, professeur à la Faculté des sciences de Lille.

1870. HUMBERT [2], C. ✱, colonel du génie en retraite, bibliothécaire de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Fontainebleau.

1864. JACQUET (Augustin), A. ✪, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

1 Décédé à Paris, le 24 Septembre 1881.

2 Décédé à Fontainebleau, le 16 Novembre 1880.

Digitized by Google

1858. LACOULONCHE (de), ✱, A. ✪, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne ; rue de Seine, à Paris.

1847. LANGLOIS, O, ✱, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite ; à Paris.

1872. LANIER (le baron), ancien inspecteur des forêts ; à Rémilly.

1859. LECLERC (LAURENT)[1], O. ✱, premier président honoraire de la Cour d'appel de Nancy.

1844. MAILLOT (FRANÇOIS-CLÉMENT), ✱, médecin inspecteur, ancien président du Conseil de santé des armées ; à Paris.

1858. MAUROUARD, O. ✱, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.

1847. MENGIN-LECREULX (GABRIEL), G. O. ✱, général de division du génie du cadre de réserve ; rue de Vaugirard, 58, à Paris.

1863. MICHEL (EMILE), peintre ; à Paris.

1843. MICHEL (le chevalier EMMANUEL), ✱, conseiller honoraire de Cour d'appel ; à Tulle (Corrèze).

1857. MOUZIN (EDOUARD), professeur au Conservatoire de musique ; boulevard Magenta, 154, à Paris.

1872. MULLER (N.), directeur de l'école municipale d'apprentis, boulevard de la Villette, 60, à Paris.

1856. PÊTRE (CHARLES), A. ✪, statuaire ; Grande-Rue, 66, à Nancy.

1858. PETSCHE (CHARLES), ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; à Paris.

1843. PLASSIARD, O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite ; à Lorient.

1873. RÉMOND (GUSTAVE), procureur général près la cour d'appel de Caen.

1868. RIOLACCI (J. D. P.), O. ✱, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.

1 Décédé à Nancy, le 14 avril 1882.

Digitized by Google

1862. RIVES (Théodore des), O. ✱, sous-intendant militaire en retraite ; à Nancy.
1844. SAINT-VINCENT (le baron Paul de), O. ✱, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Nancy.
1874. SCHNEIDER (Félix) [1] ✱, docteur en médecine ; à Thionville (Lorraine).
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte François van der) ; rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1873. TARATTE, A. ✪, ancien professeur ; rue Monge, 118, à Paris.
1863. TERQUEM (Alfred), I. ✪, professeur de physique à la Faculté des sciences de Lille.
1836. TERQUEM (Olry), ancien pharmacien ; rue de la Tour, 78, à Paris-Passy.
1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines à Dijon.
1852. VIAL (Jules), O. ✱, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'Ecole d'état-major ; à Paris.
1847. VINCENOT, O. ✱, lieutenant-colonel du génie en retraite.
1865. WELTER (J. B.), chef d'escadron d'artillerie ; à Arras.
1857. WOLF (C.). I. ✪, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (Justin), banquier ; rue du Conservatoire, 10, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1849. BELLIENI [2], opticien ; rue de la Pépinière, 25, à Nancy.
1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1873. ÉTIENNE (Henry), artiste lithographe ; rue de la Chèvre, 1 bis, à Metz.
1875. GRAFFE, peintre-décorateur ; rue des Huiliers, 10, à Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe, nouveau faubourg Saint-Jean, 22, à Nancy.
1873. SCHUSTER (Aimé), professeur de physique et de chimie à l'école industrielle de Metz.

1 Décédé à Thionville, le... juin 1882.
2 Décédé à Nancy le... Octobre 1880.

Digitized by Google

Agrégé-Cultivateur.

MM.

1878. AMBLARD (DÉSIRÉ), viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont (Lorraine).

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (HYPPOLYTE), avocat; à Autun.
1861. ANCELON (E.-AUGUSTE), docteur en médecine; rue des Ponts, 78, à Nancy.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (ERNEST), docteur en médecine; rue Bonaparte, 18, à Paris.
1833. AUDOY (J.-VICTOR), C. ✻. général de brigade; à Lavaur.
1859. BEAUDOIN (JULES), ✻, géologue; à Châtillon-sur-Seine.
1877. BÉCUS (EDOUARD), ancien notaire, agronome; à Nancy.
1854 BELHOMME, ancien directeur du jardin botaniqne de Metz; rue Mouffetard, à Paris.
1861. BELLIN (GASPARD), juge suppléant au tribunal de première instance de Lyon.
1855. BENEYTON (Amédée), percepteur à Besançon.
1867. BERIGNY ✻, A, ❶, docteur en médecine, membre de la Société de météorologie de France; à Versailles.
1878. BERTRAND (LOUIS), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (FRÉD. LOUIS), sculpteur; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (ÉD.), conseiller à la Cour d'appel de Dijon.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemarck; à Dunkerque.
1835. BOUILLET (J. B.), ✻, naturaliste, directeur du musée de Clermont-Ferrand.
1879. BRIQUEL (CHARLES), avocat, administrateur de la bibliothèque de Lunéville.
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.

Digitized by Google

1832. CAEN (Samuel), hébraïste ; à Paris.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A. F.), juge honoraire au tribunal de la Seine ; rue de Tournon, à Paris.
1845. CARPENTIN (le major), O. ✱, commissaire près le premier conseil de guerre de Marseille.
1859. CASTAN (Auguste), ✱, I. ❶, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'Institut.
1843. CHAMPIGNEULLE, rue du Pontiffroy, à Metz.
1867. CHAUTARD (J.), I. ❶, doyen de la Faculté des sciences de Lille.
1826. CHENOU, ✱, I. ❶, ancien doyen de la Faculté des sciences de Poitiers.
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✱, 💣, avocat à la cour d'appel de Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✱, I. ❶, médecin principal de première classe en retraite ; à Briey.
1866. COLNET D'HUART (de), docteur ès sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg.
1852. COLSON, ✱, docteur en médecine ; à Noyon.
1862. DEBLAYE (l'abbé) ; à Lunéville.
1821. DELCASSO (Laurent), O. ✱, I. ❶, recteur émérite.
1835. DELMAS (Louis), I. ❶, agent général de *la Nationale*, compagnie d'assurances sur la vie humaine, à Reims.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1868. DUBOIS (Edouard), ancien officier de marine, professeur d'hydrographie à l'Ecole navale de Brest.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles de Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine ; à Montpellier.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres ; à Lille.
1866, GENTIL (Emile), A. ❶, fabricant de papier à Mainbottel (Meurthe-et-Moselle).
1880. GÉRARD (Louis), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.

Digitized by Google

1859. GOMART (CHARLES), ✱, secrétaire général du Comice agricole de Saint-Quentin.
1851. GIRARDIN (JEAN), O. ✱, A. ◐, correspondant de l'Institut (Académie des sciences) ; à Clermont-Ferrand.
1839. GUERRIER DE DUMAST (le baron AUG. PROSPER), C. ✱, ancien sous-intendant militaire, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), chanoine honoraire, aumônier de la chapelle ducale de Nancy.
1872. HAILLECOURT (ALF.), professeur de mathématiques ; à Bordeaux.
1850. HÉRICOURT (le comte ACHMET d'), ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras ; à Souchez, près Arras.
1863. HUARD (ADOLPHE), homme de lettres, secrétaire général de l'institut protecteur de l'enfance ; rue de l'Ancienne-Comédie, 18, à Paris.
1870. HUBER (ÉMILE), ✱, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures, ingénieur civil ; à Sarreguemines (Lorraine).
1868. HUBERT (LOUIS), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (GUSTAVE), A. ◐, ancien sous-préfet, professeur de droit romain à la Faculté de droit de Toulouse.
1873. HYVER (l'abbé), professeur de rhétorique au séminaire de Pont-à-Mousson.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ; à Bruxelles.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgau.
1875. KUHN (l'abbé HERMANN), curé de Brouderdorff (Lorraine).
1861. LACRETELLE (HENRI), homme de lettres ; rue du Colysée, 19, à Paris.
1870. LAPAIX (CONSTANT), graveur héraldique ; à Nancy.

Digitized by Google

1854. LARCHEY (LORÉDAN), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal ; rue de Londres, 29, à Paris.
1830. LAURENT (JULES), conservateur du musée d'Épinal.
1856. LECADRE (AD.) ✱, docteur en médecine ; au Hâvre.
1860. LE GENTIL, juge au tribuual civil d'Arras.
1860. LENOIR (VICTOR), architecte, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) ; boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
1844. LEPAGE (HENRI), ✱, I. ❶, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle ; à Nancy.
1865. LERAS (NAPOLÉON), ✱ I. ❶, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie à Auxerre.
1875. LETELLIER (C. A. L.), ✱ ex-régent de rhétorique du collége de Lisieux ; à Caen.
1864. LÉVY (ISAAC), rabbin ; à Vesoul.
1872. LUCAS (CHARLES), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (EUGÈNE), ✱, consul de France ; rue des Ternes, 88, à Paris.
1843. MANSUY médecin-vétérinaire ; à Frouard (Meurthe-et-Moselle).
1852. MATHÉRON (PH. P. ÉM.), ✱, ingénieur civil ; à Marseille.
1873. MATHIEU (AUGUSTE), sous-inspecteur des forêts, à Bar-le-Duc.
1867. MATHIEU (ÉMILE), docteur ès sciences, professeur à la Faculté des sciences de Nancy.
1856. MEAUME (E.), ✱, avocat, ancien professeur à l'École forestière de Nancy ; avenue de Neuilly, 45, à Paris.
1838. MERSON (M. L), ✱, major en retraite ; à Paris.
1862. MILLIEN (ACHILLE), homme de lettres ; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1830. MOREAU (CÉSAR), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie ; à Paris.
1863. MOUGENOT (LÉON), archéologue ; à Nancy.
1843. NEYEN (AUGUSTE), docteur en médecine ; à Vianden (grand-duché de Luxembourg).
1837. NICOLAS (MICHEL), ✱, I. ❶, professeur de philosophie à la Faculté protestante de Montauban.

Digitized by Google

1846. NOTHOMB (de), propriétaire ; à Longlaville (Meurthe-et-Moselle).
1870. OLRY, instituteur à Allain (Meurthe-et-Moselle).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✻, chef d'escadron d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1869. PASSY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue des Saints-Pères, 61, à Paris.
1843. PELTE, ✻, agronome; à Woippy, et rue du Pont-Moreau, à Metz.
1844. PERREY (Alexis), ✻, I. ❶, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Dijon.
1841. PIROUX (Joseph), ✻, A. ❶, directeur de l'École des sourds et muets de Nancy.
1850. QUIQUANDON (Jacques), O ✻, colonel du génie en retraite ; à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
1868. REBOULLEAU, docteur en médecine, médecin des hôpitaux civils à Constantine (Algérie).
1872. REHM (Léon), ingénieur civil ; à Pagny-sur-Moselle.
1836. REICHENSPERGER (le Dr Aug.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Cologne, député au Parlement; à Cologne.
1867. RENARD (N. A.), I. ❶, doyen de la Faculté des sciences de Nancy.
1872. REVOIL (Henri), O. ✻, I. ❶, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut ; à Nîmes.
1879. ROBERT (Ferdinand des), rue Isabey, 41, à Nancy.
1851. ROISIN (le baron Ferdinand de), ✻ ; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien ; à Brest.
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✻ médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles) ; à Liége.

Digitized by Google

1850. SIMONIN (Ed.), docteur en médecine, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas ; à Nancy,

1866 STAAF (le colonel F. N.), O. ✻, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvége, place Wagram, 1, à Paris.

1878. THIRION (Maurice), professeur de rhétorique au lycée d'Épinal.

1860. TRANCHARD (L.), O. ✻, sous-intendant militaire de première classe ; à Châlons-sur-Marne.

1830. TRELAT (le Dr Ulysse), O, ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

1875. VIGNAUX (Eug. de) ; rue des Francs-Bourgeois, 34, à Paris.

1827. VILLEROY (Félix), [1], ✻ agronome ; au Rittershof, commune de Hasselt (Bavière).

1842. VIOLLET (J. B.) ingénieur civil ; rue Saint-Louis, au Marais ; 79, à Paris.

1854. VION (Michel), A. ❶, chef d'institution ; à Amiens.

1828. WAHU, O. ✻, docteur en médecine, médecin principal ; quai du Midi, à Nice.

1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.

1852. WURTH-PAQUET, président de la Cour supérieure de justice de Luxembourg.

1878. ZUNDEL (Aug.), vétérinaire supérieur d'Alsace-Lorraine ; à Strasbourg.

1 Décédé le. . . avril 1881.

A. M.

Digitized by Google

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 264 à 278, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 27 mai 1880.

EUROPE.

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz*. Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Le *Moniteur de la Moselle*.
— — Le *Vœu national*.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg*. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.

Angleterre, *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.
— *Londres*. Zoological Society of London.
— *Manchester*. Litterary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Budapest*. Budapester Handels und Geverbe Kammer.
— *Gratz*. Historische Verein für Steiermark.

Digitized by Google

Bavière, *Munich*. Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Belgique, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— *Liége*. Institut archéologique liégeois.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Université de Liége.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Brême (République de). Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.

FRANCE :

Ain, *Bourg*. Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.

Aisne, *Laon*. Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin*. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

Alpes-Maritimes, *Nice*. Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Aveyron, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Bouches-du-Rhône, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— *Marseille*. Société de statistique de Marseille.
— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Digitized by Google

Calvados, *Caen*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.
Charente-Inférieure, *La Rochelle*. Société d'agriculture de La Rochelle.
— *Rochefort*. Société d'agricnlture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.
Côte-d'Or, *Dijon*. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Doubs, *Besançon*. Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.
Eure, *Evreux*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Finistère, *Brest*. Société académique de Brest.
Gard, *Nimes*. Académie du Gard.
Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
— — Académie des jeux floraux.
— — Société des sciences physiques et natnrelles de Toulouse.
— — Société d'archéologie du midi de la France.
— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége.
Gironde, *Bordeaux*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
— — Société Linnéenne de Bordeaux.
Indre-et-Loire, *Tours*. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
Isère, *Grenoble*. Académie Delphinale.
Jura, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation du Jura.
Loire, *Saint-Etienne*. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.
Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
Loire-Inférieure, *Nantes*. Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Digitized by Google

Loiret, *Orléans*. Société d'archéologie de l'Orléanais.
Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.
Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
Maine-et-Loire, *Angers*. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.
Manche, *Cherbourg*. Société des sciences naturelles de Cherbourg.
Marne, *Châlons*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
— *Reims*. Académie de Reims.
— *Vitry-le-François*. Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
Meurthe-et-Moselle, *Briey*. Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.
— *Nancy*. Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— — Le *Courrier de la Moselle*.
— *Pont-à-Mousson*. Société philotechnique de Pont-à Mousson.
Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
— *Verdun*. Société philomathique de Verdun.
Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.
Nord, *Cambrai*. Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai*. Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douay.
— *Dunkerque*. Société dunkerquoise, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

Digitized by Google

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau*. Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan*. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

— — Société littéraire, historique et archéologique.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul*. Société d'agriculture de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France.

— — Société centrale d'agriculture de France.

— — Société de géographie de Paris.

— — Société zoologique d'acclimatation.

— — Association scientifique de France.

— — Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.

— — Le Cabinet historique, revue publiée par M. L. Paris.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.

— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

Seine-Inférieure, *Rouen*. Société des sciences naturelles de Rouen.
— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.
— — Société d'horticulture de Rouen.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.
Somme, *Abbeville*. Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens*. Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des Antiquaires de Picardie.
Var, *Toulon*. Société académique du Var.
Vienne, *Poitiers*. Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation du département des Vosges.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem* Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).
Luxembourg (grand-duché de), *Luxembourg*. Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
Norvége, *Christiania*. Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.
Prusse, *Gœrlitz*. Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.
— *Kœnigsberg*. Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.
— *Trèves*. Gesellschaft fur die nützliche Forschungeu zu Trier.

Digitized by Google

Russie, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
Suède, *Lund*. Lunds universitet.
Suisse, *Zurich*. Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
Égypte, *Le Caire*. Société khédiviale de géographie du Caire.

AMÉRIQUE.

Brésil, *Rio-de-Janeiro*. Museu nacional de Rio de Janeiro

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington*. Smithsonian Institution.
— — Coast Survey office.
— — Department of Interior.
— — Department of Agriculture.
— — Patent office.
Connecticut, *Hartford*. Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven*. Academy of sciences of Connecticut.
Iowa, *Davenport*. Davenport Academy of natural sciences.
Massachusetts, *Boston*. American Academy of arts and sciences.
— *Cambridge*. Museum of comparative zoology at Harvard collége.
Michigan, *Détroit*. Agricultural Society of the Stat of Michigan.
Missouri, *Saint-Louis*. Academy of sciences of Saint-Louis.
New-York, *New-York*. University of the State of New-York.
Ohio, *Columbus*. Ohio State board of Agriculture.
Pennsylvanie, *Philadelphie*. Academy of natural sciences.
Wisconsin, *Madison*. Wisconsin State agricultural Society.

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France ;* 14 mars 1880, nº 645.

DISCOURS PRONONCÉ AUX FUNÉRAILLES

DU

GÉNÉRAL MORIN

Vice-Président de l'Association Scientifique de France

Par M. H. TRESCA

AU NOM DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

« Messieurs,

» Je viens, tout à la fois, au nom de l'Académie des Sciences et au nom du Conservatoire des Arts et Métiers, remplir, auprès de cette tombe de l'homme de bien que j'ai le plus aimé, la plus douloureuse de toutes les missions.

» Le général Morin, à qui vous êtes venus rendre les derniers devoirs, appartenait à l'Académie des Sciences dès l'année 1843 et était, six ans après, Directeur du Conservatoire des Arts et Métiers. Dans ces deux positions se reflètent les aspirations de sa jeunesse. Sorti de l'École Polytechnique en 1815, à une époque un peu indécise quant à sa carrière, il s'était adonné pendant quelque temps à l'industrie des forges ; mais il revint bientôt à ses épaulettes d'officier d'artillerie, qui lui permirent,

Digitized by Google

à l'École de Metz, d'exercer heureusement ses aptitudes scientifiques, d'abord comme adjoint de Poncelet, qu'il devait retrouver plus tard à l'Académie avec Piobert, artilleur comme lui, et qui l'avait précédé de quelques années.

» Ces hommes considérables, dont on a pu dire, en d'autres termes, qu'ils étaient trois intelligences sous la même égide, se trouvaient unis dans une active collaboration. Poncelet, le plus illustre des trois et le véritable fondateur de la Mécanique appliquée, avait ouvert magistralement la voie. Piobert, plus réservé, mais non moins sûr dans ses conceptions théoriques, avait déjà devancé Prony par l'indication d'une première méthode conduisant à la mesure expérimentale du travail. Morin, le plus jeune des trois, moins exigeant au point de vue de l'Analyse mathématique, était en même temps plus essentiellement pratique.

» Continuateur de Coulomb, quel labeur n'a-t-il pas dépensé à la recherche des coefficients numériques relatifs au frottement, au tirage des voitures, au choc des corps mous, à celui des projectiles, à l'effet utile des principaux récepteurs hydrauliques, coefficients dont l'application est devenue depuis lors, et d'après lui, mais depuis lors seulement, si familière?

» Son dynamomètre et son *Aide-mémoire* ont contribué dans une grande mesure au développement des arts mécaniques en France; ils répondaient véritablement aux besoins d'une époque à laquelle les vrais principes n'étaient pas encore appliqués dans leur exacte mesure.

» L'*Aide-mémoire,* si populaire en France, n'a été traduit ou copié en cinq langues différentes que parce qu'il indiquait pour chaque problème sa solution vraiment pratique. Il se rattachait d'ailleurs étroitement, dans ses éditions successives, aux *Leçons de Mécanique générale*, publiées pour la première fois en 1840 et complétées bientôt par les Volumes relatifs aux moteurs hydrauliques, aux pompes, aux machines à vapeur, et plus tard à la résistance des matériaux et à la ventilation.

» Un seul mot suffira pour caractériser son mode de travail, toujours basé sur l'observation : il s'agit de savoir si la traction des véhicules varie suivant une loi déterminée; il invente et

Digitized by Google

construit les appareils de mesure nécessaires, et il reconnaît que le tirage est proportionnel au diamètre des roues; d'autres disaient à sa racine carrée ; Piobert inclinait, par des considérations théoriques, pour un exposant intermédiaire ; Morin, pour résoudre la question sans conteste, essaye tous les types des roues en usage et peut clore la discussion en faisant couronner par l'Académie la série tout entière de ses chiffres. Que dis-je, ses chiffres? il se remet au travail, fatigue les routes qu'il parcourt avec ses interminables convois pesamment chargés, et va trouver, jusque dans le cubage de leurs détériorations, la contre-preuve de ses affirmations premières.

» Les premiers travaux du capitaine Morin lui avaient valu la succession de Poncelet à l'École de Metz; en 1839, il fut tout étonné d'apprendre que, sans avoir même été consulté, il n'avait plus qu'à accepter la chaire de Mécanique appliquée qui venait d'être créée par lui au Conservatoire des Arts et Métiers.

» C'est là surtout que, dans les avis qui lui étaient chaque jour demandés et qu'il donnait avec une extrême bienveillance, il a exercée don de première vue qui caractérisait plus spécialement son esprit et qui lui permettait de juger en toute assurance chacune des questions de Mécanique qui lui étaient déférées. Tel nous l'avons vu d'ailleurs à la Société centrale d'Agriculture et à la présidence de la Société des Ingénieurs civils.

» C'est dans ces conditions favorables que les suffrages de l'Académie des Sciences le mirent en possession du fauteuil laissé vacant par Coriolis, celui de nos savants auquel revient l'honneur d'avoir définitivement consacré la notion précise du travail mécanique, que le nouveau titulaire avait si souvent mesuré. C'est ainsi que les anneaux de la Science se forment et et se juxtaposent, jusqu'à ce que la doctrine soit immuablement fondée.

« Devenu à son tour notre doyen dans la Section de Mécanique, il aurait dû être accompagné jusqu'ici par son condisciple et ami M. de Saint-Venant, que les fatigues d'un voyage et peut-être aussi la crainte d'une émotion trop naturelle ont décidé à se reposer sur nous de ce soin.

» Appelé, à la suite des événements de 1848, à la direction du

Digitized by Google

Conservatoire, le colonel Morin devait y trouver l'occasion de rendre à l'Industrie et à la Science de nouveaux services, en s'occupant successivement des questions variées dont il nous serait impossible de faire ici la seule énumération.

» Nous dirons seulement quelques mots de celle qui l'a plus particulièremeut occupé dans ces derniers temps.

» En 1869, le général Morin avait réussi à faire instituer une Commissiou internationale pour l'exécution d'étalons métriques de haute précision. Ce travail, auquel il a donné les soins les plus assidus et dans lequel il ne pouvait se dispenser d'apporter toutes les exigences de son patriotisme sévère, était entre tous celui qu'il tenait le plus à terminer avant de mourir. Déjà les rangs de nos éminents collaborateurs s'étaient bien éclaircis : Laugier, Delaunay, Mathieu, Le Verrier, quel assemblage de noms illustres nous avaient été enlevés avant l'heure ! Le général Morin, à leur suite, n'a pu qu'entrevoir l'achèvement des dernières opérations. Les mètres qui ont été construits sous son contrôle immédiat sont dès maintenant des monuments de la Science française, signés de nos larmes et datés de sa fin.

» Nos confrères de l'Institut aimaient en lui la droiture assurée de ses relations : il prenait souvent la parole dans les discussions, avec une allure toute militaire et simple, et je n'ai pas à leur demander s'ils oublieront jamais la verve et l'entrain avec lesquels le général Morin, faisant tout récemment appel à l'esprit scientifique qu'il est si désirable d'entretenir chez nos officiers des armes spéciales, réclamait patriotiquement une place, devenue vacante parmi nous, en faveur de la Géodésie française, qui, suivant l'heureuse expression de notre savant Secrétaire perpétuel, venait d'accomplir une action d'éclat. C'est certainement la seule fois que j'aie vu se produire dans un de nos Comités secrets de véritables applaudissements.

» Au plus fort de sa maladie il me disait à cette occasion : « Boussingault a prétendu que j'étais un caractère. » Un caractère, c'était déjà beaucoup à l'âge auquel était arrivé le général Morin, mais ce qui est plus rare encore, c'est que c'était un caractère dans lequel le cœur n'avait pas vieilli.

« Au nom de tous nos collègues du Conservatoire, dont il

Digitized by Google

était le véritable ami, il nous suffira de rappeler les deux dates de 1848 et de 1880 : l'étude de l'installation des machines en mouvement, qui devaient parler aux yeux du public le plus avide d'instruction, signale la première de ces dates ; l'autre nous montre tous les services en plein fonctionnement et les bâtiments sur la rue Saint-Martin presque terminés.

» Sans doute ce développement est principalement dû à l'intérêt que les pouvoirs publics n'ont cessé de porter à la cause de l'enseignement populaire, mais pour combien aussi doit être compté l'esprit de suite du Directeur et la confiance respectueuse que lui avaient vouée la plupart de nos principaux industriels, dont il avait su faire valoir les droits dans toutes nos grandes expositions !

» Pendant son administration, la valeur des collections du Conservatoire s'est élevée de 1 million à 3 millions de francs ; elles ont été mises dans un ordre parfait, et c'est à son initiative que l'on est aussi redevable de la création successive de quatre nouveaux Cours publics, comprenant les constructions civiles, l'économie de nos manufactures, la filature et le tissage, la teinture, la céramique et la verrerie, qui sont venus compléter, au point de vue de l'enseignement des sciences appliquées, les services rendus par l'institution dans laquelle le dévoué Directeur s'était en quelque sorte personnifié.

» Le général était en outre le lien le plus sympathique entre le Conservatoire et les principales Écoles techniques, qui ont voulu lui rendre avec nous un dernier hommage ; l'École Centrale des Arts et Manufactures, que sa prochaine installation doit bientôt rapprocher de nous ; l'Institut national agronomique, qui a pris naissance dans l'établissement même ; les Écoles d'Arts et Métiers, qu'il affectionnait d'une façon toute particulière. Leurs représentants se sont souvenus qu'au conseil supérieur de l'instruction publique, où il a siégé pendant plus de dix ans, à la Commission de réorganisation de l'École Polytechnique, comme aussi au Conseil supérieur de l'enseignement technique, et partout ailleurs, il avait été le plus ferme champion de l'introduction plus généralisée des sciences appliquées dans les Écoles industrielles de tous les degrés. Depuis 1862, et

Digitized by Google

surtout depuis l'enquête officielle dont il avait été chargé en Allemagne, il n'a cessé de poursuivre dans cette direction, par tous les moyens en son pouvoir, l'exécution des mesures libérales dont il espérait, depuis quelques mois surtout, la prochaine réalisation.

» Je dois encore citer un trait qui appartient à l'histoire du Conservatoire : c'était en décembre 1851. Les droits de l'un de nos plus éminents confrères avaient été sacrifiés. Le colonel Morin, qui n'était pas encore en possession du prestige de la haute position de ces derniers temps, court chez le Ministre, lui affirme et réussit à lui démontrer que sa religion a été surprise, et parvient à faire rapporter le soir même le décret fâcheux, qui, déjà transmis au *Moniteur*, n'y a jamais été publié.

» Nous retrouverions dans sa carrière plusieurs autres mouvements d'équité du même ordre, quoique de moindre importance.

» Ce n'est point ici que nous pourrions songer à trahir le moindre secret de famille ; mais il faut cependant que vous sachiez comment le général Morin comprenait, pour son propre compte, les tendresses du foyer domestique. Toute cette année, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, il réapprenait presque en cachette ses Mathématiques élémentaires, qu'il était bien en droit d'avoir un peu négligées ; par tous les temps et deux fois par semaine, il allait en faire leçon à son petit-fils, qui se prépare aux examens de l'École de Saint-Cyr. Encore n'avons-nous surpris la vérité qu'au sujet de quelques points sur lesquels le trop bon maître n'était pas assez sûr de lui.

« Voilà, Messieurs, celui que nous avons perdu. Pendant près de trente ans il m'a été donné de vivre à côté de lui, de recevoir chaque jour ses conseils et d'admirer l'esprit de sagesse et d'indépendance qui dictait toutes ses déterminations. Ah ! je le connaissais bien, et je ne me laisse pas entraîner par la reconnaissance lorsque je rappelle que notre excellent général nous a donné l'exemple de toutes les qualités du caractère et de la pratique du devoir accompli.

» Savant, sa carrière a été laborieuse, utile et bien remplie ; il y est arrivé au premier rang.

Digitized by Google

» Soldat, il a su faire son devoir en toutes circonstances, sur le champ de bataille comme dans les conseils ; les premiers grades se sont fait attendre sans qu'il s'en plaignît ; les plus élevés, au contraire, l'ont pour ainsi dire attendu.

» Administrateur, son passage a été fécond en œuvres sérieuses, et le Conservatoire des Arts et Métiers, tout seul, suffirait à l'honneur de sa mémoire.

» Sa vie précieuse a été couronnée de ces trois auréoles, auxquelles est venue se joindre celle de l'homme de conscience et de foi sincère, qui a su mettre toujours sa conduite en parfait accord avec ses convictions. »

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. — SÉANCE ANNUELLE.

Séance annuelle du 27 mai 1880.

PAGES

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1879-1880, par M. l'abbé A. Bérard, secrétaire..... 3

Rapport sur le concours de poésie de l'année 1879-1880, par M. Paul Bezanson, membre titulaire..... 27

Sœur Marthe, ou *l'Ange des Pauvres,* par M. L. Mercier, lauréat..... 33

Voyage à S..... novembre 1848, par Mme R. Gætzmann, lauréat..... 40

L'Hirondelle, par Mme Morcel, lauréat..... 55

A Mary. Les Cloches du Monastère, par M. Félix Bezanson, lauréat..... 60

Rapport sur le concours d'agriculture de l'année 1879-1880, par M. R. Jacquemin, membre titulaire..... 63

Récompenses décernées par l'Académie à la suite des concours de l'année 1879-1880..... 69

Programme des concours ouverts pendant l'année 1880-1881..... 71

Bureau de l'Académie pour l'année 1880-1881..... 75

Digitized by Google

II. — MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

Linguistique.

Un vocabulaire messin du XVIe siècle, latin-français-allemand, imprimé par Gaspard Hochffeder, de Nuremberg ; par M. Ferdinand des Robert, correspondant.. 79

Histoire.

Souvenirs de la première révolution dans le Pays messin et dans le diocèse de Metz, par M. A. Benoit, membre titulaire..... 103
L'Hôtel du Voué, à Metz, par M. Aug. Prost, membre titulaire..... 123
Notice sur l'usage des signatures apposées au bas des actes, par M. Dufresne, membre honoraire..... 167

Sciences. — Arts.

Des droites et des plans dans l'espace, par M. l'abbé Fleck, membre titulaire..... 179
Note sur l'Aventurine verte artificielle, ou Aventurine de chrôme, par M. A. Marcus, membre honoraire..... 207
Quelques perfectionnements à la tenue des livres en parties doubles, par M. Lametz, membre titulaire ... 217

Météorologie.

Observations météorologiques faites à Metz en 1879, par M. Schuster, agrégé-artiste..... 223
Résumé des observations météorologiques faites à Metz, en 1879, par le même..... 252

APPENDICES ET EXTRAITS.

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1879-1880..... 259
Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1879-1880..... 279

Digitized by Google

Tableau des membres de l'Académie... 283
Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie échange ses publications..... 299
Discours prononcé aux funérailles du général Morin, par M. H. Tresca..... 307
Errata..... 319

PLANCHE.

Metz. — Pl. XIII..... 166

FIN DE LA TABLE.

Metz. — Imprimerie Ch. Thomas, rue Jurue, 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

ERRATA

	Au lieu de :	Il faut lire :
Page 5, ligne 22,	de Mazet	du Mayet
— 17, — 11,	ses	ces
— 17, *pénultième,*	l'acte.	l'acte,
— 19, — 20,	l'un	l'une
— 48, — 22,	couronna	couronnas
— 185, — 25,	AA	AA′
— id. *dernière,*	CC	CC′
— 186, — 3,	AA	AA′
— 188, 1re *figure,*	B″ *(à gauche)*	doit se lire B′
— 205, — 5,	*qu'xn*	*qu'un*
— 207, — 2,	*l'Académie impériale de*	*l'Académie impériale des sciences de*
— id. — 12,	nº 3	nº 5
— 211, — 28,	1848	1878
— 215, — 23,	rensei-	renseignements
— 219, *ad notam,*	comptes Grand-Livre	comptes du Grand-Livre
— 321, — 23, 24,	la précision ni l'inflexibilité	à la précision ni à l'inflexibilité
— 280, — 25,	partie double	parties doubles
— 286, *ad notam,*	le 2 octobre	le 1er octobre
— 307, — 4,	la	La
— 309, — 19,	exerccée	exercé ce

Aux chiffres de la pagination qui suivent 240, il faut, au lieu de 141..... 148, lire 241..... 248.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762070

Digitized by Google